

HISTOIRE DE CHARLEMAGNE

**SUIVIE DE L'HISTOIRE DE MARIE DE
BOURGOGNE**

TOME PREMIER

PAR GABRIEL-HENRI GAILLARD

**DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DE CELLE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES**

PARIS - J. J. BLAISE - 1819

PRÉFACE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE Ier. Observations sur l'esprit de guerre, et parallèle des guerres des peuples barbares, et de celles des peuples policés. — CHAPITRE II. Histoire abrégée de la première race. — CHAPITRE III. Des rois fainéants, et des maires du palais. — CHAPITRE IV. Des auteurs de la race carlovingienne.

CHARLEMAGNE ROI

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE Ier. Guerre d'Aquitaine, et autres événements arrivés depuis la mort de Pepin-le-Bref jusqu'à celle de Carloman, et jusqu'à la réunion de la France sous l'autorité de Charlemagne. — CHAPITRE II. État de la France, au moment de sa réunion sous Charlemagne. - Germanie, Italie, Espagne et Aquitaine. — CHAPITRE III. Guerres et affaires d'Italie. — CHAPITRE IV. Guerres et affaires d'Espagne. — CHAPITRE V. Guerres et affaires de Germanie. — CHAPITRE VI. Famille de Charlemagne. — CHAPITRE VII. État des affaires de la France et de la puissance de Charlemagne avant le rétablissement de l'empire d'Occident.

CHARLEMAGNE EMPEREUR

LIVRE SECOND.

CHAPITRE Ier. Affaires d'Italie. Renouveau de l'empire d'Occident. — CHAPITRE II. Affaires de l'empire d'Orient. — CHAPITRE III. Autres affaires de l'Europe. — CHAPITRE IV. Affaires de l'intérieur de l'empire français sur la fin du règne de Charlemagne.

PRÉFACE

LE fond de cet ouvrage est l'*Histoire de Charlemagne*, mais elle est précédée de *Considérations sur la première race*, et suivie de *Considérations sur la seconde*.

Ces accessoires ne sont pas simplement des préliminaires et une suite, ils entrent dans le plan de l'ouvrage ; ils sont une partie essentielle du sujet, tel qu'il a été conçu l'Histoire de Charlemagne a seule toute sort étendue ; l'Histoire des deux races n'est qu'en abrégé ; mais elle est entière, et elle devait l'être dans les vues de l'auteur.

Il fallait montrer tout le mal que Charlemagne avait à corriger, et qu'il a corrigé en partie ; il fallait montrer tout le bien que ses successeurs avaient à détruire, et qu'ils ont détruit entièrement. Il fallait faire connaître comment les hommes sont ou deviennent des barbares, comment les barbares peuvent quelquefois devenir des hommes, combien les hommes redeviennent facilement des barbares.

C'est ce tableau qu'on a voulu présenter dans ces trois vicissitudes ; ce sont ces vicissitudes dont on a tâché d'exposer et les causes et les effets : en général, on a voulu tirer de cette partie de notre histoire toutes les vérités utiles, toutes les moralités importantes qu'elle peut fournir.

L'histoire doit non seulement être racontée, mais encore être raisonnée ; il faut que les hommes et les événements soient jugés ; il faut que les erreurs et les fautes du passé soient la leçon de l'avenir ; il faut qu'on sache ce qui s'est fait, pour savoir ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter ; et, sur un si grand intérêt, l'historien ne doit point s'en rapporter à la sagacité du lecteur, il doit la provoquer, il doit l'aider par des réflexions. Tous les bons historiens, anciens et modernes, en ont usé ainsi ; chez eux les réflexions accompagnent toujours le récit des faits, ils tous été philosophes ; et sans philosophie, qu'est-ce que l'histoire ?

Ce n'est pas qu'il n'y ait des lecteurs ennemis des réflexions, qui disent encore : *Racontez-nous les faits et laissez-nous juger*. On ne peut que féliciter les esprits assez éclairés pour n'avoir aucun besoin des lumières d'autrui ; mais ce n'est pas sans doute le grand nombre. D'ailleurs l'historien, plus rempli, plus pénétré des événements qu'il raconte, les ayant médités plus longtemps, et les ayant vus sous plus de faces, n'en est-il pas le plus naturel ? n'est-il pas le plus capable d'en saisir les rapports, d'en fixer le résultat, d'en embrasser les conséquences ? Le lecteur peut-il comparer l'impression légère qu'il reçoit par la lecture, à l'impression profonde que l'historien a dû recevoir par l'étude ? Le lecteur le plus attentif n'a-t-il pas toujours besoin d'être averti, d'être excité ? Dans tous les genres, l'auteur qui pense le plus sera toujours celui qui fera le plus penser le lecteur.

Croit-on que, sans la philosophie lumineuse de M. Hume, le commun des hommes eût des idées aussi saines sur l'Histoire d'Angleterre ? Croit-on que, sans les coups de pinceau, sans les traits profonds de Tacite, on eût des idées aussi fortes des crimes de la politique, des violences de la tyrannie, des bassesses de l'adulation ?

Les mémoires historiques sont la partie la plus agréable de l'histoire, parce que c'est une conversation plutôt qu'un ouvrage ; c'est la partie la plus strictement renfermée dans le récit des faits, et qui semblerait pouvoir le plus se passer de philosophie, par l'intérêt personnel que l'auteur a communément aux choses qu'il raconte, et par les détails auxquels il peut se livrer ; cependant les Mémoires historiques mêmes plaisent surtout en proportion de la philosophie qui y règne, et des jugements qu'ils contiennent. Les mémoires de Sully abondent en réflexions ; les Mémoires de madame de Staal, qu'on peut regarder comme d'excellents Mémoires historiques, ont partout l'empreinte philosophique ; son histoire paraît n'être qu'une suite de pensées et de sentiments ; les Mémoires du cardinal de Retz sont extrêmement pensés, et les dissertations n'y sont peut-être que trop fréquentes. Concluons, en général, que l'histoire est tout à la fois un témoin qui dépose et un juge qui prononce.

Mais les historiens, même les plus éclairés, n'ont pas toujours jugé assez sainement des choses ; ils ont été trop souvent entraînés par les idées de leur siècle ; la plupart des jugements de l'histoire sont à réformer, et c'est un motif de plus de *raisonner* aujourd'hui l'*histoire*. Il faut rayer de ses annales, il faut démentir à la face de l'univers tous ces jugements infectés de l'esprit du machiavélisme, ces éloges de la guerre, ces hommages prostitués au crime réputé heureux, à la fourberie réputée adroite, il faut s'élever contre ces ennemis du genre humain, qui ont osé distinguer deux morales, l'une pour le peuple, l'autre pour les rois ; l'une qui règle les droits des particuliers, l'autre qui fait la destinée des empires ; contre ces écrivains ou pervers ou stupides, qui, laissant dans l'oubli, ou livrant même au mépris les vertus pacifiques et bienfaisantes, ont toujours célébré les vices turbulents et funestes, et ont fourni par-là aux tyrans et aux rebelles des encouragements et des motifs. On dira peut-être que cette discussion, que cette réfutation des mauvais jugements de l'histoire est d'un avocat plus que d'un historien ; que c'est plaider plus qu'écrire l'histoire. Oui, c'est plaider, c'est plaider la cause de l'humanité contre les oppresseurs et les esclaves. Quel plus noble emploi pour l'histoire ! Puissions-nous être dignes à jamais de l'écrire ainsi, et puisse l'humanité n'avoir pas à désavouer ses défenseurs !

Ne quittons point cette thèse, elle peut nous fournir encore quelques réflexions. L'histoire et la fable doivent l'une et l'autre avoir pour objet une moralité ; la fable fonde cette moralité sur des faits qu'elle invente et qu'elle y adapte ; l'histoire la fonde sur des faits vrais, et lui donne par-là une base plus solide.

Quant à la manière d'employer la moralité, elle est à peu-près la même et pour la fable et pour l'histoire, soit que l'auteur l'énonce de lui-même, soit qu'il la place dans la bouche d'un de ses personnages, soit qu'il la supprime entièrement, lorsqu'elle sort assez d'elle-même du fond du sujet, et que l'esprit ne peut pas ne la pas sentir et ne la pas suppléer. Lorsque Agrippine crie au centurion qui la massacre par l'ordre de son fils, et qui l'avait déjà frappée à la tête : *Frappe les entrailles qui ont porté ce monstre, VENTREM FERI*, ces deux mots ont plus d'éloquence et de moralité que n'en auraient les plus fortes déclamations contre le parricide. Lorsqu'après avoir rapporté les crimes longtemps impunis de Néron, l'historien ajoute : *La longue patience du genre humain se lassa enfin*, on n'a pas besoin d'étendre davantage la menace terrible que cette phrase si simple fait à tous les tyrans. Mais toutes les fois que les préjugés ou d'opinion ou d'usage s'opposent à la moralité et la repoussent, on ne peut la faire sortir avec trop d'éclat, on ne peut dénoncer trop formellement, ni la développer trop pleinement ; le lecteur alors est, pour ainsi dire, un ennemi qu'il

faut vaincre, ou du moins un juge prévenu qu'il faut ramener et détromper, un aveugle qu'il faut éclairer, même malgré lui ; il ne faut pas surtout qu'une vérité utile puisse lui échapper, faute de sagacité de sa part, ou de développement de la part de l'auteur.

Mais, me dira-t-on peut-être, il y a une différence essentielle entre la fable et l'histoire relativement à la moralité ; la fable, maîtresse des faits, les invente et les dispose pour la moralité qu'elle a en vue ; l'histoire reçoit les faits et ne les invente pas ; le hasard, ou le pouvoir inconnu qui, préside aux destinées, n'arrange pas toujours les faits d'une manière favorable à une moralité quelconque. De plus, l'historien même, dans le choix des sujets qu'il traite, ne songe pas toujours à une moralité. On voit, vers le commencement de ce siècle, sortir des glaces du nord un héros d'une valeur romanesque, un roi d'un caractère singulier, qui étonne et agite l'Europe du nord au midi ; un homme éloquent juge ce portrait digne de ses pinceaux, et il écrit l'histoire de Charles XII, comme Quinte-Curce celle d'Alexandre ; il n'y a là de moralité ni dans l'ouvrage, ni dans l'intention de l'auteur.

Je réponds, 1^o que dans la comparaison de Charles XII et du czar Pierre Ier son rival, l'un s'égarant dans ses vastes projets, et s'aveuglant par ses victoires, l'autre s'instruisant par ses défaites, s'élevant par degrés jusqu'à l'égalité, acquérant enfin la supériorité ; on trouverait aisément la moralité particulière de cette histoire, c'est celle de ces vers d'Horace :

*Vis consul expers mole ruit sua ;
Vint temperatam Dii quoque provehunt.
In majus.*

Que dans Charles XII, prisonnier en Turquie pour s'être engagé mal-à-propos dans les déserts de l'Ukraine sur la foi de ses succès, on retrouve cette belle moralité de Virgile :

*Nescia mens hominum fati sortisque futuræ
Et servare modum rebus sublata secundis.*

Et celle-ci de La Fontaine :

Défions-nous du sort, et prenons garde à nous
Après le serein d'une bataille.

M. de Voltaire, dans son discours sur l'Histoire de Charles XII, tire même, de ce sujet, une moralité plus étendue et plus, importante, qui reviendra souvent dans l'ouvrage qu'on présente ici au public.

Je réponds, 2^o que, quand on parle de la moralité de (le l'histoire et même de la fable, on n'entend point cette moralité des contes des Fées, qui consiste à donner toujours sur la terre, à la vertu sa récompense, au vice son châtiment ; cette moralité se rencontre rarement dans l'histoire, et par cette raison on l'emploie rarement, même dans la fable. On entend donc par moralité dans l'histoire et dans la fable, toute vérité utile, toute vérité qu'il importe aux hommes de savoir, et dont il leur importe de se souvenir dans l'occasion, parce qu'elle peut avoir quelque influence sur leur conduite. Or, nous disons qu'à cet égard tout est égal entre la fable et l'histoire. C'est une fable très morale dans ce sens que *les animaux malades de la peste*. Quelle en est cependant la moralité ?

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Cette vérité n'a rien de consolant ni de favorable à l'humanité, mais elle peut lui être utile ; elle avertit le faible et le misérable d'éviter, s'il le peut, *les jugements de cour*. On peut dire la même chose de la moralité de la fable du loup et de l'agneau.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Ce n'est point un hommage rendu à la puissance, c'est un avertissement donné à la faiblesse d'éviter toute concurrence avec la force ; et par la haine qu'inspire le loup, jointe à la pitié qu'inspire l'agneau, c'est encore un avertissement donné à la puissance, de ne pas se rendre odieuse en abusant de ses avantages : c'est, en un mot, le *majori cede, minori parce* du vieux Caton.

Il en est de même de l'histoire ; elle n'a point de leçon psi fâcheuse dont on ne puisse et dont il ne faille profiter ; elle n'a point de fait qui ne contienne des vérités utiles, il s'agit de les faire sortir et de les montrer, si elles ne se montrent 'pas d'elles-mêmes. Au défaut de moralité particulière, il y aurait toujours deux moralités générales, qui embrassent tous les événements, soit dépendants, soit indépendants de notre volonté ; s'ils n'en dépendent pas, la moralité se réduit à ce vers de Corneille :

Faites votre devoir, et laissez faire, aux dieux.

S'ils en dépendent, elle peut se réduire à cette maxime : *Ne rien abandonner au hasard de ce qui peut-être réglé par la prudence* ; mais encore un coup, chaque événement a ses moralités et ses vérités particulières : la meilleure histoire est celle qui en offre le plus ; le meilleur historien est celui qui en découvre et qui en montre le plus. C'est là que toute vérité est bonne à dire ; Cicéron le recommande expressément à l'historien : *Ne quid veri non audeat*. Or, ne dire que les faits en dissimulant les conséquences qui en résultent, ce n'est pas dire toute la vérité, ce n'est pas remplir toutes ses obligations.

Être utile, en un mot, être utile¹, voilà le grand devoir de tout écrivain et la condamnation de tant d'écrivains : si c'est la condamnation de celui-ci, ce ne sera pas du moins celle des intentions de l'auteur.

D'après le peu que nous avons dit du but et de l'objet particulier de cet ouvrage, on voit qu'il n'a été ni rempli ni même saisi dans tous les autres ouvrages faits jusqu'à présent sur Charlemagne ; on voit que nous n'avons pas dû être arrêtés par la considération de ces autres ouvrages, qui ne diffèrent pas moins de celui-ci dans le fond que dans la forme.

A n'envisager même que l'Histoire de Charlemagne, le travail de M. de La Bruère, quoique estimable, quoique présentant des résultats assez exacts, et des extraits assez bien faits, du peu d'auteurs qu'il avait consultés, est superficiel et absolument insuffisant ; il a fallu pousser beaucoup plus loin les recherches, et creuser bien plus avant dans le sujet.

M. de Foncemagne et M. Dacier avaient commencé, sur une partie de l'Histoire de Charlemagne, des recherches qui m'ont guidé dans une partie des miennes, et un travail qui, s'il eût été continué, aurait sans doute rendu le mien et tout autre inutiles. M. Dacier ayant renoncé à faire usage de ces matériaux a bien voulu me les communiquer, et j'en ai tiré assez de secours pour regretter

¹ *Nisi utile est quod facinus, stulta est gloria*. PHÈDRE.

beaucoup de n'avoir pu en tirer davantage, cette précieuse ébauche n'embrassant qu'une faible partie du règne de Charlemagne.

Mais la totalité des matériaux de cette histoire est dans les divers recueils des historiens de France, d'Allemagne et d'Espagne ; le reste dépend de la manière de voir et de mettre en œuvre : tous ne voient pas les mêmes choses dans les mêmes objets, et la manière d'exécuter varie encore plus que celle de voir.

Au reste, ces matériaux sont fort nombreux et fort peu abondants : c'est une stérile richesse. Les annalistes, les chroniqueurs, source de notre vieille histoire, outre l'inconvénient de se répéter les uns les autres, ont celui d'énoncer les faits avec un laconisme qui dessèche et qui glace tout. Ces monuments de l'ancienne histoire romaine, ces

Pontificum libros, annosa volumina vatam,

contenaient du moins des fables brillantes, à en juger par l'histoire des premiers siècles de Rome : chez nos chroniqueurs, fable, vérité, tout est sec et froid. Ceux mêmes qui ont eu le plus de part aux affaires et qui devaient prendre le plus d'intérêt à ce qu'ils écrivaient semblent avoir moins écrit pour instruire la postérité que pour se rendre compte à eux-mêmes de certaines époques, et pour soulager leur mémoire. Eginard, qui écrivait et par vanité et par reconnaissance, qui voulait et se vanter de la confiance dont Charlemagne l'avait honoré, et s'acquitter envers ce grand prince, en célébrant sa gloire, est plus sec et plus abrégé sur son histoire que M. de La Bruère. Ceux qui ont à parler des règnes postérieurs à François Ier se plaignent au contraire de la fécondité, de la prolixité de certains mémoires historiques modernes : mais ne vaut-il pas mieux avoir à retrancher qu'à suppléer, et à réduire qu'à entendre ?

Celui de tous les auteurs anciens qui fournit le plus de traits curieux sur Charlemagne et le plus de lumières, Ou plutôt de lueurs sur les usages du temps, c'est le moine de Saint-Gal ; mais on ne peut le suivre qu'avec précaution, et son amour pour le merveilleux l'a rendu suspect à ceux mêmes à qui le merveilleux ne déplait pas.

Un autre inconvénient de ce sujet, c'est la multiplicité et la continuité des guerres. Les guerres en général ne sont bonnes ni à faire ni à décrire : qu'un militaire instruit et fait pour instruire, un Feuquières, un Follard, un Montécuculli traite sagement de son art, qu'il en expose les principes, qu'il en dévoile les secrets, qu'il distingue les succès mérités et les fautes heureuses, les traits de génie et les coups du sort, qu'il observe, qu'il juge et les généraux et les armées et les expéditions, il fait sans doute un livre utile ; mais que le père Daniel fasse de l'histoire un long journal de sièges et de combats, qu'il s'appesantisse sur les détails les plus indifférents de la tactique, c'est être ennuyeux bien gratuitement, et le mérite de se connaître en opérations militaires n'égale pas peut-être dans un religieux le ridicule d'en avoir la prétention.

Ce défaut d'étaler trop de détails militaires n'est pas à craindre dans l'Histoire de Charlemagne, malgré les guerres dont elle est remplie ; les secs chroniqueurs qui nous ont appris ce que nous savons de ces guerres sont trop ennemis des détails ; mais ce n'est que changer d'inconvénient : cette sécheresse flétrit tout, on ne voit rien que confusément ; le récit d'une guerre doit en être le tableau, et la plus grande prolixité, qui, du moins, donne une idée des choses, est encore moins ennuyeuse qu'une brièveté qui ne peint rien.

Il nous reste à rendre compte de l'ordre que nous avons suivi dans cet ouvrage. Fidèles au principe de présenter toujours des tableaux entiers, et d'éviter la confusion des objets, nous avons séparé, comme dans l'*Histoire de François Ier*, la partie politique et militaire de la partie ecclésiastique, et de celle qui concerne la législation, la littérature, les institutions, les mœurs, les usages, etc. ; nous avons considéré Charlemagne tour-à-tour et toujours séparément dans la politique extérieure et dans la politique intérieure ; nous avons distingué en lui le conquérant et le législateur, le roi même et l'empereur ; nous avons surtout distingué avec soin son histoire véritable et son histoire romanesque ; car si Eginard a écrit l'histoire de ce prince, le faux Turpin l'a écrite aussi à sa manière, et en général les romanciers jouent un grand rôle parmi les historiens de Charlemagne ; nous avons donc fait de son histoire romanesque un article particulier de cet ouvrage, et nous avons montré partout les rapports qu'elle a ou qu'elle peut avoir avec l'histoire véritable.

Nous avons exposé, dans la préface de l'*Histoire de François Ier*¹, les inconvénients de la méthode chronologique, c'est-à-dire de celle qui consiste à rapporter, sous une même année, tous les événements de tous les genres, et toutes les portions d'événements qui appartiennent à cette année ; nous avons dit combien cette méthode détruit tout intérêt, combien elle confond tous les objets, combien elle s'oppose à l'intégrité, à la netteté de chaque tableau, comme elle ne présente que des faits morcelés et imparfaits, sans cesse pris, quittés, repris, interrompus, oubliés, rappelés. Nous avons établi que, pourvu que l'époque précise de chaque événement et de chaque portion d'événement fût marquée à la marge, le devoir de l'historien est rempli, et que la chronologie n'exige rien de plus : nous ajoutons seulement ici, qu'au lieu de la méthode chronologique, nous avons souvent suivi la méthode géographique dans les divisions de l'*Histoire politique et militaire de Charlemagne*, c'est-à-dire qu'en prenant une grande époque, comme celle de *Charlemagne roi* et celle de *Charlemagne empereur*, nous avons traité, dans autant de chapitres séparés, les affaires de l'Italie, celles de la Germanie, celles de l'Espagne, pendant la durée entière de cette époque, toujours dans le même principe d'éviter la confusion et de présenter des tableaux nets et entiers.

Un auteur avoue volontiers les difficultés de son sujet, et souvent il les exagère, parce qu'il se flatte toujours en secret de les avoir vaincues ; nous avons beaucoup parlé des difficultés du nôtre, n'en dissimulons pas non plus les avantages ; il n'annonce rien que de brillant et d'heureux : le nom de Charlemagne réveille de grandes idées, son règne est pour la nation Française la plus belle époque de gloire et de puissance, et, ce qui vaut encore mieux, de sagesse et de bonheur ; c'est alors que, gouvernée par un roi supérieur à tous les hommes, elle a été elle-même supérieure à tous les peuples, et qu'elle a paru avoir sur l'Europe cet ascendant que Rome, dans ses beaux jours, avait eu sur l'univers.

N. B. On avait joint à la première édition de l'*Histoire de Charlemagne* une vie du premier président de Lamoignon. Cet ouvrage n'avait d'autre rapport avec le premier que d'être sorti de la même plume. Comme depuis il a été réimprimé séparément, on lui a substitué ici l'*Histoire de Marie de Bourgogne*, par laquelle

¹ Cette *Histoire de François Ier* vient d'être réimprimée par M. P. Didot, pour J.-J. Blaise, avec des caractères et sur un papier semblables ; 4 vol. in-8°.

M. Gaillard commença à se faire connaître comme historien. Cette histoire parut en 1757, et se rencontre difficilement.

INTRODUCTION

JE vais écrire l'histoire d'un conquérant, et c'est pour rendre plus sensible l'abus des conquêtes; je vais faire connaître celui de nos rois qui a fait la guerre avec le plus de gloire et de bonheur, et c'est pour mieux montrer l'absurdité de la guerre. On verra que la guerre en général a été, pour Charlemagne, ce que les croisades furent depuis pour saint Louis, un tribut qu'il paya aux erreurs de son temps ; on verra que, né pour changer l'esprit des nations, pour soumettre la terre à l'empire des lois et des mœurs, la guerre seule mit obstacle à ses vues bienfaisantes ; qu'elle perpétua le règne de la barbarie sous un prince ami des lettres ; qu'elle rendit cruel ce roi qui, le premier, par la force de son génie par la sensibilité de son âme, avait deviné les droits de l'humanité; qu'elle lui ôta, tantôt les moyens, tantôt la volonté de faire tout le bien dont il était capable, et qu'elle le força de laisser imparfait le bonheur du genre humain qui pouvait être son ouvrage. Charlemagne pouvait dire de la paix ce que Galba, dans Tacite, dit de la liberté : *Dignus eram a quo inciperet. J'étais digne de l'introduire et de la fixer sur la terre.*

Voyons dans quel état il avait reçu la France, et dans quel état il la laissa ; ce qu'il fit pour les hommes, et ce qu'il manqua de faire.

CHAPITRE PREMIER

Observations sur l'esprit de guerre, et parallèle des guerres des peuples barbares, et de celles des peuples policés.

DEUX principes gouvernent le monde : la violence qui produit la guerre, et la raison qui conseille la paix. De ces deux principes, le premier est le plus actif, il tient aux passions ; voilà pourquoi la guerre l'emporte partout sur la paix. Toute nation est longtemps barbare avant d'être civilisée, et longtemps civilisée avant d'être raisonnable : voilà pourquoi la guerre est partout et dans tous les temps ; et cette antiquité, cette universalité même, semblent former des titres en sa faveur. Le temps, l'exemple, l'admiration stupide des peuples, qui a si souvent entraîné celle des orateurs, des poètes et des historiens même, semblaient avoir consacré ce fléau ; on n'osait plus lui donner ce nom, tant l'idée qu'il présente paraissait inconciliable avec le respect que l'univers avait conçu pour ces grandes calamités qu'on appelle victoires et triomphes. Les idées défavorables à la guerre appartiennent à la philosophie moderne et sont encore combattues. Les écrivains qui, dans ces derniers temps, ont proposé de chercher les moyens d'étendre et d'éterniser la paix, ont été traités de rêveurs. On a cru rendre à leurs idées tout l'hommage qu'elles méritaient, en les appelant *des rêves de bons citoyens*, et l'on n'a pas senti que les rêves d'un bon citoyen méritent qu'on cherche tous les moyens de les réaliser.

Cependant, tout en faisant et tout en respectant la guerre, en croyant qu'elle est nécessaire, on a cherché à la rendre moins malfaisante, moins destructive, moins fréquente ; on est parvenu à former un droit des gens, dont l'objet, toujours mal rempli, est de faire dans la guerre le moins de mal, dans la paix le plus de bien qu'il est possible. On a cherché même à prévenir les guerres ; c'est le but de tant de traités, d'actes de partage, de pragmatiques sanctions, de pactes de famille, de systèmes d'équilibre, et autres ; cependant toute cette conduite est contradictoire : si la guerre est un bien, laissons-lui toute son étendue et toute son énergie ; si c'est un mal, pourquoi se contenter de l'affaiblir et ne pas chercher à l'anéantir ? On a senti que la guerre, si elle avait toute son action, si on lui laissait tous ses moyens de nuire, dévorerait la terre avec ses habitants et détruirait le genre humain. Mais pourquoi veut-on bien lui laisser faire une partie de ce funeste ouvrage ? et comment, si c'est un mal qu'un incendie ravage ma maison, sera-ce un bien qu'il en consume au moins une aile ?

Quand on a dit que la guerre appartient en propre aux lions, aux tigres, aux ours¹, ce n'est point une déclamation qu'on a faite, c'est une vérité qu'on a dite,

¹ *Quæ alia vita esset, si leones ursique regnarent ?* Notre vie serait-elle autre, si c'étaient des lions ou des ours qui régnaient ? Senec. de Clement., lib. I, cap., 26. *In*

et une vérité prise dans la nature. La subsistance de ces animaux n'est fondée que sur la guerre, ils n'existent que par le carnage. La guerre, au contraire, prive les hommes des objets de leurs jouissances, elle détruit les monuments des arts, ruine ou suspend le commerce, arrête la communication des lumières et la circulation des biens, éloigne, isole, et oppose les uns aux autres des êtres pour lesquels il n'est point de bonheur solitaire, et dont l'intérêt est toujours de se réunir.

Qu'on y fasse attention, et l'on verra que ce malheureux besoin de faire la guerre se mesure assez naturellement sur la distance où l'on est, soit de la barbarie ou de l'état de bête féroce, soit de l'état policé, qui est l'état de l'homme. Dans l'état de barbarie, la guerre est continuelle, elle est l'unique affaire, elle forme seule l'esprit général ; dans l'état qu'on appelle policé, la guerre n'est qu'intermittente. Si on était tout-à-fait policé, la guerre cesserait entièrement. Toute police tient la paix et a besoin de la paix ; la férocité seule croit avoir besoin de la guerre ; mais chez les peuples même policés, on fait encore le mal par routine ou par de faux principes, quand on ne le fait plus par goût ni par besoin.

Si jamais la guerre peut paraître moins étrangère aux hommes, c'est dans cet état sauvage et barbare qui les rapproche des bêtes féroces, lorsque leurs différentes hordes sont forcées de chercher, ou aux dépens les unes des autres, ou aux dépens des peuples policés, un établissement exclusif et nécessaire. Il faut l'avouer, les guerres des peuples barbares sont beaucoup moins déraisonnables que les nôtres. Chassés par leur multitude d'un sol ingrat et sans culture qui ne peut plus les nourrir, ils se répandent dans des climats plus heureux, et vont opprimer des peuples que la jouissance même des arts rend moins propres à la guerre ; l'agresseur alors a du moins un intérêt pressant, un objet sensible et qu'il peut remplir ; il a communément sur les peuples qu'il attaque l'avantage de la force et de la férocité que donne la barbarie ; c'est à lui qu'il appartient de combattre, il n'est point encore un homme. Mais des peuples dont l'établissement est formé depuis longtemps ; des peuples policés, entourés de toute part de nations également policées ; des peuples à qui le commerce peut fournir toutes les jouissances que la nature du sol leur a refusées ; qui savent échanger tous les avantages respectifs, faire disparaître et l'éloignement des lieux et la différence des climats ; des peuples pour qui les mers, loin d'être des barrières qui les séparent, deviennent de nouveaux liens et de nouvelles sources de richesses et de bonheur, quel intérêt peuvent-ils avoir de faire la guerre, ou plutôt quel intérêt n'ont-ils point de ne la pas faire ? La perte est sûre, même en cas de succès ; ce succès est toujours incertain et toujours infructueux ; en un mot, tout à perdre, rien à gagner, c'est à quoi se réduisent presque toutes nos guerres. Il ne peut être question de conquêtes sûres ni durables entre des États policés ; l'œil vigilant de la politique est toujours ouvert sur les démarches de chaque État, et sur les changements qui peuvent en résulter ; les projets d'un seul deviennent l'affaire de tous ; les petits États, qui pourraient aisément être engloutis par les grands, sont sous leur protection et se maintiennent par le système de l'équilibre, par l'intérêt qu'ont tous les grands États d'empêcher l'agrandissement de chacun d'eux, et de prévenir tout accroissement de puissance capable d'alarmer la liberté générale, et de rompre

acie versari, et manu cum hoste configere, immune quiddam et belluaram simile est. C'est être inhumain et ressembler aux animaux féroces, que d'être habituellement sur un champ de bataille et aux prises avec l'ennemi. Cic., de Offic., lib. I, cap. 3.

l'équilibre. Si les intrigues du cabinet et les négociations particulières parviennent à déranger pour un temps cette influence, à endormir, à égarer sur ce point la politique extérieure ; c'est un moment de distraction ou d'erreur qui ne peut durer, la politique reprend bientôt son cours, et la balance finit toujours par se tourner contre toute puissance qui veut s'agrandir.

Mais ce système de la balance, suffisant pour empêcher les conquêtes, ne l'est pas pour maintenir la paix. Comme chaque État reste le maître d'interpréter l'intérêt général, suivant l'intérêt propre du moment et les vues particulières, il arrive qu'au lieu de se réunir contre l'État qui veut troubler la paix, et de lui en ôter les moyens par cette réunion, ce qui devrait être le but de la politique, on se partage, on cherche de l'un et de l'autre côté à lier sa partie de la manière la plus avantageuse, on parvient à l'égalité des forces par les efforts mêmes qu'on fait pour se procurer la supériorité : ainsi le système de la balance n'est qu'un système de contention et de guerre qui rend à la vérité les guerres inutiles, mais qui les fait renaître sans cesse. C'est beaucoup cependant qu'il rende les guerres inutiles et les conquêtes impossibles ; car par cela seul l'absurdité de la guerre est démontrée, il ne s'agit plus que d'ouvrir les yeux et de faire usage de la raison.

Voilà donc d'abord plusieurs différences essentielles entre les peuples barbares et les peuples policés, relativement à la guerre.

1° Les peuples barbares, par leur qualité même de barbares, sont plus propres à la guerre, non pas qu'ils sachent mieux la faire, car ils ignorent les arts, et l'art de la guerre comme les autres ; mais ils aiment mieux la faire, et ils ne savent pas faire autre chose.

2° Les peuples barbares n'ont rien à perdre du côté du commerce et des arts, qu'ils ne connaissent point.

3° La politique extérieure n'existant pas pour les barbares, ou n'ayant à leur égard qu'une très faible influence, ne met point d'obstacles à leurs conquêtes, comme à celles des peuples policés.

4° Il est encore d'autres différences qui rendent les peuples barbares plus propres à la guerre que les peuples policés. On a remarqué que chaque homme en particulier a un sentiment de sa faiblesse, qui l'avertit du besoin qu'il a des autres, et qui le porte à la paix et à la bienfaisance ; qu'au contraire, les nations, les corps, tout ce qui agit collectivement et par des forces communes, a un sentiment faux et exagéré de ces forces, qui le trompe, et qui lui fait adopter plus aisément des principes de guerre et de violence. Or, ce sentiment excessif de ses forces est bien plus grand chez un peuple barbare que chez un peuple policé. Un peuple barbare qui a les armes à la main croit pouvoir soumettre tout l'univers, et ne voit ni terme ni obstacle à ses conquêtes. Ce sentiment naît de l'ignorance. Chez les corps, chez les nations en général, il vient de ce que chaque homme en particulier ne sait pas bien précisément ce qu'il hasarde, ni quelle sera sa contribution à la mise commune ; il ne le voit pas du moins aussi distinctement que dans les entreprises qui lui sont personnelles, et qui roulent sur lui seul dans toutes leurs conséquences. Ce même sentiment chez les peuples barbares tient à l'ignorance de l'état des forces respectives, et de la proportion des moyens aux entreprises. Chez les peuples policés, l'état des forces respectives est connu, tout est comparé, tout est calculé ; on sait à-peu-près ce qu'on peut, et ce que peuvent les autres ; ou, s'il est dans la comparaison des forces respectives quelques détails qui se refusent au calcul,

l'opinion à cet égard tient lieu de certitude, et on sait au moins qu'en dernière analyse, la puissance qui, par un agrandissement sensible, changerait l'état actuel des forces connues, et romprait l'équilibre, verrait s'élever contre elle, par l'action continuelle et toujours variée de la politique, de nouvelles combinaisons de forces auxquelles elle serait obligée de céder.

5° Enfin les changements arrivés dans l'art militaire, par le progrès même des connaissances, ont substitué partout les procédés des arts à l'action de l'homme et aux facultés personnelles. Parmi nous, le plus brave soldat est une machine obéissante, obligée de suivre les mouvements imprimés à tout le corps, et ne pouvant rien par elle-même ; la valeur aujourd'hui est la résolution ferme, froide et inébranlable de mourir sans défense et sans vengeance dans notre poste, si la mort vient nous y chercher. Chez les barbares, au contraire, chez les héros qui leur succèdent immédiatement, et chez les chevaliers qui ont remplacé les héros, la valeur était la confiance qu'un homme avait dans sa force et dans son adresse, qualités alors fort exercées : en un mot, autrefois c'était les hommes qui faisaient la guerre, aujourd'hui c'est l'artillerie¹.

Et de là résultent de nouvelles raisons d'éviter la guerre.

1° Elle est plus aisée à réduire en calcul, elle s'y réduit même presque nécessairement ; au lieu que les qualités personnelles sont susceptibles de combinaisons et de modifications qui se refusent au calcul : un homme et un homme sont quelquefois des grandeurs incommensurables ; Achille chez les Grecs, Bayard chez les François, valaient presque seuls une armée ; mais le produit des arts et les frais qu'ils entraînent sont connus. Quand deux nations entrent en guerre, si on les suppose isolées, si on suppose que la politique extérieure ne prenne aucune part à leur querelle, le calcul est tout fait, toutes deux seront ruinées, et la plus pauvre sera écrasée.

2° Mais comme la politique vient toujours au secours du plus faible, et lui fournit l'argent et les autres moyens de guerre — toujours évaluables en argent — qui lui manquent, l'équilibre se rétablit, la guerre se prolonge, les deux nations ennemies sont également ruinées, aussi-bien que celles qui sont venues se mêler de la querelle. Tout cela n'est-il pas fort sensé ?

3° Voilà pour ce qui concerne les nations en général. Si l'on considère les guerriers en particulier, ceux qui ont leurs ressources en eux-mêmes, ceux qui ont un sentiment de leur supériorité, qui les trompe peut-être, mais qui les anime et les rassure, doivent avoir plus d'ardeur pour la guerre que ceux qui se sentent entièrement abandonnés au hasard, et qui sont obligés d'attendre dans leur poste, sans passion et sans mouvement, une mort peut-être inévitable. C'étaient les hommes qu'on craignait autrefois ; aujourd'hui ce sont les boulets et les bombes que l'on craint, d'autant plus qu'on ne peut ni les éviter ni les prévenir, et qu'encore un coup il faut les attendre. Les Hercule, les Achille n'auraient aujourd'hui aucun avantage ; il ne faut plus qu'être résigné à la mort dans un champ de bataille, comme Socrate l'était dans sa prison, dont il ne voulut pas sortir : autrefois on combattait pour la vie et pour la gloire aujourd'hui on meurt pour l'honneur ; on agissait, et on comptait sur son action, aujourd'hui on est purement passif ; on était guerrier, on est victime ; on avait plus de

¹ Pline, en parlant de l'usage des flèches, se plaignait que nous eussions donné des ailes au fer pour que la mort parvînt plus promptement jusqu'à l'homme : *Ut ocyus mors perveniret ad hominem, alitem illam fecimus pennasque ferro dedimus*. (Plin., lib. 34, cap. 14.) Qu'eût-il dit de notre artillerie ?

valeur, on a aujourd'hui plus de fermeté. Mais il résulte de là que les nations doivent trouver dans la guerre plus de désavantage, et les guerriers moins de plaisir ; que ceux-ci par conséquent doivent s'y porter avec moins d'ardeur.

De plus, la guerre, pour les barbares, est d'une facilité qui semble inviter à la faire. Rien ne les arrête, partout un pays ouvert, point de places fortes, peu de villes murées ; un siège n'est qu'une escalade, une, guerre, qu'une incursion ; une bataille décide d'une conquête, et quand l'agresseur est vaincu, s'il est parti d'un pays pauvre, il ne craint point de représailles. Chez les nations policées, la guerre est un art, et le résultat d'une multitude d'arts. Partout des barrières et des obstacles ; tout exige du temps, des efforts, des dépenses, du talent ; une bataille ne décide rien ; il en coûte davantage au plus habile général pour gagner une lieue de terrain, qu'à un barbare pour conquérir un vaste empire.

La guerre des peuples barbares a encore un autre avantage sur la guerre des peuples policés, ou plutôt celle-ci a un autre désavantage, relativement à la personne des rois. Chez les barbares, le roi n'est qu'un chef, la nation n'est qu'une armée ; le roi fait toujours la guerre en personne, et s'il est tué ou pris, un autre lui succède, et la nation ne reste point sans chef. Chez les peuples policés, le roi est mie personne sacrée, pour laquelle il faut mourir, et qui, pour le bien de l'État, doit n'être point exposée aux hasards de la guerre. Pour un roi barbare, combattre c'est gouverner. Un vrai roi a bien d'autres devoirs qui lui interdisent cette fonction¹. Si, malgré ses devoirs et malgré le vœu public, il veut aller en personne à la guerre, la gloire des armes lui paraît donc assez belle pour qu'il veuille en courir les risques. Ces risques sont la mort et la captivité. Si le roi meurt à la guerre, l'État peut être perdu ; si le roi est pris, l'État est en combustion, et, après une longue anarchie la rançon du roi est le sacrifice d'autant de provinces qu'il plaît au vainqueur d'en exiger. Si on établit, comme on a voulu le faire, la maxime Machiavéliste : **Que les traités faits, en prison n'obligent point** ; on ne fera que rendre les guerres plus cruelles et les rois plus malheureux : tout roi qui tombera entre les mains de l'ennemi doit s'attendre à la mort ou bien à une captivité éternelle. C'est donc une folie aux rois de faire la guerre par eux-mêmes. Mais sans cette folie, les rois barbares ne croyaient pas pouvoir déceimment ordonner aux autres de la faire ; ils ne croyaient pas pouvoir, pour leurs querelles personnelles, ou pour des intérêts imaginaires de l'État envoyer leurs sujets à la boucherie, sans les y conduire eux-mêmes. Ils aimaient la guerre, ils la faisaient en personne ; ils la faisaient véritablement, en soldats, au péril de la vie et de la liberté : tels étaient, non seulement la foule des rois guerriers et barbares, mais les Clovis, les Charlemagne ; tels furent, dans des temps postérieurs, les Jean, les François Ier, les Henri IV, les Gustave, les Charles XII. Les bons rois sont ceux, qui n'aiment ni à faire la guerre ni à la faire faire aux autres, et qui ne croient jamais avoir des sujets de trop. Dans tout ce qui vient d'être dit, nous exceptons le cas unique d'une guerre légitime, nécessaire, c'est-à-dire d'une guerre purement défensive ; alors tout citoyen doit au besoin devenir soldat, et personne ne peut être dispensé de défendre la patrie attaquée et son roi insulté.

Des personnes éclairées pensent que l'influence des arts sur l'art de la guerre, que les progrès de l'artillerie, par exemple, pourraient amener naturellement la

¹ *Cum plerique arbitrentur res bellicas majores esse quam urbanas, minuenda est hœc opinio.* (Cic., *de Offic.*, lib. I, cap. 22.) On peut voir, dans tout ce chapitre 22, les raisons pour lesquelles Cicéron donne la préférence aux législateurs sur les héros guerriers.

pacification générale, en démontrant la certitude ou l'impossibilité du succès, et en soumettant les événements au calcul par l'évaluation des forces : diverses raisons m'empêchent de le croire.

1° Le jeu de la politique fera varier sans cesse, par les négociations et les intrigues, la somme des forces respectives.

2° Les découvertes de détail, les ressources imprévues des talents particuliers ; les divers degrés d'indus trie, dans- la manière d'employer les mêmes arts, se refuseront au calcul, comme les divers degrés de valeur refusaient autrefois.

3° Le génie des généraux, l'activité, la vigilance ; les intelligences, les 'surprises peuvent encore procurer des avantages difficiles à évaluer. N'y eût-il que les caprices de la fortune, ils peuvent démentir tous les calculs.

De plus, les mœurs peuvent mettre entre deux nations, d'ailleurs égales, une différence infinie, qui ait sur le produit même des arts une influence générale. Supposons en effet une de ces deux nations aimant encore l'honneur et la patrie, et l'autre entièrement corrompue par le luxe et par l'intérêt personnel. Chez celle-ci, l'avidité des subalternes, la négligence ou la connivence des supérieurs, l'habitude et le principe de tout faire à grands frais et avec perte, multiplieront les dépenses, et l'objet ne sera point rempli ; les provisions ne seront point faites ou le seront mal ; les armes seront mal forgées, les canons mal fondus, la poudre mauvaise, tout sera d'une qualité défectueuse, rien ne servira au besoin ; l'autre nation aura pourvu à tout, et usé de toutes ses ressources. Ainsi l'égalité apparente du calcul laissera subsister entre elles, même dans les objets soumis au calcul, des différences inappréciables, sur lesquelles l'ambitieux qui voudra faire la guerre se fera toujours illusion, et qui nourriront toujours en lui les erreurs de l'espérance. Ce n'est donc point, à ce qu'il nous semble, de ce côté-là qu'il faut attendre la paix durable que nous cherchons ; elle ne peut être que le fruit de la réunion de toutes les puissances contre celle qui voudra faire la guerre et troubler l'ordre établi.

Quant aux découvertes particulières qu'on peut faire dans les arts relatifs à la guerre, elles ne sont ici d'aucune considération ; l'avantage qu'elles peuvent procurer à la nation inventrice est tellement momentané, qu'il peut être regardé comme nul : un secret important n'en est pas longtemps un pour les ennemis, pour les rivaux, pour les voisins ; l'intérêt, qui l'a fait trouver, le fait bientôt publier ; et, s'il en était autrement, bien loin que la paix y gagnât quelque chose, la supériorité qu'une découverte donnerait à la nation inventrice sur toutes les autres ne servirait qu'à perpétuer la guerre, par l'abus que cette nation voudrait toujours faire de son avantage exclusif. Les Espagnols, dans leur fureur d'exterminer, laissèrent-ils aux Américains le temps de se soumettre volontairement à une puissance que l'art de traverser les mers, de dompter les chevaux et de donner la mort à une distance immense, leur annonçaient comme lors de toute proportion, avec leurs faibles moyens de défense ? Leurs cruautés ne réduisirent-elles pas ces malheureux à faire l'essai de leur faiblesse et de leur désespoir contre la force de leurs oppresseurs ? Mais voici une observation qui ne paraît point avoir été faite. S'il y eut jamais une découverte qui dût rompre tout équilibre entre la nation inventrice et les autres, c'est celle de la poudre à canon ; or, cette découverte a eu des commencements si obscurs, qu'on ne sait précisément ni quel fut l'inventeur, ni quelle est l'époque de l'invention, et qu'on ne trouve dans l'histoire presque aucune trace de l'effet prodigieux qu'elle a dû produire. On nous parle de Canons qui ont contribué à faire gagner aux Anglais la bataille de Crécy ; mais on ne trouve ce fait dans aucun auteur ni anglais ni

français de ce temps-là : il est rapporté par le seul Villani, auteur italien, que cette qualité d'étranger peut faire soupçonner d'avoir été mal instruit d'un fait sur lequel les deux nations intéressées ont gardé le silence. Il paraît que, dans le temps de cette découverte, on fut bien éloigné d'en sentir et les avantages et les inconvénients ; que, longtemps encore après cette même découverte, on préférait l'ancienne artillerie à la nouvelle, et que celle-ci n'a prévalu qu'à la longue, et : qu'après avoir reçu de grands accroissements.

Quoi en soit, personne aujourd'hui n'a véritablement intérêt à la guerre ; les peuples savent qu'ils n'en doivent attendre que des impôts et de l'oppression ; les rois pourraient apprendre de l'histoire que l'excès des impôts, suite nécessaire des guerres, est la source la plus féconde des révoltes et des séditions : ils peuvent d'ailleurs se rendre le témoignage que l'accroissement de leur Empire, en le supposant possible, n'ajoutera rien à leur bonheur, et pourra nuire au bonheur des peuples, en divisant les soins du gouvernement ; que l'acquisition d'une province, en supposant qu'on pût la conquérir et la conserver, ne vaut jamais ce qu'elle a coûté. Avant de songer à conquérir, ne faudrait-il pas s'assurer d'avoir tiré de son pays tout le parti possible en tout genre ? Les conquérants ressemblent trop à un riche, mauvais économiste, qui achèterait ou envahirait toutes les terres de ses voisins, pour les laisser sans culture ainsi que les siennes. Les ministres, s'il leur était donné de connaître leurs vrais intérêts, verraient qu'il leur importe toujours de ne point faire la guerre, parce que si, en temps de paix, ils ont contre eux leurs propres fautes et les intrigues de leurs ennemis, en temps de guerre ils ont de plus contre eux les événements. Richelieu menait Louis XIII à la guerre, pour l'enlever aux cabales de la cour, et du camp même de Louis XIII partaient des intrigues continuelles pour perdre Richelieu ; et les mécontents qui, sans la guerre, n'auraient point trouvé d'appui hors du royaume, signaient des traités avec l'Espagne. Les vicissitudes de la guerre, la perte de la Catalogne et du Portugal firent chasser ce fameux comte, duc d'Olivarès, le Richelieu de Madrid : au contraire, don Louis de Haro rendit son crédit inébranlable, en le fondant sur la paix, et en méritant que son maître le distinguât des autres ministres, par ce surnom *de la Paix*¹, dont il lui fit un titre d'honneur. L'Europe s'unit pour demander le renvoi du cardinal Alberoni, parce que les intrigues d'Alberoni troublaient l'Europe : la paix importe à tous.

Qui pourrait, encore un coup, avoir intérêt à la guerre ? Les peuples ? la guerre les opprime ; les rois ? la guerre trouble leur repos et ruine leur État ; les ministres ? la guerre creuse un abîme de plus sous leurs pas. La guerre ne profite et ne plaît qu'à quelques généraux, qui veulent s'illustrer ou s'enrichir, et à quelques subalternes, qui veulent s'avancer, c'est-à-dire qui espèrent voir périr leurs concitoyens et leurs amis, et rester seuls pour en hériter. C'est à ce vœu secret et coupable qu'on sacrifie le bonheur public et la paix des nations.

J'ai dit que la guerre, dans son principe, tient aux passions. C'est encore ce qui est plus vrai chez les peuples barbares que chez les peuples policés : la cupidité, le désir du butin anime les premiers, et l'esprit de guerre, si puissant chez eux, fait naître une foule de rivalités de nation à nation, de souverain à souverain, de général ; à général, et même d'homme à homme. Sous notre première race, les rois d'Austrasie et ceux de Neustrie et leurs maires du palais étaient tous rivaux.

¹ Philippe V, roi d'Espagne, donna le même titre de marquis de la Paz à don Juan Bautista Orendain, pour avoir négocié le traité de Vienne, du 30 avril 1725, qui parut alors avoir réconcilié la branche de Bourbon d'Espagne avec la maison d'Autriche.

En Angleterre, l'heptarchie ne fut qu'une anarchie Universelle, qu'un chaos de guerres et de fureurs : ces rois, entassés les uns sur les autres, se détestaient et se déchiraient tous ; il en était de même de l'Espagne, divisée en une multitude de petits royaumes barbares, tous voisins et ennemis : il n'est pas bon aux rois de se voir si souvent, et de se serrer de si près. Dans l'état actuel de l'Europe, les cours des rois, placées à une distance convenable, n'agissent les unes sur les autres que par les intérêts généraux de la politique, non par les intrigues particulières, ni par les passions personnelles : il est bien rare que la guerre naisse aujourd'hui des passions ; on n'a pas même ce motif ni ce prétexte pour la faire. Le dirai-je ? On la fait par routine, par préjugé, parce qu'on la faisait autrefois, parce qu'il est d'usage, après quelques années de paix., de rentrer en Guerre, même sans objet, parce qu'on n'ose ni se croire ni se montrer plus raisonnable que ses prédécesseurs ; parce que la guerre a fait longtemps l'admiration des peuples stupides, comme l'occupation des peuples barbares : on la fait enfin, comme Catilina et ses complices commettaient des meurtres et des assassinats, pour s'y exercer, pour n'en pas perdre l'habitude, *ne per otium torpescerent manus*.

Lorsque l'abbé de Saint-Pierre envoya au cardinal de Fleury son projet de paix perpétuelle et de diète européenne, avec cinq articles préliminaires, le cardinal lui répondit : Vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix et à cette diète le cœur des princes contractants¹ : Rien n'est beau que le vrai, ajoute un philosophe très éclairé ; le malheur de ces projets métaphysiques, pour le bien des peuples, c'est de supposer tous les princes équitables et modérés, c'est-à-dire de supposer à des hommes tout-puissants, pleins du sentiment de leur force, souvent peu éclairés, et toujours assiégés par l'adulation et par le mensonge, des dispositions que la contrainte des lois et la crainte de la censure inspirent même si rarement à de simples particuliers. Quiconque, en formant des entreprises pour le bonheur de l'humanité, ne fait pas entrer dans ses calculs les passions et les vices des hommes, n'a imaginé qu'une très louable chimère.

Voilà certainement ce qu'on a pu dire de plus raisonnable contre le système de l'abbé de Saint-Pierre. Sans doute tout législateur qui, dans le grand problème de la meilleure manière possible de gouverner les hommes, ne fera point entrer le jeu des passions, eût-il calculé tout le reste avec une précision mathématique, n'aura fait que de faux calculs ; mais en vérité c'est faire trop d'honneur à ceux qui entreprennent la guerre, que de leur supposer les motifs injustes, mais toujours pressants, que fournissent les passions : ils font la guerre, comme nous l'avons dit, par routine, en cédant aux importunités de ceux qui veulent s'avancer, et aux Magnifiques promesses des donneurs de projets. Les rois et les ministres ne se soucient le plus souvent ni de la guerre, ni de ce qui en est l'objet ; ils n'ont pas la moindre colère, pas même la moindre humeur contre les rois et les peuples qu'ils vont tâcher d'exterminer. Nos guerres sont des combinaisons froides et toujours fausses, des calculs, des spéculations tranquillement atroces, des systèmes, des rêves, et ce ne sont pas les rêves de gens de bien. Quant au peuple, comme souvent il ne sait ni le vrai motif ni l'objet de la guerre, il est absolument sans passion : il est vrai qu'on cherche à lui en inspirer ; on l'échauffe par des manifestes ; on réveille en lui la vanité nationale ; on lui exagère les torts et la faiblesse de l'ennemi, les forces et les ressources

¹ Éloges lus dans les séances publiques de l'académie française. Éloge de l'abbé de Saint-Pierre.

de la nation ; on lui montre la possibilité, l'utilité des conquêtes, l'infaillibilité des succès ; on l'étourdit, on l'enivre, pour qu'il sente moins le poids des impôts dont on va l'accabler¹, l'amertume des pertes et des sacrifices de toute espèce que la guerre entraîne ; on tâche de le rendre complice des fureurs dont il va être la victime, et on y réussit. Toute nation qui commence la guerre — nous parlons des nations policées — semble saisie d'un esprit de vertige ; la folie dure autant que la guerre, et s'augmente par les événements mêmes de la guerre. L'alternative perpétuelle et nécessaire de revers et de succès, la réciprocité de ravages et de ruines, l'accumulation d'impôts et de charges de toute espèce, fruit ordinaire de la guerre ; elle oublie tout, elle ne voit plus qu'une suite infaillible de triomphes : comment pourrait-elle ne pas toujours vaincre ? Comment l'ennemi pourrait-il résister ? Elle répète sans cesse :

C'est à nos ennemis de craindre les combats,
A nous de les chercher².

Ce délire de présomption gagne jusqu'aux esprits les plus éclairés. Louis XIV, en se rendant juge suprême dans sa propre cause, par l'érection des chambres de réunion, en poursuivant ses hostilités et ses conquêtes en pleine paix, soulève de nouveau contre lui toute l'Europe ; la ligue d'Augsbourg se forme, et Racine dit :

Des mêmes ennemis je reconnais l'orgueil,
Ils viennent se briser contre le même écueil.

En 1692 Louis XIV, ou le maréchal de Luxembourg, prend Namur, à la vue d'une armée de cent mille hommes, qui ne peut l'en empêcher. Boileau fait sur cet événement une mauvaise ode, dans laquelle il insulte, comme Français, au roi d'Angleterre, à l'électeur de Bavière ; et, joignant sa guerre particulière à la guerre générale, il n'oublie pas d'insulter, comme poète, aux Perrault et aux Fontenelle. En 1695 le roi Guillaume reprend Namur, à la vue d'une armée de cent mille hommes, et l'ode retombe sur son auteur. Voilà nos guerres, même dans toute leur gloire, et voilà les flatteries insensées par lesquelles nous les entretenons. Bien partager la folie nationale, c'est ce qu'on appelle être citoyen. Ah ! le vrai citoyen, c'est celui qui avertit ses frères de leurs folies et de leurs erreurs : c'était Horace, lorsqu'il criait aux Romains :

*Quo, quo, scelesti, ruitis ? Aut cur dexteris
Aptantur enses conditi ?
Parumne campis atque Neptuno super
Fusum est latini sanguinis ?*³

Quant aux prétextes, ils sont toujours les plus beaux et les plus nobles 'du monde : rien de si édifiant qu'un manifeste. Point d'agresseur : on ne fait jamais que se défendre, on ne fait la guerre que pour n'avoir point à la faire ; on n'a en vue que la gloire et le bonheur du peuple en l'opprimant.

Si par ces passions, qui doivent, dit-on, perpétuer la guerre, on entend l'erreur de quelques ministres, qui croient avoir intérêt de la faire : je répondrai, en citant sans cesse à ces ministres, d'un côté l'exemple de don Louis de Haro ; de l'autre celui du duc d'Olivares, du cardinal Alberoni, celui même du cardinal

¹ On ne savait pas, avant 1777, qu'une guerre sans impôts pendant cinq ans fût une chose possible.

² La Fontaine, liv. 7, fable 18.

³ Ode 7 du livre 5. Où courez-vous, coupables insensés ? Pourquoi ces armes ? Les campagnes et les mers ont-elles vu couler trop peu de sang romain ?

Mazarin ; j'observerai que les troubles de la Fronde, qui chassèrent deux fois de la France ce dernier ministre, eurent pour origine -et pour cause quelques impôts, qu'une longue guerre avait rendus nécessaires.

Il est vrai que les ministres ne voient jamais leur destinée écrite dans celle de leurs semblables ; il leur est toujours révélé qu'ils resteront toujours en place, et qu'ils n'ont rien à craindre ni des rois ni des peuples ; ils sont tous, plus ou moins, comme Anne d'Autriche, qui, après tous, les mouvements de la Fronde, riait quand on paraissait redouter quelques mouvements dans le peuple. Les ministres, au lieu de voir pour eux dans la guerre une source de disgrâce, y voient plus d'importance pour eux, et plus de promotions à faire. Sans doute, et c'est là comme nous l'avons dit, le seul motif de guerre qui nous reste. Plus de promotions à faire, plus de places à donner, c'est-à-dire plus d'occasions de faire cent mécontents et un ingrat. Mais cet intérêt n'est pas le même pour tous les ministres. Si un ministre de la guerre, par exemple, croit avoir intérêt de faire la guerre, la gloire du ministre des affaires étrangères, et l'intérêt du ministre des finances, sont certainement d'entretenir la paix. Colbert, pour s'opposer aux projets belliqueux de Louvois, faisait célébrer la paix par Boileau. Mais si le ministre, qui a le crédit prépondérant, veut la guerre, quel remède à cet inconvénient ? Aucun, sinon d'avertir les rois d'avoir pour suspect quiconque propose la guerre, parce que l'intérêt général, étant évidemment de vivre en paix, l'intérêt contraire ne peut être qu'un intérêt particulier, toujours mal entendu.

Nous le répétons, le ministre veut faire une promotion, et tous les militaires veulent y être compris. Voilà les motifs de nos guerres, voilà les passions qui les font naître. C'est du duel et des querelles particulières que tout ce qu'on dit de la guerre est malheureusement vrai. Ce sont réellement des passions presque invincibles qui les entretiennent. Quand toutes les raisons contre le duel sont dites — et elles sont toutes sans réplique —, quand on a bien lu le traité de la tranquillité de l'aine, ou quelque éloquent sermon sur le pardon et le mépris des injures ; d'un côté le préjugé du point d'honneur, faiblesse éternelle des hommes braves ; de l'autre, l'impatience et la colère qu'excite la violence d'un brutal ou la perversité d'un ennemi, peuvent emporter au-delà des bornes : l'idée, seule de l'insulte est insupportable, et fait tout oublier. Mais la guerre des peuples policés n'est presque jamais, encore un coup, qu'un froid et faux calcul, qu'une vieille duperie, qu'une routine barbare..... Les termes qui la, caractériseraient mieux ne sont pas du style de l'histoire.

Deux causes contribuent principalement à entretenir l'erreur que la guerre est le produit des passions. L'une est l'absurdité même de la guerre, et l'évidence des raisons qui la combattent : on est persuadé qu'un usage si horrible et si absurde n'existerait plus depuis longtemps, s'il ne tenait essentiellement aux faiblesses de l'humanité ; et, dans cette supposition, on le laisse subsister : mais qu'on s'examine bien lorsqu'on entre en guerre, qu'on se demande si on sent un besoin ou même un désir bien pressant de la faire, on verra qu'on ne fait que suivre la routine. L'autre cause est qu'en effet les guerres des peuples barbares et, parmi nous, les guerres civiles et les guerres de religion, ont réellement quelques passions pour principe. On part de là et, sans examen, on étend ce principe aux guerres ordinaires ; et cependant, s'il y a une espèce de guerre qu'on croie éteinte pour toujours parmi nous, ce sont les guerres de religion — en quoi on se trompe peut-être —, et on regarde les guerres sans objet comme devant être éternelles. Avouons que les nations policées, convaincues de l'inutilité et de l'absurdité de la guerre, ne sont, en continuant de la faire, que les imitatrices

superstitieuses des nations barbares, qui ne sentent point cette absurdité, et pour qui la guerre n'a pas toujours la même inutilité.

Mais, dit-on, si nous cessons de faire la guerre, l'esprit militaire s'affaiblira et se perdra ; et si un voisin ambitieux et aguerri vient nous attaquer, comment nous défendrons-nous ?

Je répons : 1° que quand on propose de substituer la raison à la violence, la paix à la guerre, et les communications du commerce aux pirateries et à la destruction, on ne propose pas à une nation de se consacrer seule à la paix, parmi tant de nations guerrières, et de devenir une colombe au milieu des vautours : ce sont toutes les nations qu'on invite à ouvrir les yeux sur l'intérêt commun, et à réunir toutes leurs forces militaires contre l'ambitieux qui voudrait troubler la paix.

2° A tout événement, au milieu même de la paix, on peut et on doit exercer ses guerriers dans les arts de la guerre, comme Xénophon, dans la *Cyropédie*, le recommande par l'exemple de son héros.

*Metuensque futuri,
In pace, ut sapiens, aptarit idonea bello*¹.

Soyez guerrier, dit Isocrate à Nicoclès, par l'habileté dans le métier des armes, et par un appareil de guerre capable d'intimider vos ennemis ; mais pacifique par inclination, et par une rigide exactitude à ne rien prétendre, et à ne rien entreprendre d'injuste. On pourrait disputer ici contre Isocrate sur cet appareil de guerre qu'il demande, et qui n'aurait d'autre effet que d'obliger les ennemis à en étaler un pareil ; ce qui entretiendrait l'état de guerre au milieu de la paix, et forcerait toutes les nations de se ruiner à l'envi. Sitôt qu'un État augmente ses troupes, dit M. de Montesquieu, les autres soudain augmentent les leurs ; de façon qu'on ne gagne rien par-là que la ruine commune. Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir, si les peuples étaient en danger d'être exterminés : et on nomme paix cet état d'effort de tous contre tous. Aussi l'Europe est-elle si ruinée, que les particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus opulentes, n'auraient pas de quoi vivre.... Bientôt à force d'avoir des soldats, nous n'aurons plus que des soldats, et nous serons comme des Tartares².

Au reste, qu'on fasse tout ce qu'exige Isocrate ; qu'on ne prétende, qu'on n'entreprenne jamais rien d'injuste, et on verra que tout cet appareil de guerre deviendra inutile ; mais il est toujours utile d'exercer les guerriers.

3° Rien n'empêcherait même les nations pacifiques d'envoyer leurs guerriers s'exercer et s'instruire chez les nations qui persisteraient à faire la guerre, comme Turenne s'était formé dans les Pays-Bas sous le prince Maurice, en Allemagne sous le duc de Saxe-Weimar, et d'imiter la sage politique des Suisses, qui font la guerre pour tous ceux de leurs alliés qui veulent la faire, mais qui ne la font jamais pour leur propre compte.

Il faut, dit M. de Fénelon, avoir soin, pendant la paix, de multiplier le peuple. Mais de peur que toute la nation ne s'amollisse et ne tombe dans l'ignorance de la guerre, il faut envoyer dans les guerres étrangères la jeune noblesse. Ceux-là

¹ HORAT., sat. 2. lib. 2. Se précautionnant contre l'avenir, en homme sage il profite de la paix pour se préparer à la guerre.

² *Esprit des lois*, liv. 13, chap. 17.

suffisent pour entretenir toute la nation dans une émulation de gloire, dans l'amour des armes, dans le mépris des fatigues et de la mort même, enfin dans l'expérience de l'art militaire. *Télémaque*, liv. 12.

Voici, dit encore M. de Fénelon ; le moyen d'exercer le courage d'une nation en temps de paix.... les exercices du corps.... les prix qui exciteront l'émulation, les maximes de gloire et de vertu, dont on remplira les aïeux des enfants presque dès le berceau, par le chant des grandes actions des héros. Ajoutez à ces secours celui d'une vie sobre et laborieuse. Mais ce n'est pas tout. Aussitôt qu'un peuple allié de votre nation aura une guerre, il faut y envoyer la fleur de votre jeunesse, surtout ceux en qui on remarquera le génie de la guerre, et qui seront les plus propres à profiter de l'expérience. Par-là vous conserverez une haute réputation chez vos alliés. Votre alliance sera recherchée ; on craindra de la perdre. Sans avoir la guerre chez vous et à vos dépens, vous aurez toujours une jeunesse aguerrie et intrépide. Quoique vous ayez la paix chez-vous, vous ne laisserez pas de traiter avec de grands honneurs ceux qui auront le talent de la guerre. Car le vrai moyen, d'éloigner la guerre et de conserver une longue paix, c'est de cultiver les armes, c'est d'honorer les hommes qui excellent dans cette profession, c'est d'en avoir toujours qui s'y soient exercés dans les pays étrangers, qui connaissent les forces, la discipline et les manières de faire la guerre des peuples voisins ; c'est d'être également incapable, et de faire la guerre par ambition et de la craindre par mollesse. Alors étant toujours prêt à la faire pour la nécessité, on parvient à ne l'avoir presque jamais.

Pour les alliés, quand ils sont prêts à se faire la guerre les uns aux autres, c'est à vous à vous rendre médiateur. Par-là vous acquérez une gloire plus solide et plus sûre que celle des conquérants. Vous gagnez l'amour et l'estime des étrangers. Ils ont tous besoin de vous. Vous régnez sur eux par la confiance, comme vous régnez sur vos sujets par l'autorité. Vous demeurez le dépositaire des secrets, l'arbitre des traités, le maître des cœurs.... En cet état, qu'un peuple voisin vous attaque confie les règles de la justice, il vous trouve aguerri, préparé, mais, ce qui est bien plus fort, il vous trouve aimé et secouru. Tous vos voisins s'alarment pour vous, et sont persuadés que votre conservation fait la sûreté publique.

Avant de parler ainsi, M. de Fénelon a étalé tous les maux qu'entraîne la guerre : l'incertitude, le malheur même de la victoire, par laquelle on se détruit soi-même en détruisant ses ennemis, l'État épuisé, dépeuplé, les terres incultes, le commerce troublé, les lois affaiblies, les mœurs corrompues, les lettres négligées, la justice et la police succombant sous la licence. Il conclut qu'un roi, qui verse le sang de tant d'hommes, et qui cause tant de malheurs pour acquérir un peu de gloire, ou pour étendre les bornes de son royaume, est indigne de la gloire qu'il cherche, et mérite de perdre ce qu'il possède, pour avoir voulu usurper ce qui ne lui appartient pas. *Télémaque*, liv. 14.

Les militaires seront toujours au premier rang dans l'État, ils en font le repos et la sûreté. Défenseurs de la patrie, quelle reconnaissance, quels honneurs ne leur doit-on pas ? Mais plus leur sang est précieux, plus il doit être ménagé ; si c'est pour eux une gloire d'en être prodigues, c'est pour l'État un devoir d'en être avare.

Le *Télémaque* est véritablement le code de la paix, dont tous nos livres pacifiques ne peuvent plus être que le commentaire. Il ne s'agit plus que de prouver et de confirmer par l'histoire ce qui est mis en maxime dans Ce poème

politique, le plus utile de tous les livres, et le plus grand bienfait envers l'humanité¹.

Résumons toute cette doctrine. L'esprit militaire doit être entretenu pour la défense des nations ; mais l'esprit de guerre doit être réprimé ou même éteint pour le bonheur du monde. Souvenons-nous de cette belle définition que les stoïciens faisaient de la valeur : *C'est, disaient-ils, la vertu combattant pour la justice*².

C'est ce que Lycurgue avait bien compris ; c'est sur ce plan qu'était conçue cette législation qui fit, dit-on, pendant plus de sept cents ans, le bonheur d'une nation vertueuse. Je n'examine point s'il est vrai que les mêmes principes de gouvernement ne puissent convenir à un petit État et à un grand ; si l'on ne peut pas faire faire à vingt millions d'hommes, ce qu'on fait faire à cent mille, et si l'enthousiasme de la vertu ne se communique point comme la contagion du vice ; cette question mènerait trop loin. Je ne veux qu'observer combien l'esprit militaire et l'esprit de guerre peuvent être aisément séparés. C'est dans cette république où une mère recommandait à son fils, partant pour l'armée, de revenir *avec son bouclier ou sur son bouclier*³ ; c'est dans cette république où une autre mère, apprenant la mort de son fils, tué dans une bataille, répondait : *Je ne l'avais mis au monde que pour cela* ; où la mère de Pausanias coupable portait des pierres pour murer la porte de l'asile dans lequel il s'était réfugié ; c'est dans cette ville qui chassait de ses murs le poète Archiloque pour quelques maximes trop indulgentes à l'égard de la lâcheté ; dans cette république, où nul opprobre n'égalait celui d'avoir fui à la guerre, où les femmes et les mères de ceux qui étaient revenus de la défaite de Leuctres enviaient les mères et les veuves de ceux qui avaient péri, et n'osaient paraître devant elles ; où les soldats qui avaient fui, dépouillés des droits du citoyen et de l'homme, étaient obligés de souffrir toutes sortes d'outrages, et de porter sur leur visage et dans leurs vêtements des monuments publics de leur honte⁴ ; c'est dans cette république, où trois cents hommes arrêtaient, au pas des Thermopyles, l'innombrable armée des Perses, *et périssaient pour obéir aux saintes lois de Sparte* ; c'est là qu'on évitait le crime des conquêtes comme la honte de la fuite ; c'est là qu'également éloigné de l'esprit d'avidité qui préside aux guerres des peuples barbares, de l'esprit d'orgueil et de domination qui porte les grands rois à la guerre⁵, du petit esprit de vengeance qui perpétue nos funestes et inutiles guerres, un peuple tout guerrier ne combattait jamais que pour la défense de

¹ *Pretiosissimum humani animi opus*. Plin., lib. 7. cap. 29. *Ouvrage le plus précieux du cœur humain*.

On en trouvera dans peu, à la même adresse, une édition classique, en 3 vol. in-8°, exactement rétablie par M. Bertrand de Cernay ; sur le manuscrit autographe, avec les variantes, les passages imités des anciens, un commentaire grammatical et des notes philologiques dans le genre des variorum. (*Note de l'Éditeur.*)

² *Virtutem propugnantem pro œquitate*. Cic., *de Offic.*, lib. I, cap. 19. *Fortes igitur et magnanimi sunt habendi, non qui faciunt, sed qui propulsant injuriam*. *Id. ibid.* *Le courage et la magnanimité consistent donc à se défendre et non pas à opprimer.*

³ C'était de cette manière qu'on rapportait ceux qui avaient été tués.

⁴ Ils étaient exclus des charges et des emplois ; toute alliance avec eux était infâme. Quiconque les rencontrait pouvait les frapper, et ils étaient obligés de le souffrir. Ils ne pouvaient porter que des robes sales, déchirées, pleines de pièces de diverses couleurs. Il fallait qu'ils se fissent raser la moitié de la barbe, et qu'ils laissassent croître l'autre moitié.

⁵ Tacite, *An.*, l. 15, c. I.

l'État ; voilà pourquoi il ne fuyait jamais. L'amour de la patrie augmentait en intensité à proportion du peu d'étendue de la patrie. Eh ! quel citoyen ne deviendrait soldat, quel soldat ne deviendrait invincible, quand il s'agit de ces intérêts puissants de la nature et de l'amour ! le peuple le plus redoutable sera toujours celui qui, fondant, comme les Spartiates, son bonheur sur la vertu, sa sûreté sur la justice et la modération bornera toujours la guerre à la défense. Heureuse la nation qui peut mériter l'éloge qu'Homère fait des Scythes en les appelant la nation très juste ! Les gens qui par modération aiment la paix, dit encore M. de Fénelon, sont les plus redoutables dans la guerre..... Le rempart le plus sûr d'un État est la justice, la modération, la bonne foi, et l'assurance où sont vos voisins que vous êtes incapable d'usurper leurs terres.... La fortune est capricieuse et inconstante dans la guerre ; mais l'amour et la confiance de vos voisins, quand ils ont senti votre modération, font que votre État ne peut être vaincu et n'est presque jamais attaqué. Quand même un voisin injuste l'attaquerait, tous les autres, intéressés à sa conservation, prennent aussitôt les armes pour le défendre. *Télém.*, liv. 10.

L'horreur des conquêtes était si forte chez les Lacédémoniens, que, dans un pays presque environné de la mer, ils refusèrent longtemps d'avoir une marine, de peur que la cupidité ne naquît avec les moyens de la satisfaire. Un peuple guerrier qui n'attaque jamais est donc une chose possible, et c'est assurément une chose bien respectable : aussi Plutarque nous représente-t-il les Lacédémoniens comme des ministres de paix chez les nations étrangères, portant partout l'ordre avec la concorde, terminant les guerres, apaisant les séditions par leur seule présence. Les peuples soumis, dit-il, venaient se ranger autour d'un ambassadeur lacédémonien, comme les abeilles autour de leur roi. Tel était l'ascendant que le désintéressement, la modération, la justice, donnaient à ce peuple vertueux sur tous les autres peuples, et qu'il conserva, selon Plutarque, pendant plus de sept cents ans, c'est-à-dire tant qu'il fut fidèle aux lois de Lycurgue¹.

C'est ainsi que dans la suite on vit les rois et les peuples déposer au pied du tribunal de saint Louis leurs prétentions et leurs querelles, et que ce grand roi devint l'arbitre des Anglais mêmes, dont ses prédécesseurs n'avaient jamais su être que les rivaux. Il dut bien moins cet honneur à la victoire de Taillebourg, qu'au sacrifice généreux et pourtant politique qu'il leur fit de quelques provinces, justement, mais trop rigoureusement confisquées sur eux par ses pères. Trente-cinq ans de paix entre les deux nations — chose sans exemple jusqu'alors, et qui l'a été depuis — furent le fruit de ce sacrifice. Voilà la vraie politique. C'est toujours dans la paix qu'il faut chercher la considération ainsi que le bonheur.

Quant à cette autre petite politique, stupidement malfaisante ; pour qui, tromper et nuire, ou même mentir sans pouvoir tromper, et brouiller sans pouvoir nuire, est ce qui s'appelle esprit et adresse ; qui veut qu'on s'empresse à semer et à entretenir les troubles chez ses voisins, pour assurer, dit-on, la paix chez soi ; qui veut qu'on profite contre eux des temps d'embarras, de minorité, de

¹ Nous parlons d'après Plutarque ; cependant, comme les actions démentent quelquefois les principes chez les peuples aussi-bien que chez les individus, nous aurions peine à trouver les Lacédémoniens constamment fidèles à ce plan de modération et de désintéressement que Lycurgue leur avait tracé ; nous les trouvons même souvent fort tyranniques à l'égard de leurs voisins et fort injustes dans leurs guerres, comme on peut le voir dans Thucydide ; mais le principe de justice et de modération subsistait, et l'on y revenait après s'en être écarté.

faiblesse, comme si on était sûr de ne se trouver jamais dans le même état, d'être toujours seul puissant, sage et heureux¹, comme si enfin toutes ces petites scélératesses imbéciles ne se rendaient pas toujours au centuple ; cette politique, qui tient registre de tous les torts des ennemis pour avoir à leur égard les mêmes torts dans la même occasion, comme si rendre toujours injure pour injure, et vengeance pour vengeance, n'était pas le moyen de perpétuer l'état de guerre ; cette politique, enseignée par Machiavel, pratiquée par Louis XI et les Ferdinand, consacrée par l'usage vulgaire, n'est que le grand art de se ruiner en s'avilissant.

J'insiste sur-cet article, et je voudrais pouvoir mettre dans tout son jour toute la stupidité de la mauvaise foi ; car on ne saurait croire à quel point est encore générale cette erreur qui encense le machiavélisme, et qui le fait pratiquer à ceux-mêmes que leur caractère en éloignerait le plus ; c'est surtout dans la politique qu'on trouve de ces gens qui, selon l'expression de Montaigne, *tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent*. On raconte les traits de fourberie de Louis XI, de Ferdinand-le-Catholique, et de leurs imitateurs, rois, ministres, ou intrigants subalternes ; on rit en les racontant, mais ce rire est d'admiration et d'émulation peut-être ; ce rire est un hommage. L'artifice séduit tous les esprits vulgaires par un faux air de finesse, comme le crime hardi les éblouit quelquefois par un faux air de grandeur, mais réfléchissez, voyez si par la nature même des choses le crime et l'artifice peuvent ne pas révolter, s'ils peuvent ne pas entraîner tôt ou tard la perte de ceux qui les emploient ; consultez l'histoire, voyez quel a été dans tous les temps le fruit de cette politique ; voyez si elle ne s'est pas toujours tournée contre ceux qui l'ont suivie ; voyez si le mal qu'on a fait a jamais produit autre chose que du mal ; voyez s'il peut y avoir de l'esprit ou de la grandeur à travailler ainsi contre soi-même, et à préparer sa perte par les moyens qu'on prend pour affermir sa puissance.

Cette politique frauduleuse n'est toujours que l'esprit de guerre sous une autre forme ; c'est la guerre de cabinet qui prépare la guerre ordinaire, et qui nuit par les négociations, en attendant le moment de nuire par les armes.

Une autre branche de l'esprit de guerre plus funeste encore, est cette même politique appliquée au gouvernement intérieur. De là la séparation des intérêts du peuple et de ceux du souverain ; de là l'invisibilité du prince, l'inaccessibilité du-trône, et le despotisme des ministres : *Claudentes principem suum, et agentes ante omnia ne quid sciat*². De là toutes ces maximes inventées par des tyrans et répétées par des esclaves : *Diviser pour régner. Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner. Ne jamais faire reculer l'autorité*. De là toutes ces autres phrases tyranniques qui, pour être vides de sens, n'en sont que plus dangereuses : *Raison d'État, secrets d'État, mystères d'État ; circonstances présentes qui exigent, permettent, défendent*, etc. C'est en s'enveloppant des ombres de cette politique mystérieuse et criminelle que Catherine de Médicis parvint par degrés de l'intrigue à la guerre civile, et de la guerre civile à la Saint-Barthélemy. Eh ! pourquoi des mystères ? Triste et funeste folie ! Cachez vos

¹ HORAT., sat. 2, lib. 2.

Uni nimirum tibi recte semper erunt res ?

O magnus posthac inimicis risus !

Pour vous seul sans doute la fortune n'aura jamais de caprices !

O que vous serez un jour un grand sujet de risée pour vos ennemis !

² Ils renferment leur souverain, et s'attachent avant tout à ce a qu'il ne puisse rien savoir. Lamprid., in vita Alexandri Severi.

crimes, vous y avez intérêt sans doute, et par conséquent vous avez intérêt de n'en point commettre. Mais rendez vos peuples heureux, et donnez votre secret à tous les rois. Le gouvernement ne doit être qu'un système de paix et d'amour qui lie les sujets au souverain, comme des enfants à leur père. La politique malfaisante est le grand art d'être détrôné.

Le même esprit de guerre, appliqué à la religion et à la théologie, nous a valu l'inquisition et le fléau des persécutions, toujours si fréquentes et si cruelles dans les pays mêmes qui croient rejeter l'inquisition.

Enfin l'esprit de guerre, appliqué aux connaissances humaines, a troublé la paisible littérature, a retardé les progrès de la raison, a corrompu ces pures et délicieuses jouissances de l'esprit qui devaient être le produit des lumières et des talents, a dégradé la science et humilié le génie, a consolé les sots et les méchants de la supériorité des gens de lettres, en offrant à des yeux ennemis ou prévenus l'indécence de nos combats d'orgueil, le scandale de nos querelles littéraires.

Telles sont les principales espèces d'ennemis que l'esprit de guerre soulève contre le bonheur du genre humain.

Dans la guerre, des conquérants, fléaux de l'univers.

Dans la politique extérieure, des fourbes malfaisants qui éternisent les guerres.

Dans la politique intérieure, des tyrans qui forcent les peuples à la révolte en les accablant.

Dans la religion, des persécuteurs qui la feraient haïr.

Dans les lettres, des disputeurs intolérants qui les profanent, et qui convertissent en poison ce que l'univers a de plus aimable et de plus utile.

Voilà en général les maladies dont Charlemagne avait à guérir le genre humain.

Mais voyons plus particulièrement dans l'histoire quelles mœurs l'esprit de guerre, toujours bien plus fort chez les peuples barbares que chez les peuples policés, avait introduites dans la France et dans l'Europe.

Parcourons rapidement les temps de notre monarchie qui précèdent le règne de Charlemagne.

CHAPITRE II

Histoire abrégée de la première Race.

CLOVIS

LES guerres des peuples barbares, comme nous l'avons dit, sont moins déraisonnables que les nôtres, parce qu'elles ne sont pas tout-à-fait sans objet ; mais par cela même qu'elles ont un objet, elles sont plus atroces, plus continuelles, plus acharnées ; les rois ne sont alors que des généraux d'armée, ou plutôt que des soldats, chefs de soldats, et plus exposés qu'eux à tous les hasards. Dans les batailles, hors des batailles, leur vie est sans cesse menacée ; et c'est peut-être là le caractère le plus frappant qui distingue les guerres des peuples barbares¹.

Clovis monte sur le trône ; il a un rival dans Siagrius, fils de ce comte Gilles qui avait été le rival de Childéric, père de Clovis² ; ainsi il y avait entre les deux chefs une rivalité déjà héréditaire, à laquelle se joignait une rivalité nationale ; car Siagrius, ainsi que le comte Gilles, était gouverneur dans la Gaule pour les Romains, que les Français chassaient alors de la Gaule [486, 487, 488]. Clovis défait Siagrius près de Soissons ; le vaincu va chercher un asile auprès d'Alaric, roi des Visigoths ; Clovis menace Alaric, se fait livrer Siagrius, se sert de Siagrius lui-même pour engager ses sujets à remettre toutes ses places comme le prix de sa liberté, lui fait ensuite trancher la tête, et, par ce mélange de fraude et de violence, met fin dans la Gaule à la domination déjà bien ébranlée des Romains, qui durait depuis Jules César.

On sait l'histoire du vase de Soissons, et la vengeance que prit Clovis de l'insolence du gendarme qui avait donné un coup de hache sur ce vase ; Clovis, dans une autre occasion, l'ayant trouvé en faute sur des choses qui concernaient le service militaire, lui fendit la tête d'un coup de hache, en lui disant : **C'est ainsi que tu frappas le vase de Soissons**. Ce fait, susceptible de diverses interprétations, a donné lieu à différentes opinions sur l'étendue et les bornes de l'autorité royale dans ces premiers temps : pour nous, nous ne considérons que ce qui concerne les mœurs ; un roi qui tue un de ses soldats, de sa main, sans jugement préalable, ne révolta personne alors, et inspira, dit Grégoire de Tours, plus de respect que d'horreur.

¹ JUVÉNAL, satire 10.

*Ad generum Cereris sine cæde et vulnere pauci
Descendant reges et sicca morte tyranni.*

Que l'on voit peu d'usurpateurs et de tyrans mourir de leur mort naturelle !

² Greg. Tur. lib. 2. Fredeg. Epitom. c. 15. Gest. Franc. c. 19, Roric. l. 2.

Dans cette bataille de Tolbiac [496] contre les Allemands, où Clovis, près d'être vaincu, invoqua le Dieu de sa femme, et promit de le reconnaître était vainqueur, le roi des Allemands resta sur la place, et Clovis victorieux se fit chrétien¹. **Ce vœu mercenaire**, dit l'abbé Le Gendre, **semblait plutôt un marché qu'une prière qui méritât d'être exaucée**. Tout vœu est-il autre chose dans l'intention de celui qui le fait ?

Les mœurs des autres peuples qui partageaient encore alors la Gaule avec les Francs, étaient à-peu-près les mêmes.

Ces peuples étaient les Bourguignons, qui, outre les provinces auxquelles le nom de Bourgogne est resté, possédaient le Lyonnais et les provinces voisines de l'Italie ; les Visigoths, qui joignaient à l'Espagne le Languedoc et d'autres provinces méridionales de France ; les Bretons, qui, chassés de la Bretagne, c'est-à-dire de l'Angleterre par les Anglo-Saxons, s'étaient établis dans cette province maritime de France, qui, de leur nom, s'est nommée *Bretagne*, comme l'ancienne Bretagne s'est nommée *Angleterre*, du nom des Anglo-Saxons.

Gondioche, roi des Bourguignons, avait laissé quatre fils : Gondebaud, Gondégisile, Chilpéric, Gondemar ; ils avaient partagé le royaume de Bourgogne, comme les fils et les petits-fils de Clovis partagèrent depuis le royaume de France. Les deux aînés firent une ligue pour dépouiller les deux autres ; Gondebaud assiégea dans Vienne Chilpéric et Gondemar, brûla ce dernier dans une tour où il se défendait [477], fit massacrer Chilpéric et ses deux fils, qui étaient tombés entre ses mains, et jeter sa femme dans la rivière, une pierre au cou.

Chilpéric laissait deux filles ; Gondebaud leur laissa la vie, et on peut s'en étonner. On peut cependant aussi concevoir cette espèce de politique ; une femme âgée n'était bonne à rien ; des fils étaient dangereux ; des filles n'étaient point à craindre, elles n'héritaient pas, et elles pouvaient servir à former des alliances utiles : en effet, une de ces filles épousa Clovis, ce fut la célèbre reine Clotilde ; l'autre se fit religieuse.

Gondebaud et Gondégisile, comme on peut le penser, se brouillèrent pour le partage des États qu'ils avaient enlevés à leurs frères. Gondégisile propose à Clovis un traité secret pour dépouiller Gondebaud et partager ses États ; Clovis y consent, et, par une petite finesse de barbare, concertée avec Gondégisile, au lieu d'attaquer les terres de Gondebaud, c'est sur celles de Gondégisile qu'il se jette. Celui-ci appelle son frère à son secours ; Gondebaud y vient ; mais dans une bataille qui se livre près de Dijon, sur les bords de la rivière d'Ouche, Gondégisile passe du côté de Clovis ; Gondebaud, se voyant trahi, s'enfuit dans Avignon² ; Clovis l'y poursuit, l'y assiège ; on négocie [500] ; Gondebaud s'engage à payer tribut-à Clovis, ne le paye point, lie une intrigue, choisit son temps, surprend Gondégisile dans Vienne, le fait tuer dans une église, malgré le respect des asiles, et réunit toute la monarchie des Bourguignons [501].

Clovis était occupé ailleurs. Alaric, roi des Visigoths, jeune, vaillant, ambitieux comme lui, possédant une grande partie de la Gaule, devait naturellement être son rival et son ennemi. On savait dès lors assez de politique pour être faux et hypocrite ; Alaric était arien Clovis tira un grand parti de cette circonstance pour mettre le clergé dans ses intérêts ; il ne parlait que de défendre la divinité du

¹ Greg. Tur. Gest Franc, c. 37. Roric. l. 2.

² Greg. Tur. l. 2, c. 32. Gest. Franc. c. 16. Fredeg. Epit. c. 22.

Verbe et la consubstantialité du Père et du Fils ; il transforma cette querelle d'ambition en une guerre de religion.

Après diverses hostilités, les deux rivaux se rencontrèrent dans la plaine de Vouillé, près de Poitiers [507]. Comme cette expédition est la plus importante de celles de Clovis, elle est aussi chez les historiens la plus chargée de circonstances ou merveilleuses ou au moins singulières. Une biche indiqua aux Français un gué pour passer la Vienne ; cet endroit s'appelle encore le pas de la biche. On vit une aurore boréale qui paraissait partir du clocher de Saint-Hilaire de Poitiers ; ce fut un signe céleste qui annonçait aux Français la victoire. Elle fut encore prédite plus clairement. La superstition, toujours compagne de la barbarie, avait trouvé un moyen de forcer Dieu de converser avec les hommes, et de leur dévoiler l'avenir. On ouvrait au hasard l'écriture sainte, et le premier passage qu'on y trouvait, ou le verset qu'on en tendait chanter en entrant dans l'église, était la réponse qu'on demandait. On se rappelle qu'Alexandre, voulant forcer la prêtresse de Delphes à lui rendre malgré elle un oracle, et l'ayant prise rudement par la main pour la faire entrer dans son temple, elle s'écria : **Mon fils, rien ne peut vous résister**¹ ! et qu'Alexandre, s'en tenant à ce mot, ne voulut point d'autre oracle. Clovis, également heureux, tomba sur ces deux versets du psaume dix-septième² :

Vous m'avez revêtu de force pour la guerre, vous avez
supplanté ceux qui s'étaient élevés contre moi.
Vous avez mis mes ennemis en fuite, et vous avez
exterminé ceux qui me haïssaient.

Il ne fut plus possible de douter de la victoire ; n'en pas douter est souvent un moyen sûr de l'obtenir. Les Français avaient juré de ne se point faire la barbe qu'ils n'eussent vaincu leurs ennemis³ ; ces sortes de vœux aident encore à vaincre. Les Visigoths furent défaits ; Clovis renversa de cheval Alaric, et le tua de sa main ; tout ce qui est entre la Loire et les Pyrénées fut soumis ; chaque bataille alors entraînait un régicide et une conquête. Théodoric, roi des Ostrogoths, c'est-à-dire des Goths d'Italie, vengea son gendre Alaric, en remportant sur Clovis, auprès d'Arles, une grande victoire, qui ne coûta la vie à aucun roi, mais qui priva Clovis d'une grande partie de ses conquêtes, qui réunit le royaume des Visigoths à celui des Ostrogoths, et qui conserva pour la suite le premier au jeune Amalaric, fils d'Alaric et petit-fils de Théodoric.

Le reste de la vie de Clovis, le plus grand roi, et pour ainsi dire le Charlemagne de la première race, n'est plus qu'un tissu de crimes, et ces crimes sont autant de régicides. Il fait tuer Sigebert, roi de Cologne [510], par Clodoric, fils de Sigebert même, et, après avoir chargé Clodoric de ce parricide, il soulève contre lui ses propres domestiques, qui le massacrent à son tour. Il force Cararic, roi des Morins, et son fils, d'entrer dans les ordres et de lui abandonner leurs États ; et sur quelques menaces échappées au fils de réclamer un jour ses droits, il envoie les égorger l'un et l'autre.

Il fendit lui-même la tête à coups de hache à Ragnacaire, roi de Cambrai, et à Riguier, son frère, qui lui furent livrés par leurs propres sujets, séduits par ses artifices ; il joignit à l'égard de ces malheureux l'insulte à la cruauté : **Comment,**

¹ Plutarch. in Alexandro.

² Vers. 43 et 44.

³ Greg. Tur. l. 2, c. 37. Roric. l. 4. Gest. Franc. c. 17. Aimoin, l. I.

dit-il à Ragnacaire, *un roi se laisse-t-il ainsi garrotter ? — Et toi, dit-il à Riguier, comment ne l'as-tu pas empêché ?*¹ Mais il donna une grande leçon aux traîtres qui lui avaient livré ces deux princes ; il était convenu de leur donner pour récompense des bracelets et des baudriers d'or ; ceux-ci s'aperçurent que l'or était faux, et s'en plaignirent ; Clovis les renvoya, en leur disant qu'ils méritaient de mourir dans les supplices pour avoir trahi leur maître. Tout le monde avait le droit de leur tenir ce discours, excepté Clovis.

Enfin il fit assassiner Renomer, roi du Mans, et son frère, dans leur propre ville ; j'envahit les États de tous ces princes [511].

On ne sait pas bien quelle était l'origine et l'étendue de tous ces petits royaumes qui subsistaient alors dans la Gaule. Tout ce qu'on sait c'est que tous ces princes sont qualifiés rois dans l'histoire ; qu'ils étaient tous parents de Clovis, et que quelques uns l'avaient bien servi, entre autres Cararic, roi des Morins, et Ragnacaire, roi de Cambrai, qui n'avaient pas peu contribué à le faire triompher de Siagrius ; ils en reçurent cette récompense². Voilà bien l'esprit de guerre dans toute sa férocité.

Clovis craignait, dit Grégoire de Tours, que les Francs ne choisissent un autre chef : de là tant de violences et de crimes.

Si, d'un autre côté, aux prodiges qui accompagnent la bataille de Vouillé nous joignons la sainte Ampoule, apportée du ciel par une colombe, l'écu semé de fleurs de lis, et l'étendard de l'oriflamme, déposés par un ange entre les mains de l'ermite de Joyenval, le don de guérir des écrouelles, accordé à Clovis — comme il le fut depuis en Angleterre à Édouard-le-Confesseur —, et ce même don, éprouvé avec succès par Clovis sur Lanicet son favori ; nous trouverons dans tout ce règne le mélange de violence et de superstition qui caractérise la barbarie, et nous ne verrons peut-être à louer dans Clovis que le bonheur qu'il eut d'être en France le premier roi chrétien, et dans la chrétienté le seul prince orthodoxe : avantage qui attira ou retint dans son obéissance les Gaulois ; auxquels la domination des Goths et des Bourguignons, princes ariens, était odieuse.

Au reste, Clovis n'était dévot que parce que tout le monde l'était alors ; il faisait de grands présents à l'église de Saint-Martin de Tours, et croyait devoir à la protection de ce saint une partie de ses victoires ; il disait de lui, *qu'il servait assez bien ses amis, mais qu'il était un peu cher* : mot qui semblerait avoir été dit dans un de ces siècles qu'on appelle éclairés, et qui ne sont peut-être que frivoles, on l'on croit n'être pas superstitieux, parce qu'en riant de tout on rit quelquefois de la superstition.

Un écrivain, non moins distingué par ses titres littéraires que par son rang et ses dignités, a développé, dans un mémoire plein de vues et de sagacité³, la politique de Clovis, qu'il compare à celle de Ferdinand-le-Catholique et de Charles-Quint ; il compare aussi une entrevue de Clovis et d'Alaric à Amboise avec la fameuse conférence de Nice, entre Charles-Quint et François I^{er}, et surtout la conversion de Clovis avec l'alpin, ration de Henri IV ; il justifie toutes ces

¹ Greg. Tur. l. 2, c. 40, 41, 42, Fredeg. Epitom. c. 26, 27.

² Clovis prétendait cependant que la conduite de Cararic à la bataille de Soissons n'avait pas été bien nette ; qu'il s'était longtemps tenu à l'écart, et n'avait montré de la valeur et du zèle, que quand il avait vu la victoire décidée.

³ Mém. de Littérature, tome 20, page 147 et suivantes.

comparaisons, par la ressemblance des objets, des vues, des motifs, des causes et des effets ; il compare encore la rédaction de nos lois saliques sous Clovis avec la promulgation des lois romaines sous Justinien, et il trouve le code salique plus simple et plus uniforme. En parcourant toutes les expéditions militaires de Clovis, il fait voir comment elles se rapportent à un but unique, qui est de réunir la Gaule entière sous la domination de Clovis, comme le but de Ferdinand-le-Catholique fut de régner seul en Espagne, et celui de Charles-Quint de rendre sa puissance, sinon unique, au moins absolument prépondérante dans l'Europe ; il relève les fautes que fit Clovis en politique, et les démarches inconséquentes qui l'éloignèrent quelquefois de son objet ; mais en détestant les violences et les perfidies de Clovis à l'égard de tous ces petits rois du nord de la Gaule, ses parents, il montre comment ces crimes rentraient dans le plan d'ambition et de conquête que Clovis s'était fait ; il observe que Clovis, perdant l'espérance de s'agrandir du côté du midi, où Théodoric lui opposait une puissance au moins égale et une habileté peut-être supérieure ; il devait naturellement tourner ses vues vers les objets sur lesquels son ambition pouvait s'exercer.

Au reste, la politique de Clovis — et M. le D. de N. ne le dissimule pas — était purement machiavéliste, et n'avait que la conquête pour objet : nous nous dispensons donc de la louer, et nous réservons notre estime pour la finesse avec laquelle M. le D. de N. a su démêler tous les ressorts, pénétrer tous les mystères et clé-voiler toutes les fautes de cette politique.

LES QUATRE FILS DE CLOVIS.

LE royaume de Clovis fut divisé entre ses quatre fils : Thierry, roi de Metz, Clodomir d'Orléans, Childebert de Paris, Clotaire de Soissons¹. Cette division était encore un effet de la barbarie des Francs et de l'ignorance des vrais intérêts. On voyait seulement que les femmes ne devaient pas hériter, parce qu'elles ne font point la guerre, et qu'une nation toute guerrière ne pouvait être conduite que par un guerrier ; mais on ne concevait pas que la monarchie ne souffre point de partage, que l'héritier du trône doit être unique, qu'il doit être certain, et que ce doit être l'aîné de la branche aînée, avec représentation à l'infini, tant en ligne collatérale qu'en ligne directe : voilà ce qui été bien compris que par succession de temps ; et la seconde race n'a sur ce point aucun avantage sur la première.

Une autre particularité qui tenait encore aux mœurs du temps, c'est que Thierry, quoique né d'une concubine, hérita aussi-bien que les fils de Clotilde. Cet usage ne provenait pas cependant, comme oh pourvoit le croire, de cette ignorance ou de ce mépris des lois sacrées du mariage, dont nous verrons dans la suite trop d'exemples. Une *concubine* alors n'était pas ce qu'on entend aujourd'hui par ce mot : c'était une faufille légitime, dont le mariage, quoiqu'il eût été moins solennel, à cause du défaut de dot ou à cause d'une disproportion marquée de rang et de fortune, n'en était pas moins indissoluble. Si cette femme ne jouissait pas dans la maison de la même considération qu'une épouse de condition égale, elle tenait en quelque sorte le milieu entre une femme et une maîtresse, et ses

¹ Greg. Tur. l. 3, c. 1. Fredeg. c. 30. Gest. Franc. c. 10.

enfants étaient légitimes¹. Des conciles ont paru approuver cette espèce d'union² : les lois romaines l'avaient consacrée ; mais il y avait sur ce point, entre les Romains et les Francs, cette différence essentielle, que chez les Romains les enfants nés d'une telle union, quoiqu'ils fussent retardés comme légitimes, ne pouvaient succéder. L'incertitude et les abus qui naissaient du défaut de solennité dans ces mariages les ont fait réprouver dans la suite.

On retrouve sous les fils de Clovis les mêmes horreurs que sous leur père, le même massacre de rois, et un plus grand encore, soit parmi les Francs, soit chez les peuples voisins [517, 518]. Un prince ou capitaine danois, nommé Cochiliac, qui se prétendait issu de Clodion, exerçait des pirateries avec ce qu'on appelait alors une flotte, et força les Francs d'avoir aussi quelques vaisseaux ; il fit une descente sur les terres de Thierry, qui envoya contre lui Théodebert son fils. Celui-ci surprit le Danois au moment où il allait se rembarquer avec le butin qu'il avait fait : il l'attaqua, le défit, et le tua de sa propre main, selon l'usage.

Hermenfroy, Balderic et Berthier, rois de Thuringe, étaient divisés comme l'avaient été les rois de Bourgogne : Hermenfroy, après avoir fait périr Berthier, fit, avec Thierry, pour dépouiller Balderic, son autre frère, le même traité de partage, c'est-à-dire de brigandage, que Gondégisile avait fait avec Clovis : Balderic fut tué dans une bataille, et Hermenfroy manqua de parole à Thierry, toujours suivant l'usage. Thierry emporte par force plus qu'on ne lui avait promis par le traité, il soumet toute la Thuringe. Hermenfroy, réduit à demander grâce, vient le trouver à Tolbiac sur sa parole [531]. Un jour, pendant qu'il se promenait avec Thierry sur les remparts de la ville, un homme de la suite de Thierry pousse Hermenfroy, le fait tomber dans le fossé, où on le laisse mourir faute de secours, et la Thuringe reste à Thierry.

Berthier avait laissé un fils, nommé Amalafroy, et une fille, nommée Radegonde ; Clotaire, roi de Soissons, épouse Radegonde, et fait assassiner Amalafroy. C'était son usage de faire périr les enfants ou les frères des femmes qu'il épousait : nous le verrons égorger les fils de Clodomir son frère, en épousant sa veuve et leur mère.

Les Français et les Thuringiens étaient ennemis mortels, depuis qu'un roi de Thuringe, dans une incursion qu'il avait faite en France, avait exercé une de ces cruautés auxquelles les peuples, même barbares, ne sont point accoutumés. Environ deux cents jeunes filles et à-peu-près un pareil nombre de jeunes hommes étant tombés entre ses mains, il avait fait égorger les filles et pendre les hommes. Les Français n'oublièrent jamais cette horreur, et s'en vengèrent par d'autres horreurs.

Gondebaud, roi de Bourgogne, avait laissé deux fils, Sigismond et Gondemar. Sigismond avait eu d'une première femme, nommée Ostrogothe, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, un fils, nommé Sigeric. Il épousa dans la suite une servante, qui, suivant l'usage des marâtres dans les siècles barbares, irrita tellement Sigismond contre Sigeric, par ses intrigues et ses calomnies, qu'il le fit étrangler dans son lit ; il alla ensuite le pleurer quelque temps dans un couvent [522], et crut avoir satisfait à la religion et à la nature par quelques largesses qu'il fit aux moines, et qui l'ont fait mettre au nombre des saints.

¹ Leg. 3. Digest. de concubin. Leg. stuprum, Digest. ad leg. Jul. de adulter. Cujac. de cohabit. cleric. et mulier.

² Premier concile de Tolède, canon 17. Concil. rom. sub Eugen. 2, can. 37.

Les trois fils de Clotilde, sous le prétexte vrai ou faux que Sigismond retenait injustement le bien de leur mère, attaquent Sigismond ; il tombe avec sa femme et ses enfants entre les mains de Clodomir, roi d'Orléans, qui les fait égorger et jeter dans un puits : le royaume de Bourgogne fut pour lors conquis par les Francs.

Il fut reconquis le moment d'après par Gondemar, frère de Sigismond ; les Francs, conduits par Clodomir, ne tardèrent pas à lui présenter la bataille ; ce fut à Vesperonce auprès de Vienne [524]. Clodomir, vainqueur, poursuivant les fuyards avec l'ardeur imprudente de ces temps-là fut tué. Les Bourguignons lui coupèrent la tête, et la mirent au bout d'une lance pour insulter les Français. Des auteurs prétendent qu'il fut trahi et livré aux ennemis par Thierry son frère, et alors son allié. Quoi qu'il en soit, ses soldats victorieux vengèrent sa mort par une de ces horribles dévastations, qui paraissent toujours aux barbares le plus doux fruit de la victoire. Les rois francs, frères de Clodomir, complétèrent sa vengeance, et satisfirent son ambition, en soumettant entièrement les États de Gondemar, qui, ayant été fait prisonnier dans une bataille, fut mis dans une tour, où il mourut de désespoir. Ainsi finit le premier royaume de Bourgogne ; il avait duré environ cent vingt ans.

Clotilde, fille de la célèbre reine de ce nom, et sœur des rois francs, avait épousé Amalaric, roi des Visigoths, petit-fils du grand roi d'Italie Théodoric, et fils de cet Alaric tué par Clovis à la bataille de Vouillé. Arien zélé, il la persécutait parce qu'elle était catholique ; il la tenait en prison, où elle éprouvait des traitements si rigoureux, qu'enfin sa patience étant lassée, elle envoya aux rois ses frères un mouchoir teint de son sang, monument de ses outrages. Childebart fut le seul qui s'arma pour les intérêts de sa sœur ; il gagna sur Amalaric une grande bataille près de Narbonne. Amalaric fut tué dans sa fuite ; Clotilde, que son frère ramenait libre et vengée, mourut en route [531, 532].

Cette victoire n'entraîna pas la conquête du royaume des Visigoths ; mais la capitale de ce royaume fut reculée de Narbonne à Tolède, les rois visigoths sentant la nécessité de s'éloigner des rois francs.

Childebert s'était porté avec d'autant plus d'ardeur à la vengeance de sa sœur, qu'il s'agissait des intérêts de la foi. Son zèle sur cet article paraît être le caractère qui le distingue parmi ses frères ; il le poussait à un tel point, qu'ayant entendu dire que le pape Pelage était suspect d'hérésie, il lui envoya demander sa profession de foi. Le pape, dans une réponse très modérée, prie Childebart et les évêques de France de ne pas croire légèrement aux bruits injurieux qu'on peut répandre contre lui, et qu'il attribue aux Nestoriens¹ ; il renvoie sur les hérésies du temps — qui concernaient la divinité du Verbe, et qui étaient comme autant de branches de l'arianisme — aux lettres du pape Léon, et à la décision du concile de Chalcédoine ; il anathématise ceux qui pensent autrement sur la foi.

Les rois francs n'étaient ni plus unis, ni moins cruels entre eux, qu'avec leurs voisins. La mort de Clodomir parut à Childebart et à Clotaire une occasion favorable pour envahir ses États. Clodomir avait laissé trois fils : Théodebert, Gontaire et Clodoald, qui étaient élevés avec beaucoup de tendresse par la reine Clotilde, leur aïeule. Childebart et Clotaire la prient de les leur envoyer, pour qu'ils les mettent en possession des États de leur père. Clotilde, consacrée dans la retraite à la vertu et à la piété, ne put soupçonner ses fils d'un crime, et leur

¹ Lettre du pape Pelage à Childebart ; conciles de France du P. Sirmond t. I, p. 304.

livra leurs victimes. On ne sait s'ils voulurent insulter à sa crédulité, ou s'ils crurent lui montrer un reste d'égard, en lui donnant pour ses petits-fils le choix des ciseaux ou du poignard. Dans son indignation et dans sa douleur, elle s'écria, sans savoir ce qu'elle disait, qu'elle aimait mieux les voir morts que tondus et enfermés dans un cloître. Ce mot fut leur arrêt ; Clotaire prend un poignard, et renverse l'aîné mort à ses pieds. Le second embrasse les genoux de Childebert, qu'il crut moins impitoyable, et lui demande la vie. Childebert se sentit ému, et voulut engager Clotaire à épargner cet enfant. Clotaire, transporté de fureur à cette proposition, menace son frère de le tuer lui-même, lui arrache l'enfant, et le poignarde à ses yeux [534]. Le troisième eut le bonheur d'échapper ; il se consacra aux autels, et vécut seul en paix parmi tous ces monstres guerriers. On l'invoque sous le nom de saint Cloud, qu'il a donné à ce bourg, situé sur la Seine, à deux lieues de Paris, qui lui avait servi d'asile. Clotaire se dédommagea de cette victime perdue en massacrant de sa main les domestiques des princes.

Thierry demande au même Clotaire un entretien secret, pour traiter de quelques affaires : Clotaire en entrant dans le lieu indiqué, aperçut des soldats dont les pieds passaient par-dessous une tapisserie, derrière laquelle ils avaient prétendu se cacher ; il retint son escorte, tout se passa tranquillement, et il ne fut parlé ni de l'escorte ni des soldats cachés. Tels étaient les stratagèmes du temps.

Un seigneur franc, nommé Munderic, qui se disait du sang royal, et qu'on croit avoir été un fils naturel de Clovis, prétendait avoir droit à la couronne aussi-bien que Thierry : Thierry le fit assassiner. Munderic mourut en roi, du moins en roi du sixième siècle. Investi dans le château de Vitry, on n'avait pu l'en tirer qu'en lui promettant la vie. Quand il se fut rendu, on donna le signal pour le massacrer. Munderic s'en aperçut ; il s'élança sur le capitaine qui le trahissait ainsi, le tua, et, avec une poignée de monde qui le suivait, vendit chèrement sa vie.

Ce Thierry, si injuste envers Munderic, passa pour justicier et pour populaire, parce qu'il fit trancher la tête à Sigivalde, un de ses parents, pour quelques exactions faites sur le peuple dans son gouvernement d'Auvergne. A la mort de Thierry, Childebert et Clotaire s'unirent pour envahir sa succession, comme ils avaient envahi celle de Clodomir [538] : mais Théodebert, fils de Thierry, était en état et dans l'intention de se défendre ; il les prévint, et sut les diviser au point que Childebert s'unit peu de temps après avec lui contre Clotaire ; car. ces sortes de parties de jeu se liaient ainsi en sens contraire, suivant les conjonctures ; et voilà ce' que nous. nous piquons d'imiter encore aujourd'hui. La plupart de nos guerres sont ainsi contradictoires les unes aux autres, de manière que l'une détruit l'ouvrage de l'autre, et qu'en supposant deux guerres consécutives non avenues, on se retrouverait au même point, au sang et à l'argent près. Un orage, qu'on voulut regarder comme un miracle accordé par le ciel aux prières de sainte Clotilde, fit faire la paix, et quoique un historien philosophe ait tourné en ridicule, dans une autre occasion¹, cette influence du tonnerre et de la pluie sur la paix et sur la guerre, fautive, peut-être, d'avoir assez pensé dans cet endroit à la profonde superstition des peuples barbares et guerriers, il est certain que souvent il ne leur faut pas de meilleurs motifs pour se déterminer.

¹ M. de Voltaire, *Essai sur l'Histoire générale*. C'est à l'occasion de la paix de Brétigny, à laquelle Édouard III fut déterminé par un orage qu'il essuya dans les plaines de Chartres, et qui lui parut un ordre du ciel de faire la paix.

Childebert et Clotaire, toujours ennemis des Visigoths, les avaient poursuivis jusqu'au-delà des Pyrénées ; ils avaient ravagé l'Aragon et assiégé Saragosse ; il ne fallut, pour désarmer les Français, que porter en procession, autour des murs, la tunique de saint Vincent ; ils firent la paix, sans exiger autre chose que cette tunique, qui fut donnée à Childebert ; il s'empessa de faire bâtir, pour la recevoir, l'église de Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Théodebert, après s'être agrandi du côté de la Germanie, alla s'engager dans de fâcheuses guerres en Italie [537], où il était appelé à-la-fois et par l'empereur Justinien, et par les Ostrogoths, ennemis de l'Empire. Il écouta toutes leurs propositions, dans l'espérance de les perdre les uns par les autres, et de former de leurs débris un grand établissement. Il fit avec ces deux puissances des traités frauduleux, dont elles ne furent pas longtemps les dupes, et qui tournèrent enfin à sa honte. C'était pour le seconder dans cette expédition que ses oncles avaient entrepris celle d'Espagne ; ils se promettaient bien de trahir à-la-fois et les Goths, et les Grecs, et leur propre neveu. Telle est la bonne foi des temps barbares, et si c'est encore celle de nos temps policés, c'est que nos temps policés sont encore infiniment barbares.

Théodebert, guerrier violent, mourut, non à la guerre, mais à la chasse, exercice qui a été funeste à plus d'un prince¹. M. de Buffon fait de la chasse un éloge capable d'en inspirer le goût aux princes qui pourraient ne le pas avoir ; un autre auteur moderne cite Platon, qui appelle la chasse un exercice divin, et l'école des vertus militaires. M. Hume, au contraire, observe qu'elle était le seul amusement, et à-peu-près la principale occupation des princes guerriers, dans un temps où les charmes de la société étaient peu connus, et où les beaux arts offraient peu d'objets dignes d'attention². On sait ce que disait de la chasse le duc de Sully, cet inflexible ennemi de toutes les passions de son maître.

Un taureau sauvage, que Théodebert attendait un épieu à la main, et que ses veneurs poussaient de son côté, rompit une forte branche d'arbre qui vint frapper rudement Théodebert à la tête [548] ; le prince mourut des suites de ce coup³.

Les chroniqueurs l'ont beaucoup vanté, parce qu'il a beaucoup fait la guerre, et avec une sorte d'éclat. On lui a même donné le surnom de *prince utile*, titre glorieux, qui invite d'abord à chercher quel est le bien qu'il a fait aux hommes. On trouve alors qu'il a été nommé ainsi pour la victoire qu'il avait remportée sur Cochiliac. Il était utile sans doute de chasser des États de son père des pirates qui les infestaient ; mais ce titre de *prince utile* présentait une idée plus étendue et plus favorable à l'humanité. Théodebert ne fut point utile à ses peuples ; car il les accabla d'impôts, pour subvenir-aux frais de ses guerres continuelles : les peuples s'en vengèrent sur Parthénus, ministre de ses exactions, qu'ils assommèrent à coups de pierres, après l'avoir rassasié d'outrages. C'était, dit Mézeray⁴, un homme horriblement gourmand, comme le sont presque tous les gens de cette sorte, qui prenait de l'aloès pour digérer les viandes dont il se gorgeait, et qui lâchait son ventre encore plus vilainement qu'il ne le remplissait.

¹ Agath. I. I. Greg. Tur. I. 3, c. 36.

² M. Hume, Plantagen., t. I, c. 5.

³ Agathias raconte ainsi sa mort ; les autres auteurs le font mourir de maladie. Cette maladie, que quelques uns qualifient de maladie de langueur, peut avoir eu pour cause l'accident dont parle Agathias.

⁴ Mézer. Abr. chronolog., t. I, sous Childebert.

Ce trait prouve avec quelle facilité les mœurs corrompues s'allient avec les mœurs barbares.

On cite de Théodebert un mot remarquable. Il avait prêté aux habitants de Verdun, à la prière de leur évêque, une somme dont ils avaient besoin : lorsqu'au bout d'un certain temps l'évêque rapporta cette somme ; Théodebert refusa de la reprendre. *Nous sommes trop heureux, dit-il à l'évêque, vous de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien, et moi de ne l'avoir pas laissé échapper.* Le mot est beau ; quant à l'action, pour juger si elle mérite d'être louée, il faudrait en savoir mieux les circonstances. Si ce don fut pris sur les épargnes de Théodebert, on peut le louer ; s'il ne fit que prendre sur son peuple pour donner à une partie de ce même peuple, comme en usent tant de princes à l'égard de leurs courtisans, cette action est loin de mériter aucune louange.

Théodebert s'était montré esclave de ses passions ; il avait répudié Wisigarde sa femme, fille de Wachon, roi des Lombards, pour épouser Deuterie, dame de Cabrières, qui avait son mari. On raconte de cette femme, qu'étant devenue jalouse de sa fille du premier lit, pour qui Théodebert paraissait prendre du goût, elle fit atteler au char de cette fille, au lieu de bœufs, deux taureaux indomptés, qui la précipitèrent de dessus le pont de Verdun dans la Meuse. Deuterie en fut punie par l'indignation publique, qui força Théodebert de la répudier à son tour, et de reprendre Wisigarde : mais Théodebalde, né de Deuterie, et par conséquent bâtard adultérin, succéda sans difficulté à Théodebert ; et ses grands-oncles, qui avaient essayé de dépouiller Théodebert, ne tentèrent pas la même chose à l'égard de Théo. debalde. Celui-ci mourut, sans avoir rien bit que d'envoyer ou de laisser aller deux armées françaises périr en Italie. Ses deux grands-oncles devaient lui succéder également ; mais Clotaire ayant cinq fils, et Childebert n'ayant que des filles, Clotaire envahit toute cette succession ; bientôt il recueillit encore celle de Childebert lui-même, et réunit toute la monarchie française.

Fortunat donne à Childebert un éloge que ce prince n'a mérité que par comparaison, celui d'avoir haï la guerre, d'avoir aimé la paix, les lettres et la justice. C'est le premier de nos rois qui ait su le latin. Clovis son père, et Childéric son aïeul, parlaient la langue des Sicambres¹.

Chramne, fils de Clotaire, avait pris les armes contre lui, à l'instigation de Childebert, qui cherchait à se venger de l'injustice avec laquelle Clotaire l'avait frustré de sa part dans la succession de Théodebalde, son petit-neveu. Chramne, privé de l'appui de Childebert, se retira auprès de Conober, roi ou prince de Bretagne. Clotaire l'alla chercher dans cette province, lui livra bataille [560] : les Bretons furent défaits, Conober tué, Chramne pris. Clotaire fit enfermer le malheureux Chramne, avec sa femme et ses enfants, dans une chaumière², y fit mettre le feu, et les y brûla tous impitoyablement. On a observé que Chramne était, de tous ses enfants, celui qu'il avait le plus aimé. Il se comparait à David, et Chramne à Absalon : mais David ne brûla point Absalon dans une grange, et pleura sa mort, qu'il avait voulu prévenir.

Cette horrible action de Clotaire fut la dernière de sa vie. A peine avait-il réuni cet empire qui lui avait coûté tant de crimes, que la mort vint le lui arracher. On

¹ *Cum bella odisset, pacem et litteras ac justitiam amabat : primus enim regum nostrorum latine scivit, cum parens atque avus sicambrice locuti fuissent.*

² Fredeg. Epitom. c. 54. Gest. Franc. c. 23.

dit qu'il eut des remords ; mais on avait alors un moyen facile de s'en délivrer, et il usa de ce moyen, c'était de faire de grands dons aux églises.

Clotaire, en mourant, trouvait le roi du ciel *bien puissant de disposer ainsi de la vie des plus grands rois*. Cet homme se faisait une assez haute idée d'un roi de Soissons ou de Paris.

On a dit que Clotaire était mort au bout d'une année [561], au même jour et à la même heure où il avait brûlé Chramne et ses enfants. Nos vieux auteurs recherchent trop ces rapports singuliers, qui sont rarement vrais.

Jamais prince n'abusa autant que Clotaire du mariage, et n'en profana tant la sainteté. A la mort de Clodomir son frère, il épousa Gondioche sa veuve. Mère dénaturée, belle-sœur incestueuse, elle livra ses fils au fer de leur bourreau, et l'épousa sur leur cendre. Clotaire, à la mort de Théodebalde, son petit-neveu, épousa de même sa veuve Waldrade, fille de Wachon, roi des Lombards¹. Cet homme se croyait obligé d'épouser toutes les veuves de sa famille. Il eut jusqu'à trois femmes à-la-fois, dont deux étaient sœurs ; c'étaient Ingonde et Aregonde. Voici comment la chose se passa, la manière ajoute encore à la peinture des mœurs. Ingonde était, de toutes ses femmes, celle qu'il avait le plus aimée ; elle faisait venir en France Aregonde sa sœur, et elle pressait Clotaire de la marier avec quelque seigneur de sa cour. Clotaire lui dit : *Il faudra voir votre sœur*. Il la vit, la trouva belle, l'épousa sur-le-champ, et dit à Ingonde : *J'ai vu votre sœur, elle est très-bien ; et comme je ne connais point dans ma cour de plus grand seigneur que moi, c'est de moi que j'ai fait choix pour son mari*².

Des quatre fils qu'il laissa, trois étaient de la première de ces deux sœurs, et le quatrième de la seconde : il ne paraît pas que l'inceste qui avait présidé à leur naissance leur ait seulement été objecté.

Quant à la polygamie simple, les rois alors se la permettaient souvent ; on ne sait pas jusqu'à quel point leurs sujets, à leur exemple, osaient violer toutes les bienséances dans leurs mariages. Un canon du second concile d'Orléans qui défend d'épouser sa belle-mère ou la femme de son père, peut faire conjecturer que le désordre avait été poussé fort loin.

Clotaire avait eu en tout six femmes, soit à-la-fois, soit successivement. Ces mariages, dit M. de Montesquieu³, étaient moins un témoignage d'incontinence, qu'un attribut de dignité.

LES QUATRE FILS DE CLOTAIRE. - FRÉDÉGONDE. - BRUNEHAUT.

LE royaume de Clovis, partagé d'abord entre ses fils, déchiré par l'effet inévitable de ce partage même, réuni ensuite sous Clotaire Ier, fut partagé pour la seconde

¹ Théodebert et Théodebalde son fils étaient beaux-frères, ayant épousé les deux sœurs ; savoir, Théodebert Wisigarde, et Théodebalde Waldrade, toutes deux filles de Wachon, roi des Lombards.

² Je vous nommerais, madame, un autre nom,
Si j'en savais quelque autre au-dessus de Néron.

³ *Esprit des lois*, liv. 18, ch. 24.

fois entre les quatre fils de ce prince [561]. Chérebert fut roi de Paris ; Gontrant, d'Orléans et de Bourgogne ; Sigebert d'Austrasie ; Chilpéric, de Soissons. Ce second partage ramena les mêmes troubles que le premier a voit causés ; l'ambition de ces princes ne pouvait se contenir dans les limites qui leur avaient été assignées. Chilpéric surtout, le plus inquiet des quatre, cherchait sans cesse les occasions de s'agrandir aux dépens de ses frères ; il leur fit souvent la guerre, surtout à Sigebert : mais leur ambition ne devint insatiable, ni leur haine implacable, que quand deux femmes violentes les animèrent l'un contre l'autre.

Chérebert et Gontran n'avaient fait que s'avilir par leurs mariages avec des servantes, ou des filles de cardeurs de laine ou de bergers : Sigebert et Chilpéric, par leurs mariages, firent leur malheur et celui de leurs peuples¹. Sigebert épousa Brunehaut ou Brunichilde, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, qui possédaient alors l'Espagne [565] : c'était un mariage assorti, et qui semblait devoir être heureux ; mais le germe de méchanceté que Brunehaut cachait sous un extérieur séduisant ne tarda pas à se développer². Gogon, maire du palais d'Austrasie, qui l'avait été chercher en Espagne, fut sa première victime : la place qu'il occupait, et plus encore son mérite, lui donnaient beaucoup de part au gouvernement : ce fut par-là qu'il déplut à Brunehaut, qui voulait gouverner seule. Elle ne cessa d'irriter Sigebert contre lui, jusqu'à ce qu'elle en eût arraché l'ordre de faire mourir ce ministre.

Quant à Chilpéric, il avait, d'une femme nommée Audouère — dont les historiens ne marquent point la condition —, trois fils, Théodebert, Mérovée, et Clovis³. Audouère eut encore une fille ; Chilpéric était absent lorsqu'elle naquit ; Frédégonde, une des femmes d'Audouère, lui persuada de tenir elle-même sa fille sur les fonts, et elle se servit ensuite de ce prétexte pour la faire répudier, en alléguant l'alliance spirituelle qu'Audouère avait contractée avec Chilpéric ; car, selon les idées du temps, on ne pouvait épouser l'homme ou la femme dont on avait tenu les enfants sur les fonts de baptême. Ce prince, qui se laissoit dès-lors séduire par les artifices et les charmes de Frédégonde, prit tous les scrupules qu'elle voulut lui donner ; il quitta Audouère, et l'enferma dans un monastère au Mans : il ne se livra pourtant pas encore entièrement à sa passion pour Frédégonde ; il voulut suivre l'exemple de Sigebert, et fit demander Galasonte ou Galsuinde, sœur aînée de Brunehaut [566]. On ne la lui accorda pas sans peine ; on prit, pour assurer le bonheur de cette princesse, des précautions qui hâtèrent sa perte : on voulut que Chilpéric jurât sur les reliques des saints, en présence des ambassadeurs d'Espagne, de n'avoir point d'autre femme que Galasonte tant qu'elle vivrait⁴.

Cependant Frédégonde enchaînait de plus en plus Chilpéric par des refus perfides : *Je ne puis être à vous, lui disait-elle, tant que Galasonte vivra : un serment inviolable vous unit à elle seule, tant qu'elle respire.* Chilpéric entendit trop bien ce que ces refus et ces scrupules voulaient dire : on trouva Galasonte étranglée dans son lit, et Frédégonde monta sur le trône⁵.

¹ Greg. Tur. l. 4, c. 25, 26, l. 6, c. 24. Fredeg. Epitom. c. 56. Gest. Franc. c. 30.

² Greg. Tur. l. 4, c. 27. Gest. Franc. 31. Fredeg. Ep. c. 59.

³ Gest. Franc. c. 31.

⁴ Greg. Tur. l. 4, c. 28. Gest. Franc. c. 31. Fredeg. Epit. c. 60.

⁵ L'abbé Le Gendre, qui semble avoir causé avec Brunehaut, assure qu'elle avait du brillant dans la conversation ; que Galsuinde sa sœur, n'était pas, à beaucoup près, aussi belle, mais qu'elle avait *une physionomie d'esprit et un air à se faire aimer* ;

Les frères de Chilpéric eurent horreur de ce crime. Brunehaut- poursuivit ardemment la vengeance de la mort de sa sœur. Sigebert, gouverné par Brunehaut, comme Chilpéric par Frédégonde, jura une guerre éternelle à Chilpéric ; les intérêts politiques secondaient les projets de vengeance : on voulait punir Chilpéric, parce qu'on voulait le dépouiller.

Le lot de chacun des frères était devenu plus considérable [570]. Chérebent, dont Grégoire de Tours ne dit que du mal, dont Fortunat ne dit que du bien, et dont on ne sait presque rien, sinon qu'il fut excommunié par son évêque pour un mariage incestueux, Chérebent était mort sans enfants mâles : ses trois frères avaient partagé son royaume, et même la ville de Paris¹. Chacun d'eux s'était engagé, par serment, à ne point entrer dans cette ville sans l'aveu des deux autres, sous peine de perdre sa part et de Paris, et du royaume de Chérebent.

Sigebert prend les armes, et alors commence la longue et funeste rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, qui produisit tant de malheurs et de crimes, sans qu'aucune de ces deux femmes, également habiles et méchantes, succombât jamais sous les coups de sa rivale.

Gontran tenait la balance entre les deux frères et les deux femmes.

Chilpéric eut dans cette guerre tous les revers qu'il méritait. Théodebert, son fils aîné, attaquant des provinces du partage de Sigebert, fut pris et tué de sang-froid ; son corps dépouillé resta sur le champ de bataille [575], confondu parmi les morts. Si Chilpéric sentit vivement cette perte, Frédégonde s'en applaudit en marâtre².

Rien n'arrêtait les succès de Sigebert. Chilpéric, forcé de fuir devant lui, jusqu'à l'extrémité de ses États, va s'enfermer dans Tournai avec sa femme et ses enfants. Sigebert entre dans Paris, malgré le traité de partage du royaume de Chérebent ; Brunehaut vient, avec ses enfants, y étaler son triomphe, y établir son trône : *Imprudente*, dit Adrien de Valois, *qui ne voyait pas qu'elle allait se livrer entre les mains de ses ennemis, si le sort venait à changer*.

Sigebert, toujours animé par elle, court assiéger son frère dans Tournai. Saint Germain, évêque de Paris, témoin de ces violences, en tombe malade de douleur ; il écrit à Brunehaut pour la prier d'inspirer des sentiments plus doux à son mari, et n'obtient rien. Tournai est investi ; Chilpéric et Frédégonde n'ont plus de ressource, ils touchent au moment d'expié la mort de Galasonte. Au milieu de ces périls si pressants, Frédégonde accouche d'un fils à Tournai : cet enfant ne semblait naître que pour tomber entre les mains de ses ennemis ; Frédégonde ne l'avait désiré que pour être mère d'un roi. Grégoire de Tours [l. 4, c. 45.] dit, que voyant, ses espérances trompées elle entra dans une si violente rage, qu'elle eût tué son fils de sa propre main, si Chilpéric ne l'en eût empêchée ; elle tourna donc cette rase contre Sigebert. Tous les Neustriens reconnaissent l'empire de ce prince : il va recevoir leurs hommages à Vitry ; mais tandis qu'on l'élève sur le pavois, deux assassins, envoyés par Frédégonde, le laissent expirant entre les mains de ceux qui le portaient : ils poignent ensuite, par l'ordre de Frédégonde, Charégisile, chambellan de Sigebert. Ce second coup les fait

qu'Audouère, première femme de Chilpéric, était *une beauté fade* ; il l'appelle : *cette belle statue*. On pourrait à la vérité savoir ces détails par les historiens ; mais ces historiens sont des chroniqueurs qui ne détaillent et ne peignent rien.

¹ Greg. Tur. l. 6, c. 24.

² Greg. Tur. l. 4, c. 45, 46. Gest. Franc. c. 32. Fredeg. Epitom. c. 71.

remarquer ; ils sont massacrés sur-le-champ ; et leur secret eût péri avec eux, si Frédégonde ne l'eût publié elle-même, pour faire admirer et redouter les ressources de sa politique.

Ce coup hardi produisit la révolution la plus subite : les Austrasiens, qui étaient devant Tournai, levèrent le siège, et ayant rejoint ceux qui étaient à Vitry, tous se retirèrent en désordre. Chilpéric et Frédégonde les poursuivent, et ayant surpris à Tournai Sigilla, qui avait été dans la plus grande faveur auprès de Sigebert, ils exercent sur lui des cruautés dignes d'eux ; ils lui font appliquer des fers rouges à toutes les jointures, et le font couper ensuite par morceaux.

Les Neustriens rentrent sous l'obéissance de Chilpéric : plusieurs Austrasiens s'y soumettent ; Brunehaut est investie dans Paris, et Childebert son fils, âgé de cinq ans, allait tomber entre les mains des meurtriers de Sigebert, sans le zèle et l'adresse du duc Gombaud, seigneur austrasien, en qui Brunehaut, dans ce grand revers, mit toute sa confiance. Il sauva Childebert¹, en le descendant par-dessus les murailles de la ville, dans une corbeille, à la faveur de la nuit : un homme affidé le reçut au pied de la muraille et le porta dans Metz, où les Austrasiens l'élevèrent sur le pavois ; ils le mirent sous la protection de Gontran, roi de Bourgogne, son oncle.

L'évasion du jeune Childebert enlevait à Chilpéric et à Frédégonde le fruit de la mort de Sigebert, et leur imposait la nécessité de ménager Brunehaut. : on se contenta de la reléguer à Rouen, d'où elle suscita bien des affaires à ses ennemis [596].

Chilpéric avait envoyé Mérovée, l'aîné des fils qui lui restaient de la reine Audouère, pour s'emparer du Poitou, qui était du partage du jeune Childebert. Mérovée n'ignorait pas la haine de Frédégonde pour tous les enfants d'Audouère ; il savait tout ce qu'il avait à craindre d'une femme de ce caractère : il paraît qu'il voulut se faire un appui contre elle de tous ceux qui devaient la haïr ; il va donc d'abord à Tours, et au lieu de prendre la route du Poitou, il tourne vers le Mans, où il voit la reine Audouère sa mère, qui, depuis sa répudiation, y était renfermée dans un couvent ; il va ensuite à Rouen, où il voit Brunehaut, l'épouse, quoique veuve de Sigebert, son oncle. Prétextat, évêque de Rouen, fort attaché aux intérêts de Brunehaut, plus attaché encore à ceux de Mérovée son filleul, fit ce mariage, qui paraît avoir été concerté entre Audouère, Mérovée, Prétextat et Brunehaut.

Chilpéric, à cette nouvelle, vole à Rouen, donne des gardes à Brunehaut, et emmène Mérovée.

Le courroux de Chilpéric eût pu se borner à cette expédition, si Frédégonde l'eût permis ; mais c'était, pour elle une trop belle occasion de perdre un fils d'Audouère. Divers seigneurs austrasiens qui, à la mort de Sigebert, s'étaient donnés à Chilpéric, retournaient tous les jours vers Childebert : Godin, un de ces seigneurs ; voulant y retourner avec un gage qui le rendît important, s'était emparé de Soissons, où il avait pensé surprendre Frédégonde ; mais il avait été lui-même surpris, défait, et tué. Frédégonde, liant habilement cet incident avec celui du mariage de Mérovée, fit envisager le tout à Chilpéric, comme l'effet d'une conjuration dont elle accusait Mérovée et Brunehaut d'être l'âme, et Prétextat d'être un des principaux instruments. Chilpéric, l'exécuteur le plus soumis de toutes les volontés de Frédégonde, fit arrêter son fils, le força de se

¹ Greg. Tur. l. 5, c. 2. Fredeg. Epitom. c. 72.

faire ordonner prêtre, et l'enferma dans un monastère. Mérovée s'échappa quelque temps après de sa prison, et se sauva dans l'église de Saint-Martin de Tours.

Brunehaut était toujours gardée à Rouen ; les Austrasiens la redemandèrent, et Chilpéric la voyait dans ses États avec tant d'inquiétude, qu'il fut charmé de la renvoyer. Mérovée se mit en chemin pour l'aller joindre, mais les Austrasiens refusèrent de le recevoir ; il resta errant et caché dans la Champagne, sans asile ; sans secours et sans desseins [577]. Deux traîtres entreprirent de le livrer à Frédégonde : c'était Gilles, évêque de Reims, et Gontran Bozon, seigneur austrasien, qui, dans le temps des succès de Sigebert, dont il était un des généraux, avait fait tuer Théodebert, frère aîné de Mérovée. Depuis la mort de Sigebert et le rétablissement des affaires de Chilpéric, il s'était réfugié au tombeau de Saint-Martin de Tours, pour échapper au supplice que Chilpéric lui destinait ; était secrètement appuyé par Frédégonde, qui lui savait gré de l'avoir défaits d'un des fils d'Audouère, et qui voulait se servir encore de lui pour faire périr Mérovée. Gilles et Gontran Bozon persuadèrent à Mérovée qu'ils lui feraient livrer la ville de Térouenne. Mérovée, sur leur parole s'engagea dans un village où Chilpéric, averti par ces traîtres, vint l'envelopper. Mérovée, se voyant près de tomber entre les mains d'une marâtre impitoyable et d'un père sur qui la nature pouvait moins que Frédégonde, pria Gailen, son confident, de le percer de son épée ; Gailen lui donna cette horrible marque de son attachement. Quelques uns disent que Frédégonde fit courir ce bruit, mais qu'en effet Mérovée fut massacré par ses ordres ; et l'affreuse mutilation qu'elle fit souffrir depuis à Gailen, et dont il mourut, ne détruit point cette idée.

Elle avait fait faire le procès à Prétextat, dans un concile qui se tenait à Paris : Chilpéric s'était rendu l'accusateur de cet évêque. Outre le mariage de Mérovée avec Brunehaut, dont il était difficile de le disculper, il lui reprochait encore la conjuration chimérique dont j'ai parlé ; il soutenait que Prétextat avait fait des largesses au peuple pour le soulever. Frédégonde produisit, sur cette conjuration, de faux témoins, que Prétextat confondit ; mais les prélats de l'assemblée, séduits ou intimidés par Frédégonde, n'osèrent ni condamner ni absoudre Prétextat. Grégoire de Tours fut le seul qui se déclara hautement en sa faveur ; on l'écouta, en tremblant et sans lui répondre, et les prélats courtisans allèrent le dénoncer à Chilpéric. Frédégonde voulut acheter le suffrage de l'évêque de Tours ; il fut incorruptible, ce qui lui attira dès-lors, et dans la suite, diverses persécutions. Enfin, des émissaires de Frédégonde insinuèrent à Prétextat que le roi voulait seulement éviter la honte du personnage de calomniateur, et se ménager en public la gloire d'une grande action de clémence ; qu'il fallait donc que Prétextat s'avouât coupable de tous les crimes que le roi lui imputait, et qu'il lui en demandât pardon ; qu'à ce prix il devait être sûr, non seulement de sa grâce, mais encore de toute la faveur du roi. Prétextat eut la faiblesse de les croire ; et au milieu de l'assemblée des évêques, se jetant aux genoux du roi, il avoua qu'il avait attenté à sa vie et corrompu la fidélité de ses sujets. Sur cet aveu, Chilpéric, au lieu de prononcer sa grâce, demanda justice aux évêques. Il n'était plus possible d'absoudre un accusé convaincu par sa propre bouche. Prétextat fut relégué dans un île du Cotentin ; et Méléance son ennemi, vendu aux fureurs de Frédégonde, fut mis à sa place sur le siège de Rouen.

Il restait encore à Chilpéric un fils de la reine Audouère : c'était Clovis. Il en avait aussi trois de Frédégonde : Samson, Clodebert et Dagobert ; une maladie pestilentielle, qui ravageait alors la France, les emporta tous trois [579].

Frédégonde, outrée de douleur, jalouse que Chilpéric eût encore un fils, tandis qu'elle perdait tous les siens, alarmée d'ailleurs de quelques menaces imprudentes qui étaient échappées au jeune Clovis, résolu de le perdre [580]. Ce prince aimait une des filles de la suite de Frédégonde ; Frédégonde se fit rapporter que la mère de cette fille était sorcière, et qu'à l'aide de ses maléfices Clovis avait fait périr les trois jeunes princes¹. Sur ce rapport elle fit arrêter cette malheureuse fille, la fit attacher à un poteau devant l'appartement de Clovis, et fouetter cruellement en sa présence ; elle fit appliquer la mère à la question, et la lui fit donner si rigoureuse, qu'il fallut bien qu'elle chargeât Clovis de tout ce qu'on voulait lui imputer. Frédégonde demanda vengeance à Chilpéric, qui, ne sachant pas lui résister, lui abandonna son fils unique : elle le fit arrêter, et, après l'avoir accablé d'ignominie, elle l'envoya enchaîné à Noisy-sur-Marne, où on le trouva mort d'un coup de couteau dans le flanc ; en même temps la reine Audouère, sa mère, fut étranglée dans son couvent ; Basine, sœur de Clovis, fut déshonorée par les satellites du roi son père, qui l'enfermèrent ensuite dans un couvent à Poitiers. Les Romains, avant d'envoyer une vierge au supplice, lui faisaient ravir sa virginité par le bourreau² : c'était une horreur, et elle faisait partie du supplice, mais du moins c'était une espèce d'hommage rendu à la virginité. On ne voit pas bien pourquoi il fallait ôter la virginité à une fille pour en faire une religieuse ; mais il ne s'agit pas de raisonner sur ces atrocités, il suffit de les exposer : mille autres cruautés furent exercées sur les amis de Clovis. Cette femme, à qui les tortures avaient arraché une accusation calomnieuse contre lui, n'en fut pas moins brûlée vive.

Frédégonde eut un autre fils, nommé Thierry ; elle le perdit encore, et encore, à ce qu'elle crut ou feignit de croire, par des sortilèges : il en coûta la vie à plusieurs femmes, dont quelques unes furent brûlées, d'autres noyées ; quelques autres, par une barbarie digne de ce temps-là et digne de Frédégonde, furent rouées³.

Il naquit enfin un dernier fils à Frédégonde [584], et ce fils vécut : c'était Clotaire ; il devait un jour réparer les crimes de Chilpéric et de Frédégonde, et punir ceux de Brunehaut.

Chilpéric, lorsque sa mesure fut comblée, selon l'expression de Mézerai, fut assassiné à Chelles, en revenant de la chasse. Frédégaire attribue sa mort à Brunehaut, dont cette mort relevait les affaires ; l'auteur des Gestes, Adon, Réginon, Aimoin en accusent Frédégonde elle-même, qui, par un mot imprudent, lui avait révélé par hasard son intrigue avec Landry, et qui avait tout à craindre pour son amant et pour elle-même, si elle ne prévenait les effets de la jalousie de Chilpéric.

Le corps de Chilpéric, abandonné de tout le monde — tant sa personne était haïe —, serait resté sur la place, si Malulfe, évêque de Senlis, d'ailleurs mécontent de

¹ Greg. Tur. toto lib. 5.

² L'exemple de la fille de Séjan est connu. Cette malheureuse enfant n'avait mérité ni d'être déshonorée, ni d'être égorgée. Ce n'était pas sa faute si elle avait reçu la naissance d'un homme qui, après avoir été dans la plus grande faveur, était tombé dans la disgrâce. En combien de manières l'humanité a été outragée, quelquefois même par les lois.

³ *Alias totis ossibus confractis innectit.* Greg. Tur. l. 6, c. 35.

lui, n'eût pris soin, par décence, de le transporter à Paris. Chilpéric est appelé, par Grégoire de Tours, *le Néron et l'Hérode* de la France¹ ; il se piquait

fois d'irrégion et de théologie, et il n'avait que de la superstition : les prêtres étaient l'objet éternel de ses railleries, et on le faisait trembler au nom de saint Martin. Pour terminer les disputes de l'arianisme, il fit un édit, par lequel il défendait d'admettre aucune distinction de personnes dans la Trinité ; et ce ne fut pas à titre d'incrédule qu'il fit cet édit, mais à titre de théologien. Salvius, évêque d'Alby, et Grégoire de Tours, qu'il consulta, l'avertirent que c'était renouveler l'erreur de Sabellius ; il dit qu'il consulterait des gens plus habiles qu'eux ; et Grégoire de Tours lui répondit avec franchise qu'il ne trouverait que des insensés qui fussent de son avis : voilà sa théologie. Quant à sa superstition, en voici des traits.

Il avait fait avec ses frères un traité, par lequel il s'engageait à ne point venir à Paris ; il avait juré, par saint Polyeucte, saint Hilaire et saint Martin, et s'était soumis aux malédictions les plus terribles en cas d'infidélité. Il vint à Paris cependant ; mais il prit la précaution de faire porter devant lui en procession beaucoup de reliques, pour opposer aux trois saints, par lesquels il avait juré, un plus grand nombre de saints, qu'il croyait avoir mis par-là clans ses intérêts.

Il voulait enlever de l'asile de Saint-Martin de Tours son fils Mérovée, qui s'y était réfugié ; il écrivit à saint Martin pour en obtenir la permission ; la lettre fut déposée sur le tombeau de saint Martin, avec un morceau de papier blanc, qu'on eut soin d'y ajouter, pour que le saint n'eût qu'à écrire sa réponse. Un historien grave assure que le saint n'en fit point. De son côté, Mérovée consulta saint Martin, par l'ouverture des livres saints : toutes les réponses furent sinistres ; aussi Mérovée périt-il : voilà les lumières des siècles où on ne sait que faire la guerre. A la vérité la dévotion de Louis XI, dans un siècle plus avancé, ne fut pas plus éclairée, et ce prince eut plusieurs traits de conformité avec Chilpéric.

Chilpéric se piquait encore d'être grammairien et bel esprit ; il faisait des vers, dont on se moquait même à sa cour ; il fit un édit — car il en faisait volontiers — pour introduire dans l'alphabet les lettres doubles des Grecs, et ces lettres ne furent point introduites dans l'alphabet.

Gontran, roi de Bourgogne, pendant le règne de Chilpéric, son frère, s'était déclaré le protecteur du jeune Childebert, son neveu ; et, se voyant sans enfants mâles, il l'avait désigné solennellement son successeur. Les sentiments et la conduite de Brunehaut à l'égard de Gontran, furent toujours assez équivoques ; d'un côté, elle sentait que la protection de ce roi lui était nécessaire contre Chilpéric et Frédégonde ; de l'autre, elle craignait l'ascendant que ces titres de protecteur et de bienfaiteur pouvaient faire prendre à ce prince sur l'esprit de Childebert, et l'autorité qu'il pouvait s'arroger dans le gouvernement des affaires d'Austrasie. Elle était jalouse à l'excès de cette autorité ; l'usage qu'elle en faisait soulevait contre elle de jour en jour tous les grands d'Austrasie. Dans le choc de toutes ces cabales, on parvint quelquefois à diviser Gontran et Childebert ; tantôt Childebert et Chilpéric se réunissaient contre Gontran ; tantôt Gontran paraissait prêt à s'unir avec Chilpéric contre Childebert ; mais un penchant plus décidé le ramenait toujours vers Childebert, auquel il destinait sa succession. Ils étaient unis centre Chilpéric, lorsque ce prince mourut. Frédégonde fut alors à-peu-près dans le même embarras où Brunehaut s'était trouvée à la mort de Sigebert.

¹ Greg. Tur. l. 6, c. 46.

Childebert était à Meaux ; Frédégonde s'enfuit de Chelles, et se sauva dans l'église de Paris : elle n'avait pas de meilleur parti à prendre que celui de se mettre, avec son fils, sous la protection de Gontran, comme avait fait Brunehaut. Gontran envoya Frédégonde au Vaudreuil, près de Rouen, où elle se trouva plus en sûreté ; il promit de tenir sur les fonts Clotaire, son fils, âgé de quatre mois, et le fit reconnaître pour roi par les sujets de Chilpéric¹.

Cette conduite de Gontran donna de l'inquiétude à Brunehaut et à Childebert ; ils envoyèrent des ambassadeurs à Gontran, pour le prier de remettre Frédégonde entre leurs mains, afin qu'elle fût livrée au supplice que méritaient ses crimes. Gontran ne put y consentir ; sur son refus, d'autres ambassadeurs d'Austrasie vinrent lui redemander des places qui appartenaient, disaient-ils, à Childebert. Gontran refusa de les rendre : **Vous nous refusez**, lui répondit insolemment un des ambassadeurs, **eh bien, la hache qui a abattu les têtes de vos frères n'est pas perdue**.

Gontran, toujours placé ainsi pendant le reste de son règne, entre Frédégonde et Brunehaut, et ne pouvant se résoudre à sacrifier ni l'une ni l'autre, les eut toutes deux pour ennemies ; il ne dut la conservation d'une vie toujours menacée qu'aux précautions qu'il prit contre les assassins, en faisant redoubler sa garde, et qu'à la précaution plus sûre encore d'intéresser tous ses sujets à la durée de son règne, par un gouvernement sage et doux. Brunehaut ne songeait qu'à lui susciter des affaires, afin qu'il se mêlât moins de celles d'Austrasie. Frédégonde était moins touchée de ses bienfaits qu'irritée de la réforme qu'il faisait des abus qu'elle avait introduits sous Chilpéric, et surtout de ce qu'il avait rétabli Prétextat dans son siège [586] ; elle s'en vengea d'abord sur Prétextat, qu'elle ne craignit point de faire assassiner dans son église au pied de l'autel. Un seigneur austrasien, qui détestait le crime, ne put contenir son zèle, et alla l'accabler chez elle des plus violents reproches² : elle parut les recevoir avec douceur ; elle témoigna du repentir, retint ce seigneur à dîner ; et l'empoisonna. Elle livra ensuite au neveu de Prétextat l'assassin dont elle s'était servie pour tuer cet évêque, mais elle ne le livra qu'après être convenue avec le neveu de Prétextat qu'il l'empêcherait de parler, en se défaisant de lui : en effet, lorsque cet assassin voulut nommer Frédégonde et Mélanche, le neveu de Prétextat se hâta de le mettre en pièces à coups de hache. Frédégonde, sachant que Gontran voulait poursuivre la vengeance de la mort de Prétextat, tâcha de le prévenir ; il n'y avait presque point de jour qu'elle ne tendît quelque piège à Gontran, qu'elle n'envoyât contre lui quelque assassin³ ; elle passa tout le reste de sa vie à aiguïser le fer, à préparer le poison contre Gontran, contre Brunehaut, contre Childebert, contre Théodebert fils de Childebert, enfin contre tous ses ennemis : elle fomenta, par mille intrigues, les troubles que l'irrégularité de l'administration de Brunehaut faisait naître en Austrasie. Ces complots, continuellement découverts, faisaient place, presque sans interruption, à de nouveaux complots : elle envoyait de tous côtés des assassins, qu'elle punissait ensuite ou de lui avoir obéi ou d'avoir manqué leur coup ; jamais le crime n'avait été si insolent, si actif, si intrépide.

Un aventurier, nommé Gondebaud, qui se disait fils du roi Clotaire Ier, et que Gontran disait fils d'un homme qui avait été meunier et cardeur de laine, avait

¹ Greg. Tur. toto lib. 7.

² Greg. l. 8, c. 31.

³ Greg. Tur. Fredegar. et alii, passim.

prétendu, dès le temps de Chilpéric, demander un partage à ses frères, qui avaient rejeté sa demande avec mépris. Quand il vit le royaume en proie aux factions, l'Austrasie et la Neustrie gouvernées par deux femmes, sous le nom de deux enfants, le roi de Bourgogne fort embarrassé à défendre sa vie contre deux monstres, qu'il n'avait pu ni apprivoiser par ses bienfaits, ni dompter par les armes, tous les seigneurs des différents États prenant parti dans ces troubles au gré de leurs passions, il crut l'occasion favorable pour faire valoir ses droits prétendus. Quelques factieux l'élevèrent sur le pavois à Brive-la-Gaillarde [585] : cette entreprise paraissait intéresser également les trois princes ; cependant, non seulement Childebert et Clotaire ne se joignirent point à Gontran, dans les provinces duquel Gondebaud faisait principalement son irruption, mais encore Frédégonde et Brunehaut, désirante également de secouer le joug de Gontran, firent des avances à Gondebaud, et conspirèrent avec lui contre Gontran. Ce prince eut lieu de soupçonner Brunehaut d'avoir envoyé des ambassadeurs et des présents à Gondebaud, et d'avoir voulu l'épouser ; et lorsque Gondebaud, après quelques succès stériles, eut été tué par ceux mêmes qui l'avaient fait roi, Gontran eut des avis que Brunehaut avait aussi fait faire la même proposition au fils de Gondebaud. C'est ainsi que cette femme artificieuse, lasse d'un bienfaiteur importun, et craignant son propre fils même, qui, avançant en âge, pouvait lui ôter les rênes du gouvernement, cherchait à prolonger son empire, en lui opposant un homme dont elle aurait réalisé les chimériques prétentions, qui aurait été tout par elle, et qu'elle aurait replongé dans le néant quand elle aurait voulu. Frédégonde avait eu la même politique, et il serait étonnant qu'elle ne l'eût pas eue ; elle avait aussi fait des avances à Gondebaud : M. de Valois croit qu'elle avait aussi dessein de l'épouser ; mais un outrage qu'elle reçut des partisans de Gondebaud la détacha du parti.

Rigonte, fille de Frédégonde, allait en Espagne épouser Récarède, fils de Leuvigilde, roi des Visigoths : Didier, duc de Toulouse, un des chefs du parti de Gondebaud, arrêta Rigonte, mit en fuite ceux qui l'accompagnaient, et pilla ses trésors. Frédégonde reçut cette nouvelle ; celui qui la lui porta, éprouva que la douleur, dans cette âme féroce, devenait toujours fureur ; elle le traita indignement, ainsi que tous ceux qui avaient abandonné Rigonte¹. Cependant on lui rendit sa fille, pour le malheur de toutes deux : Frédégonde l'aimait d'abord, car ce monstre paraît avoir connu quelquefois les sentiments de la nature ; Rigonte la détestait, la méprisait, lui reprochait continuellement la bassesse de sa naissance. La tendresse de Frédégonde se lassa enfin, et fit place à la haine ; l'antipathie devint réciproque ; Grégoire de Tours dit qu'elles se battaient souvent : Frédégonde tenta même à la vie de sa fille ; elle feignit un jour de vouloir lui donner ce qui restait des trésors de son père, et au moment où Rigonte avait la tête avancée dans un des coffres qui les contenait, Frédégonde referma le coffre en lui pressant la tête avec violence pour l'étouffer ; des domestiques accourant aux cris que poussait une femme présente à ce spectacle, sauvèrent Rigonte.

Malgré tant de crimes, soit que Frédégonde connût mieux que Brunehaut l'art de gouverner, soit qu'elle inspirât plus de terreur, on ne vit jamais s'élever dans l'intérieur de son royaume des orages pareils à ceux qui agitèrent l'Austrasie sous l'administration de Brunehaut. Dès les premières années de cette administration, on voit les plus grands seigneurs d'Austrasie, le duc Rauchin Gontran Boson, Gilles évêque de Reims, et surtout Ursion et Bertefrède, soulevés

¹ Greg. l. 7, c 15.

contre elle, s'armer pour accabler Loup., duc de Champagne, qui était devenu leur ennemi par son attachement inviolable à Brunehaut et à Childebert : il est vrai que cette révolte servit à mettre dans un beau jour le courage de Brunehaut. Les forces des rebelles étaient très supérieures à celles du duc de Champagne ; et celui-ci allait infailliblement succomber ; Brunehaut se présente tout-à-coup entre les deux armées, et, par les instances les plus pressantes, désarme, pour le moment, la fureur d'Ursion et de Bertefrède qui commandaient les rebelles¹. Elle ne parut point intimidée des menaces insolentes d'Ursion qui, sans vouloir l'entendre, criait arrogamment : *Qu'on fasse retirer cette femme, ou nous l'écraserons sous les pieds de nos chevaux ; qu'il lui suffise d'avoir régné sous le nom de son mari, sans prétendre régner encore sous le nom de son fils ; c'est par nos forces, non par celles de cette femme, que ce royaume est défendu et qu'il se conserve.*

Un emportement si brutal contre la mère du roi, annonce de violents sujets de mécontentement ; il ne fit qu'augmenter, dans la suite, par quelques actes de rigueur et de perfidie que Brunehaut fit exercer sur les mécontents [586]. Childebert, par son conseil, invite le duc Magnoalde à venir dans son palais voir un combat de bêtes ; Magnoalde vient, et il est assassiné ; Gontran Boson est arrêté : Rauchin, Ursion, Bertefrède prennent l'alarme, et, de concert avec Frédégonde, forment le projet de tuer Childebert, de s'emparer de Théodebert son fils, et d'éloigner Brunehaut des affaires². Le complot est découvert [587] ; Childebert mande le duc Rauchin, sous prétexte de lui communiquer quelque secret ; il lui prodigue les marques de confiance les plus fortes ; Rauchin soit content, et se croit en faveur ; des gardes, placés le long de l'escalier, se jettent sur lui et l'assomment ; le roi s'empare de tous ses biens. Ursion et Bertefrède se retirent dans une église ; l'asile est violé, ils sont massacrés. Gontran Boson du moins fut jugé et condamné à mort juridiquement ; Ageric, évêque de Verdun son ami, sur la parole duquel il s'était présenté, en mourut de douleur. L'évêque de Reims fut jugé aussi, et déposé. Gontran Boson et Gilles méritaient leur sort par leurs infidélités et leurs trahisons, et voilà pourquoi ils furent livrés à la justice, il était difficile de convaincre les autres, on les assassina. Tant de coups d'autorité, parmi lesquels il y en avait beaucoup d'illégitimes et de criminels, firent de plus en plus détester le gouvernement de Brunehaut.

Gontran mourut réconcilié avec Childebert [592 ou 595], auquel il avait appris enfin à se défier de sa mère ; Childebert fut son héritier, et joignit le royaume de Bourgogne à celui d'Austrasie.

Gontran, dit l'abbé Le Gendre, *était dévot, à la liberté près qu'il se donnait d'entretenir autant de femmes qu'il voulait.* Avec cette liberté, il aurait dû mieux choisir celles qu'il honorait du nom d'épouses et de reines. Il épousa d'abord la servante d'un de ses domestiques, ensuite une fille d'un rang plus convenable, qu'il répudia bientôt, parce que, disait-il, sa mère était décriée pour les mœurs. Il épousa depuis une femme-de-chambre, qui eut le titre de reine. Celle-ci ; désespérée de mourir à trente-deux ans d'une maladie que ses médecins ne purent guérir, pria Gontran de les faire mourir ; ce qui fut religieusement exécuté, comme dernière volonté d'une reine mourante.

On ne peut le disculper encore d'avoir ordonné le combat judiciaire entre deux de ses officiers, pour un taureau sauvage tué dans ses forêts : l'accusateur fut

¹ Greg. l. 6, c. 4.

² Greg. l. 8, c. 36.

blessé mortellement ; mais le champion de l'accusé, voulant désarmer son ennemi, se perça lui-même, et mourut sur la place. C'étaient trop de morts- pour un animal tué ; nul intérêt de chasse ne pouvait mériter un pareil sacrifice. Gontran ne fut pas encore satisfait ; il jugea que la mort du champion de l'accusé, quoique arrivée par hasard, et en quelque sorte hors du combat, était une conviction du crime, et il fit lapider l'accusé, vieillard infirme, qui, par cette raison, n'a-voit pu combattre en personne.

Gontran a été mis au nombre des saints, et c'est en effet un des moins mauvais rois de la première race. Ce fut aussi celui qui fit le moins la guerre.

Dans un concile qu'il prit soin d'assembler à Mâcon, on débattit fortement la question : *Si la femme peut être comprise sous la dénomination d'homme*. On se rendit enfin à l'autorité de la Genèse, qui dit expressément : *Il le créa male et femelle*.

Childebert mourut deux ans après Gontran [595], lorsqu'il semblait vouloir gouverner sans Brunehaut : Faileube sa femme, qui eût. pu avoir la tutelle de ses enfants, et en exclure Brunehaut, mourut aussi presque en même temps. On a dit qu'ils étaient morts de poison, et on a soupçonné Frédégonde, mais plus encore Brunehaut elle-même, qui n'avait plus que ce moyen de conserver l'autorité.

Enfin Frédégonde mourut [597], et Brunehaut, se voyant délivrée à-la-fois d'un prince qui voulait la tenir sous sa tutelle, d'un fils qui voulait s'échapper de la sienne, et d'une rivale dont la haine industrieuse et terrible l'obligeait de veiller sans cesse sur elle-même, ne mit plus de bornes à la licence de son gouvernement ni à l'emportement de ses passions.

Théodebert et Théodoric, ses petits-fils, partagèrent les États de Childebert leur père. Théodebert eut l'Austrasie, Théodoric la Bourgogne.

Frédégonde avait laissé à Clotaire le royaume de Neustrie, riche, puissant, et en état de se défendre contre les deux royaumes ennemis.

Brunehaut gouvernait ces deux royaumes sous le nom de ses deux petits-fils ; Mais elle demeurait en Austrasie, à la cour de Théodebert, l'aîné de ces deux princes, où elle poursuivait le cours de ses violences. Wintrion, duc de Champagne, fut la dernière victime qu'on lui laissa immoler à son avarice en Austrasie ; tous les grands de ce pays se soulevant à-la-fois contre elle, obligèrent son petit-fils de l'abandonner¹ : cette révolution universelle, cette réunion de tous les chefs de la nation contre Brunehaut, prouvent que les révoltes qu'on a vues précédemment, n'étaient pas dépourvues de motifs plausibles. Brunehaut fut donc honteusement chassée d'Austrasie [599], et conduite sur la frontière, où ayant été laissée seule, elle fut rencontrée dans la campagne d'Arcis-sur-Aube, par un homme à qui elle se fit connaître, et qu'elle pria de la mener vers Théodoric, son autre petit-fils ; cet homme obéit, et eut depuis, pour récompense, l'évêché d'Auxerre.

Brunehaut fut très bien reçue de Théodoric ; elle eut bientôt l'adresse de se rendre aussi puissante en Bourgogne, qu'elle l'avait été en Austrasie ; mais elle eut la maladresse d'y être aussi violente, aussi avide, aussi déréglée dans sa conduite, Pour s'assurer un empire éternel sur l'esprit et sur les États de Théodoric, elle s'attacha, toujours à le rendre incapable de gouverner ; elle eut

¹ Fredeg. Chron. c. 18.

soin de l'environner de concubines et de filles infâmes ; elle l'empêcha toujours de prendre une ; femme légitime, qui eût pu devenir pour elle une rivale de crédit et d'autorité — car on savait dès-lors tous ces secrets du machiavélisme — : pour l'appivoiser plus aisément avec le vice, elle lui en donna l'exemple ; elle se prostituait aux jeunes gens de la cour, sa puissance suppléant, pour les attirer, à ce que l'âge avait pu lui ôter d'agréments.

Saint Didier, évêque de Vienne, ayant cru devoir lui faire quelques remontrances sur les désordres de sa vie¹, elle le fit déposer [602] et condamner à l'exil, par une assemblée de prélats vendus à ses caprices² ; mais le vœu unanime des évêques ayant obtenu, quelques années après, le rappel de saint Didier, et ce saint prélat montrant toujours la même fermeté, elle le fit lapider [605].

Saint Colomban, fondateur de l'abbaye de Luxeuil, en Franche-Comté, avant voulu exhorter Théodoric à prendre une femme légitime³, et ayant commencé à le persuader, elle le chassa des États de ce prince [606].

Son ambition et son avidité rendant toujours coupables à ses yeux les hommes riches et puissants, elle cherchait à les perdre et à les dépouiller ; elle fit tuer Égila, patrice de Bourgogne, sans qu'il fût coupable d'aucun crime, et uniquement pour s'enrichir de sa dépouille⁴.

Elle préférait à tous ses autres amants un jeune Romain ou Gaulois, nommé Protade. Pour lui procurer la dignité de maire du palais, dont Bertoald était revêtu, elle fit exposer Bertoald à la guerre, à des périls auxquels il était impossible qu'il échappât, et Protade eut sa place.

Les enfants de Childebart, depuis qu'ils étaient montés sur le trône, avaient presque toujours été en guerre contre Clotaire : ce prince les avait vaincus à la bataille de Leucofao, où l'on avait vu trois rois, l'un âgé de douze ans (Clotaire), les autres de dix (Théodebert) et de neuf (Théodoric), commander en personne leurs armées ; depuis, il avait été moins heureux contre eux ; il avait été battu : par Théodoric dans un combat près d'Étampes ; où Bertoald avait été tué, mais où Clotaire avait été mis en fuite, et où Mérovée son fils avait été fait prisonnier ; Théodoric entra triomphant dans Paris ; ensuite Théodebert et Théodoric firent la paix avec Clotaire pour se détruire l'un l'autre.

Ils y étaient excités par Brunehaut, qui ne pouvait pardonner à Théodebert l'affront qu'il lui avait fait de consentir à son expulsion de l'Austrasie ; elle ne cessait d'animer Théodoric contre lui : **Que ne redemandez-vous à Théodebert, disait-elle, les trésors de votre père, dont il s'est emparé ? Vous savez qu'il n'est point votre frère, et que c'est le fils d'un jardinier.** Théodoric sentait sa cupidité s'enflammer par ce discours : Protade appuie Brunehaut, et par leurs instigations la guerre est résolue. Les armées étant en présence, et près d'en venir aux mains, les chefs de l'armée de Théodoric eurent horreur de voir une aïeule animer ses petits-fils à s'égorger l'un l'autre : ils respectèrent en elle ce titre d'aïeule de leur maître, qu'elle oubliait ; mais ils tournèrent tout leur ressentiment contre Protade, auteur, ou du moins fauteur de ces mauvais conseils. Le despotisme avide et insolent de ce ministre avait, depuis longtemps, ulcéré contre lui tous les cœurs.

¹ Adon. in martyr. S Desid.

² Fredeg. Chron. c. 31.

³ Jonas, in vita S. Colomb.

⁴ Fredeg. Aimoin, l. 3, c. 89.

Un cri unanime s'élève dans le camp : **Il vaut mieux sacrifier un seul homme, que de mettre toute l'armée a en danger.** Le roi envoie Uncilène pour apaiser le tumulte : Uncilène, ennemi secret de Protade, déguisant ses ordres, annonce que le roi l'envoie pour déclarer qu'il consent à la mort de Protade, et ce ministre est tué dans la tente du roi ; la paix se fit pour lors entre les deux frères.

Brunehaut montra bien l'intérêt qu'elle prenait à Protade, par la vengeance qu'elle exerça sur les principaux auteurs de sa mort¹. Uncilène, dépouillé de tous ses biens, et cruellement mutilé, mourut dans la misère et dans les douleurs ; le patrice Wulfe, qui était à la tête des ennemis de Protade, fut tué. Brunehaut ne put souffrir que la paix durât longtemps entre ses petits-fils ; ils reprirent les armes [609] : le sort fut favorable à Théodoric ; il défit Théodebert dans deux grandes batailles, l'une auprès d'Andelau, l'autre à Tolbiac ; dans l'endroit même où Clovis avait vaincu les Allemands [612]. Théodoric poursuivit Théodebert jusqu'à Cologne : le malheureux Théodebert y fut pris, et périt, ou par la main de Théodoric, ou par celle des habitants de Cologne, qui ne purent éviter qu'à ce prix le ravage de leurs terres.

Un trait paraît peindre Théodebert ; il avait épousé, sans doute par quelque intrigue de Brunehaut son aïeule, une Bilichilde qui avait été esclave de Brunehaut ; il s'en dégoûta, et devint amoureux d'une autre femme, nommée Theudichilde, qu'il voulut épouser ; il pouvait ou répudier la première, ou avoir deux femmes à-la-fois, comme plusieurs, rois de sa race ; le barbare aima mieux poignarder Bilichilde de sa main.

A la mort de Théodebert, les fils qu'il laissait, tous dans l'enfance, furent égorgés de la main de Théodoric, ou de la propre main de Brunehaut ; un d'entre eux, à peine sorti des eaux du baptême, eut la tête écrasée contre une pierre.

Théodoric devint amoureux d'une fille de Théodebert, qui était sa prisonnière, et voulut l'épouser ; Brunehaut, qui ne voulait point souffrir qu'il se mariât, lui représenta pour l'en détourner qu'il ne lui était pas permis d'épouser sa nièce — quoique elle-même eût épousé son neveu —. Théodoric, détestant alors les crimes qu'elle lui avait fait commettre, s'écria, plein d'indignation : **Méchante femme, horreur de Dieu et des hommes, ne m'avais-tu pas dit qu'il n'était pas mon frère ? Tu m'as donc rendu fratricide ?** Alors, mettant l'épée à la main, il l'aurait percée, si on ne l'eût dérobée à sa fureur².

La mort de Théodoric suivit de près cet emportement, et le plus grand nombre des auteurs dit sans détour qu'il fut empoisonné par Brunehaut, parce qu'il commençait à la connaître.

Pendant que Brunehaut commettait ou faisait commettre tous ces crimes, Clotaire Ir, prince habile, songeait à en recueillir le fruit. Théodoric, peu de temps avant sa mort, lui avait fourni un prétexte plausible de reprendre les armes en lui faisant quelque querelle sur les limites fixées par les traités³. Brunehaut espérait régner encore en Austrasie et en Bourgogne, sous le nom de ses arrières-petits-fils, enfants de Théodoric ; ils étaient au nombre de quatre, tous nés de concubines ; mais l'exemple de Thierry, fils aîné de Clovis, qui avait eu sa part du royaume de son père, quoiqu'il fût né d'une concubine, et beaucoup d'autres exemples pareils, leur étaient favorables. Ces quatre enfants se nommaient

¹ Fredeg. c. 28.

² L'auteur des Gestes, c. 39. Adon, dans sa Chronique. Aimoin, l. 2, c. 100.

³ Fredeg. Chron. c. 40, 41, 42.

Sigebert, Childebert, Corbe, Mérovée¹. Brunehaut destinait l'Austrasie à Sigebert, l'aîné, âgé de douze ans, et la Bourgogne à Childebert, âgé, de dix ; mais les seigneurs austrasiens et bourguignons, las du joug de Brunehaut, traitèrent avec Clotaire,

dont le gouvernement juste et modéré invitait les peuples -à le reconnaître. Brunehaut voulut tenter le sort des armes ; l'armée de Clotaire et celle des quatre fils de Théodoric se rencontrèrent sur les bords de la Saône ; celle des enfants de Théodoric était secrètement vendue à Clotaire ; et au lieu de combattre, elle lui livra les princes. Childebert seul échappa ; on n'a jamais su ce qu'il était devenu.

A l'égard de ses frères, l'opinion la plus commune est que Clotaire fit périr Sigebert et Corbe, et n'épargna que Mérovée, parce qu'il l'avait tenu sur les fonts.

Brunehaut, qui voyait approcher le terme que le ciel avait marqué à ses crimes, s'était enfermée dans le château d'Urbe, au pays des Transjurains ; elle y fut prise et menée à Clotaire.

Austrasiens, Bourguignons, Neustriens, tous les Français étaient assemblés autour de Clotaire, qui leur demanda justice des crimes de cette femme, oubliant que sa propre mère Frédégonde en avait bien commis d'aussi nombreux et d'aussi atroces [613].

Sur l'accusation de Clotaire, tous les Français s'écrièrent d'une voix unanime que Brunehaut méritait les plus rigoureux tourments ; ce fut là son arrêt, il fut exécuté² ; elle fut livrée pendant trois jours aux tortures, promenée ensuite dans tout le camp sur un chameau, enfin attachée à la queue d'un cheval fougueux, ou, selon quelques auteurs, tirée à quatre chevaux : les restes sanglants et déchirés de son cadavre furent jetés au feu.

Ainsi fut traitée, à près de quatre-vingts ans, une reine, fille et mère de tant de rois ; mais aussi une femme meurtrière, et empoisonneuse de ses propres enfants ; des auteurs l'ont nommée la *Jésabel* et l'*Athalie* de son siècle. L'auteur des Gestes des Français prétend qu'elle ne désespérait pas de séduire Clotaire, qui, pour l'engager à se remettre en sa puissance, lui avait fait parler de mariage ; il ajoute qu'elle parut devant Clotaire, pompeusement parée, comme Jésabel devant Jéhu, et avec le même succès. Son supplice fut affreux, si l'on considère son rang, son sexe et son âge ; il fut juste, si l'on considère ses crimes.

L'histoire de la première race de nos rois ne présente rien de plus frappant que les fureurs et-les crimes de Frédégonde et de Brunehaut. Ces deux femmes, si implacables dans leurs haines, si terribles dans leurs vengeances, si impétueuses dans toutes leurs passions, si jalouses de l'autorité, si peu scrupuleuses sur les moyens de l'acquérir et de la conserver, étonnèrent, à force de cruautés, même leur siècle barbare. L'une, avec une plus insolente audace, employant presque publiquement contre tous ses ennemis le fer et le poison, parut outrager l'humanité en général par un plus grand nombre d'attentats : l'autre, ménageant avec plus d'art ces détestables ressources, mais les employant presque toujours contre son propre sang, parut outrager plus particulièrement la nature. Leurs noms sont également dévoués à l'exécration publique.

¹ Il y en avait deux autres, mais l'histoire n'a pas conservé leurs noms.

² Fredeg. Sigebert de Gemblours. Aimoin, Appendis ad Chron. Marii. Jonas. Adon. Reginon.

Les auteurs espagnols, et parmi les français, M. de Cordemoy, et quelques autres, ont fait de vains efforts pour justifier Brunehaut, d'après un conte de Bocace, où tous les fondements de l'histoire sont renversés, et où l'on dit que Clotaire, qui fit périr Brunehaut, était son fils. Bocace, très ignorant en histoire, est postérieur de sept à huit siècles à Brunehaut, et pendant ces sept à huit siècles, il ne s'était pas élevé une voix en faveur de cette princesse, ni un doute sur la justice de son arrêt.

C'est de Frédégonde, au contraire, qu'il a plu à l'abbé Le Gendre de faire son héroïne.

Brantôme s'est déclaré le panégyriste de Catherine de Médicis, qu'il avait cependant connue.

Le plus illustre de nos écrivains a prétendu justifier Pierre-le-Cruel.

Quiconque prendra la peine de remonter aux sources, et de les examiner de bonne foi, n'adoptera jamais ces paradoxes brillants.

CLOTAIRE II.

MALGRÉ tous les efforts que font les apologistes de Brunehaut, pour décrier Clotaire II, son ennemi, la notoriété des faits les force de rendre hommage à ses vertus, et d'avouer ses bienfaits envers la nation. Clotaire II est le premier de nos rois qui ait pris en considération le bonheur du peuple, et qui ait fait entrevoir une faible aurore de cet esprit de paix, sans lequel il n'est point de gouvernement. Depuis la réunion de l'empire français sous son autorité, on le voit sans cesse occupé à réparer les désordres des règnes précédents ; il diminue les impôts, source de toutes les guerres intestines, et prend l'engagement de n'en jamais créer de nouveaux sans le consentement de la nation ; il révoque les dons excessifs ; ressource fâcheuse, mais souvent nécessaire : il rentre dans ses domaines engagés ; ressource encore fâcheuse, et peut-être injuste, lorsque le temps a détruit toute proportion entre le prix originaire de l'engagement et la valeur des domaines, mais juste quand ces proportions ne sont pas sensiblement altérées, et nécessaire dans un temps où les rois vivaient de leur domaine. Les dettes et les impôts, fruits de la guerre, marchent de front, non seulement parce que les dettes rendent les impôts nécessaires, mais encore parce qu'un principe commun de dissipation et de désordre fait naître à-la-fois l'un et l'autre. De même l'abolition des impôts et le paiement des dettes marchent ensemble — quoique l'une de ces ressources paroisse nuire à l'autre —, parce qu'un même principe les fournit l'une et l'autre. On a écrit, on écrira des volumes sur l'administration des finances ; tout pourrait se réduire à ces deux mots : économie et justice ; mots dont l'efficacité est infinie, lorsqu'on ne se contente pas de les prononcer. Clotaire II, dans toute la grossièreté du septième siècle, en savait plus sur ce point que Louis XIV dans toute la splendeur du dix-septième. Mais pour pouvoir être économe, il faut éviter la guerre, qui détruit toute économie. Les Lombards étaient tributaires de la France ; Clotaire II leur remit le tribut, et acheta, si l'on veut, la paix, qu'on ne peut trop acheter. Pourquoi faut-il en effet qu'un peuple soit tributaire d'un autre ? Eh qu'ils soient tous libres et heureux, qu'ils travaillent tous au bonheur les uns des autres, par les communications vivifiantes du commerce. Qu'importe un

tribut stérile, bien moins profitable à celui qui le reçoit, qu'humiliant pour celui qui le paye ; un tribut qui, rappelant sans cesse l'abus de la victoire, nourrissant le ressentiment de la défaite, et invitant à la vengeance par l'attrait de la liberté, n'est qu'une source féconde de discorde ? Cependant, comme on aimait alors à imposer des tributs, et qu'on ne savait faire aucun sacrifice à la paix, on publia que les Lombards avaient gagné à prix d'argent les maires et les ministres de Clotaire, pour obtenir la remise de ce tribut.

Mais cet esprit de guerre que Clotaire II cherchait ainsi à éteindre, même au-dehors, fermentait dans l'intérieur du royaume ; le peuple se soulevait, quand on l'accablait d'impôts, et c'était les grands, quand on von-boit le soulager ; car les grands, qui partageaient les dépouilles du peuple, avaient intérêt qu'il fût opprimé. Clotaire II avait confié le gouvernement de la Bourgogne transjurane à Herpin, homme ami de l'ordre et de la justice, et qui ne négligeait rien pour remplir les vues bienfaisantes du roi sur son peuple ; les grands, dont il réprimait les vexations, excitèrent contre lui une sédition, dans laquelle il périt. Sa mort fut vengée par le supplice des plus coupables.

Le patrice Alétée, qui eut après lui le même gouvernement, avait été l'âme de cette conspiration¹ ; il s'était conduit avec tant d'adresse, que, loin d'en avoir été soupçonné, il en avait recueilli le fruit [614]. Animé par ce premier succès du crime, il forma de plus vastes entreprises ; il se disait issu des anciens rois de Bourgogne, et ce fut jusqu'au trône qu'il porta ses vues. Leudemonde, évêque de Sion, son complice, vint trouver la reine Bertrude, femme de Clotaire, et lui lit part d'une révélation qu'il avait eue du ciel, que le roi mourrait dans l'année, et serait remplacé par Alétée ; en conséquence, il exhorta la reine à rassembler ses trésors, à les mettre en sûreté ; il lui offrit pour cet usage sa ville de Sion, et l'invita surtout à épouser Alétée, pour conserver le trône. Bertrude aimait tendrement Clotaire ; la révélation l'alarma : sans répondre à l'évêque, elle se renferma pour pleurer ; l'évêque sentit le danger où il s'était mis, il s'enfuit, et parvint dans la suite à faire sa paix. La reine, comme il l'avait prévu d'après son silence, redit tout à Clotaire, qui moins effrayé de la révélation, qu'inquiet des desseins d'Alétée, le fit arrêter, et lui fit faire son procès. Alétée eut la tête tranchée. Cette intrigue d'Alétée et de Leude-monde peint les mœurs du temps : on y voit quel parti les méchants cherchaient alors à tirer de la superstition, et combien il importe aux princes de la détruire ; le patrice et l'évêque avaient espéré de séduire la reine. Il suffisait alors d'être prêtre, et d'alléguer une révélation, pour être cru ; la reine crut l'évêque, puisqu'elle pleura d'avance la mort de Clotaire. Pour peu que cette superstition l'eût emporté sur sa tendresse, elle devenait coupable, elle suivait les conseils de l'évêque, elle trahissait son mari et son roi.

Elle mourut avant lui ; Clotaire épousa une autre femme, nommée Sichilde, et fit épouser à Dagobert, son fils aîné, Gomatrude, sœur de cette Sichilde [620] Le roi devint jaloux d'un seigneur, nommé Boson, qu'il crut amoureux de sa nouvelle femme, et, payant le tribut à la barbarie de son siècle², il le fit tuer.

¹ Fredeg. Chron. c. 42, 43, 44.

² VIRG. Egl. 4.

Pauca tamen suberunt priscae vestigia fraudis.

Cependant il restera quelques traces de l'ancienne méchanceté des hommes.

L'histoire lui reproche encore la mort violente de Godin, fils de Garnier ou de Warnachaire, maire du palais de Bourgogne¹. Godin, malgré les canons et des édits nouvellement publiés, avait épousé Berthe, veuve de son père : on l'obligea de la quitter ; il obéit. Berthe ne put le lui pardonner : dans son dépit, elle l'accusa d'une conspiration contre la vie du roi. Clotaire eut la faiblesse de la croire sans examen ; et quoique Godin, traîné d'église en église, eût protesté de son innocence sur toutes les reliques des saints, il n'en fut pas moins assassiné par ordre du roi ; tant les passions l'emportent encore sur la superstition, et méritent encore plus d'être combattues !

L'esprit de guerre, malgré les efforts de Clotaire, dominait toujours en France, et même à sa cour. Tandis qu'il était à Clichy, un de ses favoris, nommé Egina, fit assassiner un des principaux officiers d'Aribert, second fils de Clotaire, nommé Eginare². Aribert voulut tirer vengeance de ce crime, il trouva de la résistance ; on se cantonna ; Egina et ses amis occupèrent les hauteurs de Montmartre ; les partisans d'Aribert tenaient la plaine. On allait en venir aux mains, si le roi, en menaçant de fondre avec toutes ses forces sur les deux partis, ne les eût fait rentrer dans le devoir.

On commençait à sentir un inconvénient qui deviendra beaucoup plus sensible sous Charlemagne, c'est celui de l'agrandissement de l'empire français, trop accru par les conquêtes de ses rois, surtout par celles que Théodebert et les autres avaient faites du côté de la Germanie ; les douces influences du gouvernement de Clotaire II ne pouvaient s'étendre jusqu'à des frontières si reculées. Cette raison, et le désir d'instruire son successeur dans l'art de régner, engagèrent Clotaire à donner le premier exemple qu'on trouve dans notre histoire d'une association à la couronne, ou plutôt, ce fut moins une association à la royauté qu'un véritable partage du royaume que Clotaire fit avec Dagobert, son fils aîné. La France était, depuis longtemps, divisée en Austrasie, ou partie orientale, et Neustrie, ou partie occidentale, Clotaire donna l'Austrasie à son fils avec titre de roi [624], et le mit sous la direction de deux ministres qui jouissaient, de la plus haute réputation de sagesse et de vertu³ : c'étaient saint Arnoul, évêque de Metz, gouverneur de Dagobert, et Pepin, dit, le Vieux, ou de Landen. Que l'on compare cette confiance de Clotaire en son fils avec la défiance qu'une politique sombre et jalouse a depuis inspirée à l'égard de leurs enfants, à des rois réputés grands dans des siècles, réputés éclairés ; que l'on compare ce choix des ministres, qu'il lui donne, avec les principes qui président si souvent au choix des instituteurs auxquels on livre l'enfance des princes et la destinée des empires, et qu'on juge si la barbarie était du côté de Clotaire.

Saint Arnoul, avant d'être engagé dans les ordres, avait été marié, et avait eu des enfants ; c'est de lui que descend de mâle en mâle la seconde race de nos rois ; elle descend aussi de Pepin par les femmes, comme on l'expliquera dans la suite. Ainsi, de ces deux hommes, que la tendresse éclairée de Clotaire II avait donnés pour guides à la jeunesse de Dagobert, devaient naître les princes destinés à enlever le trône à la race de Dagobert et de Clotaire II.

¹ Fredeg. Chron. c. 54.

² Egina, Eginare, Basin, roi de Thuringe, et Basine sa femme ; Théodoric, beau-père d'Alaric, et grand-père d'Amalaric et d'Athalaric, rois, l'un des Visigoths, l'autre des Ostrogoths ; Ostrogothe, fille du roi des Ostrogoths, etc. Ces rapports de noms, très communs dans notre histoire, donnent quelquefois un air de fables à des faits d'ailleurs constatés.

³ Fredeg. Chron. c. 47.

Clotaire, en cédant à son fils l'Austrasie, s'était réservé quelques provinces et quelques places, qui lui paraissaient convenir à l'arrondissement des deux royaumes¹ qu'il gardait ; Dagobert osa se plaindre de ces démembrements et redemander tout ce qui avait été du royaume d'Austrasie, comme s'il eût réclamé des droits. Tout autre que Clotaire eût retiré ses dons, puisqu'on n'en était pas content ; mais la modération et la bonté étaient devenues le caractère du roi ; il consentit de prendre pour arbitres, entre son fils et lui, douze des principaux seigneurs, qui adjugèrent à Dagobert la meilleure partie de ses prétentions [626] ; non qu'ils pussent lui supposer d'autres droits que la bonne volonté de son père ; parce qu'ils crurent sans doute cet arrangement plus convenable au bien des affaires, et plus propre à remplir l'objet même que Clotaire s'était proposé en cédant l'Austrasie à son fils ; cet objet était d'assurer la défense et la bonne administration du royaume. Clotaire consentit à tout.

Ce règne assez pacifique, et le seul qui l'eût encore été, finit par une guerre bien cruelle, si l'on en croit l'auteur des Gestes des rois de France. La manie qu'on avait de rendre ses voisins tributaires forçait d'avoir toujours les armes à la main ; le refus ou le délai de payer le tribut était toujours une cause suffisante de guerre. De tous les peuples tributaires des Francs, les Saxons étaient le plus indocile et le plus redoutable. Dagobert, dans une bataille qu'il leur livra, et qui fut si peu décisive, qu'on ne sait pas même quel en fut l'événement, reçut à la tête un coup d'épée qui lui fendit son casque, et lui abattit quelques cheveux avec une partie de la peau ; il s'empressa d'envoyer à son père ces dépouilles sanglantes, comme un témoignage et du danger qu'il avait couru, et de la valeur qu'il avait montrée. Clotaire accourut à son secours ; Bertoald, duc des Saxons, croyait Clotaire mort, ou l'avait publié ainsi pour encourager ses soldats, en leur persuadant qu'ils n'auraient à combattre qu'un jeune roi sans expérience. Clotaire, instruit de ces bruits, paraît à la tête de son armée, à la vue de Bertoald, et, ôtant son casque, déploie sa chevelure blanchie avant le temps ; Bertoald le reconnut, et laissant percer malgré lui le dépit et l'effroi à travers le mépris brutal qu'il s'efforçait de montrer : **Te revoilà donc, bête morte !** s'écria-t-il. C'était sur les bords du Weser ; la rivière les séparait ; Clotaire la passe à la nage, et court droit à Bertoald, qui s'enfuit lâchement ; Clotaire l'atteint, le renverse et le tue de sa main, comme son bisaïeul Clovis avait tué Alaric au combat de Vouillé ; mais Alaric ne fuyait pas.

La victoire du Weser ne fut pas moins complète que celle de Vouillé ; l'armée de Bertoald fut taillée en pièces, Clotaire porta la désolation dans tout le pays des Saxons, et, si l'on en croit l'auteur que j'ai cité, dont il faut avouer que le témoignage est suspect aux critiques, à cause du silence des autres auteurs, il n'y laissa pas subsister un seul homme qui excédât la hauteur de son épée. Quoi qu'il en soit de cette histoire, dans laquelle on peut au moins soupçonner de l'exagération, Clotaire II fut un des plus grands et des meilleurs rois de la première race ; il eut, autant que son siècle le permettait, des mœurs douces et modérées, et il faut en savoir gré doublement au fils de Chilpéric et de Frédégonde.

Quelques auteurs lui ont même donné le titre de gland ; d'autres, mais ce ne sont que des modernes, ont cherché à le décrier en faveur de Brunehaut ; ils ont aisément trouvé des reproches à lui faire ; Clotaire n'avait ni changé les mœurs de son siècle, ni échappé entièrement à leur empire. Clotaire n'était qu'un

¹ Celui de Neustrie et celui de Bourgogne.

barbare plus doux et plus -modéré que ses prédécesseurs : mais les barbares sont encore plus près de la nature que certains peuples qui se croient policés, et que des raffinements de politique rendent quelquefois méchants par système. Clotaire II fut certainement un meilleur père et un meilleur roi que ce Louis XI, dont on a voulu vanter la politique détestable, et même que d'autres rois modernes, moins odieux que Louis XI, mais que le machiavélisme avait écartés de la nature.

DAGOBERT.

DAGOBERT [629], son fils aîné ne fut point *le modèle parfait des plus parfaits monarques*, comme on le dit dans les mauvais vers qui sont au bas de son portrait dans Mézeray. Il commença par être injuste envers Aribert son frère, qu'il priva du partage qui lui était dû¹.

Les partages étaient des abus sans doute, non pas que l'égalité dans le partage des successions ne soit l'arrangement le plus conforme à la nature ; mais il n'en est pas des royaumes comme des successions ordinaires, les peuples ne sont point .aux rois, ce sont les rois qui sont aux peuples, et la réunion l'État dans une même main peut seule assurer la paix, qui peut seule assurer le bonheur des peuples : ces principes n'étaient point connus alors, on regardait la couronne comme le patrimoine des mâles, et on la partageait entre eux ; cet abus était consacré par un usage constant, qui ne pouvait plus être détruit que par une loi portée, sans intérêt et sur le vœu national, dans un temps où il n'y aurait point de partage à faire ; la réunion ainsi réglée aurait coupé une des plus fortes racines des guerres civiles : mais l'introduire par un principe d'avidité, par des moyens de force, c'était vouloir se jeter dans une nouvelle guerre civile ; et en effet, elle eût été inévitable avec un prince moins doux et moins patient qu'Aribert.

Une autre considération favorable alors aux partages se tirait des accroissements successifs de l'empire français, et principalement de l'étendue qu'il avait acquise au-delà du Rhin, étendue qui avait rendu nécessaire la division de la France en Austrasie et Neustrie, et qui avait déterminé Clotaire II à céder la Neustrie à Dagobert. Cette libéralité d'un monarque envers son fils, libéralité sans exemple jusqu'alors, aurait dû empêcher Dagobert de commettre, à l'égard de son frère, une injustice sans exemple aussi jusqu'à lui.

Brunulfe, oncle maternel d'Aribert, paria vouloir réclamer les droits de son neveu ; on le craignit du moins ; et sur cette crainte, Dagobert le fit assassiner.

Il consentit cependant de céder à son frère quelques-unes des provinces méridionales, situées au-delà de la Charente. Cet État, trop faible pour rendre Aribert redoutable, était assez grand pour mériter le titre de royaume ; Toulouse en fut la capitale.

Aribert mourut deux ou trois ans après son père, à la suite d'un voyage à la cour de Dagobert ; circonstance fâcheuse, et qui fut observée. Il avait tin fils, nommé Chilpéric, qui mourut peu de jours après lui ; circonstance qui aggrava la

¹ Fredeg. Chron, c. 56. Gest. Dagob. c. 15.

première. Dagobert rentra dans les provinces cédées à Aribert, et réunit l'empire français.

Cependant Aribert laissait deux autres fils, Boggis et Bertrand, de la postérité desquels nous aurons beaucoup à parler dans la suite.

Ce qu'Horace dit des poètes, qu'ils éternisent le souvenir des grandes actions et des grands hommes, qui, sans eux, seraient ensevelis dans l'oubli¹, Salluste le dit, avec raison, des historiens éloquents. Il rend justice aux guerriers illustres qui ont porté si loin la gloire d'Athènes, mais il croit qu'ils ont été bien servis par les grands historiens, qui, en décrivant leurs exploits, les ont gravés dans la mémoire des hommes, plus beaux, plus éclatants peut-être qu'ils n'ont été². Nos chroniqueurs font précisément le contraire, ils éteignent, ils anéantissent tout ; sous leurs funestes mains tout se flétrit ou s'atténue, les hommes et les événements disparaissent. Un marchand, natif de Sens, selon les uns, ou de Soignies en Hainaut, selon les autres, voyageant loin de sa patrie pour les affaires de son commerce, trouve un assez grand peuple esclave d'un autre peuple voisin ; il lui apprend à se mettre en liberté ; il montre tant de talent, de valeur et de prudence dans l'exécution de ce projet, qu'il est élu roi par la reconnaissance publique ; il gouverne pendant trente-six ans avec une sagesse digne d'un autre temps et d'un autre pays le peuplé qu'il a fait libre ; il le rend heureux au-dedans, redoutable au-dehors ; il continue de l'enrichir par le commerce, il donne aux plus grands princes des leçons et des exemples qu'ils n'étaient pas alors en état de suivre ; ce peuple, ce sont les Esclavons que les Huns, ou Avars ou Abares, avaient soumis ; ce marchand couronné, ce roi libérateur, c'est l'aventurier Samon. Les chroniqueurs l'apportent ces faits, sans en deviner l'importance, et comme s'ils rapportaient qu'un barbare a tué un autre barbare.

On nous reproche quelquefois de l'indifférence pour notre histoire ; où est-elle cette histoire ? Si elle offre un fait digne de l'attention des hommes, il est presque toujours enseveli par la maladresse des chroniqueurs. Les circonstances dont se compose l'histoire, ces détails qui lui donnent, l'âme et la vie, ces couleurs dont l'éloquence sait l'embellir, cet intérêt, que la sensibilité sait y répandre, ces réflexions qui en font la leçon du genre humain et le principe du bonheur public, enfin tout ce qui grave les événements dans l'imagination, tout ce qui les fait vivre dans la mémoire, est presque inconnu dans notre histoire moderne en général : mais quant aux premiers temps, ce sont les matériaux mêmes de l'histoire qui manquent chez pas chroniqueurs, et l'histoire est, pour ainsi dire, coupée par la racine. M. de Montesquieu dit que les faiseurs de

¹ HORAT.

*Vixere fortes ante Agamemmona
Multi, serf onmes illacrymobiles
Urgentur, ignotique longa,
Nocte, cazrent quia vate sacro.*

Il y a eu bien des braves avant Agamemnon ; mais tous sont pressés les uns sur les autres, sans faire verser des larmes, et sont plongés inconnus dans une nuit obscure, parce qu'ils manquent de poètes pour être célébrés.

² *Atheniensium res gestæ, sicuti ego æstimo, satis amplæ magnificæque fuere, uerum aliquanto minores tamen quam fama feruntur. Sed quia provenere ibi scriptorum magna ingenia, per terrarum orbem Atheniensium facta pro maximis celebrantur. Ita eorum qui fecere virtus tanta habetur, quantum eam verbis potuere extollere præclara ingenia.* (Sallust. de bello Catilinar.)

chroniques savaient à-peu-près de l'histoire de leur temps ce que les villageois savent aujourd'hui de celle du nôtre. Cela est un peu exagéré, car ces chroniqueurs étaient des moines, et les moines étaient alors des hommes d'État ; mais à voir le peu qu'ils disent, il semble qu'ils aient seulement voulu faire des notes pour soulager leur mémoire. Ce n'est donc point par un respect superstitieux pour l'antiquité, c'est encore moins par une indifférence coupable pour notre pays, que nous préférons l'histoire grecque et romaine ; c'est par la raison que dit Salluste, et dont il est lui-même un exemple à l'égard des Romains : *Quia provenere ibi scriptorum magna ingenia* ; parce que des hommes de génie ont écrit leur histoire.

Dagobert eut le malheur d'avoir Samon pour ennemi. La fortune qu'avait faite ce marchand attirait vers l'Esclavonie beaucoup d'autres marchands français : il arriva que quelques uns d'entre eux furent volés dans les États de Samon [631] ; celui-ci leur devait sa protection comme à des compatriotes et à des confrères, et il savait combien le commerce a besoin de sûreté et de liberté¹. Dagobert lui fit porter de justes plaintes : mais ou il choisit mal son ambassadeur, ou il lui donna de mauvaises instructions ; cet homme, dans l'audience qu'il eut de Samon, ne sut que s'emporter ; il appela les Esclavons des Païens et des Chiens, et ne ménagea guère plus leur roi. *Ces chiens-là* lui répondit Samon, *mordent les insolents qui manquent de respect à un peuple libre, et au roi que ce peuple a élu librement* ; et il chassa cet imprudent. La guerre s'ensuivit. Dagobert fit attaquer les Esclavons par les Allemands, alors ses sujets, et les Lombards ses alliés, qui firent chez les Esclavons des ravages que ceux-ci rendirent avec usure aux Français austrasiens. L'avantage fut si marqué du côté de Samon, que des peuples, sujets ou tributaires de la France, se soumirent aux Esclavons. Les Saxons firent à la France une offre qui fut acceptée ; ils se chargèrent de réprimer les courses des Esclavons, pourvu qu'on leur remît — à eux Saxons — un tribut annuel de cinq cents bœufs ou vaches qui leur avait été imposé ; on leur remit le tribut, et ils ne réprimèrent point les courses des Esclavons, qui forcèrent enfin Dagobert à faire pour Sigebert, son fils aîné ce que Clotaire II son père avait fait pour lui, c'est-à-dire à lui céder le royaume d'Austrasie. Un roi particulier émit devenu nécessaire à cette partie de l'empire français, pour contenir toutes ces nations germaniques qu'on avait mal-à-propos assujetties ou voulu assujettir, et qui étaient toujours prêtes à secouer le joug ou à se jeter sur la France. C'était l'effet de l'agrandissement, c'était le fruit des conquêtes ; tout État qui s'agrandit renonce à la paix, et se dévoue à une agitation éternelle.

Samon, homme étonnant en tout, et chez qui la force du corps paraît avoir égalé la force de l'aine, eut, ou tout à-la-fois, ou successivement, jusqu'à douze femmes, il laissa vingt-deux fils et quinze filles, en tout trente-sept enfants, qui laissèrent à leur tour une nombreuse et vigoureuse postérité.

Dagobert eut aussi un grand nombre de femmes, dont cinq tout à-la-fois portèrent également les titres de femmes et de reines ; c'était une liberté que prenaient assez souvent les rois de la première race. Le nombre de ses maîtresses fut si grand, que l'histoire ne s'est pas même chargée de leurs noms. Ses débauches furent si excessives et devinrent si funestes à l'État, par les dépenses qu'elles entraînaient, que les grands, sous prétexte d'intérêt pour sa santé, le prièrent de se modérer. En effet, dans la fleur de son âge, il était déjà

¹ Fredeg. c. 68. Gest. Dagob. c. 27.

dans un état d'épuisement déplorable : mais l'épuisement de l'État était bien plus' déplorable encore.

Il avait deux causes, l'incontinence du roi, vice trop ordinaire dans la jeunesse, et son avarice, défaut presque monstrueux à cet âge ; il est vrai que cette avarice est plutôt alléguée que prouvée ; il dépouillait, dit-on, des églises, mais il en enrichissait d'autres ; il fonda et dota Saint-Denis : de là vient que les moines chroniqueurs se sont partagés sur son compte ; les uns l'exaltant, parce qu'il leur donnait ; les autres le décriant, parce qu'il leur ôtait. L'abbé Le Gendre dit que Dagobert *n'était pas une belle âme*, parce qu'il n'enrichit l'église de Saint-Denis que de la dépouille d'autres églises. Fallait-il donc prendre encore sur les peuples de quoi enrichir ces nouveaux moines ? Dagobert n'était pas une belle âme, parce qu'il faisait payer à ses sujets ses débauches et ses vices, parce qu'il priva son frère de ses droits, parce qu'il fit assassiner, de sang-froid, Brunulfe et plusieurs autres, parce qu'il commit toutes les violences que nous avons rapportées, et d'autres que nous rapporterons encore ; mais qu'importait que de belles portes de fonte fussent à Saint-Hilaire de Poitiers ou à Saint-Denis ? Ce qui eût été important, c'est que les richesses de l'État, au lieu d'être enfouies dans des monastères, où personne ne doit ni ne peut jouir au-delà de ce qui est prescrit par la régie, eussent continué de circuler dans l'État, qui peut toujours augmenter et multiplier ses jouissances.

Comme les chroniqueurs n'expliquent rien, il est difficile de dire comment ces idées de l'épuisement de l'État et de l'avarice du roi se concilient avec ce qu'on raconte de la magnificence des Français dans ces temps-là avec cette orfèvrerie si fameuse de saint Éloi, avec ce siège et ce trône d'or massif qu'il fabriqua, avec ces ceintures couvertes de pierreries qu'il portait lorsqu'il vint à la cour de Dagobert, avec cette profusion des matières les plus précieuses, qui ne paraît pas avoir eu d'influence marquée sur la monnaie ni sur le prix des denrées.

On a principalement expliqué cette richesse par le commerce du Levant : en effet, les guerres encore trop fréquentes, mais devenues moins continuelles sous Clotaire II et sous Dagobert, avaient permis à l'esprit de paix d'amener à sa suite le commerce et les arts. L'aventure de Samon, et toute cette magnificence de saint Éloi, semblent annoncer des progrès à cet égard. Mais l'antiquité a divinisé les premiers inventeurs des arts encore bruts et grossiers. Un marchand devenu roi, un orfèvre devenu évêque et ministre, attestent de même le respect des peuples barbares pour les premiers hommes qui leur apportaient des commodités inconnues et des avantages nouveaux. C'est dans leur berceau que les arts sont les plus honorés ; l'ignorance les exagère, l'admiration les divinise. Dans nos chroniques, cette magnificence brille un moment sous Dagobert, et ne reparait plus sous la première race ; c'est qu'elle avait été inconnue jusqu'alors, et qu'on s'y accoutuma dans la suite.

Au reste, ces relations de commerce avec l'empire d'Orient firent peut-être plus de mal que de bien : nos rois, instruits du faste de la cour de Constantinople, voulurent l'imiter dans un pays où un commerce naissant ne fournissait pas encore assez de ressources ; ils foulèrent leurs peuples, et c'est ainsi que la misère des sujets s'allie trop aisément avec le luxe des rois.

Voici un exemple des finesses des barbares : la France, en vertu d'un traité, avait aidé Sisenand à monter sur le trône des Visigoths ; le traité portait que Sisenand, devenu roi, donnerait à la France un grand bassin d'or enrichi de pierreries, et pesant cinq cents livres, qui venait du célèbre Aétius, et que la France désirait par cette raison. Sisenand, qui voulait garder le bassin, n'osa

cependant le refuser aux ambassadeurs de Dagobert, lorsqu'ils le réclamèrent conformément au traité ; mais il apostropha sur leur route des voleurs qui le leur enlevèrent. Sur les plaintes, et encore plus sur les menaces de Dagobert, on négocia, et Dagobert voulut bien se contenter d'un assez faible dédommagement.

Le règne de Dagobert fut souillé par une faute énorme en politique, et un grand crime contre l'humanité. Une peuplade de Bulgares, nation dont les anciens chroniqueurs rapportent et beaucoup de merveilles, et beau coup d'horreurs qui ne sont pas de notre sujet, était venue s'établir en Pannonie avec les Huns ou Avars et n'avait fait qu'un peuple avec eux ; ils se brouillèrent pour l'élection d'un roi, chacun voulant en avoir un de sa nation ; les Bulgares furent entièrement défaits : il n'en resta que neuf mille, qui vinrent, avec leurs femmes et leurs enfants, se réfugier sur les frontières de la France, offrant de les défendre, et demandant qu'on leur donnât un canton à cultiver. Dagobert envoya ordre aux Bavarois, qui étaient alors sous la domination de la France austrasienne, de les nourrir, par provision, pendant l'hiver, qui commençait alors¹ ; puis, après avoir plus mûrement délibéré sur la demande des Bulgares, il suivit, dit l'auteur des gestes de Dagobert, un conseil bien sage, *sapienti consilio*, ce fut d'envoyer ordre aux mêmes Bavarois de massacrer tous les Bulgares, ce qui fut inhumainement exécuté il n'en échappa que sept cents. L'abbé Le Gendre a raison ; Dagobert n'était pas une belle âme². Toute moralité à part, il était impossible de prendre un plus mauvais parti. Grimoald, usurpateur du trône des Lombards, mais grand roi, en usa bien différemment dans le même siècle. Une colonie de ces mêmes Bulgares étant venue s'établir dans ses États, il leur donna des terres à cultiver ; en effet, quelle raison peut avoir un État pour refuser des habitants qui peuvent le défendre par les armes et l'enrichir par la culture ? A la cruauté près nous avons renouvelé cette faute dans un temps plus éclairé, lorsqu'au lieu de profiter de celle que faisait l'Espagne de chasser les Maures, qui n'étaient plus depuis longtemps que des sujets soumis, nous refusâmes à ces malheureux l'asile qu'ils demandaient dans les landes de Bordeaux, qu'ils offraient de défricher, et qui sont encore incultes. Recevons tous ceux qui nous offrent du service et du travail ; mais en admettant ainsi des étrangers au nombre des citoyens, il y a peut-être une précaution à prendre, c'est de ne les pas laisser subsister en corps de nation, de les confondre et de les incorporer avec la nation dominante. Tendons toujours à unir, tâchons de faire disparaître, par des moyens doux, les différences trop marquées, qui deviendraient des signes de ralliement et des principes de discorde : il ne faut point d'État dans l'État ; les Bulgares et les Avars ne se brouillèrent que parce qu'ils n'étaient pas un, que parce qu'ils formaient deux peuples distincts ; les Ilotes étaient un tort dans le gouvernement de Sparte, et pouvaient être un danger.

Au reste, plaignons le sort de l'humanité, contre laquelle se rassemblent tant de fléaux et tant de vices, et à la destruction de laquelle tant de causes différentes viennent également aboutir. Ce massacre des Bulgares, commis en Bavière, dans le septième siècle, par pure grossièreté d'ignorance et de barbarie, se reproduisit, à la fin du treizième siècle, en Italie, par fureur de vengeance, sous le nom de *Vêpres Siciliennes* ; dans le seizième en France, par raffinement de politique, par profondeur de machiavélisme, sous le nom de *la Saint-Barthélemy* ; dans le dix-septième en Irlande, par fanatisme : tant l'esprit de guerre est

¹ Fredeg. c. 72.

² Gest. Dagob. I, reg. Francor. c. 28.

fécond en principes de désolation et de ruine, sans compter l'effusion continuelle de sang qu'entraîne la guerre proprement dite et qui en est toujours le seul fruit !

On rapporte de Dagobert des traits de violence singuliers. Saint Arnoul, son gouverneur, ne respirait que la retraite, c'était là son ambition ; il en parla au roi, qui, soit habitude de le voir, soit connaissance et sentiment du besoin qu'il avait de ses conseils, le pria de rester ; Arnoul insista : le roi ne trouva pas de moyen plus doux de le retenir que de le menacer de faire périr son fils ; et comme Arnoul ne se rendait point encore, le roi, passant par affection aux plus violents transports de la haine, tira son épée, et voulut l'en percer lui-même.

Selon l'auteur des gestes de Dagobert, ce prince, du vivant de Clotaire II, par un mouvement de colère ou de jeunesse, outragea ce même gouverneur d'une manière si coupable, que, craignant le ressentiment de son père, il se retira dans une petite chapelle de Saint-Denis, comme dans un asile. Il fit de là sa paix avec son père, et dans la suite, en mémoire de cet événement, et en expiation de ce tort¹, il fit bâtir dans le même lieu l'église et le monastère de Saint-Denis, qui fut longtemps, dans l'opinion publique, son plus beau titre de gloire.

La sagesse de Clotaire II, sa tendresse pour son fils, et son amour pour ses peuples, avaient paru dans le choix qu'il avait fait de saint Arnoul et de Pepin de Landen, pour conduire la fougueuse jeunesse de Dagobert, lorsqu'il lui avait cédé le royaume d'Austrasie. Tant que Dagobert se régla par leurs avis et par ceux de Cunibert, évêque de Cologne, qui remplaça saint Arnoul, son gouvernement mérita des louanges² ; lorsqu'il s'éloigna d'eux, ou lorsqu'il les força de s'éloigner de lui, les favoris et les femmes s'emparèrent aisément de cette âme vide et faible ; cependant, comme au milieu de ses vices il conserva de la piété, il eut le mérite ou le bonheur d'être toujours servi par des saints. Saint Arnoul, évêque de Metz, fut son précepteur, puis son ministre ; saint Éloi, évêque de Noyon, son trésorier ; saint Ouen ou Audoen, évêque de Rouen, son référendaire ; saint Cunibert, évêque de Cologne, fut de son conseil ; saint Amand, évêque de Tongres, eut aussi beaucoup de crédit sur son esprit. Si la vertu était rare alors, elle en était plus révérencée ; le respect qu'inspiraient ces saints personnages était utile aux affaires ; on comptait sur des engagements garantis par des saints. Judicaël, roi, ou duc, ou comte des Bretons, se soulève et ravage les frontières de la France ; Dagobert lui envoie saint Éloi, qui ramène lui-même à Saint-Denis, aux pieds du roi, auquel il demande pardon, et dont il reconnaît la souveraineté. Le trait suivant, quoique petit, peint les mœurs du temps. Dagobert veut retenir à dîner le prince breton ; Judicaël le refuse ; on s'étonne ; son excuse fut qu'il était engagé chez le référendaire Audoen, et que c'était pour un saint qu'il manquait à un roi. L'excuse fut admise.

Dagobert mourut de vieillesse à trente-six ans, ou tout au plus à trente-huit [638], laissant deux fils, Sigebert, auquel il avait cédé l'Austrasie, et Clovis, auquel il assura la succession des deux royaumes de Neustrie et de Bourgogne, condamnant par-là hautement sa conduite à l'égard d'Aribert, dont il redoutait le sort pour le second de ses fils, âgé de quatre ou cinq ans. Celui-ci resta sous la tutelle de Nantilde sa mère, et d'Éga maire du palais de Neustrie. Sigebert l'aîné,

¹ L'auteur des *Gestes de Dagobert*, selon son usage, charge ce récit de circonstances merveilleuses que nous épargnons à nos lecteurs.

² Fredeg. c. 75, 85. Gest. Dagob. c. 31.

quoique déjà roi depuis six ans, n'en avait que sept ou huit, et resta sous la puissance de Pepin de Landen.

Ici finit l'autorité des rois, et commence la puissance royale des maires du palais.

Arrêtons-nous un moment à considérer quel a été, dans l'espace de temps qui vient d'être parcouru, le résultat de cet esprit de guerre, toujours dominant chez les peuples barbares, et qui n'avait éprouvé qu'un folle ralentissement sous Clotaire II et sous Dagobert.

Examinons et les mœurs et le sort des rois, et jugeons par-là des mœurs et du sort des peuples.

Leur foi était pure, dit l'abbé Le Gendre, et leurs mœurs païennes : leur cour ressemblait assez à celle du grand-seigneur. Le maire ou grand-maître de leur maison était ce qu'est aujourd'hui le grand-vizir parmi les Turcs. Le palais était un sérail ; les rois avaient publiquement autant de femmes qu'ils en voulaient ; ils en épousaient souvent plusieurs à la fois, et leur donnaient le nom de reines, lorsqu'elles avaient eu des enfants ; ceux-ci avaient part à la succession du père, sans distinguer les légitimes d'avec ceux qui ne l'étaient pas.

La France s'était agrandie ; elle avait même passé les limites que la nature semble avoir fixées à cet empire. Quel était le fruit de cet agrandissement ? La nécessité de partager le royaume. Et quel était le fruit de ces partages ? Des guerres continuelles.

Le nombre des rois et des fils de rois morts de mort violente en France¹ ou sur les frontières, dans l'espace de temps que nous examinons, est effrayant ; il n'a peut-être pas été assez remarqué. C'est le tableau le plus capable de décrier à jamais l'état de guerre.

Clovis meurt dans son lit ; mais je vois plus de dix rois ou fils de rois², tués ou de sa main, soit dans les combats, soit hors des combats, ou par ses intrigues.

Comptons-les. Siag-rius, fils de cet Ægidius, roi des Français, en concurrence avec Childeric ; Alaric, roi des Visigoths, et lé roi des Allemands, tués dans des batailles ; Gondégisile, roi de Bourgogne, tué par. Gondebaud son frère, mais par une suite de ses intrigues avec Clovis. Nous ne parlons point de Gondemar et de Chilpéric, frères de Gondebaud et de Gondégisile ; le premier brûlé par Gondebaud, dans une tour où il se défendait ; le second, père de Clotilde, massacré avec ses deux fils par le même Gondebaud, et sa femme jetée dans la rivière une pierre au cou. Ces événements ou précédent le règne de Clovis, ou paraissent lui être étrangers.

Mais en voici qui lui sont propres. Sigebert, roi de Cologne, et son fils Codoric ; Cararic, roi des Morins, et son fils ; Ragnacaire, roi de Cambrai, et Riquier son frère ; Renomer, roi du Mans, et son frère, tous parents de Clovis, tous assassinés par lui ou par ses ordres ; quelquefois les uns par les autres, quelquefois le fils par le père.

Sous les enfants de Clovis ; Théodebert tué à la chasse ; Clodomir, roi d'Orléans, dans une bataille ; deux de ses fils égorgés par leur oncle Clotaire, qui brûle vif Chramne, son propre fils, avec ses enfants, dont on ne sait pas le nombre.

¹ J'entends ici par *la France* le pays qui a depuis porté ce nom, et qui s'appelait alors *la Gaule*. Il était d'abord partagé, comme nous l'avons dit, en différentes dominations.

² On donnait alors le nom de rois aux enfants des rois.

Sigismond, roi de Bourgogne, fils de Gondebaud, fait étrangler Sigéric son fils dans son lit ; Clodomir le fait massacrer lui-même avec sa femme et deux enfants ; Gondemar, frère de Sigismond, meurt en prison.

Mundéric, qu'on croit avoir été fils de Clovis, est assassiné par ordre de Thierry, son frère.

Badéric et Bertier, rois de Thuringe, sont tués par leur frère Hermenfroy, que Thierry, roi d'Austrasie, fait précipiter du haut des murs de Tolbiac ; Amalafroy, fils de Bertier, est tué par Clotaire son beau-frère.

Sous les enfants de Clotaire Ier, Sigebert, roi d'Austrasie ; Chilpéric, roi de Neustrie ; trois fils de Chilpéric, Théodebert, Mérovée et Clovis, sont assassinés on croit que Childebert, fils de Sigebert, fut empoisonné, et par Brunehaut sa mère. Théodebert, son fils aîné, fut tué par Théodoric son frère, à l'instigation de Brunehaut leur aïeule. Les deux fils de Théodebert, Clovis et Mérovée, sont tués ou par Théodoric leur oncle, ou par Brunehaut leur bisaïeule.

On croit que Théodoric lui-même, fut empoisonné par Brunehaut son aïeule. Quatre fils qu'il laisse sont égorgés ou engagés dans les ordres. On ignore le sort comme le nom de deux autres.

Aribert, second fils de Clotaire II, et Chilpéric, fils d'Aribert, furent, suivant l'opinion commune, empoisonnés par Dagobert Ier frère d'Aribert et oncle de Chilpéric. Dagobert, en dépouillant Aribert et ses enfants du partage qui leur était dû, mérita d'être soupçonné de leur mort.

Voilà dans l'espace d'environ 150 ans, depuis l'an 481 jusqu'à l'an 630, époque de la mort d'Aribert et de Chilpéric, plus de quarante rois ou fils de rois, ou tués dans les batailles, ou assassinés de sang-froid, ou empoisonnés, sans compter beaucoup d'enfants de ces princes, tués au berceau, et dont on ne sait ni les noms ni le nombre.

Nous ne parlons pas encore de Childéric II, et d'un de ses fils, assassiné par Bodillon, ni de Dagobert II, fils de Sigebert II, assassiné par ses sujets ; ces événements sont postérieurs à l'époque où nous nous arrêtons dans ce moment.

Par l'effet de cette férocité qu'entretient l'esprit de guerre chez les nations barbares, tel était le sort des rois chez les Français et chez leurs voisins, dans le temps que nous examinons.

Observons encore que la vie de ces rois, active jusqu'à l'agitation et à la turbulence, ne remplissait jamais le temps ordinaire de la durée de l'homme. La fatigue, poussée jusqu'à l'épuisement, consumait avant le temps ceux dont le fer et le poison respectaient la vie.

Pour ne parler que de ces derniers, ce Clovis, dont le règne paraît avoir été long, parce qu'il fut plein, et que les époques en sont marquées par de grands événements et de grands crimes, Clovis mourut à quarante-cinq ans, Thierry à cinquante-cinq, Théodebalde avant vingt ; Childebert et Clotaire ne passèrent pas soixante ans ; Chébert ne passa pas cinquante. Gontran fut le seul qui, ayant mené une vie plus paisible, la poussa jusqu'au-delà de soixante-huit ans. Clotaire II, dont le règne est réputé long, parce qu'il fut roi à quatre mois, mourut vieux à quarante-cinq ans, et Dagobert décéda à trente-six.

Cette liste est courte, parce qu'elle ne contient que les rois morts dans leur lit ; le plus grand nombre est de ceux qui périrent d'une mort violente.

La brièveté de la vie des premiers est plus sensible encore dans le reste de la première race.

Des deux fils de Dagobert Ier, Sigebert II, roi d'Austrasie, et Clovis II, roi de Neustrie, moururent à vingt-un ans.

Des trois fils de Clovis II, Clotaire III mourut avant dix-huit ans, et Thierry avant quarante. Encore un coup, nous ne parlons pas de Childéric, qui fut assassiné avec son fils, ni de Dagobert II, fils de Sigebert II, assassiné par ses sujets.

Des deux fils de Thierry, Clovis III mourut avant quinze ans, et Childebert à vingt-huit.

Dagobert III, fils de ce dernier, mourut à seize ans. Chilpéric II n'atteignit pas cinquante ans.

Thierry de Chelles, fils de Dagobert III, mourut à vingt-deux ou vingt-trois ans.

La durée de la vie des rois est à-peu-près la même sous la seconde race.

Sous la troisième, elle est plus longue et plus égale. Le plus grand nombre est de ceux qui meurent de cinquante à soixante ans : mais il est peut-être à remarquer que, dans l'espace de près de quatorze siècles, dans trois races différentes, dans une liste de soixante-cinq rois¹, en ne comptant que ceux qui ont régné à Paris ; de cent au moins, en comptant tous ceux qui ont régné dans les différentes parties de la France, liste qui peut encore être grossie par celle des héritiers du trône non parvenus au trône on ne trouve que deux rois septuagénaires, Charlemagne et Louis XIV² ; soit que cette brièveté générale de la vie des rois vienne des embarras et des chagrins du trône, ou de la facilité funeste qu'ont les rois et les princes de satisfaire toutes leurs passions³.

¹ Peut-être n'en faut-il compter que soixante-un ; car il ne paraît pas que Pharamond ni les trois rois suivants, jusqu'à Clovis, aient étendu leur domination jusqu'à Paris ; cette ville du moins n'était pas leur capitale.

² Louis-le-Germanique, celui des princes de la seconde race qui, après Charlemagne, a vécu le plus longtemps, est mort dans sa soixante-dixième année.

³ Ordéric Vital, en parlant de Philippe Ier, qui mourut dans sa cinquante-septième année, dit qu'il était accablé de vieillesse et d'infirmités.

Senio et infirmitate deciderat.

CHAPITRE III

Des rois fainéants, et des maires du palais.

LES maires du palais, dit l'abbé Le Gendre, étaient d'abord comme les vizirs de nos premiers rois ; leur poste n'était pas moins glissant que celui des vizirs ; ils pouvaient, comme ceux-ci, être destitués à volonté ; ils étaient de même en butte aux intrigues des femmes et des maîtresses : aussi voyons-nous que la liste des maires du palais, jusqu'à Dagobert — quoiqu'on ne les connaisse pas tous —, excède infiniment celle des rois ; ce qui devient différent depuis Dagobert, parce que d'abord c'étaient les rois qui se jouaient des maires du palais, au lieu que depuis Dagobert, c'étaient les maires du palais qui se jouaient de ces fantômes, auxquels ils étaient cependant forcés de donner le titre de rois.

Ceux qui aiment à considérer les événements dans leurs premiers principes, et dans leur source la plus éloignée¹, regardent Clotaire II, comme le premier auteur de l'énorme puissance des maires. Pour triompher de Brunehaut et de ses enfants, pour parvenir à réunir l'empire français, il avait fallu joindre l'intrigue à la force, il avait fallu gagner les grands, et acheter leurs services par des complaisances. Une de ces complaisances fut de conserver un maire du palais dans chaque royaume, quoiqu'au moyen de la réunion il n'y eût plus qu'une cour et qu'un palais. Par-là les maires d'Austrasie et de Bourgogne devinrent des vice rois dans leurs départements. Ce ne fut pas tout. Il faillit encore leur accorder l'inamovibilité, pas important pour arriver à l'hérédité et à la propriété absolue d'une place si considérable ; et cet avantage de l'inamovibilité fut accordé indistinctement aux trois maires d'Austrasie, de Neustrie et de Bourgogne. Voilà le changement introduit par Clotaire ; il ne tarda pas à en éprouver les inconvénients. Il voulut déposer Garnier, maire de Bourgogne, pour quelque crime d'État, réel ou supposé. Premièrement, il fut obligé d'assembler un parlement ; sa volonté ne suffisait plus. Secondement, le succès ne répondit point à ses vœux ; tous les grands, sentant qu'il s'agissait de leur cause, demandèrent grâce pour Garnier, et forcèrent le roi de le laisser en place.

Dans la suite, les maires du palais, au lieu d'être nommés par le roi, le furent par les grands : dès-lors ils devinrent les hommes de la nation, au lieu d'être les hommes du roi ; ils furent à-peu-près ce qu'étaient les éphores à Lacédémone, avec cette différence, qu'à Lacédémone il s'agissait en effet des droits du peuple, au lieu que chez les Français la nation résidait dans les grands.

La minorité de Sigebert II et de Clovis II, tous deux fils de Dagobert, fut favorable à l'accroissement de l'autorité des maires. Nous avons vu que Clotaire II, en cédant l'Austrasie à Dagobert, lui avait donné pour maire du palais Pepin de Landen. Cet homme, dont tous les historiens célèbrent à l'envi la sagesse, la

¹ *Non sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu levia, ex quibus magnarum saepe rerum motus oriuntur.* Tacit., *Annal.*, lib. 4, cap. 32.

vertu, la sainteté même¹, fit de Dagobert un bon roi, tant que Dagobert suivit ses conseils. Lorsque Dagobert, à son tour, céda l'Austrasie à Sigebert son fils, il fit de tout point ce qu'on avait fait à son égard, il le mit sous la direction des plus sages ministres. Il lui avait donné pour gouverneur Cunibert, évêque de Cologne, comme il avait eu lui-même pour gouverneur saint Arnoul, évêque de Metz ; et Cunibert suivit son élève en Austrasie : mais Dagobert craignit, pour un enfant de trois ans, l'autorité que l'expérience et les services donnaient à Pepin dans ce pays ; car des siècles encore barbares ne sont déjà que trop capables de cette prudence machiavéliste, à qui les talents trop reconnus sont suspects. Il retint auprès de lui Pepin, sous prétexte du besoin qu'il avait de ses conseils, qu'il ne suivait plus guère ; il lui rendit des honneurs, pour se dispenser de lui donner sa confiance, et il nomma maire d'Austrasie le duc Adalgise, qu'il crut modéré. Il ne se trompa point ; car, après la mort de Dagobert, ce duc, voyant que les vœux de tous les Austrasiens rappelaient Pepin à la place qu'il avait occupée chez eux, il la lui remit *de gré* ou *de force*, disent les historiens, mais enfin sans guerre et sans combat, au lieu que nous verrons dans la suite les divers aspirants à la mairie déchirer l'État pour soutenir leurs prétentions.

Pepin redevenu maire d'Austrasie sous Sigebert, servit le fils avec autant de zèle qu'il avait servi le père ; ami de Cunibert, il partageait avec lui les soins du gouvernement².

Clovis II resta en Neustrie et en Bourgogne, sous la tutelle de Nantilde sa mère, femme d'une vertu éclairée, et sous celle du maire Ega, ami de Nantilde, homme comparable en tout à Pepin.

Tout promettait à la France les plus beaux jours qu'elle eût encore vus luire. Un gouvernement sage et doux entretenait la paix dans les deux États, et faisait disparaître tous les inconvénients du partage : ce bonheur fut court, Ega et Pepin moururent promptement [639].

A Ega succéda Erchinoald, parent du roi du côté maternel, et à Pepin, Grimoald, fils indigne d'un tel père [641]. Les grands, qui l'estimaient peu, consentirent avec peine à rendre cette place héréditaire en sa faveur, et il n'en fut redevable qu'à la vénération qu'on avait pour la mémoire de Pepin³. Il eut quelque temps un concurrent redoutable et plus agréable que lui aux grands, dans la personne d'Othon, seigneur austrasien ; il s'en délivra, en le faisant assassiner par Leuthaire, duc des Allemands.

Sigebert mourut à vingt-un ans [650]. *C'était, dit l'abbé Le Gendre, un véritable Israélite, dans lequel il n'y n avait nulle malice.* Il donna tant aux moines, que la nation le força de révoquer ses dons, quoique faits à des moines. Les moines en ont fait un saint ; du moins il était humain, et il eût été pacifique, si l'on en juge par les larmes amères qu'on le vit répandre sur le sort de ses sujets tués à ses yeux, dans un combat désavantageux qu'on le força de livrer contre Raoul, duc de Thuringe, qui avait secoué le joug. Le duc de Berri, frère de Louis XI, donna, dans une pareille occasion, les mêmes marques d'attendrissement et de douleur. Les historiens, quand ils rencontrent de ces traits de sensibilité, ne manquent jamais de les représenter comme des traits de faiblesse, et de les condamner, au lieu de se plaindre d'en trouver si rarement. Xerxès pleura de la seule idée, que

¹ Aussi grand homme de bien que grand homme d'État, dit Mézeray, et qui était selon le cœur de Dieu et des hommes.

² Fredeg. c. 80, 85. Gest. Dagob. c. 46.

³ Fredeg. c. 83, 84, 88.

de son innombrable armée il ne resterait rien dans cent ans ; ce sentiment était beau, mais il fallait ne pas faire la guerre.

Sigebert laissa un fils presque au berceau, nommé Dagobert, qui porta environ un an et demi le titre de roi. Sigebert en avait donné la tutelle à son maire Grimoald. Celui-ci répondit mal et au choix des grands et à la confiance de son maître ; il s'égara dans des projets ambitieux. Ayant vu la mairie passer du père au fils dans sa personne, il crut que le temps était venu de mettre aussi la royauté dans sa maison ; il se trompait ; il ne savait pas que les noms imposent encore aux peuples longtemps après que les choses n'existent plus ; les rois n'étaient rien, les maires étaient tout ; ils décidaient de la paix et de la guerre : les armées, les trésors de l'État étaient dans leurs mains ; les ducs leur étaient soumis, ils disposaient des grâces, ils disposaient même du trône ; mais sous la condition d'y faire asseoir un prince issu de Clovis de mâle en mâle : ils faisaient tout, ils pouvaient tout ; mais il fallait que tout fût fait sous le nom de ce fantôme couronné, qu'ils pouvaient choisir, mais qu'ils étaient obligés de créer, et qu'ils ne pouvaient dépouiller de ce vain titre de roi. Grimoald ne comprit qu'une partie de cette vérité ; il n'osa pas prendre pour lui la couronne d'Austrasie, mais il crut pouvoir la mettre sur la tête de Childebert son fils, en publiant qu'il avait été adopté par Sigebert. Cette fable était assez mal ourdie. En supposant que l'adoption pût avoir chez les Francs les mêmes effets que chez les Romains ; en supposant qu'un roi pût intervertir l'ordre de la succession ; comment concevoir que Sigebert, au préjudice de ses parents, eût appelé au trône un homme étranger à la race de Clovis ? L'invraisemblance de cette chimérique adoption n'arrêta point Grimoald ; et quand il crut avoir tout préparé, fit tondre Dagobert II par un autre traître, nommé Didon, évêque de Poitiers, et le fit transporter, par cet évêque, en Irlande, où cet enfant fut longtemps oublié. Du même temps il répandit le bruit que Dagobert II était mort ; il lui fit faire de magnifiques funérailles, et fit proclamer Childebert son fils, comme ayant été adopté par Sigebert¹. Quelques auteurs prétendent même que Grimoald, pour assurer l'exécution de son projet, avait empoisonné Sigebert ; et sa conduite ne démentit pas ce soupçon.

Quoi qu'il en soit, Grimoald n'avait travaillé que pour le roi de Neustrie, et ne recueillit point le fruit de son crime : les Austrasiens soulevés le firent prisonnier avec son fils, et les envoyèrent l'un et l'autre à Clovis : depuis ce temps ils ne reparurent plus [653].

La Neustrie était toujours assez tranquille.

Depuis la mort de ce Garnier, que Clotaire II n'avait pu faire déposer, il n'y avait point eu de maire du palais en Bourgogne, et il n'était pas à propos qu'il y en eût ; ce royaume devenait une dépendance de la Neustrie, et la France avait une division de moins. Nantilde fit revivre la mairie de Bourgogne, en faveur de Flaocat son parent ; les grands de ce royaume l'élurent, avec beaucoup de répugnance, à la recommandation très pressante de cette princesse. Le seul usage connu que Flaocat fit de sa puissance, fut d'attaquer, à main armée, Guillebaud, duc des Transjurains, son ennemi, dans le logement qu'il occupait à Autun, où se tenait alors une assemblée des grands [642] : Guillebaud fut forcé et tué, sa dépouille abandonnée aux soldats ; mais du moins Flaocat ne put jouir de son crime, la fièvre l'emporta quelques jours après, au moment où les grands indignés s'armaient pour le punir : Nantilde était morte avant lui.

¹ Vit. S. Vulfrid. Vit. S. Sigebert. Reg. Act. S. Audoeni. Gest. Franc. c. 43.

Par la mort de Sigebert II, et l'exil de Dagobert II son fils, Clovis II était devenu seul roi dans les trois royaumes. Par la mort de Grimoald et de Flaochat, Erchinoald était aussi devenu seul maire. Ce ministre, dont les historiens ont dit beaucoup de bien et beaucoup de mal, sans que ni l'un ni l'autre soit justifié par les faits, rendit un Grand service à l'État, lorsqu'il fit épouser à son Maître — si ce titre était encore fait pour les rois — une esclave qu'il avait achetée de quelques pirates. Cette esclave, c'est la fameuse Bathilde ; les historiens la représentent comme une femme d'une beauté parfaite, et sa moindre perfection était d'être belle. Elle était née en Angleterre ; et quand elle fut reine, des flatteurs publièrent qu'elle descendait de quelqu'un des princes de l'heptarchie. **On le crut**, dit un historien, **parce qu'on l'aimait**. Ajoutons qu'en ne le croyant pas on ne lui ôtoit rien, et que Bathilde devoit tout à elle-même.

Elle fut mère de trois princes, que nous verrons régner après Clovis II, et comme lui, c'est-à-dire occuper le trône sans prendre part à rien, marquer de leurs noms les événements' et les dates, être inutiles à la patrie, et bons tout au plus à fixer la chronologie, qui même a beaucoup souffert de l'obscurité dans laquelle ils ont vécu.

On ne connaît que trois actions dans la vie de Clovis II ; l'une, plutôt mauvaise que bonne, a été extrêmement louée ; l'autre, vertueuse, a été extrêmement blâmée ; une autre, à-peu-près indifférente, a été aussi blâmée que si c'eut été une action vertueuse.

La première, est qu'il fit exempter l'abbaye de Saint-Denis de la juridiction de l'ordinaire. Pourquoi intervertir l'ordre, et détruire la hiérarchie ?

La seconde, est que dans une famine il prit, pour nourrir les pauvres, l'argenterie que son père et lui avaient donnée à l'église de Saint-Denis [645] ; c'était un devoir ; on lui en a fait un crime.

La troisième, est qu'il fit transporter dans son oratoire un bras de saint Denis ; c'était l'effet d'une dévotion bien ou mal entendue, et le principe, de cette action devait plaire aux moines ; mais ce bras leur était plus utile dans leur église que dans l'oratoire du prince ; ils publièrent qu'en punition de cette profanation Clovis était mort fou [655] ; il mourut imbécile, comme il avait vécu, et consumé par les voluptés, avant l'âge où les anciens Germains et Gaulois se permettaient de les connaître¹.

Il y avait toujours dans la constitution de l'empire, français deux principes contradictoires, quoique l'un rendît l'autre nécessaire ; c'étaient d'un côté l'esprit de guerre et de conquête, qui tendait à reculer les limites de la France, et à rendre ses voisins vassaux ou tributaires ; de l'autre, l'usage des partages, qui affaiblissait et bornait cette puissance en la divisant, et qui était cependant devenu nécessaire pour défendre, et gouverner un si vaste royaume : ce n'est pas que l'usage des partages n'eut précédé les grands accroissements de cet empire ; mais ce n'était d'abord que l'exercice du droit naturel, qui appelle tous les enfants au ; partage égal de la succession paternelle. ; au lieu que dans la suite, les partages furent un arrangement avoué par la politique, exigé par les conjonctures, et qui eut lieu même du père au fils. C'est ainsi que Clotaire II fut déterminé à céder l'Austrasie à Dagobert son fils, et que Dagobert fut forcé de la céder aussi à son fils Sigebert. Les accroissements de la France rendaient ces partages nécessaires ; mais ces mêmes partages étaient un abus funeste qui

¹ Monach. Dionys, Aimoin. Cont. d'Aimoin.

entraînait des guerres civiles. Le vrai remède, dont on ne s'est servi que longtemps après, était que la France fût renfermée dans les bornes que la nature semble lui avoir prescrites, en l'environnant de mers, de montagnes et de grands fleuves, et qu'il n'y eût point de partages, qu'il n'y eût qu'un roi et qu'un peuple. Mais dans le temps dont nous parlons, outre l'accroissement excessif de la France, une autre cause encore rendait les partages nécessaires : cette cause, c'était non seulement l'usage passé en force de loi, de faire de semblables partages, mais encore une disposition particulière que cet usage avait fait naître dans les esprits. Je m'explique. Quand deux ou plusieurs États, d'une force et d'une puissance à-peu-près égales, ont une fois été séparés, chacun d'eux conserve un esprit d'indépendance, qui s'oppose à la réunion, dont l'effet naturel serait d'asservir un des États à l'autre. L'État réunissant a toujours sur l'État réuni une supériorité marquée ; que celui-ci ne veut point reconnaître. Ainsi, quoique l'Austrasie eût été le partage de l'aîné des enfants de Clovis Ier, cependant comme Clotaire Ier Clotaire II et Clovis II, qui tous avaient réuni l'empire français, avaient tous été rois de Neustrie, l'Austrasie, pendant les époques de réunion, avait toujours paru subordonnée à la Neustrie ; elle avait d'ailleurs l'exemple du royaume de Bourgogne, qui, pour avoir été longtemps uni à la Neustrie, en était devenu en quelque sorte une dépendance. L'Austrasie en craignait autant pour elle : delà un tel refroidissement de zèle de la part des Austrasiens, qu'on pouvait à peine compter sur eux pour repousser les attaques perpétuelles de tant de vassaux mal soumis, de tributaires indociles, et de voisins turbulents : de là ce désir perpétuel que montraient les Austrasiens d'avoir un roi particulier : de là leur indifférence sur les courses des Esclavons et des Saxons, jusqu'à ce qu'on eût donné à l'Austrasie un roi particulier. Ce roi — Sigebert — était un enfant de trois ans ; c'était le fils du roi de Neustrie ; mais il portait le titre de roi d'Austrasie, et dès-lors les Austrasiens ne se croyaient plus dépendants de la Neustrie. La division de la France en Austrasie et Neustrie était donc alors un mal inévitable : mais c'était un mal, on le sentait, et on voulait ne diviser la France que le moins qu'il serait possible. Clovis II laissait trois fils ; Dagobert III, Childéric, et Thierry, Les partages semblaient tout faits d'après les exemples précédents. L'un devait avoir la Neustrie, l'autre l'Austrasie, le troisième la Bourgogne : mais, comme nous l'avons dit, la Bourgogne, par succession de temps, s'était tellement unie et incorporée avec la Neustrie., qu'on ne jugea pas à propos de l'en détacher de nouveau. Clotaire III eut donc la Neustrie avec la Bourgogne ; Childéric l'Austrasie ; et Thierry fut le premier exemple d'un descendant de Clovis, qui n'eût eu aucune part à la succession paternelle, car Dagobert n'avait pas osé pousser l'injustice envers Aribert son frère, jusqu'à lui refuser tout partage ; il lui en avait donné un qui pouvait du moins, comporter, le titre de roi. Thierry au contraire fut pleinement déshérité.

Il arriva dans la famille de Clovis n ce qu'on vit arriver depuis en Angleterre dans la famille de Guillaume-le-Conquérant. Thierry, le seul qui n'eût point eu de partage, réunit dans la suite tout le royaume. De même, parmi les trois fils de Guillaume-le-Conquérant, Robert eut les provinces françaises, Guillaume-le-Roux, l'Angleterre, et Henri Ier n'eut point d'États, mais il fut le seul qui les réunit tous dans la suite.

Pour voir ce qu'étaient les rois alors, il faut voir ce qu'ont été leurs maires.

Erchinoald étant mort, le maire de Neustrie fut ce terrible Ébroïn, guerrier violent, ministre perfide, despote cruel, en faveur duquel, malgré les éloges qui lui ont été prodigués par quelques écrivains de son parti, nous ne trouvons qu'une chose à dire, c'est que saint Ouen fut son ami. Mais il persécuta d'autres

saints ; et ce n'est pas sans quelque peine qu'on voit les saints mêmes, entraînés par les intérêts du siècle, se réunir trop peu pour l'intérêt public. Dans la moitié des vies des saints, principaux monuments historiques de ces temps, on trouve Ébroïn scandaleusement exalté comme un héros ; et dans l'autre moitié, justement décrié comme un méchant : une nouvelle église fondée, une ancienne église négligée décidaient trop alors de la louange et du blâme. On ne peut refuser à Ébroïn ce qu'on appelait alors du talent, c'est-à-dire, quelque science dans l'art de nuire, une activité redoutable, une valeur toujours funeste, le secret de faire tomber ses ennemis dans des pièges grossiers, qui, selon l'usage, finirent par se tourner contre lui.

Ulfoade fut maire plus paisible de l'Austrasie. L'enfance des princes, dont l'aîné avait à peine cinq ans, le second T'au& et dont le troisième était au berceau, fut encore une circonstance favorable à l'accroissement de la puissance des maires ; mais elle fut balancée par une autre circonstance, je veux dire le changement de maires, arrivé en même temps que le changement de règne. Les nouveaux maires ayant à gagner les esprits, et à établir leur autorité, furent obligés d'avoir ou de feindre les plus grands égards pour Bathilde, qui joignait à l'autorité de tutrice de ses fils et de régente du royaume celle que donnent les charmes et les vertus. Quant à l'Austrasie, toujours jalouse, comme nous l'avons dit, de son indépendance, et flattée d'avoir sa cour particulière, elle se chargea de l'enfance de Childéric ; et Ulfoade n'eut à ménager que les grands : mais dans l'Austrasie, Clotaire était sous la tutelle de sa mère, et les talents et les vertus de Bathilde servirent quelque temps de contrepoids aux vices encore cachés d'Ébroïn. Le gouvernement de Bathilde, toujours juste et doux, et — ce qui ne pouvait être que l'ouvrage d'une femme — toujours pacifique et au-dedans et au-dehors, est marqué par des réformes heureuses.

On avait laissé subsister entre les Gaulois ou Romains, et les Francs leurs vainqueurs, des distinctions fâcheuses pour les premiers [655] ; la politique ne savait point alors unir les peuples, et former de tous les citoyens d'un même empire une seule famille¹. Une de ces distinctions était qu'on assujettissait les Gaulois à une capitation si dure, que les enfants — qui aggravaient ce joug, parce qu'il fallait le porter pour eux —, étant devenus un fardeau insupportable, on se privait des douceurs du mariage, ou l'on vendait à vil prix ces enfants à des Juifs, qui allaient les revendre chèrement dans d'autres pays. Bathilde défendit, sous des peines rigoureuses, aux Gaulois et aux Juifs, cet infâme commerce, et bien des gouvernements s'en seraient tenus là Bathilde alla plus loin ; remontant à la source du mal, elle abolit cet impôt, qui rendait une partie de la nation jalouse et ennemie de l'autre ; impôt d'ailleurs toujours onéreux par l'arbitraire, et par le défaut de base pour asseoir une répartition juste.

La piété tournoie la principale attention de Bathilde vers le gouvernement des affaires ecclésiastiques ; les rois, soit qu'ils nommassent directement aux bénéfices, comme le prétendent plusieurs auteurs, soit qu'ils ne fissent que diriger les élections par leur influence, avaient fait, de cette nomination, une affaire de finance ; ils vendaient les évêchés, et les évêques, dit Mézeray, revendaient en détail ce qu'ils avaient acheté en gros [656, 657]. Bathilde, toujours disposée à prendre sur le fisc pour tous les retranchements que le bon ordre exigeait, fit encore cesser ce commerce, et ne souffrit plus que la simonie et la vénalité souillassent un ministère essentiellement pur et saint.

¹ Vit. Bathild.

Un siècle ne conçoit point les erreurs d'un autre siècle ; des abus qui ne subsistent plus, paraissent toujours si énormes, qu'on s'étonne qu'ils aient pu avoir lieu, et qu'on n'admire pas assez le courage de ceux qui les ont réformés ; c'est aux hommes d'État, qui, dans des siècles plus éclairés, ont tenté de faire quelque bien, ou d'empêcher quelque mal, c'est à eux à juger si c'est une chose facile, même sous les meilleurs rois ; souvent toutes les lumières d'un siècle éclairé aboutissent à reconnaître que la barbarie est, dans tous les temps, une maladie presque incurable.

Bathilde fonda l'abbaye de Chelles pour les filles, et celle de Corbie pour les hommes : on lui a reproché d'avoir fait trop de bien aux moines : mais on ne considère pas que les moines, occupés alors à défricher les terres, à nourrir les pauvres, à cultiver les lettres, étaient les meilleurs des hommes ; que dans ces siècles de guerres et de violence ils recueillaient au fond de leurs retraites le peu de paix qui restait sur la terre ; qu'enfin, par leurs travaux et par leurs vertus, ils étaient clignes de toute la faveur des rois, et de toute la bienveillance des peuples.

Bathilde eut pour amis deux évêques ; saint Léger, qu'elle fit évêque d'Autun ; et Sigebrend, moins digne de sa confiance que le premier, et qui ne fut pas choisi avec assez de circonspection [664]. On ignore quel était son siège ; mais il paraît qu'il n'aurait dû être ni évêque ni ministre. Ses mœurs pouvaient éveiller la médisance, et autoriser les soupçons sur une reine encore jeune et belle, et le faste qu'il mettait à sa faveur, augmentait encore cet inconvénient ; aussi la calomnie n'a-t-elle point épargné Bathilde, qui, trop sensible pour son repos à cette injustice, n'y opposa pourtant que la patience et les larmes. L'orgueil de Sigebrend voulut écraser l'orgueil des grands ; les grands le firent assassiner : on croit que ce fut l'effet d'une intrigue tramée sourdement par Ébroïn, qui voulait donner des dégoûts à Bathilde, pour réunir toute l'autorité¹. Son artifice réussit. Bathilde, fatiguée de la perversité des hommes, se hâta de se consacrer à Dieu ; elle en avait formé depuis longtemps le projet. Son âme douce, et exempte d'ambition, avait toujours soupiré pour la retraite ; elle enviait la paix qu'elle avait procurée à tant de cénobites dans les saints asiles élevés par ses soins ; mais elle n'avait voulu quitter la cour que quand ses enfants et ses peuples n'auraient plus besoin d'elle. L'insulte qu'on lui fit dans la personne d'un homme honoré de sa confiance, les calomnies semées avec art contre elle-même par Ébroïn, lui firent devancer le temps qu'elle s'était prescrit. Quelques auteurs insinuent que sa retraite ne fut pas volontaire, qu'elle ne fit que céder aux instances insolentes des grands, soulevés contre elle par Ébroïn. Si le fait est vrai, ces insoucients sujets étaient bien peu dignes du bonheur dont ils avaient joui sous ses lois. Quoi qu'il en soit, elle prit le voile à Chelles², et fut l'édification du cloître, après avoir été l'exemple du monde [665].

Aussitôt que, par la retraite de la reine, Ébroïn se vit le maître des affaires, son masque tomba, ses vices éclatèrent, son gouvernement fut un tissu d'injustices et de violences ; rien ne pouvait assouvir son avarice ; les biens, la vie même des plus grands seigneurs, n'étaient pas en sûreté : pour toute expiation de ses crimes, il prenait sur la dépouille de ses victimes de quoi faire bâtir quelques églises ; ce qui l'a fait louer par quelques moines. L'assassinat de Sigebrend

¹ Vit. S. Bathild. Vit. S. Leodeg.

² Vit. S. Bathild. c. 7, 8.

l'avait délivré d'un rival d'ambition, vicieux comme lui ; il retrouva dans saint Léger un nouveau rival, d'autant plus redoutable qu'il était vertueux.

Paul Diacre dit que, vers ce temps, les Français firent une irruption en Italie ; qu'ils se laissèrent surprendre par Grimoald roi des Lombards, auprès de la ville d'Asti ; que ce prince en fit un si grand carnage, qu'à peine en resta-t-il quelques uns qui pussent porter dans leur patrie la nouvelle de ce désastre. Aucun des historiens de France n'a parlé de cette déroute d'Asti, qui serait un des plus funestes échecs que les Français eussent essayés, si elle était réelle. L'autorité de Paul Diacre étant seule, n'est pas suffisante pour établir ce fait ; et Sigonius qui ne cite point ses autorités, mais qui, n'en ayant pas d'autre sur ce point que celle de Paul Diacre, dit cependant beaucoup de choses que Paul Diacre n'a point dites ; Sigonius qui parle du roi de France, comme s'il n'y en avait eu qu'un seul alors, ne paraît pas assez instruit en cet endroit des affaires de la France, pour faire autorité. Au reste, comme d'après les calculs les plus raisonnables, cet événement, s'il était vrai, se rapporterait à l'année 663, c'était Clotaire III qui était alors roi de Neustrie et de Bourgogne, et Childéric II, qui était roi d'Austrasie. Si l'un des deux a fait ou fait faire la guerre en Italie, ce doit être le roi de Neustrie et de Bourgogne. Clotaire, qui était ce roi, avait douze à treize ans, et Childéric onze à douze ; c'étaient Ébroïn et Ulfoade, leurs maires du Palais, qui gouvernaient, surtout pour les affaires de la guerre.

Clotaire III mourut sans enfants, Childéric régnant en Austrasie [668], c'était, par les raisons que nous avons dites, un titre d'exclusion à l'égard de la Neustrie, et le moment semblait être arrivé de rendre à Thierry, le partage dont il avait été privé ; c'était le suffrage des grands de Neustrie qui devait décider entre ces deux princes. Ébroïn se rendit justice sur, la haine qu'il avait méritée ; il sentit que, si les grands élisaient un roi, ils pourraient bien en même temps élire un nouveau maire, moins violent et moins injuste ; il résolut de les prévenir, de créer un roi qui n'eût obligation qu'à lui de la couronne, et qui ne pût la conserver que par lui : il fit proclamer Thierry de son autorité particulière, et sans consulter les grands ; nouveauté hardie, et qu'il n'était pas encore temps de risquer.

L'évêque d'Autun rassemble les grands ; il leur demande si les Francs sont devenus sans retour les esclaves d'Ébroïn ; si les grands et les évêques ne sont plus rien dans l'État ; s'il ne leur reste plus qu'à baisser, en tremblant, une main teinte de leur sang et chargée de leurs dépouilles¹. A sa voix, les grands, le peuple, tous se soulèvent contre Ébroïn ; ils vont chercher Childéric en Austrasie, et réunissent les trois royaumes sous sa domination [669]. Ébroïn, abandonné de tout le monde, n'a plus pour refuge, dit Mézeray, que la corne d'un autel : on voulait le faire périr, et c'était le vœu général ; mais on en usa envers lui comme quelques philosophes ont proposé d'en user à l'égard des criminels ; on lui laissa la vie pour qu'il fût plus longtemps et plus rigoureusement puni ; on le tonda, on le fit moine dans le monastère de Luxeuil, on espéra qu'il mourrait lentement dans le désespoir de l'ambition trompée et de l'orgueil humilié. Thierry fut aussi tondu ; on le mit, mais en dépôt seulement, dans l'abbaye de Saint-Denis, comme en Turquie on enferme les frères du sultan, en leur permettant de vivre jusqu'à ce que le sultan ait des fils. On conservait la race de Clovis, comme on tâche de conserver la race ottomane, en craignant également, et qu'elle ne

¹ Vit. S. Leodeg. c. 2. Gest. Fr. c. 45. Fredeg. c. 94.

s'éteigne, et qu'elle ne s'étende. C'était pour la seconde fois que Thierry était frustré de ses droits.

Childéric devait tout au choix libre des Neustriens ; ils crurent pouvoir mettre à leur bienfait quelques conditions ; ils étaient d'accord avec les Austrasiens pour empêcher la réunion, et par des raisons semblables. Jusque-là c'étaient des rois neustriens qui avaient réuni l'Austrasie, et il en avait résulté une sorte de dépendance de l'Austrasie à l'égard de la Neustrie ; cette fois c'était un roi austrasien qui réunissait la Neustrie, et il pouvait en résulter pour celle-ci le même inconvénient : on n'était point alarmé de voir la monarchie réunie sous le nom d'un seul roi, on savait que cette réunion ne serait que de nom, et n'aurait rien de réel, tant que l'autorité, qui était dans la main des maires, ne serait point réunie. On fit donc jurer à Childéric qu'il y aurait dans chaque royaume un maire de la nation, et qu'il y en aurait même un dans la Bourgogne qui apparemment réclama, comme les autres, son ancienne indépendance. Childéric promit tout, n'exécuta rien ; Ulfoade resta seul maire des trois royaumes [670], et la faveur de Childéric fut partagée, entre lui et saint Léger, à qui Childéric devait la Neustrie et la Bourgogne.

Saint Léger avait une inflexibilité de caractère, qui plaît rarement aux rois, et qui déplait toujours aux courtisans. **Ayant de bonnes intentions**, dit l'abbé Le Gendre, **il croyait que son sentiment était toujours le meilleur**. Il tomba dans la disgrâce de Childéric. On avait persuadé à ce prince qu'en effet Léger avait formé une conspiration contre lui avec un Hector, patrice de Marseille, que Léger appuyait de son crédit dans un procès que ce patrice avait contre saint Prix, évêque de Clermont. Les évêques alors invitaient les rois à passer les fêtes de Pâques dans leur église ; c'était une marque de faveur pour l'évêque qui obtenait la préférence : elle était due à saint Léger ; mais ce fût la dernière marque-de faveur qu'il obtint. Les soupçons du roi augmentant par les intrigues des courtisans, le roi n'osa passer, selon l'usage, la nuit de Pâques dans la cathédrale ; il le passa dans l'église de Saint-Symphorien d'Autun, où il communia de la main de saint Prix¹ : le lendemain il ne vint à la cathédrale que pour insulter et menacer l'évêque d'Autun, au grand scandale du peuple et du clergé. Saint Léger eut un moment de faiblesse, dont on abusa cruellement contre lui. Effrayé de la fureur du roi, entraîné par des conseils peut-être perfides, il prit la fuite avec ce même patrice de Marseille qu'on accusait d'être son complice. Cette démarche inconsidérée fut regardée comme un aveu tacite du crime qu'on lui imputait : on courut après les deux fugitifs ; le patrice fut tué ; l'évêque fut ramené [671] ; on le punit, comme Ébroïn, d'un supplice plus cruel que la mort ; on l'enferma dans l'abbaye de Luxeuil avec ce même Ébroïn, son ennemi. **Le loup et la brebis**, dit Mézeray, **vécurent ensemble sous un même toit**. Ils se réconcilièrent ; que pouvaient-ils faire de mieux ? Saint Léger pardonna au cruel Ébroïn tous ses crimes ; Ébroïn ne pardonna pas de même à saint Léger ses vertus.

Les violences d'Ébroïn avaient fait regretter Bathilde ; celles de Childéric firent regretter saint Léger. Privé des conseils de ce saint évêque, Childéric se livra tout entier à ses vices, il devint vil et féroce [673]. Un des plus grands seigneurs du royaume, nommé Bodillon, ayant fait quelques remontrances sur un impôt très onéreux que Childéric voulait établir, Childéric, indigné qu'on osât le contredire, fit arrêter Bodillon par ses gardes ; le fit attacher à un poteau, et battre de

¹ Vit. S. Leodeg. c. 5, 6.

verges en sa présence¹. Si les rois exerçaient alors des actes de despotisme, comme ont fait depuis les sultans, ils en étaient punis comme les sultans. Les grands révoltés invitèrent eux-mêmes Bodillon à venger un affront qui rejaillissait sur eux ; Bodillon assassina Childéric, à la chasse, et courut au palais plonger la même épée dans le sein de la reine Bilechilde sa femme, grosse alors, et dans celui d'un fils de Childéric, encore enfant. Vengeance exécration ! effrayante leçon !

Vers le même temps régnait en France un prince qui a été, pendant plus de mille ans, ignoré de tous les historiens. On lisait dans Paul Diacre que Grimoald, usurpateur célèbre du trône des Lombards, qui a exercé, quoique sans succès, le génie de Corneille dans Pertharite, avait fait alliance avec Dagobert, roi de France. Cette alliance est le dernier événement du règne, de Grimoald, et précède de fort peu, sa mort, qui arriva en 671. On demandait quel était ce Dagobert, qui régnait en France, vers l'an 671 ?

Ce n'était point Dagobert Ier, fils de Clotaire II, puisqu'il était mort, selon l'opinion la plus commune, en 643, et même, selon quelques auteurs, dès 639.

Ce n'est point non plus celui qu'on appelle assez communément Dagobert II, dit *le Jeune*, et qu'on doit appeler Dagobert III ; celui-ci, qui était fils de Childéric, n'a commencé à régner qu'en 711.

On ne croyait pas davantage que ce pût être ce Dagobert II, fils de Sigebert II, et petit-fils de Dagobert Ier, que le perfide Grimoald, maire du palais d'Austrasie, avait fait transporter en Irlande. De ce moment, Dagobert II était entièrement oublié dans nos annales ; il n'en était plus parlé, ni dans Frédégaire, ni dans aucun autre ancien chroniqueur ou historien de France. On avait donc conclu, pendant une longue suite de siècles que Paul Diacre s'était trompé dans l'endroit dont il s'agit, et qu'au lieu de Dagobert il fallait lire ou Clotaire III — ce qui ne peut pas être non plus, puisque Clotaire III mourut en 668 —, ou Childéric II, qui véritablement régnait en 671, temps de la mort du roi des Lombards, Grimoald, et quelques années auparavant.

Des découvertes modernes ont justifié Paul Diacre. Adrien de Valois est le premier parmi les Français, et Bollandiste Henschenius parmi les étrangers, qui aient vu et fait connaître que Dagobert II, parvenu à l'âge de régner par lui-même, avait été rétabli par les Austrasiens dans une partie de son royaume : ils se fondent l'un et l'autre sur trois autorités ; celle de Guillaume de Malmesbury ; Celle d'un auteur anonyme de la vie de Sainte Salaberge, et celle d'un autre auteur anonyme qui a écrit la vie de Memmius, évêque de Châlons². A ces autorités, dom Mabillon en ajoute deux autres ; savoir, le poète Fridgod, qui a écrit en vers la vie de saint Wilfrid, premier évêque d'Yorck, et un autre historien du même saint Wilfrid, nommé Eadmer.

Mais il restait encore à connaître un autre historien de Saint Wilfrid, contemporain et disciple de cet évêque, et qui a été la source où ont puisé Fridgod, Eadmer, et Guillaume de Malmesbury. Cet autre historien se nomme Eddius. Dom Mabillon s'applaudit d'être parvenu, après beaucoup de peine, à faire venir d'Angleterre l'ouvrage de cet auteur³. Saint Wilfrid, dont Eddius et

¹ Gest. Franc. a. 43. Continuat. Fredeg. c. 95.

² Mabillon, première partie du troisième siècle de l'ordre de saint Benoît.

³ Mabillon, préface de la première partie du quatrième siècle des actes des saints de l'ordre de saint Benoît.

après lui Fridgod, ainsi que Eadmer, ont écrit la vie, avait connu Dagobert en friande, l'avait fait passer en Angleterre, et n'avait pas peu contribué à son rappel et à son retour en France. Dagobert avait conservé le souvenir de saint Wilfrid : cet évêque, persécuté dans son pays, trouva un asile auprès de lui ; Dagobert offrit à son ami l'évêché de Strasbourg ; et sur le refus de Wilfrid, qui augmenta l'estime du roi pour lui, Dagobert le combla de présents et de bienfaits. C'est par cette liaison de saint Wilfrid avec Dagobert II, que les historiens de saint Wilfrid deviennent des autorités pour l'histoire de Dagobert.

Paul Diacre étant donc ainsi justifié par leur témoignage, devient lui-même, aux yeux de dom Mabillon, une autorité pour fixer le temps où Dagobert II régnait, pour la seconde fois, en Austrasie. Puisque Grimoald, roi des Lombards, mort en 671, avait fait un traité avec lui, Dagobert était donc rétabli dès 671 ou 670 : ainsi Adrien de Valois a eu tort de croire qu'il ne fut rétabli qu'après la mort de Childéric II, qui n'arriva qu'en 673. Ce qui a trompé Adrien de Valois, c'est que Childéric II a toujours régné en Austrasie, et que, dès 669 ou 670, il avait même réuni tout l'empire français : mais ce qui résout ces difficultés, c'est que Dagobert régna seulement dans une partie de l'Austrasie ; savoir, dans l'Alsace et sur les bords du Rhin, soit que Childéric, qui conservait tout le reste de l'Austrasie, n'eût pu l'empêcher de régner dans cette partie, ni lui enlever la faveur des peuples qui l'avaient rappelé, soit qu'Innichilde mère de Dagobert II, et qui, selon tous les historiens, avait beaucoup de crédit sur l'esprit de Childéric II, en eût eu assez pour le faire consentir à ce démembrement de l'Austrasie en faveur de son fils.

Tout ce qu'on sait encore du même Dagobert, et toujours par les mêmes auteurs, c'est qu'il fit beaucoup de fondations pieuses ; qu'il eut un fils, nommé Sigebert, mort avant lui, et quatre filles, dont deux sont reconnues pour saintes ; qu'il fut tué vers l'an 680, dans une sédition dont on ne sait ni les auteurs, ni les causes, ni les circonstances ; et qu'il est révééré comme martyr à Stenay, jusqu'où s'étendait vraisemblablement son royaume. On appelait martyrs alors, tous ceux qui, ayant fait du bien à l'église, mouraient assassinés pour quelque cause que ce pût être.

Voici donc encore deux rois assassinés à six ou sept ans l'un de l'autre, Childéric et Dagobert II.

Un interrègne, par conséquent l'anarchie, suivit la mort de Childéric ; les grands étendirent leur vengeance sur leurs ennemis, et l'État fut en combustion. Le besoin de la paix se fait sentir aux hommes, au milieu de cette rage qui les pousse en tout temps à la guerre : pour redevenir libres, il fallut rentrer sous l'empire d'un maître. Thierry était naturellement ce maître ; les grands de Neustrie et de Bourgogne le tirèrent de sa retraite, et lui donnèrent pour maire du palais Leudesie, fils d'Erchinoald [674]. *Leudesie, dit l'abbé Le Gendre, était un bon homme, et les temps étaient difficiles.* La mort de Childéric avait été le signal de beaucoup d'autres révolutions. Au bruit de cette mort, Ulfoade, son maire du palais, et qui l'avait été sous lui des trois royaumes, s'était enfui dans l'Austrasie, sa patrie ; Ébroïn et saint Léger étaient sortis de leur cloître¹ ; Ébroïn, au grand scandale dû peuple, pour qui un moine, quittant son habit, était un spectacle nouveau et indécent. Aussitôt qu'ils furent rentrés dans le siècle, la trêve qu'ils avaient faite fut rompue, et l'on vit recommencer ce combat éternel du vice et de la vertu. Ébroïn voulait régner, à quelque prix, à quelque titre que

¹ Gest. Reg. Franc. c. 45. Continuat. Fred. c. 96.

ce pût être ; saint Léger voulait préserver la nation du malheur d'être gouvernée par un tel homme. Ils se rencontrèrent en pleine campagne, et saint Léger allait être immolé par son furieux rival, si saint Genès, archevêque de Lyon, ne fût survenu à propos avec une troupe de gens armés, à laquelle Ébroïn n'était pas pour lors en état de résister ; car l'esprit de guerre était alors si universel, qu'on voyait les plus saints personnages et les évêques les plus réguliers lever des troupes pour leur propre compte, marcher en forces, et livrer des combats à leurs ennemis particuliers, qui n'étaient pas toujours, comme en cette occasion, les ennemis de l'État. Ébroïn fut froidement accueilli de Thierry, quoique Ébroïn l'eût fait roi autrefois pour ses intérêts et de sa seule autorité ; Thierry attribuait, avec raison, à cette proclamation intéressée, et non concertée avec les grands, les malheurs qu'il avait éprouvés. Ébroïn, n'ayant pu se faire aimer de son maître, résolut de s'en faire craindre ; il rassembla tous les gens perdus de dettes et de crimes, et dont il était digne d'être le chef. Le maire d'Austrasie, Ulfoalde, fit une ligue avec lui, et lui fournit des secours, afin que les troubles de la Neustrie laissassent subsister son autorité en Austrasie ; en un mot, Ébroïn eut un parti [674]. Le croirait-on ? la faiblesse de Leudesie, mise en parallèle avec le gouvernement terrible et cruel, mais vigoureux d'Ébroïn, faisait regretter ce dernier à quelques Neustriens amoureux du changement, et prompts à oublier le passé. Le temps affaiblit les impressions les plus fortes, et l'inconvénient du moment est toujours le plus insupportable. Cette facilité malheureuse de se tromper dans la comparaison des temps a quelquefois ramené l'inconstance populaire vers des ennemis publics, longtemps et justement détestés. Craignons ces retours imprudents, craignons surtout ce respect secret que le vulgaire de tous les États conserve toujours pour l'audace et la perfidie. Nous ne pouvons trop le redire ; c'est par sottise qu'on est méchant, c'est par sottise qu'on est fourbe, et c'est par une sottise plus grande qu'on attache des idées de force et de grandeur au crime impudent, des idées d'esprit et de talent à la fraude et à l'artifice. Thierry et Leudesie son maire sont poursuivis de ville en ville par l'ardent et infatigable Ébroïn. Ne pouvant les forcer dans un poste où ils s'étaient établis, il parle de paix, et demande à Leudesie une conférence, Leudesie oublie que c'est Ébroïn qui la propose, il s'empresse de l'accepter ; l'entrevue n'était qu'un piège : Leudesie, en voulant s'y rendre, est assassiné sur la route. Ce crime eut du moins pour un moment sa juste récompense ; il révolta, et détacha des intérêts d'Ébroïn ceux qui revenaient à lui, dans la seule espérance que le malheur l'aurait corrigé.

Ébroïn, abandonné de tous les grands, ne s'abandonna point ; il inventa un nouveau stratagème plus grossier encore à la vérité ; car dans les temps barbares, on aime autant à tromper que dans les siècles les plus raffinés, et on trompe à moins de frais. Toute son adresse consista dans l'impudence ; il publia que Thierry était mort ; il montra au peuple un fantôme qu'il appela Clovis, et qu'il dit être fils de Clotaire III. Il faut avouer que si le peuple fut trompé en cette occasion, il voulut bien l'être. Il était notoire que Clotaire III était mort sans enfants ; il était notoire que Thierry était plein de vie, chacun pût s'en assurer par soi-même ; ce prince n'était ni caché ni éloigné ; cependant l'amour de la nouveauté entraîna la multitude vers cet enfant, dont on n'avait jamais entendu parler ; c'était sur ce goût de la nouveauté, si naturel chez un peuple malheureux, qu'Ébroïn avait compté.

Saint Léger était le plus grand obstacle à ses desseins ; il le fait assiéger dans Autun. Le vertueux prélat, ne voulut pas que son troupeau pérît pour lui, et que la ville fût saccagée à son occasion : après avoir soutenu avec courage un

assaut, il se remit généreusement entre les mains de ses ennemis, avec tous les trésors qui pouvaient tenter leur cupidité. C'est à moi et à mes biens qu'ils en veulent, dit-il, assouvissons leur haine et leur avarice, sauvons ce peuple. Ce procédé noble ne les désarma point. L'armée d'Ébroïn qui assiégeait Autun [676] avait trois généraux, dont deux étaient des évêques, qui espéraient, pour récompense, l'évêché d'Autun, et que cet intérêt rendait inaccessibles à la pitié : on creva les yeux à saint Léger, et on l'égara, loin de tout secours humain, dans une grande forêt, où l'on voulait qu'il mourût de misère¹. Le général laïc — c'était Waïmire, duc de Champagne — fut le seul qui parut touché d'un sort si cruel et si peu mérité ; il apprit, au bout de quelques jours, que Léger vivait encore, il alla lui-même le tirer de sa vaste prison et le mettre en lieu de sûreté. Il serait injuste de dissimuler que les deux évêques, dont l'un était Didier, évêque de Châlons-sur-Saône, l'autre Bobon, évêque de Valence, étaient désavoués par le clergé, et que tous deux avaient été déposés pour leurs crimes : tels étaient les hommes chers et nécessaires à Ébroïn. L'évêque de Valence s'empara de l'évêché d'Autun.

La terreur saisit les esprits, quand on vit saint Léger lui-même ainsi accablé. On ne trouva plus d'autre moyen de terminer les troubles que d'offrir la mairie à Ébroïn : alors son fantôme lui devenant inutile, il le fit rentrer dans le néant, d'où il l'avait tiré, et prit les rênes du gouvernement sous Thierry. Parvenu à l'objet de son ambition, il parut ne vivre que pour la vengeance, et tout y servit de prétexte. Ceux qui avaient mis Thierry sur le trône étaient, selon Ébroïn, évidemment complices de l'assassinat de Childéric. Ceux qui avaient poursuivi la vengeance de la mort de Childéric s'étaient, en cela même, montrés contraires au couronnement de Thierry ; les ennemis d'Ébroïn ne pouvaient échapper à l'une ou à l'autre de ces deux accusations contraires de lèse-majesté : on peut croire que leurs confiscations tournaient au profit d'Ébroïn et de ses amis. Saint Léger, dont Ébroïn avait découvert la retraite, subit alors son second martyre [678] : on lui coupa les livres et la langue, et deux ans après on acheva de lui ôter la vie [680] ; le comte Guérin, frère de Léger, avait été lapidé. C'est avec peine qu'on voit saint Ouen au nombre des persécuteurs de saint Léger, et des amis d'Ébroïn ; celui-ci continua d'exterminer ses ennemis, à titre d'ennemis ou de Childéric ou de Thierry : c'est ce que l'abbé Le Gendre appelle les perdre en habile homme, et se faire honneur de leur perte. Voyons où aboutira cette habileté. Les Neustriens, accablés de ce joug affreux, s'enfuyaient, les uns en Aquitaine, les autres en Austrasie. L'Aquitaine, à l'occasion de ces troubles, se détacha de la France ; l'Austrasie, avertie par le malheur de la Neustrie, refusa constamment de reconnaître Ébroïn pour maire ; elle en créa deux sous le titre de ducs ou princes : c'étaient Martin et Pepin, tous deux petits-fils de saint Arnoul, et enfants de deux frères. L'ardent Ébroïn courut les combattre, et les vainquit ; Pepin prit la fuite ; Martin s'enferma dans la ville de Laon, réputée alors imprenable² ; Ébroïn, qui abusait de tout, lui envoya deux saints évêques, Egibert, évêque de Paris, et Rieule, évêque de Reims, qui lui promirent, avec serment, et sous leur garantie personnelle, la vie et la liberté, s'il voulait introduire Ébroïn dans la place. Ébroïn, en y entrant, ne manqua pas de faire assassiner Martin : la vertu des deux prélats, et la scélératesse d'Ébroïn, doivent persuader qu'ils furent trompés dans cette occasion [681].

¹ Vit. S. Leodeg. c. 8, 9, 10, 11, 12, 13.

² Gest. Franc. c. 46, 47. Secund. Continuat. Fredeg. c. 97, 98.

Cet assassinat de Martin était encore une des *habiletés* d'Ébroïn ; mais Pepin restait, et de grandes destinées étaient réservées à sa race. La fortune parut se déclarer pour lui, en le faisant survivre à Ébroïn, qui, pour fruit de tant d'*habiletés*, et pour prix de tant d'assassinats, fut assassiné lui-même par un de ceux qu'il avait opprimés [682].

La Neustrie n'eut plus de pareils ennemis à opposer à la grandeur toujours croissante de Pepin ; le faible Varaton, que les Neustriens élurent à la place d'Ébroïn, se hâta de faire la paix, et du moins les peuples respirèrent, ce qu'ils n'avaient pas fait sous Ébroïn. Varaton fut supplanté par Gislimard son propre fils : celui-ci fit la guerre à Pepin, et le vainquit ; mais une prompt mort délivra encore Pepin de ce nouvel adversaire, qui s'annonçait comme redoutable.

Varaton n'imita point ce prudent Dioclétien, qui, sollicité par son ambitieux et inconstant collègue Maximien, de reprendre avec lui la couronne impériale, qu'ils avaient depuis longtemps abdiquée l'un et l'autre, lui écrivit pour toute réponse : *Mon ami, venez voir les belles laitues que j'ai plantées dans mes jardins de Salone*. Varaton, à la mort de son fils, reprit la mairie [683] ; et sous ce maire pacifique la Neustrie reprit sa tranquillité.

Il eut pour successeur Bertaire son gendre [684], homme imprudent et altier, qui n'avait d'Ébroïn que ses injustices, et qui ne fit qu'irriter les grands, sans les faire trembler : ceux-ci traitèrent secrètement avec Pepin, contre lequel Bertaire avait renouvelé la guerre par hauteur et par humeur. Pepin livra bataille à Thierry et à Bertaire [687], dans un lieu nommé Tertry, entre Saint-Quentin et Péronne. Il remporta la victoire la plus complète et la plus décisive ; Bertaire fut tué dans sa fuite par des gens mêmes de son parti, et Thierry, tombé entre les mains de Pepin, crut n'avoir fait que changer de maire¹.

Toutes ces guerres d'Ébroïn et de ses successeurs contre Pepin n'avaient pour objet que la mairie ; l'intérêt de la royauté n'y entraît pour rien, car Thierry était censé reconnu pour roi en Austrasie aussi-bien qu'en Neustrie ; il était censé avoir réuni toute la France, comme avait fait, avant lui, Childéric son frère ; l'Austrasie n'avait combattu que pour avoir son maire particulier, comme Childéric le lui avait promis, et surtout pour ne pas obéir au redoutable Ébroïn.

Grimoald avait péri, comme nous l'avons vu, pour avoir cru qu'il pouvait mettre la couronne dans sa maison, parce que l'autorité y était. Pepin se souvint de cet exemple, et quoiqu'il réunît seul l'autorité dans les trois royaumes, quoique, par le sort des armes, son roi fût son sujet et son prisonnier, quoiqu'il eût tous les droits que peuvent donner la guerre et la puissance, il s'abstint de ce titre de *roi*, si avili depuis longtemps, et encore réservé à cette race abâtardie de Clovis ; mais il ne voulut pas non plus qu'on pût se méprendre sur la nature et l'étendue de son autorité ; il ne se contenta plus de ce titre de maire, qui semblait annoncer un pouvoir communicable, et partagé suivant l'ancienne division du royaume en Austrasie et Neustrie ; il créa un titre nouveau pour une puissance nouvelle, et se qualifia *duc et prince des Français*. C'est, pour ainsi dire, le dernier âge de la mairie ; c'est son plus haut degré de puissance et de gloire, ou, si l'on veut, c'est sa destruction.

Une administration ferme et sage sembla justifier ces innovations ; les souverains étrangers recherchaient l'alliance de Pepin, lui envoyaient des ambassadeurs, recevaient les siens, redoutaient en lui un conquérant,

¹ Gest. Franc. c. 48. Continuat. Fred. c. 100.

respectaient un grand roi, et ne songeaient pas même à Thierry. La France dut à Pepin une considération qu'elle n'avait pas eue depuis Clovis.

CHAPITRE IV

Des auteurs de la Race Carlovingienne.

LES opinions des savants sont souvent bien peu utiles à la science, et l'on accélérerait bien plus les progrès des connaissances, en s'attachant à fixer en tout genre les bornes du connu et de l'inconnu, qu'en perdant le temps à faire des systèmes qui n'éclaircissent rien.

Il en existe une multitude sur l'origine des différentes races de nos rois : on a voulu absolument les faire descendre les unes des autres, même de mâle en mâle, ou donner aux races postérieures une origine plus ancienne encore et plus illustre que la première. La vérité est qu'on ne sait rien des auteurs de la race carlovingienne au-delà de saint Arnoul, ni de ceux de la race capétienne au-delà de Robert-le-Fort.

Quant à la race carlovingienne, de laquelle seule il s'agit ici, elle descend, tant du côté paternel que du côté maternel, de ces deux sages gouverneurs que Clotaire II avait donnés à Dagobert Ier son fils, en le faisant roi d'Austrasie, c'est-à-dire, de saint Arnoul et de Pepin de Landen, dit le Vieux. Quel était le père d'Arnoul ? On n'en sait rien : mais Arnoul était déjà un très grand seigneur, un homme riche et puissant ; nous remontons presque par lui jusqu'au berceau de notre monarchie. Qu'importe d'aller au-delà ? En voilà bien assez pour présumer que la race carlovingienne pouvait avoir une antiquité à peu près égale à celle des Mérovingiens, et que le choix des Français aurait pu tomber indifféremment sur l'une ou sur l'autre.

Saint Arnoul fut plus qu'un grand seigneur, il fut un sujet utile, le digne ami d'un bon roi, le digne instituteur d'un prince, et si son élève ne fut pas digne de lui, cet élève lui dut au moins le peu de vertus qui tempérèrent ses vices.

Saint Arnoul, qui avait été marié avant d'entrer dans l'état ecclésiastique et d'être évêque de Metz, avait eu deux fils, Anchise et Clodulphe. Ce dernier fut père de Martin élu maire d'Austrasie, conjointement avec Pepin de Héristal, son cousin-germain et assassiné par Ébroïn, dans la ville de Laon. Anchise avait épousé Begge, fille de Pepin de Landen, collègue de saint Arnoul dans l'institution de Dagobert, et il en avait eu ce Pepin de Héristal, qui, par la victoire qu'il remporta sur Thierry et sur Bertaire, réunit sous sa domination les trois royaumes, qu'il gouverna longtemps avec gloire.

PEPIN DE HÉRISTAL.

PEPIN donna successivement la couronne à Clovis III [691], à Childebert II [695], tous deux fils de Thierry, et à Dagobert III [711], fils de Childebert, comme s'il eût donné une charge dans sa maison ; mais il observa exactement trois points.

L'un, de faire disparaître entièrement la distinction de royaumes d'Austrasie et de Neustrie, et de ne nommer jamais qu'un roi, de peur que, si on en voyoit plusieurs régner ensemble, on ne voulût aussi avoir plusieurs maires.

L'autre fut de ne donner à ces rois aucune part dans l'administration, pas même pour la forme ; car les formes conservent et rappellent les droits, et peuvent servir de prétexte, et même de moyen pour les rétablir. Childebert II fut surnommé *le Juste*, comme Louis XIII. S'il exerça cette grande vertu, ce fut donc dans le secret de sa maison, car toutes les occasions publiques lui manquèrent.

Le troisième enfin, fut de nommer toujours pour roi le prince dont le droit était le plus apparent. Par-là il ôtait à l'assemblée des grands, qu'il était obligé de convoquer pour cette nomination, toute occasion d'exercer des droits en concurrence des siens ; il ne faisait qu'annoncer son choix, et ce choix était à l'instant adopté et proclamé sans difficulté.

Il paraît que ce système d'unité fut toujours l'idée favorite de Pepin, et vraisemblablement il y aurait été fidèle, s'il n'avait eu qu'un fils ; mais le nombre de ses enfants, et sa tendresse égale pour eux, le ramenèrent malgré lui aux idées de partage.

Il avait de Plectrude sa femme deux fils, Dreux ou Drogon, et Grimoald ; il l'avait répudiée depuis pour épouser Alpaïde, femme célèbre par sa beauté, dont il avait eu Charles Martel, et ce Childebrand, prince inconnu, dont il a plu au sieur de Sainte-Garde, aumônier du roi, de faire le héros d'un poème épique¹, et à quelques généalogistes, de faire la tige de la troisième race de nos rois.

Quelques auteurs modernes traitent de bâtards Charles Martel et Childebrand ; ce qui n'est peut-être pas trop d'accord avec les usages de ce temps-là qui permettaient le divorce, et regardaient comme légitimes les mariages faits en conséquence. Des actes semblent prouver cependant que Plectrude ne fut jamais répudiée, et que Pepin, à l'exemple de nos premiers rois, et suivant l'usage des Germains, eut ces deux femmes à la fois². Les annales de Metz rapportent même que le mariage de Pepin avec Alpaïde, ayant excité le zèle de saint Lambert, évêque de Liège, qui le qualifia hautement d'adultère public, ce scrupuleux prélat fut assassiné par Odon, frère d'Alpaïde, et même avec le consentement de Pepin. On ajoute que le meurtrier, rongé de vers tout vivant, devenu furieux, et comme poursuivi par la vengeance divine, se précipita dans la Meuse.

Les enfants d'Alpaïde étaient encore en bas âge, mais ceux de Plectrude pouvaient déjà être un appui pour leur père ; il s'occupa de leur établissement, et songeant à leur assurer sa succession, il fut obligé de faire revivre en leur

¹ Qui de tant de héros va choisir Childebrand. BOILEAU.

Le nom de cet auteur est Charles Caret ; le titre de son poème, *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France*. Ce poème a eu trois éditions en trois ans, 1666, 1667 et 1668.

² Ann, Met. ad ann. 706, 707, 712, Sec. Cont, Fred. c. 101, 104.

faveur la distinction d'Austrasie et de Neustrie : comme il ne leur donnait encore qu'un titre, et qu'il se réservait toute l'autorité, l'inconvénient du partage ne devait être réel que dans un temps où Pepin ne serait plus.

Ces arrangements n'eurent point lieu ; les deux fils de Plectrude moururent avant leur père [714]. Drogon mourut de maladie ; Grimoald fut assassiné dans une église, sans qu'on ait jamais su à quelle occasion ; tout ce qu'on sait, c'est que l'assassin se nommait Rangaire. Un assassinat et même l'assassinat d'un prince semblait n'être alors qu'un événement ordinaire.

Grimoald était, de tous ses fils, celui que Pepin aimait le plus ; il laissait un fils nommé Theudoalde., âgé d'environ six ans : Pepin, dans sa douleur et dans l'effusion de sa tendresse pour le père, donna au fils la mairie, ou comme on disait alors, la principauté de la Neustrie et de la Bourgogne.

Drogon avait laissé deux fils, Hugues et Arnould, qui ne jouent point de rôle dans l'histoire.

Pepin mourut sans avoir pu faire d'autres arrangements, et sans avoir pu même pressentir la gloire que le fils aîné d'Alpaïde devait ajouter à la gloire de son père¹. Une famille divisée, un petit-fils de six ans à qui les enfants du second lit disputeraient son partage, et à qui le roi disputerait tout ; une vaste perspective de troubles et de douleurs, voilà ce que Pepin laissait, au bout de vingt-sept ans d'un règne brillant et glorieux.

CHARLES MARTEL.

PLECTRUDE, femme active et courageuse, envoie une armée établir Theudoalde son petit-fils dans les royaumes de Neustrie et de Bourgogne, selon les ordres de Pepin ; en même temps elle fait enfermer Charles Martel, qui aurait pu vouloir traverser ses vues ambitieuses pour son petit-fils : démarche injuste et violente que Pepin n'avait sûrement pas ordonnée, et dont tous les historiens n'ont pas manqué de la louer à l'envi ; car ils ne peuvent se désabuser de l'efficacité des moyens violents, quoiqu'ils les voient toujours confondus par le succès, attendu que la violence va directement contre son but. S'ils trouvent indigne d'eux et peu philosophique de juger, comme le vulgaire, par l'événement, qu'ils consultent la nature de l'homme, que toute violence irrite et soulève, même sans qu'il en soit l'objet.

Lorsqu'à la mort de Grimoald, Pepin avait désigné Theudoalde pour son successeur en Neustrie, les grands de ce royaume avaient respecté les dispositions d'un père affligé ; ils n'avaient pas voulu lui enlever la consolation de croire renaître dans son petit-fils ; ils espéraient alors que Pepin pourrait vivre assez long temps pour laisser ce jeune prince en état de les gouverner² : mais Pepin étant mort peu de temps après cet arrangement, les Neustriens jugèrent que ce n'était pas les traiter comme des hommes, que de leur donner un enfant pour chef. Cet inconvénient jusqu'alors avait été propre aux rois, et si quelque chose avait paru légitimer l'excessive autorité des maires, c'est que ces seconds

¹ Annal. Metens. ad ann. 714. Gest. Reg. Franc. Sec. Continuat. Fredeg.

² Gest. Reg. Franc, c. 51, 52.

chefs de l'État, élus par la nation, et toujours pris dans la force de l'âge, semblaient être le correctif de cet inconvénient même. Le roi était en quelque sorte le chef honoraire de l'État ; le maire était le chef en fonction ; c'était celui en qui la nation mettait sa confiance : mais quelle confiance pouvait-elle avoir dans Theudoalde ?

Les Neustriens armèrent pour s'opposer aux projets de Plectrude ; ils étaient secrètement animés par le roi, qui avait enfin un parti.

Dagobert III était, de tous les rois qui avaient traîné ce titre depuis Dagobert Ier, celui qui avait montré le plus de sensibilité, le plus de désir de régner ; il n'avait porté qu'avec beaucoup de répugnance le joug de Pepin ; pendant la maladie et à la mort de ce maire, il avait fait des démarches pour s'affranchir ; il avait cherché à réveiller dans le cœur des grands cette antique fidélité pour leurs rois. Mais c'était parler un langage qu'on n'entendait plus. La mairie avait détruit la royauté ; celle-ci ne pouvait plus renaître que pour la race des maires.

Les Neustriens firent ce que désirait Dagobert, mais par un autre motif ; la royauté ne fut rien pour eux, ils ne considérèrent que le droit qu'ils avaient d'élire un maire, et de rejeter l'enfant qu'ils n'avaient point choisi ; le sort des armes leur fut favorable : l'armée de Theudoalde fut battue [715], et eut bien de la peine à le sauver. Les Neustriens alors élurent pour maire un d'entre eux, nommé Rainfroy, qui s'était signalé dans la bataille, et Dagobert III ne fit que changer de maître ; ce fut Rainfroy au lieu de Pepin.

Pour achever de renverser les projets de Plectrude, Charles Martel se sauva de sa prison : on crut voir reparaître Pepin lui-même ; on lui trouvait tous ses traits, et on les regardait comme autant de présages de victoire et de grandeur. Tous les enthousiastes, tous les aventuriers s'attachèrent à lui : il eut des zélateurs, des amis, des braves, des gens de bonne volonté ; mais ce n'était point encore une armée.

On avait pu douter originairement que Charles Martel, au mépris des dispositions d'un père, eût voulu dépouiller son neveu de la principauté ou mairie de la Neustrie, tandis qu'il pouvait avoir pour son partage l'Austrasie au même titre ; mais il ne fut plus possible de clouter de ses mauvaises dispositions, après l'outrage qu'on lui avait fait : tel fut le fruit de cette politique si vantée de Plectrude.

Cependant, lorsque Charles fut en état d'agir, Plectrude n'était plus son ennemie la plus redoutable ; les trésors de Pepin ; dont elle s'était emparée, lui servirent pour acheter successivement la paix de tous les partis ; mais le sien était dissipé ; elle finit par aller chercher dans un cloître une paix plus sûre et plus durable. L'histoire ne parle plus de Theudoalde qu'à la mort de Charles Martel.

Dagobert III était mort, laissant un fils qui ne lui succéda pas pour lors : on donna la préférence à un Chilpéric Daniel, dont on ne sait rien, sinon qu'il fut tiré d'un cloître pour être mis sur le trône, et qu'il était fils de Childéric II, comme il le déclare lui-même dans une chartre qui reste de lui. On ignore les motifs de cette prédilection des Français pour Chilpéric.

Ce fut à Rainfroy, qui voulait être maire des trois royaumes, et à ce Chilpéric Daniel, qui comme Dagobert III, aurait bien voulu être un roi, que Charles Martel eut principalement affaire.

Cet heureux guerrier, qui devait être si souvent vainqueur, débuta par un échec.

Le duc des Frisons, Ratbod, étant venu au secours de Chilpéric et de Rainfroy, Charles se hâta de l'aller combattre, pour empêcher la jonction. Charles fut vaincu¹ : tout le monde convint que, par sa valeur et sa bonne conduite, il avait mérité de vaincre ; mais ses troupes, rassemblées à la hâte, sans expérience et sans discipline, le secondèrent mal.

Il répara bientôt cette perte ; avec les débris de son armée battue, il surprit l'armée royale, et la mit en déroute ; il proposa ensuite la paix, et fit des offres raisonnables : c'était toujours pour la mairie qu'on se battait ; il offrit de se contenter de celle d'Austrasie, et d'abandonner à Rainfroy celle de Neustrie. Rainfroy voulut être maire des trois royaumes : alors Charles, pour braver ses ennemis, créa, comme Ébroïn, un roi, dont on ne sait rien, sinon qu'il l'appelait Clotaire, et il gagna coup sur coup, contre Chilpéric et Rainfroy, la bataille de Vincy [718], et une autre bataille entre Reims et Soissons, où Eudes, duc d'Aquitaine, avait joint ses forces aux leurs². Nous aurons souvent occasion, dans la suite, de parler de ce duc.

Tous ces succès ne terminaient point encore la querelle ; la modération de Charles fit ce que le bonheur de ses armes n'avait pu faire. Ce Clotaire, qu'il avait mis sur le trône, étant venu à mourir [719], il offrit à Chilpéric de le reconnaître pour roi ; il offrit à Rainfroy le comté d'Anjou. Cet ambitieux Rainfroy, qui n'avait pas voulu se contenter de la mairie de Neustrie et de Bourgogne, et que la réunion seule des trois royaumes pouvait satisfaire, fut si content de son faible partage, que, quelques propositions qu'on ait pu lui faire depuis pour l'engager à faire valoir ses droits, on ne put jamais le déterminer à la moindre démarche, soit que les charmes d'une vie douce, sûre et tranquille, se fussent fait sentir à cette aine autrefois si agitée, soit que l'ascendant manifeste de Charles, en ôtant à Rainfroy toute espérance de succès, eût glacé son ambition.

Charles était redevenu, par son courage et par ses talents, tout ce qu'avait été son père, c'est-à-dire seul prince ou maire des trois royaumes, sous un seul roi vaincu par lui, et soumis à sa puissance. Il sut gouverner avec autant de sagesse et plus de vigueur encore que Pepin ; il montra peut-être un peu plus d'ardeur pour la guerre, mais il en eut plus d'occasions. La continuité des troubles dont on avait vu la France désolée, avait enhardi ses voisins à des entreprises qu'il fallait réprimer ; car tel est le malheur des guerres civiles, que souvent elles produisent encore des guerres étrangères. Du côté du midi, le duc d'Aquitaine, Eudes, non content d'être indépendant, voulait devenir redoutable. Du côté du nord, tous les peuples de la Germanie, soumis autrefois par Théodebert et ses successeurs, avaient non seulement secoué le joug, mais encore fait des incursions en France : Charles eut toujours contre eux les armes à la main, et toutes ses expéditions furent des triomphes ; il battit les Frisons sur la mer, et les Suèves sur la terre ; il défit deux fois les Allemands, et cinq fois les Saxons, les plus opiniâtres de tous les ennemis de la France ; il ravagea l'Aquitaine deux fois en une année, et n'en fit pas moins la guerre cette même année au nord et au levant de la France et dans l'intérieur du royaume. Une activité incroyable le rendait présent partout ; il prévenait et déconcertait tous les projets formés contre lui ; on le trouvait toujours où on le craignait et où on ne l'attendait point ; enfin il dompta tous ses ennemis, soumit tous ses rivaux, châtia tous les ducs et comtes qui prétendaient

¹ Gest. Reg. Franc. Secund. Contin. Fredeg. c. 100. Annal. Metens.

² Gest. Francor. c. 53. Sec. Contin. Fredeg. c. 107.

méconnaître son autorité, se fit respecter, redouter, au-dedans, au-dehors, et mit la France au plus haut point de splendeur et de puissance où elle eût été depuis l'établissement de la monarchie.

Mais, de toutes ses expéditions militaires, la plus importante et la plus mémorable fut la victoire qu'il remporta en 732, contre les Sarrasins. C'est une époque non seulement dans l'histoire de France, mais dans celle de la chrétienté, qu'il préserva, dans cette journée, du joug de l'Alcoran. Les rapides succès de cette nation conquérante. effrayaient l'univers ; elle avait subjugué une grande partie de l'Asie et de l'Afrique ; elle tournait alors ses principaux efforts contre l'Europe ; l'Espagne était déjà sous sa puissance ; la France même était entamée ; les Sarrasins en possédaient la partie qui avait été de la domination des Goths, c'est-à-dire la Septimanie ou le Languedoc, et quelques provinces adjacentes ; le duc d'Aquitaine, Eudes, prince puissant et généreux ; les avait, pour ainsi dire, arrêtés quelque temps à la barrière¹ ; il avait gagné sur eux, en 721, une grande bataille sous les murs de Toulouse contre le général Zama ; mais depuis il avait été accablé par eux, et forcé de donner, malgré la différence des religions, Lampagie sa fille en mariage à Munuza, un de leurs généraux, pour obtenir qu'ils s'éloignassent de ses États ; alliance qui, d'un côté, fit soupçonner, quoique injustement, le duc Eudes d'intelligence avec ces infidèles, dans la guerre que leur fit Charles Martel, et de l'autre côté, fit soupçonner, par les Sarrasins, Munuza lui-même de vouloir se faire chrétien.

La chrétienté voyait le danger qui la menaçait ; et loin de réunir ses efforts pour écarter un tel fléau, elle se consumait en petites guerres inutiles et insensées. Voilà cependant comment les croisades auraient dû être conçues. Défensives, elles seraient non seulement légitimes, mais intéressantes ; elles joindraient à l'intérêt ordinaire d'une guerre défensive, le mérite de venger et de garantir l'humanité entière, menacée par les conquérants. Les croisades offensives au contraire perdaient tout intérêt et tout avantage ; elles chargeaient les croisés du rôle odieux d'agresseurs, et les envoyaient, à une distance immense de leur patrie, combattre les climats et les maladies encore plus que les hommes. L'Europe réunie aurait dû attendre sur ses frontières ces conquérants féroces, Sarrasins, Turcs, et autres semblables, et leur opposer une barrière insurmontable, au lieu d'aller s'ensevelir dans l'Asie, sur la foi de quelques pèlerins qui prétendaient avoir été maltraités par quelques mahométans.

L'esprit de guerre, tel qu'il est répandu chez les nations, est tellement un délire, qu'il n'a presque jamais saisi les occasions où il eût été sage et utile de faire la guerre. Quand un peuple s'annonce pour conquérant, c'est l'ennemi du genre humain qui se déclare ; l'intérêt commun est de se réunir contre lui, et c'est ce qu'on n'a point fait. On a laissé Philippe et Alexandre conquérir tant qu'ils ont voulu. Toute l'éloquence de Démosthène ne put engager les Athéniens à prendre les mesures nécessaires pour assurer la liberté de la Grèce, et la leur contre les entreprises de Philippe ; et nous ne voyons pas que les nations grecques, subjuguées par ce même Philippe, voyant Alexandre engagé au fond de l'Égypte, de la Perse ou de l'Inde, aient profité de son éloignement pour secouer le joug ; du moins si quelques unes de ces nations le tentèrent, leurs faibles efforts furent sans proportion avec l'objet, et on les remarque à peine dans l'histoire. Les Romains ne daignaient pas même cacher le projet d'asservir l'univers ; jamais peuple ne s'est annoncé si insolemment pour l'ennemi public des nations ; un de

¹ D. Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. I.

leurs sages, Caton, ne croyait pas qu'une puissance qui avait osé être la rivale de Rome, pût, après un tel crime, conserver le droit d'exister, et la formule finale de tous ses avis, sur toute matière, soit publique, soit particulière, était toujours : *Et de plus, il faut détruire Carthage*. De là cette aversion secrète qui se mêle à l'admiration que ce peuple inspire, ce plaisir qu'éprouve un lecteur sensible, en voyant Annibal et Asdrubal retarder au moins l'exécution de cet odieux projet : de là cet intérêt répandu sur les noms de Cannes, de Trébie, et du lac de Trasimène : de là vient encore que dans nos tragédies, Nicomède et Mithridate nous plaisent par leur seule haine pour les Romains. Cependant, quelles mesures l'univers ainsi averti prit-il pour défendre sa liberté ? Quelle réunion de vues et d'efforts lui vit-on opposer à l'ambition toujours croissante de ces conquérants ? On les laissa marcher tour-à-tour sur la tête de tous les rois, opprimer toutes les nations une à une. En vain Annibal criait à Antiochus, à Philippe, à Prusias, à cet Attale, lâche jusque dans son indigne reconnaissance, qui se disait *l'affranchi du peuple romain*, et qui n'en était que l'esclave : *Réunissez-vous, n'attendez pas qu'on vous écrase l'un après l'autre*. On entrevit à peine qu'il avait raison, et on le laissa périr. Même aveuglement, même patience des peuples à l'égard des Sarrasins et des Turcs : je les vois conquérir une à une les diverses contrées. Nulle réunion contre eux, nulle conjuration en faveur de la liberté de la part des peuples menacés. Le genre humain ne sait pas se réunir, ni se secourir.

Lorsque Charles Martel sauva l'Europe du joug du mahométisme, il le sauva seul ; aucune autre puissance n'osa partager avec lui cette gloire ; une terreur générale avait glacé les esprits, et tenait l'Europe comme enchaînée. La promptitude avec laquelle tant d'États avaient été soumis, la facilité surtout avec laquelle les Goths avaient été chassés de l'Espagne, avaient persuadé que les Sarrasins étaient un peuple extraordinaire, et que rien ne pouvait leur résister ; ils venaient encore tout récemment de renverser sur leur route l'armée du duc d'Aquitaine, Eudes, qui avait osé se présenter pour leur disputer le passage de la Dordogne, et ils avaient envahi ses États : quand on vit Charles Martel s'avancer avec une armée assez peu nombreuse pour combattre l'innombrable armée des Sarrasins ; quoique tant de victoires pussent inspirer quelque confiance dans ce général, on ne le regarda plus que comme un téméraire qui courait à sa perte. En effet, depuis Xerxès on n'avait point entendu parler d'un armement aussi formidable que l'était celui des Sarrasins en cette occasion¹, et la multitude de femmes et d'enfants que tant de combattants traînaient à leur suite², montrait bien qu'il ne s'agissait pas d'une incursion passagère, mais du projet d'un grand établissement. Dans cet appareil qui effrayait les regards, l'intrépide Martel ne vit que la gloire réservée au vainqueur d'un peuple réputé alors invincible ; il combattit, et dissipa tellement cette armée, que les Sarrasins ne purent plus rien entreprendre de la campagne, et que le nom d'Abdérâme leur chef, qui périt dans cette bataille, disparut devant celui de Charles Martel. Ce grand événement a tant exalté l'imagination des historiens, qu'ils nous ont donné sur cette bataille des calculs absolument incroyables ; ils ne parlent pas de moins que de trois cent soixante et quinze mille Sarrasins restés sur le champ de bataille, tandis que les Français, selon eux, ne perdirent que quinze cents hommes. Concluons

¹ Roderic, l. 3, c. 11.

² Adrien de Valois nie, ou du moins révoque en doute cette circonstance, que les Sarrasins eussent avec eux leurs femmes et leurs enfants dans cette expédition contre Charles Martel.

seulement que les Sarrasins étaient très supérieurs en nombre, et que leur perte fut hors de toute proportion avec celle des Français¹.

Charles rétablit le duc d'Aquitaine dans ses États, et les Sarrasins ayant cru prendre leur revanche en s'emparant de la Provence, que Mauronte, gouverneur de cette province, leur livra par perfidie ou par crainte, Charles s'y transporta, prit Avignon d'assaut, chassa Mauronte et les Sarrasins, poursuivit ceux-ci jusque dans le Languedoc, les battit une seconde fois sous les murs de Narbonne, assiégea cette place, et l'aurait prise, s'il n'eût été rappelé promptement en France par la maladie et la mort du roi.

Celui qui portait alors ce titre n'était plus Chilpéric Daniel ; celui-ci était mort dès l'an 720, et il avait eu pour successeur ce Thierry, dit de Chelles, fils unique de Dagobert III, qu'on avait rejeté à la mort de son père, peut-être parce qu'il était alors au berceau, faible raison cependant de l'exclure d'un trône où on n'avait plus besoin que d'un nom. Ce fut la mort de ce Thierry de Chelles qui pressa le retour de Charles Martel [738].

Au milieu de tant de gloire, ce héros n'était point heureux : et que manquait-il à son bonheur ? Ce titre de roi, dont il avait seul toute la puissance. Ce chagrin n'était pas une fantaisie, il avait un fondement réel² ; une expérience récente prouvait que la mairie la plus despotique n'était toujours qu'une grandeur précaire. Pepin, aussi puissant que Charles Martel, quoiqu'un peu moins illustre, n'avait pu la transmettre à ses fils, parce qu'en effet ce n'était point une dignité

¹ Il paraît que Paul Diacre et Anastase le bibliothécaire, qui tous deux ont parlé de ce nombre incroyable, et qui sont les premiers qui en aient parlé, ont confondu la bataille de Poitiers, gagnée par Charles Martel contre les Sarrasins, commandés par Abdérame, en 732, avec la bataille de Toulouse, gagnée par le duc d'Aquitaine, Eudes, contre les mêmes Sarrasins, commandés par Zama, en 721. Une circonstance qui a pu les tromper, c'est qu'Abdérame périt à la bataille de Poitiers, comme Zama dans celle de Toulouse. Paul Diacre parle nettement de Charles Martel, et par conséquent il désigne la bataille de Poitiers ; mais Anastase le bibliothécaire parle d'Eudes, prince d'Aquitaine, et tous deux rapportent la même circonstance des trois cent soixante et quinze mille Sarrasins tués, et quinze cents Français seulement. Anastase cite l'autorité d'Eudes, lui-même, qui l'écrivit ainsi au pape Grégoire II ; ce qui fait voir qu'il s'agit de la bataille de Toulouse, et non de celle de Poitiers ; car, selon le même Anastase, le pape Grégoire II est mort le 11 février 731, et par conséquent n'a point vu la bataille de Poitiers, livrée en 732. Il paraît donc que Paul Diacre parle de la bataille de Poitiers, et Anastase de la bataille de Toulouse, et cependant chacun d'eux applique à la bataille dont il parle ce calcul merveilleux des morts des Sarrasins, comparés à ceux des Français ; calcul qui ne peut être vrai ni pour l'une, ni pour l'autre de ces batailles. Au reste, Anastase ne rapporte point la lettre du duc Eudes ; et 1° cette lettre peut n'avoir point été écrite ; 2° en supposant qu'elle l'ait été, elle pouvait ne point contenir le calcul ridicule dont parle Anastase aussi-bien que Paul Diacre ; 3° si la lettre contenait ce calcul, il n'en est pas plus vraisemblable et c'était sans doute une fanfaronnade du duc Eudes ; 4° quant à la bataille dont Anastase a voulu parler, et à laquelle il applique la même circonstance que Paul Diacre rapporte de la bataille de Poitiers, ces deux auteurs peuvent se concilier, si l'on suppose que le pape, à qui la lettre du duc Eudes fut adressée, était, au lieu de Grégoire II, Grégoire III, son successeur ; entre deux papes consécutifs du même nom, on a pu se tromper sur le nombre qui les désigne ; et 5° enfin de ce qu'Anastase nomme le duc Eudes, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il parle de la bataille de Toulouse ; car des auteurs croient que le duc Eudes était aussi à la bataille de Poitiers, ce point du moins est resté incertain dans l'histoire ; et tout est incertain avec des chroniqueurs qui ne désignent rien, qui ne distinguent rien, qui ne marquent ni les lieux ni les temps.

² Continuat. Fredeg. c. 109. Annal. Metens.

héréditaire, et Charles Martel avait eu à refaire lui-même toute sa fortune ; il voulait la laisser à ses enfants, et il la leur laissa en effet, non sans quelque contradiction. Ce qui s'était passé à la mort de Pepin pouvait lui laisser de justes inquiétudes sur ce qui arriverait après lui : tels étaient ses motifs pour désirer la couronne ; il était d'ailleurs délicat sur les moyens de l'obtenir ; il ne voulait pas la ravir, mais il aurait voulu qu'on la lui offrit. Les grands et les prélats, qu'il sonda sur ce projet, ne s'y montrèrent point favorables. Charles Martel était plus admiré, plus respecté qu'aimé ; il n'était du moins aimé que de ses soldats, auxquels il donnait les abbayes et jusqu'aux évêchés, pour en être mieux servi¹. La guerre contre les Sarrasins pouvait fournir un prétexte à cette irrégularité : en effet, un ancien auteur dit que le pape donna tout l'or du clergé à Charles Martel, pour le mettre en état de combattre ces infidèles. Charles Martel réussit à se faire aimer des soldats ; mais il s'attira la haine du clergé, qui, le poursuivant encore près d'un siècle et demi après sa mort, assura, en 858, à Louis-le-Germanique son arrière-petit-fils, que Charles Martel était damné, pour avoir donné à des laïcs les biens de l'église, et qui publia que son tombeau ayant été ouvert, on n'y avait trouvé qu'un gros serpent². Saint Boniface, archevêque de Mayence, avait aussi assuré Carloman et Pepin que leur père était damné.

Les grands, que Charles réduisait à n'être que des sujets soumis, et qu'il ne daignait presque jamais assembler ni consulter, ne l'aimaient pas davantage, et ils le prouvèrent en cette occasion. Charles jugea que les lois étaient encore plus fortes que toute son autorité, il ne voulut pas du moins les violer d'une manière directe et active ; il se contenta de ne pas nommer de roi, et de ne pas convoquer l'assemblée ordinaire pour cette cérémonie ; on en murmura, mais on n'osa le presser sur ce point, de peur de le pousser à quelque violence ; ainsi le

¹ Ex Chronic. Centulensi, lib. 2.

² Voici ce que porte la lettre écrite à Louis de Germanie, au concile de Quiersy, en 855, par Venilon, archevêque de Rouen, et Erchanrand, évêque de Châlons, au nom des évêques des provinces de Rouen et de Reims.

Quia vero Carlus princeps, Pippini regis pater, qui primus inter omnes Francorum reges ac principes, res ecclesiarum ab eis separavit atque divisit, PRO HOC SOLO MAXIMÈ EST ÆTERNALITER PERDITUS. Nam sanctus Eucherius, Aurelianensium episcopus qui in monasterio sancti Trudonis requiescit, in oratione positus, ad alterum est sæculum raptus et inter cœtera quæ Domino sibi ostendente conspexit, VIDIT ILLUM IN INFERNO INFERIORE TORQUERI. Cui interroganti ab angelo ejus ductore responsum est, quia sanctorum judicatione, qui in futuro judicio cum Domino judicabunt, quorumque res abstulit ei divisit, ante illud judicium ANIMA ET CORPORE SEMPITERNIS PÆNIS EST DEPUTATUS : et recepit simul cum suis peccatis pœnas propter peccata omnium, qui res suas et facultates in honore et ambre Domini ad sanctorum loca in luminaribus divini cultus et alimoniis servorum Christi ac pauperum, pro animarum suarum redemptione tradiderant. Qui in se reversus, sanctum Bonifacium et Fulradum abbatem monasterii sancti Dionysii, et summum Cupellanum regis Pippini ad se vocavit, eis que talia dicens in signum dedit, ut ad sepulchrum illius irent, et si corpus ejus ibidem non reperissent, ea quæ dicebat vera esse concrederent. Ipsi autem pergentes ad prædictum monasterium, ubi corpus ipsius Carli humatum fuerat, sepulchrumque illius aperientes, VISUS EST EXISSE DRACO, ET TOTUM ILLUD SEPULCHRUM ISTERIUS INVENTUM EST DENIGRATUM, AC SI FUISSET EXUSTUM.

Les évêques déclarent qu'ils tiennent ce fait de gens dignes de foi, et témoins oculaires. *Nos autem illos vidimus, qui usque ad nostram ætatem duraverunt, qui huic rei interfuerunt, et nobis viva voce veraciter sunt testati quæ audierunt atque viderunt.* Observons que ce saint Eucher, qui avait eu révélation de la damnation de Charles Martel, avait été exilé par ce prince, et qu'il était mort en exil au moins trois ans avant Charles Martel. Joan. Bolland. et Godef. Henschen. 20 febr. et apud Sur. t. I, 20 febr. Mém. de Litt., t. 4, p. 707, 708.

reste de la vie de Charles Martel fut un interrègne, pendant lequel on datait les actes de telle ou telle année depuis la mort de Thierry de Chelles, ce qui suffisait à la chronologie, aussi bien que les années du règne de quelque roi fainéant.

Les respects de l'Europe pouvaient consoler Charles de ces contradictions intestines, au-dessus desquelles, tout son pouvoir n'avait encore pu le mettre. Tous les souverains recherchaient l'alliance et la protection du vainqueur des Sarrasins ; les Lombards s'unissaient avec lui contre ces mêmes Sarrasins ; le pape Grégoire III, qui avait en tête à-la-fois et les Lombards et l'empereur grec Léon l'Isaurien, envoyait à Charles Martel les liens de saint Pierre et les clefs du tombeau de cet apôtre ; il lui offrait de plus, sous le titre d'exarque, au nom du sénat, de la noblesse et du peuple de Rouie, la souveraineté véritable de cette ville, préluant ainsi à la grande alliance des papes et des rois Carlovingiens ; Léon l'Isaurien l'invitait à briser, comme lui, les images ; Charles pouvait choisir entre les divers partis, et honorer de son alliance qui il lui plairait. Comme il voulait être ami du pape, et qu'il l'était des Lombards, il travaillait à rétablir la paix entre ces deux puissances¹, lorsque la mort le surprit le 20 ou 22 octobre 741, âgé de cinquante ans, dont il avait régné environ vingt-cinq. Ce fut le héros le plus brillant que la France eût eu jusqu'alors, et on ne raconte de lui aucune des violences qui souillent l'histoire des plus grands et des meilleurs princes de la première race. On a vu même de lui plusieurs traits de modération à l'égard de ses rivaux, et il fut le bienfaiteur de ce duc d'Aquitaine, Eudes, qui avait été son ennemi.

Des auteurs disent que Charles mérita le surnom de *Martel*, parce qu'*il frappait de rudes coups*², apparemment comme un *martel* ou *marteau*. Pourquoi ce nom, donné au plus martial de tous les Français, ne viendrait-il pas plutôt de Mars ? Au reste, le sens est le même.

Charles Martel laissait, comme Pepin son père³, trois héritiers de différents lits.

Il avait eu de Rotrude, sa première femme, Carloman et Pepin, et d'une seconde, nommée Sonnichilde un prince, nommé Griffon ou Grippon.

Il donna l'Austrasie à Carloman, la Neustrie à Pepin, et à Griffon seulement quelques comtés situés entre les États de ses deux frères.

CARLOMAN, ET PEPIN, DIT LE BREF.

NOUS avons vu que les dispositions de Pepin de Héristal n'avaient pu avoir lieu ; celles de Charles Martel eurent leur entière exécution, malgré quelques contradictions et quelques murmures. Plusieurs causes concoururent à cette différence.

1° L'autorité des maires ou princes avait fait quelques pas de plus.

¹ La puissance temporelle des papes n'existait pas encore ; mais le pape, par son autorité spirituelle, par sa qualité de père commun des fidèles, par les respects de la chrétienté, n'en était pas moins une puissance.

² Annal. Metens. ad ann. 741.

³ Nous ne comptons point parmi les héritiers de Pepin de Héristal les deux fils de Drogon, dont il n'est pas question dans l'histoire.

2° Les enfants de Charles Martel, à la mort de leur père, étaient plus âgés que ceux de Pepin ne l'avaient été à la sienne.

3° Les dispositions de Pepin étaient restées imparfaites, il n'avait pas disposé de l'Austrasie.

4° Il y avait un roi à la mort de Pepin, et il n'y en avait point à la mort de Charles Martel.

Au reste, on peut remarquer une conformité singulière et de caractères et d'aventures entre les trois fils de Charles Martel, et les trois enfants de Pepin. de Héristal. Carloman, par sa douceur insipide, par son goût pour la retraite, par l'obscurité à laquelle il se condamna, paraît ressembler à Childebrand son oncle.

Pepin-le-Bref, par un caractère plein de feu et d'audace, par son activité, par sa vigueur, fut l'image fidèle de Charles Martel son père.

Le jeune Griffon, agissant sous l'autorité de Sonnichilde sa mère, représente le jeune Theudoalde agissant sous celle de Plectrude son aïeule.

Mêmes divisions dans les deux familles, et produisant le même effet ; les dernières venant aboutir à l'élévation du seul Pepin-le-Bref, comme les premières avaient abouti à celle du seul Charles Martel.

Griffon, mécontent de son partage, commença la guerre comme avait fait Theudoalde [742], avec cette différence, que Theudoalde réclamait les dispositions d'un père, et que Griffon les attaquait : le succès fut le même ; Griffon, près d'être forcé dans la ville de Laon où il s'était retiré, fut obligé de se rendre ; ses frères le firent enfermer aussi bien que sa mère.

Pepin-le-Bref avait quelque chose de la modération de Charles Martel ; il mit dans la suite Griffon en liberté, et lui donna même quelque augmentation de partage ; indulgence que les historiens ont beaucoup blâmée, et qu'il faut beaucoup louer, car c'était le seul moyen possible d'affermir la paix, sans compter que c'était le seul qui fût conforme à la nature et à la justice. Ce moyen, il est vrai, ne réussit pas ; Griffon fut plus sensible à l'injure qu'au bienfait : mais le parti violent, injuste et cruel de laisser le prince enfermé toute sa vie, aurait-il mieux réussi ? N'aurait-il pas révolté les esprits ? N'aurait-il pas fourni aux grands des prétextes de révolte ? N'aurait-il pas donné un parti à Griffon ? Du moins, lorsque celui-ci se révolta pour la seconde fois, il fut obligé de quitter la France, où il n'avait pas un seul partisan, parce qu'on le regardait comme un ingrat et un brouillon ; il alla mendier un asile chez les Saxons, Pepin l'y poursuivit et l'en chassa [748], Griffon se réfugia dans la Bavière ; elle était alors sans duc, ou, ce qui était la même chose, elle avait pour duc un enfant de six ans, nommé Tassillon, dont il sera beaucoup parlé dans la suite¹ ; Griffon se fit duc de Bavière, sans qu'on puisse bien comprendre quels moyens pouvait avoir un proscrit et un fugitif pour opérer une semblable révolution : l'actif Pepin le chassa encore de la Bavière ; les Allemands, auxquels il s'adressa ensuite, n'osèrent le recevoir chez eux : forcé de demander encore pardon à son frère, il l'obtint encore. S'étant révolté une troisième fois, il se retira chez le duc d'Aquitaine, devint amoureux de sa femme, et rendit le duc si jaloux, que, selon quelques auteurs, le duc, non content de le chasser de ses États, le fit ensuite assassiner dans les Alpes où passait alors Griffon [753], pour se retirer en Italie chez les Lombards.

¹ Annal. Metens.

Le duc d'Aquitaine n'était plus cet Eudes, tantôt l'ennemi, tantôt le protégé de Charles Martel ; il était mort en 735, laissant trois fils, Hunaud, Hatton et Rémistain¹. Hunaud fut duc d'Aquitaine, et Hatton, comte de Poitiers. Hunaud, à la mort de Charles Martel, avait cru, comme on le croit toujours, qu'un nouveau gouvernement serait faible, et il avait fait des courses dans diverses provinces de France. Carloman et Pepin l'en avaient puni par le ravage de ses États, et l'avaient forcé de demander pardon ; la douleur qu'il avait ressentie de cette humiliation, jointe au remords qu'il éprouvait d'avoir, dans un mouvement de colère et de jalousie, fait crever les yeux à Hatton son frère, l'avaient déterminé à se faire moine. Quels monstres auraient été tous ces princes barbares, s'ils n'avaient pas été dévots, et quels monstres c'étaient encore, malgré leur dévotion ! Hunaud, en entrant dans le cloître, avait laissé son duché à Gaïffre ou Vaïffre son fils. Ce fut celui-ci qui, pour satisfaire ses ressentiments personnels, délivra Pepin des inquiétudes perpétuelles que lui aurait données Griffon.

La maxime que celui à qui le crime profite est réputé l'auteur du crime, a fait soupçonner Pepin d'avoir eu plus de part à la mort de Griffon que le duc d'Aquitaine, auquel il suffisait que Griffon fût éloigné ; et ce soupçon n'était que trop justifié par la cruauté dont Carloman et Pepin s'étaient rendus coupables envers Theudoalde leur cousin-germain, ce petit-fils de Pepin de Héristal et de Plectrude, que Charles Martel avait, dépouillé du partage qui lui avait été laissé par son aïeul. A la mort de Charles Martel, Theudoalde avait réclamé ce partage. Il ne s'agissait pas de moins que de la Neustrie entière et de la Bourgogne : Carloman et Pepin jugèrent que de si vastes prétentions n'étaient pas susceptibles d'accommodement ; ils aimèrent mieux se défaire de Theudoalde que de lui rendre justice.

Ces troubles et la jeunesse des princes enhardirent. les grands à pousser leurs représentations sur la vacance du trône plus loin qu'ils n'avaient osé le faire du vivant de Charles Martel ; les princes furent obligés de céder, et de convoquer l'assemblée d'élection ; le fantôme qu'ils convinrent de charger de la couronne, et qui n'eût jamais été connu, dit l'abbé Le Gendre, s'il n'avait été détrôné, se nomma Childéric III, et fut surnommé l'*Insensé*. On croit — car tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut encore plus méprisé que ses prédécesseurs —², on croit qu'il était fils de Thierry de Chelles ; quelques auteurs disent qu'il était son frère, et fils de Dagobert. III ; d'autres lui donnent pour père ce Clotaire que Charles Martel avait fait roi, et duquel on ne sait rien non plus.

L'exemple qu'avait donné le duc d'Aquitaine, Hunaud, ne resta pas sans incitateurs. Carloman, persuadé, sur la-foi du clergé, que son père était damné tourmenté de cette idée, dégoûté du siècle, alla aussi s'ensevelir dans le cloître, soit qu'on lui permît encore d'espérer, que sa-pénitence pourrait suppléer à celle que son père aurait dû faire, soit que l'affreux tableau d'un père dévoué à des

¹ Regino ad ann. 735.

² L'abbé de Vertot a taché de les réhabiliter ; il ne nous paraît pas qu'il y ait réussi, excepté sur quelques points peu importants. Il n'a pas changé l'opinion établie ; son argument général, qui est que les historiens, écrivant sous les rois carlovingiens, ont, pour leur plaisir, décrié les rois mérovingiens, est très faible, et tend trop au pyrrhonisme. Voyez sa dissertation, t. 4 des *Mémoires de Littérature*, page 204 et suivantes. Il n'ajoute presque rien à ce qu'a dit l'auteur du livre intitulé *l'Esprit de Gerson*, imprimé en 1691, et qu'il ne cite pas. Voyez le fragment de cet auteur dans Bayle, article *Eginhard*, remarque A.

tourments éternels lui fit redouter pour lui-même les dangers de la grandeur et de la gloire. Il alla à Rome recevoir la tonsure des mains du pape Zacharie, et habita d'abord au mont Soracte, où il fit bâtir un monastère en l'honneur du pape saint Silvestre¹, qui s'était, dit-on, autrefois caché sur cette montagne pour échapper à la persécution. Dans la suite, Carloman jugea qu'un grand prince, devenu moine, excitait une curiosité qui lui attirait trop de visites. Pour se dérober à ces distractions et à ces faibles retours vers le siècle, il alla s'enfermer au Mont-Cassin. Là on dit qu'il aimait à remplir, par humilité, les emplois réputés les plus vils, qu'il servait à la cuisine, qu'il travaillait au jardin, qu'il gardait les troupeaux de l'abbaye dans les champs. Il y fut suivi, trois ans après, par le roi des Lombards, Rachis, qui vint aussi s'enfermer dans cette retraite, où, tant qu'il vécut, il cultiva de ses mains une vigne longtemps connue sous le nom de *vigne de Rachis*.

On peut croire que Pepin, malgré l'union qui avait toujours régné entre les deux frères, ne fit pas de bien fortes instances à Carloman, pour le détourner de son projet ; il y gagnait l'Austrasie : Carloman soit indifférence pour ses fils, soit confiance extrême en son frère, lui remit entièrement leur sort. C'était, dit un historien, *donner les brebis à garder au loup*. En effet, Pepin répondit mal à la confiance de son frère ; il fit raser ses enfants, et depuis ce temps leur sort est ignoré.

La retraite de Carloman dans un cloître, et la mort de Griffon, laissaient toute l'autorité entre les mains de Pepin-le-Bref, comme elle avait été entre les mains de son père et de son aïeul, c'est-à-dire toujours avec cette condition importune et inquiétante de donner le vain titre de roi à un descendant de Clovis ; mais l'autorité des maires allait toujours en croissant, et pouvait impunément devenir toujours plus entreprenante. Pepin de Héristal s'était contenté d'interdire aux rois toute connaissance des affaires, et tout exercice de l'autorité. Charles Martel s'était permis de ne pas nommer de roi, et n'a voit pas osé aller plus loin ; Pepin-le-Bref osa détrôner celui qu'on l'avait forcé de nommer.

Pepin s'était rendu, comme son père et son aïeul, redoutable par les armes ; il avait ajouté à la gloire de sa maison, c'était avoir ajouté à sa puissance ; il avait fait respecter la souveraineté de la France par tous les peuples vassaux ou tributaires ; il avait dompté les Allemands, les Bavares, les Saxons, les Aquitains ; il était victorieux, il était maître ; il n'avait point, comme Charles Martel, encouru l'indignation du clergé, par une dispensation profane des biens ecclésiastiques ; il avait beaucoup plus ménagé l'orgueil des grands ; il n'avait rien à craindre des obstacles qui naissent des mauvaises dispositions ; il n'avait rien à craindre non plus des idées établies ; le vieux respect pour le sang de Clovis était détruit par le long avilissement de cette race malheureuse ; les temps étaient arrivés, le siècle était mûr pour le grand changement qu'on voulait faire.

Pepin convoque à Soissons, pour le 1er mars 752, l'assemblée générale des grands et des prélats. Ses partisans y proposent sans détour de déposer Childéric, et de donner la couronne à Pepin. La proposition est unanimement agréée.

¹ Annal. Metens. ad ann. 747.

C'est un problème historique de savoir s'il est vrai que le pape Zacharie ait été consulté sur cette affaire, et que sa décision ait déterminé les suffrages des Français.

La plupart des anciennes chroniques disent expressément que Burchard évêque de Wurzburg, et Fulrad abbé de Saint-Denis, furent envoyés à Rome pour proposer au pape cette question : **Lequel devait être roi, ou celui qui en avait le nom sans en faire les fonctions, ou celui qui en remplissait les fonctions sans en avoir le nom**¹. Proposer une semblable question, dit un auteur, c'est la résoudre ; le pape décida que le nom devait suivre la chose. Sur cette décision, Pepin fut élu, et reçut l'onction sacrée des mains d'un légat du saint siège ; c'était Vinfride, prêtre anglais, bien plus connu sous le nom de saint Boniface, archevêque de Mayence, et apôtre de la Germanie.

Des critiques observent que plusieurs de nos anciennes annales gardent le silence sur le fait de la question proposée au pape Zacharie ; qu'il n'en est parlé, ni dans la vie de ce pape, écrite par Anastase le bibliothécaire, ni dans celle de saint Boniface, par Villibade son disciple, évêque d'Aischstat ; que le pape Zacharie n'en dit rien, ni dans ses lettres à Pepin, ni dans ses lettres à saint Boniface ; qu'enfin il serait bien étrange que, sur un fait de cette importance, le pape n'eût fait qu'une réponse verbale, et qu'on s'en fût contenté.

On pourrait répondre à cette dernière objection, que la démarche faite auprès du pape n'étant qu'un hommage dont on ne croyait pas alors pouvoir se dispenser à son égard, et la réponse étant toute dictée par la question, on pouvait s'être contenté de la réponse qu'il avait voulu faire, sans exiger de lui une réponse par écrit sur une matière si délicate ; que d'ailleurs il avait peut-être fait une réponse par écrit quine subsiste plus.

Quant au silence de quelques auteurs, on peut observer qu'il ne saurait avoir la vertu de détruire des témoignages positifs, qu'on n'a aucune autre raison de récuser.

Il y a une troisième opinion, c'est celle de ceux qui regardent la consultation et l'ambassade comme chimériques, mais qui disent que, quand le pape Étienne III, successeur de Zacharie — après Étienne II —², vint dans la suite en France, Pepin lui fit part des scrupules qu'il avait d'avoir détrôné son souverain légitime, auquel il avait lui-même prêté serment de fidélité, et que le pape, pour calmer sa conscience, le releva de ce serment³. Ce dernier fait paraît constant, mais il ne détruit pas le premier. Étienne III peut n'avoir fait qu'achever et confirmer l'ouvrage de Zacharie.

Enfin il y a une quatrième opinion qui absout Pepin d'usurpation, le pape de connivence avec un usurpateur, et les Français d'infidélité envers la race de Clovis⁴ ; c'est que Childéric, à l'imitation de Hunaut et de Carloman, abdiqua volontairement, pour se retirer dans un cloître ; ce qui ayant fait rentrer les

¹ Chron. Centul. ad ann. 754. Anonym. ad ann. 752. Eginard Annal. Loisel. ann. 749. Annal. Fuld. ann. 751.

² Le pape, que nous nommons ici Étienne II, mourut trois jours après son élection, et sans avoir été sacré ; ce qui fait que beaucoup d'auteurs, et M. Fleury nommément, ne le mettent pas au nombre des papes, et appellent Etienne II celui que nous nommons ici Étienne III.

³ Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, t. 6, p. 726. Theoph. Chron. p. 337.

⁴ Le Cointe, Annal. ecclésiast. sur l'ann. 752.

Français dans le droit d'élire un roi, ils firent certainement le choix le plus convenable.

Cette opinion nous paraît susceptible de trois difficultés.

L'une est que Childéric avait un fils.

L'autre, qu'il restait d'autres princes de la race de Clovis.

La troisième, que l'abdication de Childéric, d'après les circonstances, pouvait difficilement paraître volontaire.

Il n'est pas nécessaire que ces diverses questions soient résolues, il suffit qu'on sache qu'elles ne le sont pas, et qu'on peut choisir entre les quatre opinions, ou prendre le parti de n'en adopter aucune, et de rester-dans le doute.

Childéric fut rasé et enfermé au monastère de Sithieu ; c'est la célèbre abbaye de Saint-Bertin à Saint-Orner ; son fils, nommé Thierry, vécut et mourut de même, presque ignoré à l'abbaye de Fontenelle, aujourd'hui Saint-Vandrille.

PEPIN-LE-BREF, ROI DE FRANCE.

Ce fut Pepin-le-Bref qui introduisit l'usage du sacre. Sous la première race, l'inauguration des rois avait été une cérémonie militaire ; Pepin voulut en faire une institution religieuse. Fondateur d'une nouvelle race de rois, tandis que l'ancienne subsistait, témoin de la fragilité de tous les liens humains, il voulut attacher les peuples à sa famille par ce lien indissoluble qui unit les hommes à la divinité. C'est dans le même esprit que, pour donner plus d'importance à cette institution, et plus de solennité à cette cérémonie, il voulut être sacré par un légat du saint siège : il reçut en effet l'onction des mains de saint Boniface ; la cérémonie se fit à Soissons, la prérogative de sacrer les rois n'ayant été attribuée au siège de Reims que dans le douzième siècle, par Louis-le-Jeune.

Ce ne fut pas encore sans un objet politique qu'il fit couronner avec lui la reine Berthe sa femme¹. Par-là il faisait adopter à la nation les enfants qu'il avait déjà de cette princesse². Pepin n'était âgé alors que de trente-huit ans : outre ses enfants déjà nés, il pouvait en avoir d'autres dans la suite, soit de cette princesse, soit d'une autre femme. Un souvenir confus de l'histoire ancienne apprenait qu'on avait quelquefois élevé la question : *Si les enfants, nés depuis l'avènement du père au trône, ne devaient pas être préférés à ceux qui étaient nés avant cet avènement* ; question bien frivole ; car, du moment où le père est parvenu au trône, soit à titre héréditaire, soit par élection dans un cas extraordinaire, comme celui où se trouvait Pepin, le fils est devenu l'héritier présomptif du trône³, comme des autres biens que le père pourrait laisser à sa mort ; et pour que les fils, nés depuis l'avènement, pussent l'emporter sur le fils né avant cette époque, il faudrait que les peuples qui ont appelé le père, eussent exclu formellement le fils délia né, en faveur de ceux qui pourraient naître dans

¹ Nommée Berthe *au grand pied*, fille de Charibert, comte de Laon.

² Secund. continuat. Fredeg. c. 117.

³ On suppose qu'il s'agit d'un royaume naturellement héréditaire, où l'élection n'a eu lieu que dans un cas extraordinaire, et où elle ne se renouvelle pas à chaque vacance, comme en Pologne,

la suite ; ce qui ne peut arriver que dans des cas particuliers, et que pour des raisons légitimes : par exemple, lorsque les peuples appellent au trône un homme qui n'y aurait point de droit ; à condition d'épouser une princesse du sang royal ; alors, comme c'est la race de la femme qu'on a en vue, si le roi élu a des enfants d'un premier lit, on les exclut en faveur de ceux du second. Hors de ces cas extraordinaires, l'aîné est toujours le successeur désigné. Si la raison que l'un est né fils de roi, et l'autre fils- d'un sujet, pouvait avoir lieu, elle serait applicable à tant de cas, que tout ordre de succession en serait interverti ; le fils aîné du dauphin, devenu roi dans la suite, ne succéderait point à son père, au préjudice des cadets, nés depuis l'avènement. Charles IX, né en 1550, temps où Henri II son père était roi, aurait dû exclure François II, né du vivant de François Ier ; tout cela serait absurde. Cependant l'histoire des Perses nous offre la fameuse contestation élevée à la mort de Darius, fils d'Hystaspe, entre Artabazane, né lorsque Darius son père n'était encore qu'homme privé, et Xerxès, né depuis que Darius était roi ; la décision d'Artabane leur oncle, qu'ils prirent pour arbitre, fut favorable à Xerxès, c'est-à-dire au cadet. Tout ce qu'on peut dire de cette décision, c'est que, si elle était fondée sur le motif qui vient d'être énoncé, elle était aussi déraisonnable que l'avait été la convention de donner le trône à celui dont le cheval aurait henni le premier, convention en vertu de laquelle Darius avait régné, encore son écuyer avait-il usé de supercherie pour lui procurer la couronne par ce moyen. Quant à la décision d'Artabane en faveur de Xerxès, observons cependant qu'elle avait un fondement assez plausible, c'est que Xerxès, par Atosse sa mère, était petit-fils de Cyrus, fondateur de l'empire des Perses, et qu'Artabazane son frère était étranger à ce même Cyrus ; mais Xerxès alléguait aussi en sa faveur l'exemple des Lacédémoniens, qui n'appelaient à la succession du royaume, que les enfants nés depuis l'avènement du père¹.

A la mort de Darius Ochus, la même contestation s'éleva entre Artaxerxès Mnémon, et le jeune Cyrus son frère : on avait apparemment reconnu alors l'abus de la première décision, et Artaxerxès, né avant l'avènement de son père, fut préféré au cadet, né depuis l'avènement.

Dans l'histoire moderne, et dans des temps bien postérieurs à Pepin, nous voyons chez les Turcs le prince Zizim disputer l'Empire à Bajazet II son frère aîné, par les mêmes raisons que Xerxès et que le jeune Cyrus, et il ne réussit point.

Pepin voulait ôter tout prétexte à de semblables contestations, il voulait assurer sa succession à ses fils déjà nés, et voilà pourquoi il faisait couronner leur mère.

L'aîné de ces fils est ce Charlemagne dont on va voir l'histoire.

Pepin remplit encore bien mieux son objet, lorsque le pape Étienne III étant venu en France quelques années après, il fit renouveler, par ce pontife, dans l'église de Saint-Denis, la cérémonie de son sacre et de son couronnement, et fit sacrer et couronner avec lui ses deux fils, Charles et Carloman. Le pape lança en même temps-toutes les excommunications d'usage contre quiconque oserait jamais songer à transporter la couronne dans, une autre maison², et Hugues Capet enleva la couronne à Charles de Lorraine, comme Pepin à Chilpéric.

¹ Justin. lib. 2, cap. 10. Plut. de frat. amore.

² *Ut nunquam de alterius lumbis regem in œvo præsumant eligere.* Tome 5 des historiens de France, par les pères bénédictins.

Pepin était d'une petite taille, ce qui lui fit donner le surnom de *Bref*, la taille n'ajoute et n'ôte rien à la valeur, et Pepin avait fait ses preuves ; mais dans ces temps encore barbares, où la force et l'adresse du corps décidaient de la supériorité dans tant de genres, on attachait le plus grand prix aux avantages extérieurs, et Pepin croyait s'apercevoir que plusieurs seigneurs français qui les possédaient plus que lui voyaient avec peine au-dessus d'eux un homme qui en était privé : il se plaisait à combattre devant eux ce préjugé : *David*, leur disait-il, *était petit, et il terrassa Goliath*.

Une autre fois, il leur montra, d'une manière bien plus imposante, sa supériorité personnelle. Les combats de bêtes féroces étaient alors les spectacles de la nation, et ils étaient assortis aux mœurs du temps. Le roi étant à l'abbaye de Ferrières, donna pour divertissement aux gens de sa cour un combat d'un lion contre un taureau sauvage¹. Dans le moment où ces animaux étaient le plus acharnés l'un sur l'autre, et où le lion commençait à renverser le taureau : *Il faudrait*, dit le roi, *aller séparer les combattants* ; soit qu'on crût qu'il plaisait, soit qu'on vît qu'il parlait sérieusement, personne ne s'offrit ; le roi s'élança par-dessus la barrière, et le voilà sur l'arène seul avec ces animaux ; personne ne le suit ; il court au lion et lui coupe la gorge, puis d'un revers il abat la tête au taureau, faisant preuve ainsi à-la-fois et de force et de courage. *Eh bien*, dit-il en se tournant du côté des seigneurs de sa cour, encore immobiles d'étonnement, et glacés d'effroi, *vous semble-t-il que Pepin-le-Bref soit digne de vous commander ?* Cette bravoure de capitaine, qui pourrait paraître déplacée chez un roi héréditaire., dans une monarchie paisible, dut être d'un très grand effet dans un siècle barbare, chez une nation toute guerrière, de la part d'un roi nouveau, qui semblait avoir encore à justifier son élection aux yeux mêmes de ceux qui l'avaient faite.

Pepin, devenu roi, en fit la guerre avec plus d'ardeur contre tous ces peuples tributaires de la France qui en étaient les ennemis nés ; les Saxons, contre lesquels tous nos rois ou chefs avaient perpétuellement à combattre ; les Bretons, et surtout le duc d'Aquitaine, Gaïffre, dont nous avons déjà parlé ; il n'avait pas été moins remuant que Hunaud son père, et il fut encore plus cruellement puni, nous disons *puni*, pour nous conformer à la foule des historiens, dont nous aurons lieu d'examiner dans la suite le récit. Il avait profité de tous les moments où Pepin était engagé dans des expéditions lointaines, pour faire des courses dans diverses provinces de France² ; quatre fois Pepin, avec la rapidité de son père, était accouru d'une extrémité du royaume pour le réprimer et le châtier, et chaque fois d lui avait enlevé quelque partie de ses États. Rien ne corrigeait le duc. Pepin ayant d'abord usé de quelque clémence, s'irrita enfin d'une perversité si opiniâtre, et passa jusqu'à une sévérité pour le moins excessive. Rémistain, oncle de Gaïffre, qui, après s'être soumis à Pepin, était retourné au parti de son neveu, étant tombé entre les mains du roi, il le fit pendre [758] ; violence qui fait horreur, fût-elle justifiée par toutes les lois de la féodalité ; ce qui pouvait n'être pas, comme on le verra dans la suite. Ayant pénétré pour la cinquième fois au fond de l'Aquitaine, il avait gagné une grande bataille contre Gaïffre, qui, dépouillé de tous ses États, abandonné de tous ses soldats, errant, fugitif, cherchant partout un asile, et n'en trouvant point, fut tué

¹ Moines de Saint-Gal. Duchesne, tome 2, liv. 2, chap. 23, page 131.

² Contin. Fredeg. c. 124 et 125. Annal. de Metz, page 278. Ann. Eginard, page 236. Annal. Loisel, page 26.

par ses sujets mêmes, qui s'ennuyaient de tant de guerres, ou par ses domestiqués, que Pepin avait gagnés¹.

L'Aquitaine fut alors réunie à la couronne, quoique Gaïffre eût un fils : ce fils, manquant de moyens pour se rétablir dans les États de ses pères, s'en tint au duché de Gascogne, qui lui fut laissé dans la suite ; mais il conserva contre les Français une haine éternelle, dont il leur donna, dans l'occasion, des marques éclatantes.

Pepin enleva aussi Narbonne et presque tenté la Septimanie ou le Languedoc aux Sarrasins, dont le génie terrassé par celui de la maison de Pepin.

Mais il y a dans le règne de Pepin-le-Bref, comme dans l'administration de Charles Martel, une expédition qui efface toutes les autres, et qui est comme la grande et la principale époque dans leur vie. Pour Charles Martel, c'était l'expédition contre les Sarrasins ; pour Pepin, c'est l'expédition contre les Lombards.

Cette guerre, on plutôt cette suite de guerres contre les Lombards, est un grand événement, plus encore dans l'histoire de la politique et de la religion, que dans l'histoire des combats.

Les papes n'étaient pas encore une puissance temporelle, et brûlaient d'en devenir une ; ils avaient pour ennemis les deux grandes puissances qui se disputaient l'Italie ; savoir, les empereurs Grecs et les Lombards ; ils avaient excommunié, à titre d'iconoclastes, les empereurs Léon l'Isaurien et Constantin Copronyme, et comme, suivant les principes de Rome, la dépouille des hérétiques appartenait au saint siège, les papes redemandaient aux Lombards la pentapole et l'exarchat de Ravenne, que ceux-ci avaient conquis sur les empereurs grecs, en exécution, disaient les papes, et à la faveur de l'excommunication lancée contre ces empereurs. Les Lombards prétendaient avoir conquis ces pays pour leur propre compte et indépendamment de toute excommunication ; ils avaient même une autre prétention bien plus contraire à celle des papes. Rome avait toujours dépendu de l'exarque de Ravenne, qui la gouvernait au nom de l'empereur : les Lombards s'étant unis par la conquête aux droits de l'empereur, et étant alors exarques de Ravenne, réclamaient la souveraineté sur Rome. En conséquence, Astolphe, roi des Lombards, avait fait aux Romains des sommations très fières et très pressantes de reconnaître Son autorité, et de lui payer tribut. On voit quelle était la valeur de tous ces droits ; on voit que la force les avait seule établis, et que l'artifice demandait à entrer en partage.

Les papes ne voyaient qu'une puissance qu'ils pussent opposer avec succès aux Lombards ; c'était la France : les prétentions des papes ne pouvaient paraître légitimes qu'à une puissance qui fût dans la disposition actuelle de ne rien refuser aux papes ; et cette puissance, c'était encore la France. Nous avons vu que Pepin-le-Bref, dans le projet de consacrer, par la religion, le couronnement de sa race, et de la préserver, par ce moyen, du sort qu'il avait fait éprouver lui-même à la race mérovingienne, ne désirait rien tant qu'une alliance intime avec les papes. Étienne lui ayant porté ses plaintes sur la violence des Lombards, Pepin saisit cette occasion de l'inviter à passer en France, pour qu'ils pussent conférer à loisir de leurs communs intérêts. Les Lombards, amis de la France sous Charles Martel, et qui ne voulaient pas en devenir ennemis sous Pepin-le-

¹ Chron. S. Gall. Chron. de S. Denis. Contin. Fredeg.

Bref, n'osèrent s'opposer au passage du pape, quoiqu'ils vissent trop bien l'objet de son voyage.

Les auteurs varient sur le cérémonial qui fut observé en France à la réception d'Étienne III. Dans la suite, lorsque la souveraineté temporelle eut été jointe chez les papes à la dignité spirituelle, et lorsque diverses conjonctures eurent concouru à augmenter ces deux pouvoirs l'un par l'autre, les rois parurent se plaire à rendre des honneurs presque divins à celui d'entre eux qui, le dernier par sa faiblesse, était le premier par ces titres de *père commun* et de *médiateur universel*. Anastase le bibliothécaire, qui vivait dans un temps où cet usage était établi, jugeant peut-être des usages antiques par ceux dont il était témoin, représente Pepin prosterné devant Étienne, lui jurant obéissance, marchant à pied en tenant les rênes du cheval du pape¹. Les annales de Metz, au contraire², disent que le pape parut en suppliant, sous la cendre et le cilice ; qu'il se jeta aux pieds du roi, et ne voulut se relever qu'après que le roi lui eut accordé sa protection, et lui eut promis son secours³. Des auteurs contemporains n'entrent point dans tous ces détails, et disent seulement que le pape fit des présents, -fut bien reçu, et qu'on l'assura d'un prompt secours.

Le prince Charles, fils aîné, de Pepin-le-Bref, paraît pour la première fois dans cette occasion ; il avait environ douze à treize ans : il alla au devant du pape à plus de trente lieues, et le conduisit à Pontyon, maison royale dans le Pertois, où Pepin l'attendait.

Ce fut pendant son séjour en France qu'Étienne III sacra et couronna, comme nous l'avons dit, Pepin Berthe, leurs deux fils Charles et Carloman, et donna l'absolution à Pepin pour son usurpation.

Pepin, de son côté, décidé à tout faire pour le pape, par intérêt et par reconnaissance assembla un parlement à Crécy-sur-Oise, pour faire résoudre la guerre contre les Lombards ; car, il faut observer que, quelle que pût être alors l'autorité des rois sur les peuples, et l'inclination des peuples pour les combats, la guerre ne pouvait être résolue que dans une assemblée nationale ; c'était du moins un usage qui tenait lieu de loi, quoique Charles Martel s'en fût souvent écarté au grand mécontentement de la nation. En effet, une résolution si importante et d'un si grand intérêt, soit pour tout l'État, soit pour chaque particulier, dont elle compromet la fortune et la vie, est sans doute celle qui exige le plus de conseil, et qui doit le moins être abandonnée aux caprices particuliers. Pepin, attentif à se concilier les cœurs, est celui de nos rois qui a donné le plus de part aux grands dans l'administration des affaires et dans les délibérations concernant la guerre et la paix, sûr de se rendre le maître de ces délibérations par les égards mêmes qu'il témoignait pour la liberté publique. Instruit par les fautes d'un père auquel il n'avait manqué que d'être aimé, il cherchait en tout à complaire aux grands, ainsi qu'au clergé ; mais il savait aussi s'en faire obéir.

Étienne et Pepin virent paraître dans cette assemblée de Crécy-sur-Oise un homme qu'ils n'attendaient pas, et qu'ils désiraient encore moins : cet homme

¹ Anastase, page 121 de l'édition in-4°.

² L'abbé Le Gendre, qui rapporte les deux passages d'Anastase le bibliothécaire et des Annales de Metz, ne remarque entre ces deux récits aucune contradiction, et peut-être, en effet, n'y en a-t-il point : il résulte de l'un que le roi honora le pape, et de l'autre que le pape supplia le roi.

³ Annal. Metens. apud Duchesne, t. 5, page 276.

était un moine ; mais ce moine était un prince, et le frère aîné de Pepin-le-Bref ; c'était ce Carloman retiré au Mont-Cassin. Le rôle qu'il venait jouer pouvait surprendre autant que son arrivée imprévue. Prince, il ne venait point réclamer les grandeurs qu'il avait quittées ; moine, il venait combattre les injustices d'un pontife ambitieux, il venait défendre un prince laïc contre Rome. Habitant du Mont-Cassin, et par-là sujet du roi des Lombards, il venait en remplir les devoirs, il venait plaider la cause de son souverain, qui l'en avait chargé : il la plaida noblement, avec sagesse, avec éloquence ; il fit impression¹. Astolphe avait très bien compris d'ailleurs l'effet que pourraient faire sur les esprits la vue inopinée de ce prince², le souvenir du rang qu'on l'avait vu tenir en France, la comparaison de son état présent avec son état passé. Etienne III et Pepin avaient espéré que la guerre serait résolue sur-le-champ et sans contradiction ; les grands, entraînés par les raisons de Carloman, arrêtaient qu'on enverrait des ambassadeurs à Astolphe, et qu'on lui offrirait douze mille sotes d'or pour l'inviter à la paix. Pepin prit ombrage de l'ascendant que son frère avait paru avoir dans cette occasion, et il s'en vengea d'une manière indigne. De concert avec le pape, et *afin*, disait-il, *que ce sujet si zélé ne fût plus sujet que de son frère*, il le fit enfermer dans un monastère à Vienne, et ce fut aussi alors qu'il fit raser et disparaître les enfants de Carloman. Le père mourut cette même année dans sa prison. Pepin fut fortement soupçonné d'avoir hâté sa mort, et il avait trop mérité ce soupçon.

Le corps de Carloman fut transféré au Mont-Cassin ; ses cendres y reposent sous le grand'autel dans une urne d'onyx, où on a mis, en 1628, l'inscription suivante, dont l'auteur, en employant les mots de *roi* et de *sceptre*, a eu plus d'égard à la réalité du pouvoir qu'au titre, Carloman n'ayant jamais eu le titre de roi.

*Corpus sancti Carolomani,
Regis et monachi Cassinensis ;
Quem clariorem reddidit cella, quam regia ;
Cucullus, quam purpura ;
Pedum, quam spectrum ;
Obedientia, quam imperium.....*

Pour rendre complètement justice à Carloman, il faudrait entendre cette inscription dans un sens moins flatteur que celui que l'auteur avait, dans l'esprit, et dire qu'en effet Carloman était bien plus fait pour le cloître que pour la cour, pour le froc que pour la pourpre, pour l'obéissance, que pour le commandement.

¹ Anastase, page 122.

² L'abbé Le Gendre, au contraire, ne trouve que de la maladresse dans le choix de cet ambassadeur. Il fallait, dit-il, qu'Astolphe ne se connût guère en gens.... L'arrivée de Carloman ne pouvait, selon lui, qu'être très désagréable à Pepin, dont elle réveillait les soupçons et la jalousie..... Carloman, dit-il encore, homme tout d'une pièce, n'était pas assez fin pour s'apercevoir du péril où il se jetait en prenant cette commission. Tout cela pouvait être vu ainsi ; mais on pouvait aussi penser, comme Astolphe, que personne n'était plus propre à faire impression sur Pepin qu'un frère, au désintéressement duquel il devait la moitié de son royaume, et sur les grands, qu'un prince qui avait été leur maître. L'évènement fit voir qu'Astolphe ne s'était pas trompé sur ce dernier point ; et il ne s'était trompé sur le premier qu'en ne jugeant pas assez mal de Pepin. Au reste, il s'agissait moins de faire impression sur Pepin, qui avait pris son parti, que sur les grands qui balançaient encore, et Carloman prouva qu'il avait été bien choisi pour cet objet. L'abbé Le Gendre ajoute qu'il fut puni de sa témérité. Comme prince et comme frère aîné de Pepin, il usait de ses droits ; comme sujet d'Astolphe, il faisait son devoir. Il n'y avait point là de témérité.

Les ambassadeurs français trouvèrent Astolphe très disposé à la paix ; il offrait d'y faire tous les sacrifices convenables : il se désistait de son entreprise sur Rome ; mais il refusait, avec raison, de céder au pape la pentapole et l'exarchat de Ravenne, conquis par les armes et le sang de ses sujets. Et en effet, il n'était pas plus obligé de remettre au pape ces dépouilles des hérétiques grecs, que Pepin de remettre au pape les dépouilles des infidèles sarrasins dont son père et lui s'étaient enrichis.

Sur ce refus si naturel, la guerre fut résolue, après que Pepin eut envoyé, seulement pour la forme, une seconde ambassade au roi des Lombards, afin de montrer un faux zèle pour la paix, et parce que les grands paraissaient désirer cette démarche.

Ce fut alors que Pepin-le-Bref et les deux princes ses enfants, créés patrices de Rome par le pape et par le peuple romain, firent, du consentement des grands du royaume, à l'église de Saint-Pierre, cette célèbre donation de l'exarchat et de la pentapole¹, qui a donné naissance à la puissance temporelle des papes ; car la prétendue donation faite au pape Silvestre, par l'empereur Constantin, de la ville de Rome et de quelques provinces d'Italie, est bien reconnue aujourd'hui pour une fable, quoique le Saint-Siège ait longtemps essayé de la faire valoir, quoique le pape Adrien l'allègue expressément dans une lettre à Charlemagne, et qu'Hincmar en parle dans ses œuvres comme d'un titre constant.

La donation de Pepin était faite avant la conquête², et l'évènement pouvait répandre un assez grand ridicule sur cette libéralité précoce : mais Pepin ne donnait que ce qu'il pouvait livrer, et ne se vantait que de ce qu'il pouvait faire. Il passe les Alpes, force le pas de Suse, taille en pièces l'armée des Lombards, assiège Astolphe dans Pavie. La frayeur saisit Astolphe ; il promet tout pour se tirer de danger, et donne toutes les assurances qu'on exige ; il livre pour otages quarante des principaux seigneurs lombards ; consent que le pape soit mis dès l'instant même en possession de Narni, en attendant que l'évacuation entière de l'exarchat et de la pentapole pût s'effectuer.

Sur la foi de ces serments, surtout de ces sûretés, et plus encore de la vengeance qu'il se sentait en état de tirer d'Astolphe, si celui-ci osait manquer à sa parole, Pepin crut pouvoir reprendre la route de France, dans la crainte que les lavanches ne fermassent le pas sage des Alpes ; il laissa seulement en Italie un abbé, nommé Fulrade, pour recevoir d'Astolphe les villes de l'exarchat et de la pentapole, et les remettre au pape. L'éloignement de Pepin ayant permis au roi lombard de respirer ; il songea aux moyens d'éviter l'engagement où il avait été forcé ; il différa, sous divers prétextes, la restitution des places ; puis, s'enhardissant par degrés, et ne se bornant plus même au refus de l'évacuation promise, il alla jusqu'à faire des courses sur le territoire de Rome, et jusqu'à investir le pape dans cette place. Les criés douloureux du pape se firent entendre jusqu'en France³. A cette nouvelle, Pepin avec cette célérité qui distingue les

¹ La pentapole, ou les cinq villes, étaient Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia et Ancône. Les principales villes de l'exarchat étaient Ravenne, Adria, Ferrare, Faenza, Forli. La donation contenait en tout vingt-deux villes avec leurs dépendances.

² Cod. Carol. l. 49. Hincmar, t. 2, p. 206.

³ La lettre du pape était écrite au nom de saint Pierre lui-même. C'est, dit un auteur moderne, une prosopopée qu'on a eu tort de qualifier de supercherie. Nous sommes entièrement de cet avis. Dans cette lettre, dont on a fait tant de bruit, le pape ne prétendait pas faire illusion à Pepin, au point de lui persuader que c'était saint Pierre en

héros de sa maison repasse les Alpes, délivre Rome, détruit une seconde armée de Lombards, assiège de nouveau Astolphe dans Pavie, et le presse si vivement, qu'Astolphe voyant à quel guerrier il avait affaire, et cédant à sa destinée, prit le parti d'exécuter de bonne foi, quoiqu'un peu lentement, un nouveau traité signé à Pavie ; traité plus onéreux encore que le premier, et par lequel, outre l'évacuation de l'exarchat et de la pentapole, il se reconnut vassal et tributaire de la France. L'abbé Fulrade reçut une à une, et de loin en loin, les clefs des places promises, et les déposa sur le tombeau de saint Pierre ; avec l'acte de la donation faite au pape par Pepin et par ses fils. Etienne I Il ne jouit pas longtemps de cette libéralité ; il mourut dès l'année suivante.

Astolphe survécut encore moins de temps à sa disgrâce, et Pepin, tout-puissant en Lombardie, procura, de concert avec le pape Etienne III, qui vivait encore, la couronne à Didier, qui avait été général des armées d'Astolphe, et dont le pape lui avait répondu, parce que Didier avait promis de consommer la restitution commencée par Astolphe. Les successeurs d'Etienne III sentirent aisément la nécessité de rester attachés à Pepin.

Il devait être indifférent à l'empereur grec que l'exarchat et la pentapole fussent dans les mains des papes ou dans celles des Lombards, ou plutôt il devait les aimer mieux entre les mains des papes ; c'était une barrière entre lui et les Lombards : mais Constantin Copronyme voulut essayer si ce Pepin, si libéral du bien d'autrui, ne pourrait pas être engagé, par des négociations et des présents, à restituer ce même bien à l'ancien possesseur, ou à le partager du moins entre les empereurs et les papes ; il paraît que tel était l'objet d'une ambassade solennelle que l'empereur envoya vers ce temps à Pepin. Parmi les présents dont les ambassadeurs étaient chargés pour le roi, on remarqua surtout un orgue, la première que l'on eût vu en France¹. Le roi en fit présent à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne.

De son côté, le pape Paul, frère et successeur d'Etienne III, connaissant le goût de Pepin pour tout ce qui concernait le culte et la liturgie, goût qu'on appelait alors *amour des lettres*, lui envoya des chantres de l'église romaine, pour instruire ceux du palais². Il lui envoya aussi quelques livres recherchés alors, et une horloge d'invention nouvelle, que les historiens appellent *horloge nocturne*. Jusque-là on ne connaissait point de manière de mesurer le temps, qui ne dépendît du soleil ; on n'avait point d'autres horloges que les cadrans solaires. Tout ce qu'on sait de cette nouvelle horloge, c'est qu'elle marquait les heures la nuit comme le jour. La description qu'on nous en a laissée ne nous apprend point d'ailleurs si c'était une horloge de sable, ou d'eau, ou à roues. Pepin parut sensible à ces hommages que lui attiraient sa gloire et sa puissance. Les ambassadeurs grecs surtout furent très accueillis ; mais les empereurs

personne qui lui écrivait ; c'était seulement une figure de mauvaise rhétorique et de mauvais goût que le pape avait crue propre à toucher Pepin, et qui aurait dû produire un effet tout contraire. Mais on ne peut s'empêcher de penser comme M. Fleury sur l'équivoque qui règne dans cette lettre : Où l'église signifie, non l'assemblée des fidèles, mais les biens temporels consacrés à Dieu ; où, par le troupeau de Jésus-Christ, on entend les corps et non pas les âmes ; où les promesses temporelles de l'ancienne loi sont mêlées avec les spirituelles de l'Évangile, et les motifs les plus saints de la religion employés pour une affaire d'État.

¹ Annal. Metens.

² Epist. Pauli, ad Pipin. Cod. Carol. 25, 45.

n'obtinrent rien : le roi fut jaloux de faire jouir les papes du bienfait qu'ils tenaient de sa valeur et de sa générosité.

Ces héros impétueux se consumaient par le mouvement et la fatigue, et mouraient épuisés avant le temps ; leur activité, qui accablait leurs ennemis, les dévorait eux-mêmes. Charles Martel mourut à cinquante ans ; Pepin-le-Bref à cinquante-trois. Pepin de Héristal, plus modéré que son fils et que son petit-fils, et mêlant davantage le repos à Faction, paraît avoir rempli une plus longue carrière. Charlemagne, encore plus actif que son père et son aïeul, est, comme nous l'avons dit, le seul de nos rois, avant Louis XIV, qui ait passé soixante et dix ans : mais il fut donné à Charlemagne d'être extraordinaire en tout ; il avait une force de corps qui tenait du prodige, et qui le fait sortir de l'ordre commun.

Pepin est, à regard de Charlemagne, ce que Philippe, roi de Macédoine, avait été à l'égard d'Alexandre. Quelque grands qu'aient été par eux-mêmes Philippe et Pepin, leur plus beau titre de gloire est d'avoir été pères, l'un d'Alexandre, l'autre de Charlemagne ; aussi mit-on pour tout éloge sur le tombeau de Pepin cette inscription :

Ci-gît le père de Charlemagne.

inscription qui rappelle ce que Cicéron a dit du père de Caton, qu'il tire son nom de son fils, comme les autres tirent leur nom de leur père¹.

Pepin-le-Bref, par son ardeur et ses talents pour la guerre, par son audace, par son activité, par le nombre, la qualité, le succès de ses expéditions, est si semblable à Charles Martel, qu'il est impossible de dire lequel des deux l'emporte comme guerrier mais il était plus intéressant, plus juste, plus utile pour la religion et pour l'État d'arrêter, au sein de la France, le torrent des Sarrasins, prêt à inonder la chrétienté, que d'aller au-delà des Alpes écraser les Lombards, pour enrichir des pontifes, que cette puissance Même rendit dans la suite trop ambitieux.

Convenons cependant que les réflexions de M. le président Hénault sur l'utilité de la puissance temporelle des papes méritent considération.

Bien loin, dit cet estimable écrivain, d'être de l'avis de ceux qui ont déclamé contre la grandeur de la cour de Rome, et qui voudraient ramener les papes au temps où les chefs de l'église étaient réduits à la puissance spirituelle, et à la seule autorité des clefs, je pense qu'il était nécessaire, pour le repos général de la chrétienté, que le Saint-Siège acquît une puissance temporelle : tout doit changer en même temps dans le monde, si l'on veut que la même harmonie et le même ordre y subsistent. Le pape n'est plus, comme dans les commencement, le sujet de l'empereur ; depuis que l'église s'est répandue dans l'univers, il a à répondre à tous ceux qui y commandent, et par conséquent aucun ne doit lui commander ; la religion ne suffit pas pour imposer à tant de souverains, et Dieu a justement permis que le père commun des fidèles entretînt, par son indépendance, le respect qui lui est dû : ainsi donc il est bon que le pape ait la propriété d'une puissance temporelle, en même temps qu'il a l'exercice de la

¹ De Offic. lib. 3, n. 66. *M. Cato sententiam dixit, hujus nostri Catonis pater. Ut enim cæteri patribus, sic hic, qui lumen illud progenuit, ex filio est nominandus.* — M. Caton ouvrit son avis. Je veux dire le père de notre Caton ; car de même que les autres hommes prennent leur nom de celui dont ils ont reçu le jour, de même, ou doit donner le nom de son fils à celui qui a produit une pareille lumière.

spirituelle ; mais pourvu qu'il ne possède la première que chez lui, et qu'il n'exerce l'autre qu'avec les limites qui lui sont prescrites.

Nous ne prétendons rien opposer à ce morceau, pour le moins très ingénieux, et certainement très. pensé, nous ne prétendons pas non plus l'adopter ; nous disons seulement — et ceci ne regarde plus l'opinion de M. le président Hénault —, que, service pour service et exploit pour exploit, le service rendu à toute la chrétienté par Charles Martel est préférable au service rendu aux papes seuls par Pepin-le-Bref.

C'est sous Pepin que l'assemblée nationale et militaire, appelée autrefois le *Champ-de-Mars*, parce qu'elle se tenait le premier mars à l'ouverture de la campagne, fut remise au premier mai, parce que la cavalerie, devenue plus nombreuse dans les armées françaises, obligeait d'attendre une saison plus favorable pour les fourrages. Pepin. sut éviter les fautes reprochées à son père, il daigna être plus habile, il ménagea plus les grands, et surtout le clergé ; il n'entreprenait rien sans assembler des parlements ; mais il fit périr Theudoalde, son cousin-germain, pour se dispenser de lui donner un partage ; mais il est violemment soupçonné d'avoir fait périr Carloman et Griffon son frère ; il est convaincu d'avoir fait raser et disparaître les enfants de Carloman pour envahir leur héritage ; il est convaincu d'avoir, par une violence odieuse, fait pendre l'oncle du malheureux Gaïffre, pour son attachement à son neveu. On ne trouvera rien de semblable dans la vie de Charles Martel ; il fit des fautes contre la politique ; Pepin-le-Bref commit des crimes politiques.

Cependant. Charles Martel *est damné* ; un dragon noir, symbole de la noirceur de son aïe, habite son tombeau, tandis que son corps est dans l'enfer, où le démon l'a transporté ; et la mémoire de Pepin-le-Bref est en honneur dans l'église ; c'est que Charles Martel dépouillait le clergé, et que Pepin-le-Bref l'enrichit.

Pepin voulut être enterré à la porte de l'église de Saint-Denis, le visage contre terre, dans la situation d'un pénitent, pour expier, quoi ? sans doute la mort de Theudoalde, de Carloman et de ses fils, de Griffon, de Rémistain, de Gaïffre ? non, mais pour expier, dit l'abbé Suger, les usurpations de son père sur les ecclésiastiques¹. C'était là le crime énorme qui épouvantait encore, et plus que jamais, au bout de cinq siècles, et auprès duquel tous les attentats de la politique n'étaient rien ; c'était le crime de son père que Pepin expiait à l'heure de la mort ; il n'avait rien à expier pour lui-même ; la pentapole et l'exarchat, donnés au pape, avaient tout purifié.

Telles étaient les mœurs et les idées que Charlemagne trouva établies à son avènement au trône, et elles avaient déjà fait du progrès en bien. On ne revoyait plus, depuis un certain temps, ces violences monstrueuses des fils de Clovis, des fils de Clotaire Ier, et de leurs femmes. L'horreur même qu'avaient causée ces violences, avait ouvert, sous Clotaire II, un passage à des mœurs moins barbares.

Les ancêtres connus de Charlemagne étaient sûrement bien moins féroces que les rois guerriers de la race mérovingienne, et ce n'est pas la peine de dire qu'ils valaient mieux que les rois fainéants qu'ils détrônèrent. Charles Martel et les deux Pepins avaient même cette grandeur et cet éclat qui distinguent les héros ; les conquérants mérovingiens, au contraire, n'étaient que des assassins terribles.

¹ Suger, de administr. sua, c. 25, ap. Duchesne, t. 4, p. 342.

Les crimes de pure férocité devenaient beaucoup plus rares ; mais on commettait encore les crimes politiques ; on les commettait même par système, c'est la plus ancienne comme la plus funeste des erreurs. On croit que le machiavélisme est la doctrine ou l'erreur des siècles éclairés, on se trompe, il appartient surtout aux siècles barbares ; c'est alors que le fort veut toujours opprimer, et le faible toujours tromper. Les peuples barbares possèdent dans un haut degré cette vile science de nuire, cette petite finesse stupide que l'empire de la routine, l'impuissance d'élever son esprit jusqu'à la raison, et son cœur jusqu'à la justice, font encore honorer du nom de politique. Quand il existera une politique, elle sera bien simple, ce sera la justice, ou, encore mieux, la bienfaisance, qui est la justice suprême ; car il est souverainement juste de faire tout le bien dont on est capable. Ce bien ne sera peut-être pas rendu. Les partisans du système de paix pensent qu'il pourra l'être, et que le bien doit avoir la vertu d'attirer le bien, puisque le mal a celle d'attirer le mal. Ils se flattent peut-être, ou plutôt ils flattent la nature humaine : mais supposons-la aussi ingrate qu'on voudra, du moins et à plus forte raison est-on bien sûr que ce mal, qu'on est toujours si empressé de faire, sera rendu au centuple. Pourquoi donc faire le mal ? Quel intérêt, quelle politique peut prescrire le soin funeste d'assembler ainsi sur sa tête tous les fléaux de la haine et de la vengeance ? Pourquoi saisir toutes les occasions de nuire à ses voisins, parce qu'ils ont saisi ou qu'on prévoit qu'ils saisiront toutes celles de nous nuire ? Eh ! consentons à donner l'exemple, commençons l'expérience du bien ; celle du mal est faite ; nous savons ce qu'il a produit et ce qu'il produira : disons plus ; celle du bien même est faite. En effet, encore un coup, ouvrons nos annales ; malgré notre système perpétuel de guerre, quiconque a voulu vivre en paix, y a vécu. Depuis la fondation de notre monarchie, on n'avait pas encore compris que la paix pût jamais être un état permanent. Depuis Guillaume-le-Conquérant et Philippe Ier, on avait encore moins compris que la France pût faire une paix solide avec les Anglais. *Enfin saint Louis vint* ; il voulut la paix, et la paix avec l'Angleterre. Quel moyen employa-t-il ? la bienfaisance. Il remit aux Anglais tout ce que le droit rigoureux de confiscation avait pu leur enlever sans trop d'injustice, il conquit les cœurs en rendant des États. Le fruit de cette modération sans exemple fut une paix sans exemple aussi, une paix de trente-cinq ans entre les deux nations, une amitié sincère entre les deux rois, non pas seulement pendant son règne, mais encore pendant le règne entier de Philippe-le-Hardi son fils. Sous Édouard Ier et Philippe-le-Bel on reprit le système de guerre, et il subsiste encore, parce que l'humanité n'a pas encore achevé de payer le tribut qu'elle doit à l'erreur. Voilà ce qu'il faudra souvent redire aux hommes avant qu'ils le comprennent, plus souvent encore avant qu'ils le croient, et bien plus souvent encore avant qu'ils se conduisent en conséquence ; mais il ne faut pas leur épargner la répétition de ce qui est vrai et utile, il ne faut pas surtout craindre pour soi-même les inconvénients de cette répétition, ni mettre son amour-propre d'auteur en jeu, quand il s'agit des droits de la raison et des intérêts de l'humanité. Entrons dans l'histoire de Charlemagne.

FIN DE L'INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER

CHARLEMAGNE ROI

CHAPITRE PREMIER

Guerre d'Aquitaine, et autres événements arrivés depuis la mort de Pepin-le-Bref jusqu'à celle de Carloman, et jusqu'à la réunion de la France sous l'autorité de Charlemagne.

CHARLEMAGNE¹, en qui l'épithète de *grand*, qu'il a si bien méritée, tant au physique qu'au moral, est confondue avec son nom propre dans ce nom de Charlemagne — *Carolus Magnus* —, naquit, suivant l'opinion la plus commune, au château d'Ingelheim, près de Mayence, le 26 février, quelques-uns disent le 2 avril, de l'an 742. Plusieurs autres villes de la Germanie, Charlebourg près Munich, Carlstat en Franconie, Liège, Aix, qui n'avait point encore alors le surnom de la Chapelle, se sont disputé l'honneur de lui avoir donné la naissance, comme autrefois plusieurs villes grecques à Homère ; car, après la mort, tous les titres de gloire sont égaux, et le souvenir des grands hommes en tout genre se perpétue également.

On ne sait rien de l'enfance de Charlemagne, ni de son éducation : il paraît, par la difficulté d'écrire qu'il eut toute sa vie, et qu'il s'efforça inutilement de vaincre, parce qu'il s'y prit trop tard, que cette éducation avait été négligée, ou du moins qu'elle avait eu pour objet les exercices du corps plus que l'instruction. Ce qui concerne cette difficulté d'écrire sera discuté dans une dissertation particulière.

L'histoire parle pour la première fois de ce prince dans le temps du voyage du pape Étienne III en France [753]. Charles fut envoyé à sa rencontre ; il fut sacré et couronné par ce pontife avec Pepin son père, Berthe sa mère, et Carloman son frère [754] ; les autres fils qu'avait eus Pepin-le-Bref, ou étaient morts de son vivant, ou s'étaient faits religieux, ou sont inconnus.

Charles fit ses premières armes sous son père, contre Gaïffre, duc d'Aquitaine, en 761, étant alors âgé de dix-neuf ans.

A l'exemple de Pepin de Héristal et de Charles Martel, Pepin-le-Bref avait fait, entre ses deux fils, le partage de ses États ; mais il y a quelque difficulté à concilier sur ce partage, soit les récits des historiens contemporains comparés entre eux, soit ces divers récits avec les faits ; c'est la matière d'un mémoire de M. de La Bruère, lu à l'académie des belles-lettres, le 9 avril 1745, et qu'on peut voir à la suite de son Histoire de Charlemagne. Il en résulte qu'Épinard et le continuateur de Frédégaire, tous deux auteurs contemporains, sont en contradiction formelle, Éginard donnant à Charlemagne la Neustrie, et à

¹ Nous lui donnerons partout ce titre distinctif, qui ne lui fut donné que lorsque plusieurs souverains du nom de Charles eurent régné, soit en France, soit dans l'Empire.

Carloman l'Austrasie ; et le continuateur de Frédégaire, l'Austrasie à Charlemagne, et la Neustrie à Carloman. Il en résulte de plus que l'une et l'autre opinion est contredite par des faits et par des monuments. Nous ne nous engagerons pas davantage dans l'examen de ces difficultés ; le mémoire de M. de La Bruère, le peu de durée de la vie de Carloman, et la prompte réunion de toute la monarchie française sous l'autorité de Charlemagne, nous en dispensent.

Charles et Carloman furent couronnés le même jour (9 octobre 768), Charles à Noyon, Carloman à Soissons.

Carloman parut mécontent de son partage ; quel qu'il fût, ce mécontentement, fondé ou non, mit entre les deux frères une froideur qui n'alla point jusqu'à une rupture ouverte, mais dont on vit quelques effets dans l'expédition d'Aquitaine, la seule que Charlemagne ait eue à faire du vivant de son frère.

Nous avons vu que Pepin-le-Bref avait réuni l'Aquitaine à la couronne, à la mort du malheureux Gaïffre¹, dont le père, nommé Hunaud, s'était fait moine. Ce Hunaud était un esprit inconstant, qu'un léger dépit d'avoir été battu par les princes français, et un léger remords d'avoir fait crever les yeux à Hatton son frère, avaient jeté imprudemment dans le cloître. Le seul sentiment qui fût profond dans son âme, était l'ambition ; elle ne tarda pas à éclater par des regrets et des retours vers le siècle. A la mort de Pepin-le-Bref, il s'attendait à voir renaître dans le royaume les mêmes divisions qui l'avaient déchiré à la mort de Charles Martel, et à celle de Pepin de Héristal. Dans cette, espérance, il sort de son cloître au bout de vingt-quatre ans, se montre aux peuples de l'Aquitaine ; et, soit qu'il eût su s'en faire aimer dans le cours de son administration, soit que le désir qu'ont tous les peuples d'avoir un souverain parti, culier, et de former un État à part qui rassemble sur soi tous les soins du gouvernement, lui tint lieu d'amour de leur part, ils parurent seconder ses vues ; en peu de temps il eut une armée, et fut en état d'annoncer ses prétentions. L'Aquitaine était dans le partage de Charles ; mais les deux princes avaient un intérêt égal de s'unir pour réprimer de telles, entreprises, qui pouvaient regarder tantôt l'un, tantôt l'autre. Carloman parut d'abord voir ainsi ses intérêts. Dans une entrevue qu'il eut à ce sujet avec son frère, il consentit de le suivre à l'expédition d'Aquitaine : en effet, ils partirent ensemble ; mais dans la route, soit par quelque mauvais conseil, ou par une jalousie secrète qu'inspirait à Carloman la supériorité manifeste de son frère, il le quitta brusquement, retira ses troupes, et regagna les provinces de son partage, laissant à Charles tout l'embaras de cette expédition ; c'était lui en laisser toute la gloire. Dès que Charlemagne parut, l'Aquitaine reconnut son maître [770] ; la rapidité avec laquelle il s'était élancé sur cet État — car l'activité qui avait distingué Charles Martel et Pepin-le-Bref parmi tous les guerriers était, pour ainsi dire, exagérée en lui, et tenoit de la magie et du prodige — ; l'assurance avec laquelle il marchait au milieu de ce peuple ennemi., comme un roi parmi ses sujets, et un père parmi ses enfants ; un mélange adroit de clémence et de fermeté, l'extérieur le plus avantageux, la figure et la taille des héros, des manières à-la-fois imposantes et aimables, la brillante affabilité de César, la majesté qu'eut dans la suite Louis XIV, avec une simplicité qui l'eût embellie ; des traits fiers et doux, pleins de feu et de grâce, un air d'audace, de force et de bonté² ; enfin, les trois Pepins et Charles Martel renaissant en lui avec plus d'éclat et de grandeur, tout annonçait un prince né

¹ Eginard. vit. Carol. et Annal. Annal. Loisel, Metens. et al.

² Freherus, de statura Caroli Magni imperatoris.

pour commander aux hommes, pour conquérir les empires, et pour subjuguier les cœurs. Charles ne prit contre les Aquitains d'autres précautions que de faire bâtir sur la Dordogne un château fort, qui s'appela *Franciac*, c'est-à-dire *château des Français* : on l'appelle aujourd'hui : *Fronsac*, nom dans lequel, à travers la corruption, il est aisé d'apercevoir la prononciation et la signification primitives.

Hunaud chercha en vain les asiles les plus secrets pour s'y cacher, il n'en trouva point qui pussent le dérober au vainqueur. Les menaces de Charlemagne avaient effrayé, ses bienfaits avaient séduit : Hunaud lui fut livré. Il fut enfermé. Ce n'était peut-être pas user d'une justice trop rigoureuse envers un homme qui s'était lui-même enfermé volontairement dans un cloître pour toute sa vie, et qui n'en était sorti qu'en violant ses vœux, et que pour exciter des troubles.

Mais il faut avouer, 1° que la confiscation faite par Pepin de l'Aquitaine sur le malheureux Gaïffre pouvait n'être pas fort juste, et que Hunaud vengeait son fils ; 2° que pour avoir Hunaud en sa puissance, il en coûta au jeune Charles d'exiger un crime, et un crime honteux. Hunaud s'était réfugié chez Loup Ier, duc de Gascogne, son neveu, fils de Hatton ; Loup avait obligation de son duché à Charlemagne, et ne pouvait le conserver sans son agrément. Charlemagne le lui avait donné en bénéfice, c'est-à-dire à titre de fief mouvant de la couronne : Charlemagne se servit de l'ascendant que ces titres de bienfaiteur et de suzerain lui donnaient sur le duc, et surtout de la terreur qu'il était en état de lui inspirer, pour exiger qu'il lui livrât son oncle¹ : à la vérité, cet oncle avait fait crever les yeux à Hatton, père de Loup Ier ; mais cet ancien crime, et les divisions qui en avaient été la cause et l'effet, semblaient expiés par le repentir et par le temps ; et l'intérêt général de la maison d'Aquitaine en avait réuni les différentes branches, puisque Loup Ier avait donné Adèle, sa fille unique, en mariage à Gaïffre son cousin, et puisqu'enfin c'était chez Loup Ier que Hunaud, dans sa fuite, cherchait un asile : cependant le duc Loup eut la lâcheté d'obéir à un ordre qu'il était également affreux et de donner et d'exécuter. On voit par cet exemple, et on verra trop souvent dans la suite de cette histoire, ce que peuvent, même sur des âmes vertueuses, l'esprit de guerre et les maximes barbares qu'il introduit sous le nom de politique. Tel fut le triste tribut que Charlemagne paya aux erreurs de son siècle. Entraîné par les principes machiavélistes qu'il trouvait établis, il n'osait en croire son cœur qui les désavouait.

Un autre événement dont Carloman fut témoin, et qui est de la plus grande importance pour les suites qu'il eut, est le mariage de Charlemagne avec Hermengarde, ou Désidérate, ou Berthe, selon quelques auteurs, fille de Didier roi des Lombards [770]. Didier était créature d'Étienne III et de Pepin, mais il n'en était pas plus l'ami des papes ; un roi des Lombards ne pouvait l'être. Les Lombards regrettaient trop la pentapole et l'exarchat qui leur avait été si injustement et si violemment arrachés. Didier en avait déjà recouvré quelques parties, à la faveur de divers troubles qui s'étaient élevés dans Rome, et qu'il y avait ou fait naître ou fomentés. A la mort du pape Paul Ier, frère et successeur d'Étienne III, une faction, supposant apparemment que les papes étant devenus princes temporels, des laïcs étaient désormais susceptibles de cette dignité, avaient mis un laïc², nommé Constantin, sur la chaire de saint Pierre. Cette

¹ Presque tous les auteurs modernes ont confondu ce Loup Ier, fils de Hatton et neveu de Hunaud, avec Loup II, fils de Gaïffre et petit-fils de Hunaud ; ils ont cru que Hunaud avait été livré par son petit-fils, ce qui serait encore plus affreux.

² Il se fit tonsurer et consacrer par force.

nouveauté profane blessa les yeux du peuple de Rome, il se souleva, et Constantin eut les yeux crevés : une élection plus canonique mit-en sa place le pape Étienne IV ; c'était lui qui occupait le Saint-Siège à l'avènement des princes Charles et Carloman ; il avait de fréquents démêlés avec Didier, qui avait quelquefois sur lui un ascendant bien singulier. Étienne IV avait envoyé en France Sergius, trésorier de l'église romaine, fils de Christophe, primicier de la même église, pour demander à Pepin du secours contre les Lombards. Sergius, en arrivant en France, trouva que Charles et Carloman avaient succédé à Pepin ; il les fit entrer aisément dans les dispositions de leur père à l'égard du Saint-Siège. Les deux princes envoyèrent chacun un commissaire avec quelques troupes, pour prendre connaissance de l'état des affaires de l'Italie, et secourir le pape, s'il en était besoin. Ithier, commissaire de Charlemagne, remplit sa mission en pacifiant quelques troubles, et en faisant rendre au pape quelques places ; Dodon, commissaire de Carloman, resta auprès du pape, pour le servir selon les conjonctures. Le pape n'était que trop bien servi par ses deux amis, Christophe et Sergius, auxquels il était redevable de son exaltation, et qui, plus zélés encore que lui pour la grandeur temporelle du Saint-Siège, ne cessaient de presser l'entière exécution des promesses d'Astolphe et de Didier. Ce dernier prince, fatigué et irrité d'un zèle si incommode, entreprit de perdre ces deux ministres, et il y réussit. Il mit dans ses intérêts Paul Marte, camérier du peuple, jaloux du crédit de Christophe et de Sergius, et prêt à tout faire pour leur nuire. Cet homme, apparemment séducteur habile, parvint à les rendre suspects au pape, et à lui faire craindre de leur part le sort de l'antipape Constantin. Étienne, par l'effet des suggestions d'Afiarte, poussa l'aveuglement jusqu'à s'unir avec Didier, et accepter le secours de cet ennemi contre ses deux plus fideles sujets. Christophe et Sergius n'ignoraient pas les intrigues d'Afiarte et de Didier, ils en instruisirent Dodon, et implorèrent son appui ; ils apprirent que, sous prétexte de faire un pèlerinage au tombeau de saint Pierre, Didier allait paraître aux portes de Rome avec une armée : effrayés alors de leur danger, ils prennent toutes les précautions qu'exige leur sûreté. Dodon leur donne sa faible troupe, qu'ils grossissent comme ils peuvent de quelques soldats rassemblés à la hâte ; Didier arrive au tombeau de saint Pierre, et fait prier le pape de s'y rendre ; Christophe et Sergius n'ayant pu détourner le pape de ce projet, profitent du temps où il confère avec Didier, pour tenter un coup de désespoir ; ils entrent à main armée au palais de Latran avec Dodon, pour enlever leur ennemi Paul Afiarte. Dans ce moment même le pape rentrait dans ce palais, au retour de sa conférence avec Didier, qui avait beaucoup augmenté sa prévention contre ses deux ministres : il voit son palais investi, il ne doute pas qu'on n'en veuille à sa vie, il croit voir l'exécution de tous les complots qu'Afiarte et Didier lui ont fait craindre ; il retourne chercher un asile auprès de Didier, d'où, par le conseil de ce prince, il mande aux deux ministres, ou de venir le trouver, ou de se retirer dans un couvent. A cet ordre, qui annonçait Christophe et Sergius comme rebelles, le peuple les abandonne ; et la faible troupe de Dodon, qui lui-même n'était plus en sûreté, ne pouvant plus les secourir, ils sont réduits à chercher leur salut dans la fuite : mais toutes les avenues étaient gardées ; ils sont pris, et conduits au pape, c'est-à-dire livrés à Didier et à Paul Afiarte. On creva les yeux au père, qui en mourut au bout de trois jours ; le fils fut étranglé en prison : tel fut le prix de leurs services et de leur zèle.

Didier, pour mieux tromper le pape, n'avait pas manqué de jurer de nouveau sur le corps de saint Pierre qu'il consommerait incessamment l'exécution du traité de Pavie. Le pape doutait si peu de sa bonne foi, que, regardant comme fait ce que

Didier avait promis, il s'empressa étourdiment de mander au roi Charles et à la reine Berthe sa mère que *Didier avait tout restitué* ; que le Saint-Siège n'avait point d'ami plus précieux ; que le pape lui devait la vie, n'ayant échappé que par ses avertissements, ses conseils, et sa protection généreuse, à une conspiration tramée par Christophe, Sergius et Dodon¹. Lorsque les Lombards se retiraient, le pape fit rappeler amicalement à Didier sa promesse de restituer promptement les biens appartenant au Saint-Siège. *Que parle-t-il, répondit Didier, de restitution et de biens de saint Pierre ? Ne lui suffit-il pas que je l'aie délivré de deux traîtres qui menaçaient sa vie ? et prétend-il qu'un tel service soit compté pour rien ? S'il est si peu sensible aux bienfaits, qu'il songe au moins à ses intérêts, et qu'il sache prévoir un avenir prochain. Croit-il que Dodon traité en ennemi, que les droits du patriciat violés en sa personne, n'attirent pas bientôt sur Rome la haine et les armes de Carloman ? Lui reste-t-il alors d'autre défenseur que moi, et ne sent-il pas que, pour lui avoir été utile, je lui suis devenu nécessaire ? Étienne vit enfin l'abyme où il était tombé, il vit qu'il avait lui-même égorgé ses amis, et armé ses ennemis ; il conçut la profonde malice de Didier. Il écrivit aux princes français, pour les engager, en qualité de patrices, à s'armer, comme leur père, en faveur du Saint-Siège, contre les Lombards, et à n'en pas croire les gens malintentionnés qui pourraient leur dire que Didier avait restitué les biens de l'église². Ces gens malintentionnés, c'était lui-même ; et cette petite réticence et ce petit détour, pour ne pas avouer qu'un pape s'était laissé tromper, n'avait rien d'adroit.*

Ce fut vers ce temps qu'Étienne apprit avec effroi le projet que la reine Berthe, mère des deux princes, avait formé de marier son fils aîné avec la fille du roi lombard ; Berthe avait sur ses fils un empire absolu, qu'elle n'employait qu'à entretenir la paix entre eux et avec leurs voisins ; elle voyait avec transport, dans ce mariage, la pacification générale qui allait être son ouvrage. La France, devenue, sous Pepin, ennemie des Lombards en faveur du Saint-Siège, allait prendre le rôle plus noble et plus utile de médiatrice. Didier, devenu beau-père de Charles, ne pourrait lui refuser de donner satisfaction au pape. Le roi de France, le patrice de Rome, devenant le gendre du roi des Lombards, était le gage et le garant d'une paix indissoluble entre la cour de Rome et celle de Pavie.

D'un autre côté, Carloman, déjà si jaloux de son frère, et entretenu dans cette jalousie par les intrigues de Didier — intrigues très accueillies à la cour de Carloman —, serait ramené aux sentiments de la nature par celui même qui l'en écartait, et qui aurait intérêt au contraire à maintenir l'intelligence entre les deux frères, pour étendre son influence sur la France.

Enfin, Tassillon, duc de Bavière, cousin-germain des princes français et leur vassal, n'avait pas pour eux tout l'attachement qu'il leur devait : on connaissait une des raisons de cette inimitié secrète, qui s'était déclarée dès le règne de Pepin, comme nous le verrons dans la suite ; Tassillon était gendre de Didier, dont la politique avait été jusqu'alors de susciter des ennemis et des embarras aux rois de France, pour les détourner des affaires de l'Italie. Par le mariage projeté, Tassillon devenait beau-frère d'un des rois ses cousins, et tenait à tous les deux par un lien de plus, par ce même Didier, jusqu'alors principe de discorde entre eux.

¹ Cod. Carol. Ep. 46.

² Cod. Carol. Ep. 47.

Telle était la perspective qui s'offrait aux regards enchantés de Berthe. Pour étouffer ces haines, pour préparer ces nœuds, l'active et bienfaisante reine venait de courir en Alsace, en Bavière, en Italie, négociant partout, et partout inspirant la paix. Le pape Étienne, dont les idées n'étaient ni si pacifiques, ni si étendues, ne voyait que son protecteur s'unissant à son ennemi ; il ne négligea rien pour traverser cette alliance ; il avait un prétexte qu'il fit bien valoir. Charlemagne avait une espèce d'engagement, que la nation ne paraît pas avoir regardé comme un vrai mariage, avec une femme nommée Himiltrude, dont il avait même un fils. Cet obstacle, qui d'après les usages du temps, pouvait être facilement levé par un divorce, ou par d'autres moyens¹, n'arrêtait ni la reine Berthe, ni le roi lombard, ni Charlemagne lui-même, qui ne tenait plus à ce lien ; le pape, dans une lettre très curieuse², et qui existe, insiste fortement sur l'indissolubilité des nœuds du mariage ; et pour toucher par un endroit sensible les princes Charles et Carloman, à qui cette lettre est adressée en commun : **Souvenez-vous, leur dit-il, que le pape Étienne III, mon prédécesseur, empêcha Pepin de répudier votre mère.** Il insiste bien davantage encore sur l'indignité prétendue de cette alliance ; il assure que toutes les Lombardes sont puantes, lépreuses, dégoûtantes ; que le peuple lombard est ennemi de Dieu et des hommes — il l'était des papes — : il dit que ce peuple n'est pas compté parmi les nations ; il éprouvait alors le contraire ; et, comme s'il eût été question d'épouser une idolâtre, et non pas une catholique : **Quelle monstrueuse alliance, s'écrie le pontife, entre la lumière et les ténèbres ! quelle société du fidèle avec l'infidèle ! — Les Françaises, dit-il, sont si aimables ! aimez-les, c'est votre devoir.** Il prétend qu'il n'est pas permis aux princes d'épouser des étrangères ; il cite aux princes français l'exemple de leur père, de leur aïeul, de leur bisaïeul, qui tous avaient épousé des Françaises ; il leur allègue sur ce point l'autorité du roi leur père, qui, pressé par l'empereur Constantin Copronyme³, de donner en mariage à son fils la princesse Gisèle, sœur de Charles et de Carloman, avait répondu qu'une alliance étrangère lui paraissait illégitime, et surtout qu'il ne

¹ Au sujet de ce mariage de Charlemagne avec la fille de Didier, fait au mépris d'un premier mariage, l'abbé Velly s'est plaint de la morale relâchée du concile de Verberies sur les mariages. **On y voit, dit-il, des maximes et des décisions qui donnent de mortelles atteintes à l'indissolubilité de l'union la plus sacrée dans les idées de la politique et de la religion.**

En effet, dans ce concile, tenu en 752, et où assistait Pepin-le-Bref, on trouve les décisions suivantes :

Une femme dont le mari a eu commerce avec sa belle-fille peut se remarier à un autre, pourvu qu'elle n'ait point eu elle-même de commerce avec son mari, depuis qu'elle a été instruite de cet inceste. Canon 2 du cons. de Verberies, tome I des *Conciles des Gaules* du P. Sirmond.

De même, le mari d'une femme qui a eu commerce avec son beau-fils peut se remarier à une autre, quoiqu'il soit mieux de s'abstenir. Canon 10.

Un mari absent de sa femme par nécessité peut en épouser une autre, moyennant une pénitence. Canon 9.

La femme qui, pouvant le suivre, *cum valet et potest*, ne le suit pas, ne peut se remarier du vivant du mari ; d'où il résulte que, si quelque force majeure empêche en pareil cas la femme de suivre son mari, elle peut se remarier.

Toutes décisions qui peuvent aujourd'hui paraître assez étranges.

² Epist 45, in Cod. Carolin.

³ On sait que cet empereur, dont il sera beaucoup parlé dans la suite, fut surnommé Copronyme, de *κοπρος*, fumier, ordure, et *ονομα*, nom, parce qu'à son baptême il souilla les fonts baptismaux.

voulait point faire une chose désagréable au Saint-Siège. Or cette même Gisèle, on voulait alors la donner en mariage au prince Adalgise, fils de Didier.

Il finit par lancer tous les anathèmes et toutes les foudres de l'église contre quiconque, après ce charitable avertissement, pourrait encore s'occuper d'un pareil projet, et il leur promet le paradis, s'ils se rendent à ses remontrances.

Ce zèle parut excessif, et ne parut pas assez pur ; on n'y eut point d'égard en France ; on se contenta d'engager Didier, en faveur de cette alliance, à remettre au pape quelques unes des places qu'il retenait de l'exarchat et de la pentapole¹ ; car on jugea que c'était là la lèpre dont la nation lombarde était frappée, et le mariage se fit ; mais le pape fut vengé par ce mariage même. Charlemagne n'aima point sa nouvelle épouse ; quelques infirmités secrètes qu'il lui trouva l'en dégoûtèrent d'abord ; il la répudia, quoique la reine Berthe l'eût fait jurer, sous la garantie de plusieurs seigneurs français, de ne la point répudier, et il épousa Hildegarde, qui était d'une famille noble de la nation des Suèves [771]. Adhelard, cousin-germain de Charlemagne, trouva sa conduite si injuste en cette occasion, qu'il quitta la cour, et se retira mécontent dans son abbaye de Corbie. Berthe vit avec douleur détruire son ouvrage, et dissiper ses espérances. C'est le seul chagrin, dit Éginard, que son fils lui ait donné dans sa vie. Gisèle n'épousa point Adalgise, elle se fit religieuse, et fut abbesse de Chelles.

Didier ne pardonna jamais à la France l'affront fait à sa fille. Carloman, qui entretenait toujours avec lui d'étroites correspondances, mourut au château de Samancy ou Samoucy, près de Laon, le 4 décembre 771, âgé d'environ vingt ans². Sa mort délivra la France de la crainte des orages dont sa jalousie contre son frère la menaçait ; il laissait deux fils en lias âge, Pepin et Siagre, mais les Français, accoutumés à être conduits aux combats par les Pepins, les Charles Martel et les Charlemagne, ne voulaient plus être gouvernés par des enfants, ou, sous leur nom, par des femmes et des favoris : on vit alors un mémorable effet de ce grand art de plaire et d'imposer, dont la nature avait doué Charlemagne, et de la réputation qu'il avait défié de gouverner avec grandeur, avec justice, et avec sagesse. Les grands des États qui avaient été du partage de Carloman, allèrent trouver Charlemagne à Caronnac³, où il tenait un parlement, et le reconnurent solennellement pour leur roi. Jusque-là on peut encore peut-être — d'après le mélange de droit électif et de droit héréditaire qui paraît avoir eu lieu sous la seconde race — ne pas regarder Charlemagne comme un usurpateur : il obéit au vœu national, il reçoit avec reconnaissance une couronne, présent que lui font tous les cœurs ; voyons quelle sera sa conduite envers les fils de Carloman.

Il fut dispensé d'en avoir une pour le moment ; Gerberge, leur mère, veuve de Carloman, effrayée de la conformité de leur situation avec celle des fils de cet autre Carloman leur oncle, fils de Charles Martel, et ne doutant pas que Charlemagne n'en usât à leur égard comme Pepin-le-Bref en avait usé à l'égard des autres, se hâta de lui épargner ce crime, et s'enfuit avec eux hors de France ; elle se réfugia chez le roi de Lombardie, asile indiqué à tous les ennemis de la

¹ Ann. Petav. Chron. Mois.

² Pasch. Radbert, Vit. S. Adelh. Egin. Vit. Carol.

³ Ou Corbeni, près de Laon. On dit que nos rois y envoient à leur sacre une offrande pour obtenir, par l'intercession de saint Marconi, patron du lieu, le privilège de guérir les écrouelles.

France, par le ressentiment que conservait ce prince de l'affront que sa fille y avait reçu.

Dans le même temps, le duc d'Aquitaine, Hunaud, échappé de sa prison, se retira aussi à la cour de Didier, ainsi que divers seigneurs des États de Carloman, qui n'avaient point approuvé la démarche que les autres avaient faite de se soumettre à Charlemagne.

Voilà donc contre Charlemagne, non seulement un grand orage, mais encore un grand intérêt ; une veuve abandonnée par les sujets de son mari, une mère désolée, des orphelins dépouillés, des grands proscrits pour leur fidèle attachement au sang de leur souverain ; un père, un roi outragé dans une fille innocente ; un aventurier, que les vicissitudes mêmes de sa destinée rendaient intéressant, réclamant l'héritage de son fils, le patrimoine de son père¹ ; tous ces infortunés unissant leurs haines, leurs efforts, et leurs ressources ; voilà ce qu'un juste ressentiment armait alors contre la fortune de Charlemagne ; mais il réunissait à vingt-neuf ans toute la monarchie française.

¹ Hunaud, fils du duc Eudes, et père du duc Gaïffre, Gaiffre ou Vaifre.

CHAPITRE II

État de la France, au moment de sa réunion sous Charlemagne.

CONSIDÉRONS quel était cet empire que l'heureux Charlemagne réunissait sous ses lois, et dont il devait reculer si loin les limites.

Il faut d'abord distinguer la France proprement dite d'avec la France germanique.

La première avait à-peu-près la même étendue qu'elle a aujourd'hui ; elle possédait seulement de plus les Pays-Bas, et tout ce qui est sur la rive gauche du Rhin. Ainsi elle était bornée au nord et au couchant par l'Océan seul, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux Pyrénées ; au midi, par ces mêmes Pyrénées, et par la Méditerranée ; au levant, par les Alpes, et par le cours du Rhin.

La France germanique était composée, au-delà du Rhin, de divers Etats dont on parlera dans un moment.

Grace au système de guerre auquel on avait été si fidèle jusqu'alors, être seul roi de France, c'était avoir à combattre seul une multitude d'ennemis. Voyons quels étaient ces ennemis.

La France ne pouvait être attaquée, et ne pouvait elle-même s'agrandir par des conquêtes, que de trois côtés : du côté de la Germanie, du côté de l'Italie, et du côté de l'Espagne. Elle n'avait rien à craindre ni à espérer des Insulaires, dans un temps où la marine en Europe était encore au berceau, et où la grande et funeste rivalité de la France et de l'Angleterre n'était pas encore née, à moins qu'on ne veuille regarder comme un des germes de cette rivalité les guerres continuelles des Français de ce temps contre ces Saxons, dont une peuplade, connue sous le nom d'Anglo-Saxons, avait conquis la Bretagne, et l'avait nommée de son nom *Angleterre*.

GERMANIE.

CES nations germaniques, pour avoir une origine commune avec les Francs qui avaient subjugué la Gaule, n'en étaient que plus leurs ennemis. Les Francs n'avaient pas tous passé dans la Gaule, une partie était restée en Germanie ; mais cette partie étant trop faible pour résister aux autres peuples barbares qui s'empressaient de venir occuper les pays que le départ des Francs laissait vacants, s'était incorporée avec eux ; car il faut concevoir qu'il y avait une tendance continuelle, et comme un courant et un flux constant de la Scandinavie — *la fabrique des nations*, comme l'appelait Jornandès — vers la Germanie, et de la Germanie vers des climats plus doux, tels que la Gaule, l'Italie, et l'Espagne,

et que les nations barbares pesaient les unes sur les autres, et s'entre-poussaient, pour ainsi dire, toujours dans ce sens. Cependant, par un mouvement contraire, les rois ambitieux des Francs, qui avaient passé le Rhin et s'étaient établis dans la Gaule, voulurent conserver les établissements qu'ils avaient eus au-delà de ce fleuve ; ils voulaient acquérir, et ne voulaient point perdre : mais tout empire qui s'étend se relâche et se divise ; les nations transrhénanes voulurent être indépendantes. C'est à combattre cette indépendance et subjuguier ces nations, qu'ils regardaient comme rebelles ou comme usurpatrices, qu'on voyait les premiers rois d'Austrasie, enfants de Clovis, perpétuellement occupés. Ces peuples ne se bornaient pas toujours à la défensive, ils faisaient de fréquentes incursions en France, et, suivant leurs différents succès, ils s'enrichissaient par le butin, ou ils étaient forcés de payer un tribut. Quand on leur avait imposé ce tribut, ils le payaient l'année où ils avaient été battus, et le refusaient l'année suivante, ou prévenaient même par une nouvelle incursion la demande qu'on pouvait leur en faire. On aurait beaucoup gagné à leur laisser cette indépendance, dont ils étaient avec raison si jaloux, et à se contenter de réprimer leurs courses par des barrières, par des forteresses, par tous les obstacles et toutes les ressources d'une guerre défensive. C'est une grande vérité qui échappa, même à Charlemagne, et dont l'ignorance, en ne lui laissant que la triste ressource de vaincre perpétuellement et toujours sans fruit, le jeta dans des violences et des cruautés qui sont une tache à sa mémoire,

A la tête de ces indomptables nations germaniques étaient les Saxons, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, grande puissance qui s'étendait vers le nord, du Rhin jusqu'à l'Elbe, et même au-delà vers l'Oder, en s'avancant toujours plus mi moins vers le midi de la Germanie, où ils rencontraient les possessions que les Francs avaient conservées, ou plutôt qu'ils avaient conquises, telles que la Franconie, la Thuringe, le Palatinat du Rhin, la Suève ou pays de ces Allemands battus autrefois par Clovis à Tolbiac, puis par Charles Martel, Carloman et Pepin, et alors soumis aux Français.

Les Saxons, tributaires des Français sous Thierry et ses enfants, avaient toujours profité des divisions des princes mérovingiens pour attaquer la France. Soulevés en secret par Childebart contre Clotaire Ier, son frère lorsque celui-ci fut devenu roi d'Austrasie par la mort de Théodebalde, ils s'étaient révoltés, tandis que Clotaire était occupé loin d'eux ; mais ce qui distingue les guerriers de ce temps, et surtout les Français, c'est la célérité, c'est l'art de franchir en un instant des espaces immenses, et d'arriver où on ne les attend pas ; Clotaire les surprend et les taille en pièces, ils se soumettent ; Clotaire s'éloigne, ils se soulèvent une seconde fois ; Clotaire revient écumant de colère, et jurant qu'il va exterminer cette nation turbulente ; les Saxons intimidés font des soumissions si fortes et des offres si avantageuses, que Clotaire consent de leur pardonner ; son armée n'y consent pas, et se révolte, parce qu'on veut l'empêcher de combattre : Clotaire est insulté par ses propres soldats, et forcé de les mener au combat ; cette ardeur indocile des Français et le désespoir des Saxons changent la fortune ; ceux-ci remportent la victoire la plus complète ; les Français sont réduits à demander et à recevoir la paix, en subissant les mêmes conditions auxquelles les Saxons s'étaient soumis, et qui avaient été rejetées.

Les Saxons accompagnèrent les Lombards à la conquête de l'Italie : à leur retour, ils firent une irruption en Provence, où ils furent battus par le patrice Mummol général du roi Gontran, et le plus grand homme de guerre de ce temps ; les Saxons alors redevinrent tributaires ; Dagobert les affranchit de ce tribut, à

condition qu'ils défendraient la frontière contre les autres nations germaniques ; condition qu'ils remplirent mal : loin qu'ils réprimassent les autres, il fallut les réprimer eux-mêmes ; battus cinq fois par Charles Martel, et deux fois par Pepin, ils n'étaient rien moins que domptés.

Les Saxons se divisaient en Ostphaliens, qui habitaient sur la rive orientale du Weser ; Westphaliens, placés plus près du Rhin ; Angrivariens, situés entre les deux premiers, vers les bords de la nier ; Nortelbins placés au nord de l'Elbe du côté des Danois ou Normands ; Trans-Elbins, nom sous lequel on comprenait indistinctement tous les Saxons placés au-delà de l'Elbe, en s'éloignant davantage du Danemark et de la mer.

Mais ne confondons point avec les Saxons les Sorabes, leurs voisins du côté du levant, peuple slave ou esclavon, par conséquent Sarmate d'origine, dont il sera parlé dans la suite, et qui habitait entre l'Elbe et l'Oder.

Aux Saxons étaient unis les Frisons, qui habitaient sur le bord de la mer, à-peu-près le même pays auquel leur nom est resté, tandis que presque aucun des vastes domaines que possédaient autrefois les Saxons n'a retenu le nom de Saxe, excepté cette faible portion qui porte aujourd'hui le nom de Basse-Saxe, et qui, par une autre singularité, de tous les pays qui portent aujourd'hui ce nom, est le seul qui ait appartenu aux Saxons. Les Allemands au contraire, qui n'occupaient qu'une petite contrée de la Germanie, et qui n'égalèrent pas, à beaucoup près, la puissance des Saxons, ont eu l'honneur de donner leur nom à la Germanie entière, que nous appellerons désormais indifféremment de son nom ancien, *Germanie*, ou de son nom moderne, *Allemagne*¹.

Les Saxons, unis aux Frisons, formaient un État deux fois plus vaste que la France germanique, et ils eussent aisément repoussé les Français jusqu'au-delà du Rhin, s'ils eussent eu comme eux l'avantage d'être réunis sous un seul chef, au lieu d'être divisés en une multitude de cantons, tous indépendants, et difficiles à réunir pour la cause commune, qui élisaient pour la guerre un ou plusieurs généraux, mal obéis, parce que leur pouvoir devait cesser à la paix ici l'avantage d'une monarchie sur une république est sensible ; mais les Saxons étaient mal constitués, même comme république ; c'en était moins une en effet, qu'un amas de républiques mal unies, et quelquefois ennemies les unes des autres : cette raison, jointe à l'ascendant que la France avait alors sur tous les peuples, et Charlemagne sur tous les hommes, explique les victoires continuelles que nous verrons les Français remporter sur les Saxons.

Au-delà des Saxons, vers le nord, étaient ces Danois ou Normands dont on n'avait guère entendu parler qu'une fois en France, lorsque, du temps des fils de Clovis, Cochiliac avait fait une descente sur les terres du partage de Thierry, près de l'embouchure du Rhin, et qu'il avait été défait et tué par Théodebert fils de Thierry. Ces mêmes Danois ou Normands devaient être le fléau de la France sous la seconde race de nos rois.

Nommons encore pour la suite les Vénédes ou Vinides, ou Wiltses, peuple sarmate, colonie de ces Esclavons dont Samon avait été roi ; ils habitaient sur les bords de la mer Baltique, la Poméranie et le Brandebourg. Ils avaient donné leur nom au golfe Venidique ou Venadique, formé par l'embouchure de la Vistule,

¹ Ce ne fut qu'au douzième siècle, sous le règne de l'empereur Frédéric Barberousse, que les *Germaines* prirent le nom d'*Allemands*.

le long de laquelle ils habitaient anciennement. On retrouve encore le nom de ce fleuve dans celui de Wiltzes.

Nommons aussi pour la suite les Abodrites, qui occupaient le pays nommé aujourd'hui le Meckelbourg ; ces derniers étaient aussi amis des Français qu'ennemis des Saxons et des Wiltzes.

Les Bavares formés des débris de l'ancienne ligue des Quades et des Marcomans, occupaient le pays auquel leur nom est resté ; ils étaient, depuis longtemps, vassaux de la France ; ils avaient leurs lois et leur duc particulier : c'était un grand fief relevant de la couronne de France, comme il relève aujourd'hui de l'empire ; mais ces vassaux étaient quelquefois rebelles. Le duc de Bavière, Garibald, en donnant Theudelinde sa fille à Autharis, roi des Lombards, avait, de concert avec ce prince, tenté vainement de secouer le joug de l'Austrasie sous Childebert fils de Sigebert ; les Bavares n'avaient été que trop soumis, lorsque Dagobert leur avait ordonné d'égorger les Bulgares. Sonnichilde, seconde femme de Charles Martel, et mère de Griffon, était nièce d'Odilon duc de Bavière, et elle lui avait fait épouser Hildetrude, fille du premier lit de Charles Martel : ce mariage, fait contre le gré de Carloman et de Pepin, avait eu pour objet de procurer un partage plus considérable à Griffon ; il fit naître une guerre entre la France et la Bavière : Odilon fut vaincu, et n'obtint la paix que sous la condition de l'hommage. A la mort d'Odilon, qui laissait pour fils et pour héritier Tassillon, alors âgé de six ans, Griffon, révolté contre Pepin, se fit duc de Bavière, en dépouillant Tassillon son neveu ; Pepin chassa Griffon de la Bavière, et la rendit à Tassillon : celui-ci épousa dans la suite Luit-berge, fille de Didier roi des Lombards ; ayant suivi Pepin son oncle dans l'expédition contre Gaïffre, duc d'Aquitaine, il quitta tout-à-coup l'armée française, moins par connivence avec Gaïffre, comme il donna lieu de le soupçonner, que par légèreté, ou plutôt par amour de l'indépendance ; Pepin eut bien de la peine à lui pardonner cette démarche inconsidérée. Massillon était cousin-germain de Charlemagne, et il en sera beaucoup parlé sous son règne.

Plus loin, les Huns ou Abares ou Avars, venus des bords de la mer Caspienne, occupaient la Pannonie, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui la Hongrie et l'Autriche. Ce peuple, dès les premiers temps de notre monarchie, s'était rendu redoutable sous son roi Attila, qui se faisait nommer le *fléau de Dieu*, et qui, après avoir ravagé toutes les provinces, tant de l'empire d'orient que de l'empire d'occident, vint échouer devant Orléans, deux fois l'écueil des conquérants de la France¹, puis fut battu dans les campagnes de Châlons ou de la Sologne². La capacité d'Aétius et la valeur de Mérovée sauvèrent en ce jour la Gaule du joug des Huns, comme Charles Martel la sauva depuis du joug des Sarrasins. Les Huns s'étaient établis, vers l'an 567 ou 568, dans la Pannonie, que les Lombards leur avaient abandonnée, lorsqu'ils s'étaient fixés en Italie. Des bords du Danube, les Huns étaient venus plusieurs fois insulter les provinces germaniques de l'Austrasie. Sigebert, fils de Clotaire Ier, les avait combattus avec beaucoup de courage, et avait remporté sur eux une grande victoire, qui a été célébrée par saint Fortunat évêque de Poitiers. Ces peuples étaient en possession d'effrayer leurs ennemis par leur taille gigantesque par leurs visages féroces et leurs yeux ardents, qui semblaient respirer le carnage, surtout par un air de furies que leur donnaient de longs cheveux tortillés en forme de serpents, c'est-à-dire peut-être

¹ Sous cet Attila, roi des Huns, en 451 ; et sous Henri VI, roi d'Angleterre, en 1429.

² *In campis Catalaunicis*, ou *Secalaunicis*.

simplement tressés, dans un temps où cet usage n'était pas commun. Cinq ans après ils revinrent au même lieu attaquer le même Sigebert, et cette fois ils effrayèrent tellement les Austrasiens par leur aspect farouche, que ceux-ci s'enfuirent tout éperdus, abandonnant leur roi, qui cherchait en vain à les rallier, et s'écriant qu'ils ne pouvaient soutenir la vue des fantômes épouvantables que ces magiciens leur faisaient apparaître. Sigebert parvint, par des négociations adroites, à renvoyer les Huns dans leur pays. On verra si leurs fantômes et leur magie purent arrêter la fortune de Charlemagne.

Nous ne pousserons pas plus loin l'énumération de ces peuples germaniques ou sarmates, qui doivent figurer dans l'histoire de Charlemagne. Les divisions et subdivisions qu'on pourrait en faire ne serviraient qu'à répandre de la confusion sur ce tableau. D'ailleurs, la difficulté de fixer précisément leur position et leurs limites respectives ne pourrait être vaincue qu'à force de recherches et de discussions, qui surchargeraient cette histoire d'une érudition aussi fastidieuse qu'inutile. Tout ce que les *savants* croient savoir au-delà de ce que savent les *ignorants instruits*, ne vaut pas toujours la peine d'être su.

ITALIE.

L'ÉNUMÉRATION des nations germaniques nous a insensiblement rapprochés de l'Italie : de ce côté se présentaient d'abord les Lombards, dont nous avons vu les dispositions à l'égard de la France.

Depuis la chute de l'empire romain ou empire d'Occident, sous Augustule, époque remarquable pour les événements qui doivent suivre, les barbares qui avaient détruit cet empire, et les Grecs de Constantinople ou de l'empire d'Orient, autres barbares, mais efféminés et corrompus, n'avaient cessé de se disputer l'Italie. Odoacre et ses Hérules, qui avaient détruit l'empire romain, n'avaient travaillé que pour les Ostrogoths ; Théodoric leur roi, aussi grand prince que peut l'être un barbare, combattit Odoacre, et lui enleva la couronne et la vie ; il fonda ce royaume des Goths d'Italie, nommés Ostrogoths, ou Goths du Levant, par opposition avec les Goths d'Espagne, nommés Visigoths, ou Goths du couchant.

Le royaume des Ostrogoths tomba sous les coups de Bélisaire et de Narsès, illustres généraux des faibles empereurs Justinien et Justin II. Le royaume des Ostrogoths avait duré environ cinquante-neuf ans.

Des dégoûts que la cour absurde de Constantinople avait donnés à Narsès pour prix de ses services, l'avaient déterminé à détruire l'ouvrage de ses conquêtes, en appelant dans l'Italie les Lombards, pour remplacer les Goths. Les Lombards y fondèrent un royaume qui dura bien plus longtemps que celui des Goths, et qui ne céda enfin qu'au puissant génie de ce Charlemagne auquel il fut donné de tout vaincre et de tout subjuguier.

Cette nation, plus célèbre que connue, avait parcouru de victoire en victoire la Germanie presque entière ; elle avait triomphé sur sa route des Vandales, des Assipites, des Bulgares, des Hérules, des Suèves, des Gépides ; mais jusque-là les Lombards n'étaient qu'une nation errante qui avançait toujours sans s'étendre, parce qu'ils abandonnaient sans retour les pays qu'ils laissaient derrière eux ; le moment où ils passèrent de la Pannonie en Italie fut une

révolution plus grande encore pour eux que pour la contrée qu'ils soumettaient ; ils changèrent entièrement de principes et de conduite, ils se fixèrent enfin, et réunirent leurs nouvelles conquêtes en un corps d'empire ; ils n'avaient su jusque-là que conquérir, ils apprirent à conserver, à jouir, à gouverner ; l'Italie subjuguée charma, ses farouches vainqueurs, leur inspira le goût de la propriété, polit insensiblement leurs mœurs, et les accoutuma du moins à joindre l'autorité des lois à la force des armes.

Les Lombards, à peine établis en Italie, ayant à combattre toutes les forces de l'empire grec, allèrent d'abord, par une assez mauvaise politique, chercher de nouveaux ennemis ; ils voulurent s'étendre aussi du côté de la France ; mais ils reconnurent bientôt la différence d'une nation qui, comme les Grecs, est sur son déclin, et qui, accoutumée journallement à des pertes, tombe, pour ainsi dire, en ruine ; et d'un peuple conquérant, aussi-bien que les Lombards eux-mêmes prend son accroissement, et qui est dans toute la vigueur de la jeunesse. L'écriture sainte appelle les conquérants *prædones gentium*¹, *brigands des nations* ; il ne faut pas que ces brigands s'attaquent les uns aux autres, s'ils veulent réussir. Les Lombards ayant donc fait une descente dans le Dauphiné, qui était dû partage du roi Gontran, y remportèrent d'abord une victoire, bientôt expiée par trois grandes défaites, qui leur apprirent à respecter le nom Français, et à trembler au seul nom du patrice Mummol. Childebert, fils de Sigebert, les alla chercher jusque dans l'Italie, et n'y fut pas plus heureux que les Lombards ne l'avaient été en France. Deux grandes armées revinrent sans avoir rien fait. Autharis, roi brillant pour un barbare, gouvernait alors la Lombardie : on négocia, on lui promit en mariage Chlodosinde, sœur de Childebert ; mais ce traité couvrait un piège, les Français se jetèrent sur les Lombards, qu'ils croyaient avoir trompés par leurs promesses ; un des plus horribles échecs que la France ait jamais essayés, fut la juste peine de cette perfidie. Le même Childebert envoya encore en Italie deux autres armées, qui périrent encore, moins par les armes des Lombards, que par les maladies, l'Italie s'annonçant dès lors pour le tombeau des Français ; elle est le tombeau des Français intempérants et indisciplinés, mais non des Français sages et bien conduits ; il ne paraît pas qu'elle l'ait été sous Pepin-le-Bref et sous Charlemagne.

Cependant cet acharnement de Childebert sur l'Italie donna de l'inquiétude aux Lombards, ils crurent devoir le désarmer par un tribut ; Clotaire II les en affranchit, et depuis ce temps jusqu'au temps de Pepin, la paix paraît avoir toujours régné entre les Français et les Lombards ; car nous avons fait voir que la prétendue défaite des Français en Lombardie, vers le temps de Dagobert II et d'Ébroïn, n'est vraisemblablement qu'une fable ; mais sous Pepin et Charlemagne, cette paix avait fait place à la guerre la plus acharnée.

Autant les Lombards avaient alors à se plaindre de la France, autant les papes lui étaient dévoués par reconnaissance et par intérêt.

Au-delà de ces puissances, on rencontrait l'empire des Grecs, qui ne pouvait voir sans beaucoup d'inquiétude l'influence que les Français avaient alors sur les affaires de l'Italie.

¹ Le lion s'est élancé de sa tanière, et le brigand des nations s'est levé : il est sorti de son repaire pour faire de votre terre une solitude ; vos cités seront ravagées ; elles resteront sans un seul habitant. *Jérémie*, chap. 4, vers. 7. Voilà le résultat des conquêtes : dévastation et solitude.

ESPAGNE ET AQUITAINE.

DU côté de l'Espagne, s'offrait d'abord l'Aquitaine, conquise et réunie par Pepin-le-Bref, mais réclamée par Hunaud. L'Aquitaine avait été longtemps comme un royaume particulier dans le royaume de France, et elle avait eu en effet ce titre de royaume, lorsque Dagobert l'avait donnée à son frère Aribert, en dédommagement de l'Austrasie ou de la Neustrie, qui aurait dû lui revenir. L'Aquitaine comprenait la Saintonge, le Périgord, le Quercy, l'Agenois, tout ce qui est entre la Garonne et les Pyrénées, de plus, le Toulousain, et Toulouse était la capitale de ce royaume.

Aucun de nos anciens historiens n'a su quel était ce duc Eudes qu'on voit jouer un si grand personnage, et figurer comme un souverain, du temps de Charles Martel ; ils l'ont représenté comme un duc ou gouverneur ordinaire, qui s'était rendu indépendant à la faveur des troubles. On ne savait rien de sa généalogie, ni avant, ni après lui. Cette généalogie n'a été bien connue que dans ces derniers temps, par la charte d'Alaon que dom Vaissette a rapportée dans son histoire du Languedoc ; cette charte est de Charles-le-Chauve, donnée à Compiègne le 21 janvier de l'an 845 de l'ère chrétienne, et le cinquième de son règne¹ ; elle contient la généalogie d'Eudes, duc d'Aquitaine, non seulement dans la partie qui le précède, mais dans celle qui le suit jusqu'à l'époque de la charte. Le reste est connu par les généalogies ordinaires et prouvées.

Il est dit dans la charte d'Alaon², qu'après la mort du jeune Chilpéric, fils d'Aribert, lequel était, comme nous l'avons dit, frère de Dagobert — et observons en passant que la charte, en parlant de la mort de Chilpéric, emploie, tantôt le mot générique *mortem*, tantôt celui de *necem* qui signifie *mort violente*³ —, Dagobert donna l'Aquitaine à Boggis et à Bertrand, frères de Chilpéric ; que Boggis et Bertrand son frère étaient fils d'Aribert ou Charibert, et de Gisèle, fille d'Amand, duc de Gascogne ; qu'Eudes, fils de Boggis, posséda l'Aquitaine à titre héréditaire, et qu'il la réunit tout entière, ayant aussi recueilli la succession de Bertrand son oncle, qui lui fut abandonnée par le fameux saint Hubert, évêque de Maëstricht et de Liège, fils unique de Bertrand. Eudes eut pour successeur Hunaud son fils aîné, celui-ci Gaïffre son fils : tous ces ducs, dit la charte, *Aquitaniæ ducatu potiti sunt, nomine tamen Francorum regum*. Ce mot sembleroit signifier que le duché d'Aquitaine ne fut pour eux qu'un gouvernement ordinaire ; mais il paraît que ce n'est pas ainsi qu'il faut l'entendre. Le titre de roi d'Aquitaine, par l'injustice de Dagobert, avait péri avec Aribert et Chilpéric ; mais les droits de Boggis et de Bertrand étaient les mêmes que ceux de Chilpéric ; Amand, duc de Gascogne, leur aïeul maternel par Gisèle sa fille, prit la défense de ces droits. Les historiens parlent d'une révolte des Gascons sous Dagobert : cette révolte, qui peut-être n'en mérite pas le nom, avait pour objet cette défense des droits de Boggis et de Bertrand ; et il paraît que ce fut pour terminer la guerre que Dagobert se résolut enfin à donner l'Aquitaine à ces deux princes : on fit un accommodement ; on prit un milieu entre les prétentions contraires ; Dagobert ne voulait point donner le royaume d'Aquitaine à ses deux neveux, et ceux-ci ne voulaient pas se contenter du

¹ *Duodecimo kalendas februarii, indictione octava.*

² Ainsi nommée d'un monastère du diocèse d'Urgel, dont elle confirme la fondation.

³ On sent le rapport de *nex* à *necare*.

simple gouvernement de cet État : on leur donna ce duché à titre héréditaire, sous la condition de la foi et hommage envers la couronne, et d'un tribut annuel ; premier exemple de l'hérédité des fiefs, ou plutôt premier exemple de l'apanage. Ce duché passa au même titre à Eudes, qui peut bien avoir achevé de se rendre indépendant à la faveur des conjonctures, et on peut dire qu'il en avait le droit. Il paraît que Chilpéric II et son maire Rainfroy, pour obtenir des secours de ce duc contre Charles Martel, reconnurent sa Souveraineté (*regnum*) sur toute l'Aquitaine¹ ; et lorsque Charles Martel, après la mort de son fantôme dé Clotaire, consentit à reconnaître Chilpéric, et se le fit livrer par le duc Eudes, dom Vaissette croit qu'il reconnut aussi la souveraineté de ce duc. Dans une inscription de l'an 716, trouvée en 1279, à Saint-Maximin en Provence, Eudes est appelé *Francorum Rex*, roi des Français ; et dom Vaissette observe que les titres de princes, et même de rois d'Aquitaine, que tous les historiens anciens, tant nationaux qu'étrangers, donnent à Eudes et aux princes de sa famille, tels que Hunaud, Gaïffre, Loup, etc., sont une preuve qu'on reconnaissait en eux une origine et une autorité différentes de celle des autres gouverneurs de province ; car, selon la remarque d'Adrien de Valois, on donnait bien quelquefois alors la qualité de princes aux grands seigneurs, mais on ne joignait jamais cette qualité avec le nom de la province dont ils avaient le gouvernement².

Non seulement on a quelquefois donné à Eudes et aux autres princes de sa maison le titre de *Roi*, mais on a quelquefois daté des chartes des années de leur règne, sans énoncer celui du ou des véritables rois de France, ce qui est sans exemple pour les autres ducs, ou simples gouverneurs de province dans le huitième siècle.

Le duc Eudes était donc un souverain absolument indépendant, soit qu'il dût cet avantage à son extraction royale, ou au talent qu'il avait eu de profiter des circonstances. Il paraît qu'il mourut en possession de cette indépendance, source et objet de toutes les guerres qu'il eut à soutenir contre Charles Martel ; mais dans la suite ce conquérant ayant été encore plus heureux contre les enfants du duc Eudes, nommément contre Hunaud, il lui imposa la condition de tenir ses États *à foi et hommage*³, non pas de la couronne, dont Charles ne stipulait plus les intérêts, mais de la personne même de Charles, et de celles de Carloman et Pepin ses enfants : ainsi le premier état de cette maison fut que Boggis et Bertrand furent vassaux de la couronne, mais à titre héréditaire ; le second, qu'Eudes fut indépendant ; le troisième, que Hunaud et ses enfants furent vassaux de la race carlovingienne ; vassalité dont ils se défendirent toujours, parce qu'ils la regardaient comme contraire aux droits de leur naissance, et comme ayant été uniquement l'ouvrage de la force.

La charte d'Alaon fait mention de la réunion de l'Aquitaine, causée par la prétendue félonie de Gaïffre et de l'apostat Hunaud. Pour ne pas anticiper sur les faits, nous ne la suivrons point, quant à présent, dans l'énumération de leurs descendants jusqu'en l'an 845, époque de la charte ; nous nous contenterons d'observer ici, qu'en joignant à la généalogie contenue dans cette charte les généalogies non contestées et bien connues qui la suivent, il en résulte qu'Eudes descendait de mâle en mâle de Clovis, par Aribert et par Boggis, et Glue de cet

¹ Frédégar. Vales. Rer. Francicar. l. 23, t. 3, p. 434. Histoire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, t. I, p. 162 et suivantes.

² Vales. Rer. Francicar. lib. 18, p. 34.

³ Ce qu'on appela fief dans la suite, s'appelait alors *bénéfice* ; voilà pourtant bien le vrai caractère de la féodalité, la foi et hommage.

Eudes descendait par les ducs d'Aquitaine, puis par les ducs de Gascogne, cette illustre maison d'Armagnac, qui a produit le connétable d'Armagnac, trop fameux du temps de Charles VI ; le duc de Nemours, trop malheureux sous Louis XI, et qui s'est éteinte en 1503, par la mort du duc de Nemours, son fils, tué à la bataille de Cérignoles ; mais la postérité d'Aribert et d'Eudes s'est perpétuée dans d'autres maisons, actuellement existantes, nommément dans celle de Montesquiou. Voilà ce qui n'a été bien éclairci que par la charte d'Alaon, et par l'usage que dom Vaissette en a fait dans son histoire du Languedoc.

Au reste, dom Vaissette a rapporté cette charte, mais il ne l'a pas découverte ; elle était imprimée trente-six ans auparavant dans la collection des conciles d'Espagne, par le cardinal d'Aguirre ; cette collection a été publiée en 1694, et l'histoire du Languedoc a paru en 1730 : c'est des conciles d'Espagne que dom Vaissette a tiré cette charte, que dom Mabillon et Ferréras avaient aussi connue ; mais dom Vaissette l'a discutée, l'a éclaircie, il a fait voir que rien n'en peut faire soupçonner l'authenticité ; que non seulement elle s'accorde avec tous les autres monuments historiques, mais qu'elle répand du jour sur plusieurs faits, qui ne trouvent que dans cette charte une explication satisfaisante ; enfin, son travail sur cette matière équivaut véritablement à une découverte.

Ce n'est, par exemple, qu'à la faveur de cette charte qu'on voit clair véritablement dans l'histoire de ce duc Eudes, auquel on serait étonné, sans cet éclaircissement, de voir un gouvernement et si vaste et si absolu : on voit qu'il faut le regarder, non comme un gouverneur nommé par le roi, qui eût usurpé l'indépendance, mais comme un souverain qui possédait ces provinces à titre héréditaire : ainsi, lorsque Dagobert, à la mort d'Aribert et du jeune Chilpéric son fils, avait réuni l'Aquitaine à la couronne, il avait commis envers Boggis et Bertrand, frères de Chilpéric, une injustice et une violence dont ceux-ci s'étaient relevés en partie ; lorsqu'à la faveur des troubles du royaume, l'Aquitaine s'était détachée de la France, lorsqu'on voit ses ducs ; indépendants et absolus, ou cherchant à l'être, faire la guerre aux rois de France, et traiter avec eux de couronne à couronne, ils pouvaient avoir profité des conjonctures pour étendre et affermir leur indépendance, mais on voit qu'ils y avaient droit par leur naissance, et voilà ce qu'ont ignoré les historiens, et ce qu'on peut appeler la découverte de dom Vaissette.

Si dans la suite Eudes, dépouillé par les Sarrasins, fut rétabli par la valeur de Charles Martel, il ne paraît pas qu'en conséquence il lui ait rendu hommage, ni que la reconnaissance ou le malheur ait coûté à Eudes son indépendance. Mais, dans la suite, comme nous l'avons dit, Charles Martel fit avec Hunaud, fils du duc Eudes, un traité par lequel Hunaud le reconnaissait pour souverain, et s'engageait *à tenir ses États à foi et hommage de lui et de Carloman et Pepin ses enfants*, sans faire aucune mention du roi ; ainsi c'était à Charles Martel et à ses enfants qu'il se soumettait ; non à la France, dont ces princes n'étaient pas encore les rois.

On voit encore mieux à présent de quelle horrible violence Pepin-le-Bref s'était rendu coupable en faisant pendre Rémistain, frère de Hunaud, et oncle de Gaïffre ; on voit qu'il n'était pas possible de pousser plus loin l'abus de la victoire ; et tant d'acharnement et de cruauté de la part des princes carlovingiens contre cette maison d'Aquitaine, qu'ils eussent voulu exterminer, est une nouvelle preuve de l'origine de cette maison, et de l'authenticité de ses droits, toujours odieux et redoutables à la maison carlovingienne.

Cette descendance d'Aribert se confirmera de plus en plus par l'examen de quelques objections, par lesquelles on a prétendu l'ébranler.

Il se présente d'abord une difficulté qui peut mériter attention. Le jeune Chilpéric avait succédé à son père Aribert ; ce ne fut qu'après la mort de Chilpéric que se fit la réunion ; Boggis et Bertrand son puîné vivaient alors. Pourquoi Dagobert avait-il respecté les droits de Chilpéric, ou pourquoi ne respecte-t-il pas ceux de Boggis et de Bertrand ? Pourquoi cette différence entre des frères, qui tous, au défaut les uns des autres, ont les mêmes droits ? De plus, Dagobert fut soupçonné d'avoir fait périr Aribert et Chilpéric, pour donner lieu à la réunion ; il laissa vivre Boggis et Bertrand, donc il ne les regardait pas comme des obstacles à la réunion. Tout cela ne mène-t-il pas à penser que Boggis et Bertrand, s'ils étaient fils d'Aribert, étaient de simples bâtards, qui n'avaient aucun droit de succéder ni à leur père, ni à leur frère ?

Mais, 1° eussent-ils été bâtards, ce n'était point alors un titre d'exclusion. En effet, à travers le mélange continu que les princes mérovingiens faisaient du mariage et de l'adultère, à travers l'usage alors permis d'une concubine, et l'abus excessif du divorce, il devait être assez difficile de distinguer les bâtards d'avec les enfants réputés légitimes. Au reste, la charte d'Alaon ne représente nullement les princes Boggis et Bertrand comme bâtards.

2° La mort de Chilpéric suivit de si près celle d'Aribert son père, qu'on ne peut pas dire que Dagobert eût perdu de temps depuis la mort d'Aribert, pour faire la réunion de l'Aquitaine, ce qui fait tomber la prétendue différence qu'on veut qu'il ait mise entre les droits de Chilpéric et ceux de Boggis et de Bertrand.

3° Il paraît que Dagobert, pour réunir l'Aquitaine, avait fait périr Aribert et Chilpéric, et qu'il avait destiné le même sort à Boggis et à Bertrand, mais que leur aïeul, Amand, duc de Gascogne, les mit à l'abri de ses entreprises.

4° Toute la différence qu'il y eut entre ces frères, consistait vraisemblablement dans leur âge ; Chilpéric pouvait entrer dans l'âge où les peuples commencent à espérer d'un prince ; au lieu que l'âge tendre de Boggis, et encore plus de Bertrand, pouvait seconder, même auprès des peuples, les vues ambitieuses de Dagobert.

5° Enfin, par le silence des historiens, toutes les bases manquent, tant pour les objections que pour les réponses, et ce n'est pas la peine de raisonner sur ce qu'on ne sait pas.

Ceci peut répondre d'avance à d'autres objections que fait aussi M. de La Bruère, contre cette descendance d'Aribert par Boggis.

Comment, dit-il, Hunaud et Gaïffre, dans leurs guerres contre Pepin et Charlemagne, n'alléguèrent-ils point cette descendance, qui eût donné à leur cause de la force et de l'intérêt ? Comment même n'allèrent-ils pas plus loin, et ne réclamaient-ils pas, comme princes mérovingiens, la couronne de France contre des usurpateurs, tels que Pepin et Charlemagne ?

Je réponds, 1° que rien ne prouve qu'ils n'aient pas fait ces diverses réclamations, tant à l'indépendance de l'Aquitaine qu'à la succession au trône. Le silence des historiens de ces temps ne prouve rien. Ils énoncent les faits, mais ils ne les discutent point ; ils racontent les guerres, mais ils n'en expliquent point les motifs, et n'exposent point les droits des contendants.

2° La réclamation de la couronne, de la part des princes d'Aquitaine, eût-peut être été prématurée dans un temps où Childéric et son fils, quoique déposés et enfermés, vivaient encore ; et cette même réclamation eût peut-être été déplacée contre des princes- auxquels ils avaient rendu hommage, lorsque Hunaud avait été battu par Charles Martel.

3° De plus, la nation s'était déclarée pour la postérité de Pepin, et les droits que donnaient les suffrages des peuples étaient- respectés alors.

4. Enfin les papes, autre autorité très respectée, avaient consacré les droits de la race de Pepin.

Comment, dit encore M. de La Bruère, Eudes, ou Hunaud son fils, auraient-ils prêté serment à Charles

Martel et à ses fils ; dont ils pouvaient devenir les maîtres ? Comment Charles Martel et ses fils pouvaient-ils exiger un pareil serment ?

C'est que Charles Martel' et ses fils étaient vainqueurs et tout-puissants ; c'est que le duc Eudes avait eu obligation de son rétablissement dans son duché à la valeur de Charles Martel¹ ; c'est que Hunaud n'avait pu le conserver que par la clémence de Charles Martel, et qu'en pareil cas le vainqueur impose, et le vaincu subit les conditions les plus rigoureuses. Peut-être même la condition de l'hommage, exigée par Charles Martel, était-elle une précaution prise contre les droits des princes d'Aquitaine à la couronne.

Quoi qu'il en soit de tous ces raisonnements, pour lesquels, encore un coup, toutes les bases manquent, le fait que les ducs d'Aquitaine descendaient d'Aribert par Boggis, son second fils, est invinciblement prouvé par la charte d'Alaon, et aucune objection. ne peut l'ébranler.

Aux dépens de l'Aquitaine s'était formé ce duché particulier des Gascons, dont Loup, petit-fils de Hunaud et fils de Gaiffre, était en possession du temps de Charlemagne. Ce peuple montagnard, habitant des Pyrénées, protégé par ses montagnes et par sa pauvreté, avait longtemps conservé une indépendance qu'on avait peu d'intérêt de lui disputer ; il paraît cependant que les Gascons avaient été tributaires des Français dès les premiers temps de la monarchie, ainsi que les Cantabres ou Basques, leurs voisins, et qu'alors le pays des Gascons comprenait la Navarre, une partie de la vieille Castille et de l'Aragon ; que Pampelune et Calahorra étaient leurs principales villes ; mais dans la suite ils avaient secoué le joug, et, descendant de leurs montagnes, ils faisaient quelquefois des incursions dans les provinces.. de l'Aquitaine : dès qu'ils étaient poursuivis ils se sauvaient dans ces mêmes montagnes, où il était rare qu'ore osât les suivre.

Dans divers temps, Chilpéric, Théodebert, et Théodoric son frère, petits-fils de Sigebert, Clotaire II, Dagobert Ier, avaient eu à les combattre, les avaient vaincus, leur avaient imposé le tribut et l'hommage. Cependant, par succession de temps, les Gascons s'étaient établis dans la province qu'on appelait alors Novempopulanie, et qu'on appela depuis, de leur nom, *Gasconne*. Là ils vivaient sous la dépendance des Français, et étaient gouvernés par un duc que le roi nommait.

¹ Cependant, il paraît, comme nous l'avons observé, que le duc Eudes ne rendit point hommage, et ce fut peut-être la cause des guerres qu'il eut à soutenir contre Charles Martel, et dans lesquelles quelques auteurs disent qu'il fut tué.

Sous Pepin-le-Bref, Gaïffre les avait entraînés dans ses entreprises contre la France ; ils n'échappèrent pour lors à leur ruine que par la plus prompte et la plus soumission.

Nous avons vu à quel prix Loup, fils de Hatton, évita sa perte sous Charlemagne.

Les Sarrasins possédaient encore une partie de la Septimanie ou Languedoc. Nous avons assez parlé de ce peuple, à propos de la victoire que remporta sur lui Charles Martel ; nous observerons seulement que ces Sarrasins ou Arabes, répandus dans tant de contrées, reconnaissaient tous l'autorité d'un calife, c'est-à-dire d'un vicaire ou successeur de Mahomet, dont la résidence était d'abord à Damas, d'où il était à portée de donner la main, pour ainsi dire, aux trois parties du monde, sur lesquelles s'étendait sa domination : dans la suite, la capitale de l'empire des Musulmans fut Bagdad, sur le Tigre. Du temps de Charlemagne vivait ce calife Aaron, surnommé Rachid, ou al Rachid c'est-à-dire le juste, qui, comme Charlemagne, commit quelques crimes politiques, parce qu'il vivait dans le huitième et le neuvième siècle, mais qui, comme Charlemagne aussi, eut des vertus, protégea les lettres, et se fit un grand nom.

Nous avons dit que la France, baignée au couchant par l'Océan, n'avait, de ce côté, aucun ennemi étranger à combattre ; mais elle avait, de ce côté-là même, un ennemi intérieur et domestique, d'autant plus à craindre, qu'il pouvait choisir les moments, et saisir les occasions ; c'étaient ces Bretons qui, chassés par les Anglo-Saxons du pays qu'on nomme aujourd'hui l'Angleterre, s'étaient réfugiés dans la province de France à laquelle leur nom est resté. Clovis les avaient soumis plus par les négociations que par les armes ; leurs chefs étaient convenus de quitter le titre de rois, et de se contenter de celui de ducs ou de comtes, sous la condition de l'hommage ; mais chaque fois qu'ils se révoltaient, ils reprenaient ce titre de rois. Frédégonde, par ses intrigues, souleva contre Gontran leur fameux comte Waroc, qui, en joignant la perfidie à la valeur, parvint à défaire deux armées françaises. Judicaël, sous Dagobert, profitant d'une irruption des Gascons, avait repris le titre de roi, et fait des courses dans les provinces voisines de la Bretagne ; il fut obligé de venir à Saint-Denis demander pardon, et il n'osa même sortir de cet asile de Saint-Denis pour aller trouver le roi à Clichy, tant il redoutait la rigueur des lois féodales contre les vassaux félons et rebelles !

Les Bretons se révoltèrent encore sous Pepin, qui n'eut qu'à paraître pour les soumettre. Ils étaient calmes et dociles du temps de Charlemagne.

Ainsi les Français avaient autour d'eux comme deux enceintes d'ennemis et de rivaux.

Au nord et au levant, les Saxons, et les autres nations germaniques ou sarmates ; au midi, les Lombards, les Aquitains et les Gascons ; au couchant, les Bretons formaient la première.

Au-delà étaient de grandes puissances, qui jetaient sur la France des regards inquiets, et qui pouvaient devenir ses ennemies ; c'étaient les Danois ou Normands, les empereurs grecs, et les Sarrasins.

CHAPITRE III

Guerres et affaires d'Italie.

NOUS avons vu quel orage se formait contre Charlemagne à la cour de Didier, roi des Lombards. C'était à la fois beaucoup de haine et beaucoup d'impuissance. Plusieurs souverains y étaient rassemblés, mais tous souverains détrônés, et qui allaient faire détrôner leur protecteur ; ils n'avaient à lui offrir que le besoin qu'ils avaient de lui. Didier sentit toute la dignité du personnage dont on le chargeait : entouré d'opprimés, armé de leurs droits, il prit leur défense, et se crut assez fort pour braver toute, la puissance de Charlemagne ; il eût été peut-être téméraire de l'attaquer au milieu de ses États, mais on pouvait l'attaquer dans un allié faible, séparé de lui par un grand espace, et par un espace dont toutes les barrières étaient dans la main du Lombard : cet allié, c'était le pape.

Ce pape n'était plus Étienne IV, mais Adrien, pontife non moins ambitieux que ses prédécesseurs, et encore plus ferme et plus habile. Il eut besoin d'habileté dans sa conduite avec ce camérier, Paul Afiarte, qui avait gouverné et trahi Étienne IV, et qui pouvait, par son crédit et par celui de Didier, traverser l'élection d'Adrien. Il fallait ensuite miner peu-à-peu ce grand crédit d'Afiarte, sans lui donner d'ombrage. Adrien y parvint, en l'éloignant de Rome sous un titre honorable. Il l'envoya en ambassade auprès de Didier, avec lequel Afiarte se serait tout aussi bien concerté de Rome que de Pavie, mais auquel il aurait été plus utile à Rome. Enfin, au moment où Paul Afiarte, aussi perfide envers Adrien qu'envers son prédécesseur, revenait pour lui dresser des embûches et pour le livrer à Didier, Adrien le fait arrêter sur sa route par Léon archevêque de Ravenne, qui lui fait faire son procès comme au meurtrier de Christophe et de Sergius — car les preuves du nouveau complot auraient été trop difficiles à acquérir —, et qui l'envoie au supplice, en quoi il passa les ordres du pape, qui ne voulait qu'exiler Paul Afiarte.

Adrien eut besoin de fermeté dans sa conduite à l'égard de Didier. Ce prince, pour venger Paul Afiarte et insulter Charlemagne, prend avec lui les enfants de Carloman, se jette sur les terres de l'église, assiège Adrien jusque dans Rome, et le presse, à la tête d'une puissante armée, de couronner les fils de Carloman. **Vous ne pouvez vous en défendre, lui dit-il, ils sont nés sous la protection du Saint-Siège ; ce sont les fils d'un prince qu'un de vos prédécesseurs a couronné de sa main ; ils ont de plus, pour vous toucher, leur innocence, le malheur qu'ils éprouvent et l'injustice qu'on leur fait**¹.

Didier ajoutait quelque chose de beaucoup plus touchant pour le pape ; c'était l'offre de lui remettre tout ce qu'il détenait de ce qu'on appelait déjà depuis longtemps *le patrimoine de saint Pierre*. Cette offre pouvait être sincère, et n'était pas aussi généreuse ni aussi désintéressée qu'elle pourrait le paraître ;

¹ Anastas. in Adrian. Egin. Annal.

Didier haïssait et craignait surtout les Français ; or, il sentait combien les fils de Carloman, sacrés et couronnés par le pape, lui donneraient de facilité pour allumer en France une guerre civile, sur laquelle il fondait l'espérance de la paix, et de la sûreté de la Lombardie. La situation était critique pour le pape, mais il la jugea d'un coup-d'œil ; il sentit que les Lombards seraient toujours ses ennemis nécessaires, qu'ils lui reprendraient tôt ou tard ce qu'ils auraient cédé en cette occasion, que Rome n'avait d'appui contre eux que la France ; qu'une démarche faible, en le privant de la protection de Charlemagne, allait le perdre. Il prit sur-le-champ son parti, fit fermer les portes de Rome, se soumit aux dangers et aux malheurs d'un siège, et rejeta toute proposition de la part des Lombards. Il lui était aisé de se faire un honneur et un mérite de cette conduite auprès de Charlemagne, mais il fallait pénétrer jusqu'à lui ; le Lombard faisait garder soigneusement tous les passages. L'envoyé romain alla par mer, route assez peu usitée alors ; il débarqua à Marseille, et ne put joindre Charlemagne qu'à Thionville, d'autres affaires l'attirant en ce moment du côté de l'Allemagne. Cette célérité incroyable, que nous avons vantée dans Charlemagne, fut d'un grand usage dans cette occasion ; il accourt, il arrive au pied des Alpes [773] ; Didier, qui ne manquait ni de prudence ni de talent, avait fait garder tous les défilés de ces montagnes avec plus ou moins de soin, selon la facilité plus ou moins grande de les franchir. Charles, qui avait prévu de la part de l'ennemi cette précaution, et qui avait, pour ainsi dire, calculé la proportion qu'on mettrait dans le détail des soins, et le degré de vigilance qu'on emploierait à chaque objet, fit dès-lors à-peu-près ce que fit depuis François Ier en 1515 ; il s'ouvrit en quelque sorte une route nouvelle à travers les Alpes ; il choisit du moins celui de tous les défilés qu'on jugeait le plus impraticable, s'attendant qu'il ne serait point gardé, ou qu'il le serait faiblement. Cette conjecture ne le trompa point ; la plus grande difficulté vint des rochers, des torrents et des précipices, et non du faible corps de troupes qu'on n'a-voit mis de ce côté-là que par surabondance de précaution : ce corps étant peu nombreux et peu sur ses gardes, fut aisément renversé ; l'effroi saisit les autres corps de troupes préposés à la garde des montagnes, lorsqu'ils virent leurs compagnons prendre la fuite, et les Français s'avancer en vainqueurs à travers des rochers qu'on avait jugés inaccessibles : tous ces différents corps, placés aux embouchures des défilés, devaient, en cas d'événement, se replier vers la grande armée, qui se tenait dans la plaine, à portée de les secourir au besoin ; ils firent leur retraite si précipitamment et avec tant de confusion, qu'ils portèrent le trouble dans la grande armée, de manière que les Français n'eurent guère plus de peine à la dissiper, qu'ils n'en avaient eu à battre le premier corps ; alors le pays fut presque tout ouvert, et rien n'arrêta le vainqueur.

Il faut lui rendre justice, il n'avoir rien négligé pour prévenir cette guerre, il avait paru sentir qu'après l'offense qu'il avait faite au roi des Lombards, en lui renvoyant sa fille, il devait souffrir quelque chose de sa part, et n'employer les armes qu'après avoir épuisé toutes les voies de douceur ; il avait fait presser Didier d'effectuer enfin la restitution si souvent promise aux papes, et pour l'y déterminer, il lui avait offert jusqu'à quatorze mille sous d'or, somme alors très considérable. Il lui fit faire cette offre avant de quitter la France, il la renouvela au pied des Alpes ; Didier fut inflexible. Charlemagne alla plus loin ; il offrit de se contenter, pour la restitution, d'une nouvelle promesse de Didier, pourvu qu'il donnât des otages. Didier alors se crut redouté, et joignit dans ses refus la hauteur à l'opiniâtreté. Il fallut combattre.

Au bruit du départ de Charlemagne pour l'Italie, Didier avait quitté promptement Rome, et les terres de l'État ecclésiastique, pour venir défendre ses propres États ; il s'enferma dans Pavie avec le duc d'Aquitaine Hunaud, pendant qu'Adalgise son fils s'enfermait dans Vérone avec la veuve et les enfants de Carloman ; cette distribution des forces était faite encore avec intelligence, elle ménageait des espérances et des ressources.

Charlemagne arriva sous les murs de Pavie presque au moment où Didier venait d'y entrer ; mais Didier avait mis de bonne heure cette place en état de soutenir un long siège, Adalgise, qui connaissait cet état de la place, et qui avait compté qu'elle arrêterait longtemps le vainqueur, fut saisi d'effroi, lorsqu'il vit Charlemagne accourir en diligence pour l'assiéger lui-même dans Vérone ; il craignit un de ces miracles réservés pour Charlemagne ; il craignit que quelque coup du sort ou quelque prodige de l'art, pareil à celui qui lui avait ouvert le passage des Alpes, ne lui eût encore ouvert les portes de Pavie. Ses alarmes n'étaient pas fondées pour le moment, et le siège de Pavie devait avoir son cours ; Charlemagne avait plié, quoiqu'avec peine, l'impétuosité française aux opérations lentes, aux soins attentifs d'un siège régulier ; mais comme il avait jugé qu'une partie de ses forces pourrait être pendant ce temps employée utilement ailleurs, il était venu faire le siège de Vérone [774], pour couper du moins une des branches de cette guerre. Charlemagne était précédé partout par la terreur de son nom ; la réunion d'un bonheur singulier, et d'un talent surnaturel, qui semblait caractériser tous ses exploits, répandait parmi ses ennemis un découragement qui facilitait et multipliait encore ses succès. Peut-être le jeune Adalgise, sur qui les peuples fondaient leurs espérances, n'eut-il pas toute la fermeté qu'exigeaient les conjonctures difficiles où il se trouvait ; peut-être ne poussa-t-il pas la défense de Vérone jusqu'où elle pouvait aller ; la crainte de tomber entre les mains du vainqueur lui fit précipiter sa retraite ; il sortit de Vérone pendant la nuit, et s'étant embarqué, il alla chercher un asile et des secours auprès de l'empereur Constantin Copronyme, que sa haine pour les papes, animée par un zèle d'iconoclaste, et surtout une juste inquiétude des progrès rapides de Charlemagne, unissaient avec les Lombards dans un même intérêt. Par cette retraite, Adalgise prolongea la querelle de la Lombardie, et fit que Charlemagne- put longtemps douter de sa conquête. Cependant cette retraite fut plus favorable que contraire aux Français ; les Lombards ne voyaient point cette guerre du même œil que la voyait leur roi ; ils jugeaient qu'en embrassant la défense de tant de souverains opprimés, Didier avait plus consulté sa gloire et sa haine que leur bonheur : abandonnés par Adalgise, ils saisirent l'occasion de terminer la guerre, et d'adoucir le vainqueur, en remettant entre ses mains la veuve et les enfants de Carloman ; par-là les Français se virent délivrés d'une querelle qui pouvait être bien plus funeste que celle de la Lombardie : celle-ci, en cas de mauvais succès, pou-voit être abandonnée ; mais la cause des fils de Carloman pouvait allumer, au sein même de la France, un incendie qu'il n'eût pas été facile d'éteindre.

Le sort de ces malheureux princes fut le même que celui des enfants du premier Carloman, frère de Pepin, le même que celui de Childéric et de son fils ; ils furent rasés et enfermés dans un cloître. C'était un des avantages de l'état monastique de conserver la vie aux princes détrônés, en rassurant l'ambition du vainqueur par l'indissolubilité des engagements que le cloître faisait contracter, au lieu que chez tant d'autres peuples barbares, ou même policés, la mort seule du vaincu pouvait rassurer le vainqueur : ce n'est pas que nous ne voyions dans la race mérovingienne plusieurs rois tirés du cloître ; mais ils n'étaient pas moines, et

l'histoire le remarque expressément ; ils étaient seulement, suivant l'usage du temps, élevés dans des monastères, ou bien ils y étaient mis en dépôt dans l'attente des événements, comme le sont au sérail les princes ottomans, dont on craint également et de multiplier et d'exterminer la race. Ce qui justifie cette idée, indépendamment du témoignage de l'histoire, c'est le scandale qu'excita Ébroïn, lorsqu'on le vit sortir du cloître, où il avait été mis à titre de moine, et où il avait fait des vœux ; son retour vers le siècle parut un sacrilège, et il n'étouffa l'indignation publique que par la terreur qu'il sut inspirer.

On dit que Charlemagne, lorsque Gerberge, veuve de Carloman, avait pris la fuite avec ses fils, s'était plaint qu'elle lui faisait injure, et avait dit qu'elle aurait dû compter davantage sur la justice et l'humanité de leur oncle ; quand il les vit en sa puissance, il démentit ce noble langage : peut-être les regarda-t-il alors comme un bien de conquête, dont il avait acquis le droit de disposer au gré de son ambition. L'aîné, nommé Pepin, disparaît entièrement de l'histoire ; on avait ignoré de même jusqu'à ces derniers temps. la destinée du second, nommé Siagre ; un ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Pons de Nice, envoyé au célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et contenant la vie de Siagre, écrite par un auteur du temps, nous apprend qu'il fut moine dans cette abbaye ; que son oncle, qui, ne le craignant plus, le traitait avec douceur, avait fait cette fondation à sa prière ; que Siagre y mena une vie sainte et heureuse ; que ses vertus le firent élever à l'épiscopat par le pape Adrien, et que ce fut de Nice qu'il fut évêque ; qu'enfin il a été mis au nombre des saints. Voilà du moins ce que rapportent l'abbé Velly, monsieur Le Beau, et d'autres auteurs ; mais il y a une grande objection contre ce récit, c'est que Siagrius fut fait évêque de Nice en 777 : or, comment Carloman, né en 751, pouvait-il avoir eu un fils d'âge à être évêque en 777¹ ? Dira-t-on que dans ces temps d'irrégularité, où toutes les lois canoniques étoient violées, un intérêt aussi fort que celui d'éteindre les droits de Siagre à la couronne, joint au désir de traiter favorablement le neveu du roi, a pu faire passer par-dessus toutes les régies, et faire conférer la dignité épiscopale à un enfant ? Cette solution en effet ne serait peut-être pas à dédaigner.

La réduction de Vérone fut célébrée par une médaille. Elle représente un roi à qui une femme à genoux présente des clefs. L'inscription est : *Verona dedita, et Langobardis in fidem acceptis. Vérone a rendue par composition, et les Lombards reçus à foi et hommage.* On lit dans l'exergue ces mots : *Clem. princ. Par la clémence du prince.*

Après la réduction de Vérone, Charlemagne revint devant Pavie ; il y trouva les Français fort ennuyés de la longueur du siège, sachant prendre les places d'assaut, et par escalade, mais non les réduire par le temps et par la famine ; sachant combattre, et ne sachant pas attendre ; il leur apprit à joindre au mérite de la valeur celui de la persévérance : il leur en donna l'exemple, il se condamna lui-même à passer l'hiver sous la tente, et il fit venir dans son camp la reine Hildegarde sa femme, et ses enfants ; il convertit même le siège en blocus, et avec une partie de l'armée, qui devenait inutile, il soumit toutes les autres places de la Lombardie, ce qui fut promptement exécuté. Les peuples semblaient courir au-devant de son joug ; les Lombards, pour montrer qu'ils ne voulaient plus être distingués des Romains, s'empressaient de se faire couper cette longue barbe qui les distinguait, et qui paraît leur avoir donné leur nom².

¹ Gallia Christ, t. 3, col. 1744.

² *Langobardi* ou *Longobardi*.

Les fêtes de Pâques approchaient, Charlemagne résolut d'aller les passer à Rome ; objet toujours si naturel de curiosité, mais où des intérêts plus pressants que ceux de la curiosité l'appelaient. Outre la singularité piquante d'être le premier roi de France qui se fût montré dans cette capitale du monde chrétien, outre l'avantage de pouvoir y paraître en bienfaiteur et en libérateur, il voulait y paraître même en souverain aux yeux d'un peuple qu'il n'avait point encore vu¹, et qui s'appelait le peuple romain ; il voulait du moins essayer quelle pouvait être la vertu des titres sur lesquels cette souveraineté était fondée. Ceci a besoin d'explication.

Lorsque le pape Etienne III, pendant son voyage en France, avait conféré, au nom du peuple romain, à Pepin-le-Bref, et à ses enfants, le titre de patrices, pour les engager, par des motifs d'honneur et par un titre spécieux, à se déclarer les défenseurs de Rome contre les Lombards, il avait cru ne leur rien donner, ces princes avaient cru ne rien recevoir ; et Charles Martel, en 741, avait refusé ce titre qui lui avait aussi été offert. Lorsque Pepin, de son côté, avait exigé d'Astolphe le sacrifice de la pentapole et de l'exarchat, il n'avait songé qu'à faire aux papes un magnifique présent pour les attacher à ses intérêts². A la vérité, il ne leur avait donné que le domaine utile de ces États, et s'en était expressément réservé la souveraineté, mais plus pour suivre l'usage féodal, que dans l'espérance d'acquérir des droits dont il prit jamais faire usage. Cependant le titre de *patrice*, dans tout l'empire, dans l'Italie, dans le royaume de Bourgogne, partout où il était employé, signifiait *gouverneur* ; et voilà pourquoi l'empereur d'Orient, Anastase, voyant Clovis maître des Gaules, s'empressa de lui donner le titre de patrice, c'est-à-dire de le faire son gouverneur dans les Gaules, pour conserver les prétentions de l'empire ; car depuis la chute de l'empire d'Occident, consommée en 476, l'empire d'Orient, se prétendant le seul empire romain, voulait en exercer tous les droits, et ne relâchait rien, dans sa faiblesse, des vastes prétentions que l'empire romain avait pu avoir dans toute sa puissance et toute sa grandeur. Odoacre et Théodoric avaient aussi été décorés par la même raison de ce titre de *patrices*. Charlemagne était donc gouverneur de Rome ; mais il ne tenait pas ce titre de l'empereur, qui n'avait plus dans Rome aucune autorité réelle, il ne le tenait pas non plus du pape, qui n'y avait encore aucune autorité temporelle ; c'était le peuple romain, république naissante, soustraite de la dépendance de l'empire, qui, librement et volontairement, avait fait les princes français ses gouverneurs et ses magistrats suprêmes. De plus, Rome était depuis longtemps dans la dépendance de l'exarchat de Ravenne ; Charlemagne avait succédé aux droits des exarques, il était exarque lui-même, et n'avait abandonné aux papes que les fruits de l'exarchat ; les papes, qui avaient trouvé cette prétention fort mauvaise de la part des Lombards leurs ennemis, ne pouvaient que la respecter dans les Français leurs bienfaiteurs. Ainsi, soit que le peuple romain fût libre, Charlemagne en était le magistrat suprême par le choix de ce peuple ; soit qu'il fût dépendant de l'exarchat de Ravenne, Charlemagne était exarque.

Pepin et Charlemagne lui-même n'avaient pas fait beaucoup d'attention à ces titres, et ne les avaient regardés que comme honorifiques, tant qu'il y avait eu

¹ *Populus quem non cognovi, serviet mihi*, etc. C'est le texte si heureux de l'oraison funèbre du roi de Pologne, Stanislas, par M. l'archevêque d'Aix.

² Mémoire de M. Le Fèvre de Saint-Marc, sur la dignité de patrice, dans le *Recueil de l'académie de La Rochelle*, t. 3, p. 10. Du même auteur, *Abrégé de l'histoire d'Italie*, t. I, p. 361 et 379.

entre eux et l'État ecclésiastique la monarchie des Lombards ; mais cette monarchie ne tenait plus qu'aux seuls murs de Pavie, et ces murs allaient tomber. Charlemagne, roi des deux Frances, austrasienne et neustrienne, gauloise et germanique, roi des Lombards, exarque de Ravenne, patrice de Rome, voyait sous ses lois un seul empire, depuis l'extrémité septentrionale de la France jusqu'à la partie méridionale de l'Italie. Telle était la vaste perspective que la conquête de la Lombardie offrait à ses regards ; tels étaient les titres dont il allait faire l'essai à Rome.

Il y arriva le samedi saint de l'an 774 ; son entrée fut un triomphe¹ ; les grands, les magistrats, toute la jeunesse romaine allèrent au-devant de lui ; les uns portant les étendards, marques de leurs dignités ; les autres en habits de fête, couronnés de fleurs, tenant des palmes dans leurs mains, tous chantant des hymnes d'allégresse, rendant grâces à leur libérateur, célébrant ses victoires, et s'écriant, *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* La grâce et la bonne mine du triomphateur échauffaient l'enthousiasme du peuple, et ajoutaient à l'intérêt du spectacle. On déploya devant lui les bannières de l'exarque, on porta les croix qu'on ne portait que devant ce magistrat, ou devant les patrices. A cette reconnaissance non équivoque de sa souveraineté, Charles descendit de cheval, et suivit à pied les bannières sacrées jusqu'à l'église de Saint-Pierre. Il y entra aux acclamations de tout le peuple. Le pape, qui avait comme lui ces avantages extérieurs, si imposants dans une solennité, l'attendait dans le vestibule à la tête du clergé romain ; ils s'embrassèrent avec une expression de tendresse et une effusion de joie, qui, rappelant vivement tout ce qu'ils avaient fait l'un pour l'autre, répandirent parmi les spectateurs l'intérêt et l'attendrissement.

Les historiens ne sont pas d'accord sur la question, si le pape donna au roi la droite ou la gauche, ni si le roi, en montant les marches de l'église de Saint-Pierre, les baisa toutes avec une dévotion alors exemplaire ; mais il est certain que le pape le reçut comme le souverain d'un État, dont Adrien ne parut jamais que le pontife ; l'acte même par lequel le pape parut faire le plus d'attention à ses propres intérêts, fut un acte de vassal envers Charlemagne.

Il était impossible que le pape négligeât une si heureuse occasion de faire renouveler et confirmer la donation faite au Saint-Siège par Pepin, et de faire donner à cet acte toute la solennité, toute la sanction dont il était susceptible. Charlemagne se le fit lire, et le confirma de sa main, en souscrivant, selon son usage, son nom **KAROLUS**, en forme de croix, et réduit dans l'espace de la lettre **K** ou de la lettre **C**, autour de laquelle les six autres étoffent comme enchâssées². C'est Charlemagne qui a introduit cet usage adopté par les rois suivants, du monogramme ou chiffre composé des lettres du nom, qui semblent n'en faire qu'une. Les seigneurs et les évêques qui l'accompagnaient en grand nombre souscrivirent aussi cet acte à la suite du roi. On se rappelle que le roi s'y réservait la souveraineté des domaines qu'il abandonnait aux papes.

Charlemagne ne se contenta point de confirmer la donation de Pepin ; jaloux de l'honneur d'être, de son chef et en son propre nom, bienfaiteur du Saint-Siège, il amplifia considérablement cette donation, et fit dresser un nouvel acte, contenant de nouvelles concessions, Anastase le bibliothécaire, dit que, d'après l'addition faite par Charlemagne, elle commençait au promontoire de la Lune, où est aujourd'hui le port de Spézia, vis-à-vis l'île de Corse, laquelle était aussi

¹ Anastas. in Adrian.

² Egin. in vit. Carol. Magn.

comprise dans la donation ; qu'elle s'étendait ensuite à Bardi, à Rhége, à Mantoue, et comprenait l'exarchat de Ravenne, les provinces de Vénétie et d'Istrie, et les duchés de Spolète et de Bénévent. Le pape, dans ses lettres à Charlemagne, ne parle que du duché de Spolète, comme ayant été ajouté aux concessions de Pepin. Quoique la donation de Charlemagne soit aussi réelle que celle de Constantin est chimérique, les savants observent qu'on n'a jamais vu l'acte original de la donation même de Charlemagne ; que les papes en avaient fait faire des copies favorables à leurs prétentions, et que c'est probablement d'après une de ces copies qu'Anastase a ainsi reculé les limites du territoire donné au Saint-Siège par Charlemagne.

Au départ de ce prince, le pape lui fit présent d'un recueil des anciens canons dont se servait romaine. Ce livre était dédié *au libérateur de Rome*. Le pape lui-même en avait fait l'épître préliminaire, qui était un poème, en forme d'acrostiche, à la louange de Charlemagne¹.

En un mot, le pape et le roi n'eurent qu'à se louer l'un de l'autre. On a seulement remarqué que, dans les remontrances et les prières qu'ils eurent occasion de s'adresser l'un à l'autre, celles de Charlemagne avaient toujours pour objet l'ordre spirituel, et celles du pape l'intérêt temporel : le prince laïc voulait toujours qu'on réformât quelques abus dans l'église ; le pontife qu'on ajoutât au patrimoine de saint Pierre. On a remarqué encore que Charlemagne donna de grands domaines au pape, qui, de son côté, lui donna un petit livre, et qui, toutes les fois qu'il disait la messe, récitait, depuis ce temps, une oraison pour le roi de France.

C'est vraisemblablement à l'occasion de cette entrevue du pape Adrien et de Charlemagne que fut frappée une médaille, qui représente le pape et le roi tenant chacun d'une main le livre des évangiles, posé sur un autel, avec cette inscription, dont le sens n'est peut-être pas parfaitement clair : *Tecum sicut cum Petro, tecum sicut cum Gallia*. Avec toi comme avec Pierre, avec toi comme avec la France. L'exergue porte ces mots : *Sacr. Fœd. Alliance Sacrée*.

Charlemagne partit surtout très content de l'accueil que lui avait fait le peuple romain, et des dispositions qu'il lui avait montrées. Il courut achever son ouvrage et réduire Pavie. L'effet du blocus s'y faisait sentir, la famine commençait à faire du ravage ; le peuple murmurait, s'agrippait, et devenait remuant ; Didier se défendait encore avec constance, mais sans espoir : si son peuple souffrait, il souffrait avec lui ; il se montrait à ses sujets, il réclamait leur foi, il excitait leur zèle, il leur promettait des jours plus heureux, qu'il n'attendait pas, et cherchait à réchauffer en eux un courage qui l'abandonnait² ; mais le peuple, témoin de la décadence de la monarchie des Lombards, las des guerres malheureuses dont on accablait sa faiblesse, volait au-devant du joug de Charlemagne et n'espérait plus jouir de la paix qu'à l'ombre du trône d'un si puissant monarque. On respectait encore l'auguste infortune de Didier ; mais

¹ On peut voir ce très mauvais ouvrage dans le *Recueil des historiens de France*, t. 5, p. 403. Les quarante-cinq vers ou lignes dont-il est composé, et dont il est difficile d'assigner la mesure, forment par leurs lettres initiales les mots suivants : *Domino excell. filio Carolo Magno regi, Hadrianus papa*. On ne sait pas bien certainement si c'est à ce premier voyage ou à quelqu'un des suivants que le pape Adrien fit ce présent et rendit cet hommage à Charlemagne.

² VIRGILE. *Rongé de soucis cuisants, il feint d'avoir de l'espoir, et comprime sa profonde douleur.*

Hunaud, qu'on regardait comme l'auteur de la guerre, était devenu l'objet de l'exécration publique ; on se souleva contre lui, et il fut tué dans la sédition. Qu'avait gagné ce malheureux à quitter son cloître pour réclamer l'Aquitaine ? Une prison plus rigoureuse, une vie agitée, une mort violente.

Cette mort pouvait ne pas terminer encore la révolte de l'Aquitaine ; Loup II, petit-fils de Hunaud, devant avoir sur cet État les mêmes prétentions que son aïeul et que son père. Ce Loup II était fils de Gaïffre, et d'Adèle fille de Loup Ier ; il réunissait donc les droits de la branche aînée de sa maison sur l'Aquitaine, et ceux de la branche cadette sur la Gascogne, dont il se mit en possession du chef d'Adèle sa mère, après la, mort de Loup Ier, avec le consentement de Charlemagne.

Didier ne cédait point, mais la fidélité des habitants de Pavie était parvenue à son terme ; ils ouvrirent leurs portes, et le remirent avec sa femme et sa fille à la discrétion du vainqueur : les historiens ne disent pas si cette fille était celle que Charlemagne avait épousée, et qu'il avait ensuite renvoyée à son père ; on envoya Didier en France, et il fut forcé de se faire moine ; on dit qu'il fut d'abord relégué à Liège, et qu'il mourut à l'abbaye de Corbie¹. On ne sait rien. dé certain, ni sur ce point, ni sur la durée de sa vie.

La reine Berthe, qui avait tant désiré l'alliance des Lombards, eut le chagrin de voir cette révolution si contraire à sa politique ; elle ne mourut qu'en 783, ayant eu au moins la satisfaction de voir une partie de la grandeur de son fils. L'histoire ne parle plus d'elle depuis le mariage de Charlemagne avec la princesse lombarde. On ne peut juger que par conjecture de l'impression que firent sur elle le, renvoi de la princesse et la chute de Didier. Ce dernier événement fut consacré par une médaille. On y voit un roi et une reine à genoux, déposant le sceptre et la couronne aux pieds d'un roi assis. L'inscription est : *Devieto Desiderio, et Pavia recepta. Didier vaincu et Pavie rendue*. L'exergue porte la daté de l'événement (774).

Quand on voit ces grands souverains qui ont troublé la terre, et se sont privés eux-mêmes de la paix, descendre ainsi du trône dans l'obscurité d'une retraite, où leurs noms restent ensevelis, c'est alors qu'on les plaint, c'est alors qu'on gémit sur eux et sur l'instabilité des grandeurs humaines, et c'est alors peut-être qu'ils cessent d'être à plaindre. Peut-être l'ambition, qui, comme l'amour, s'éteint avec l'espérance, respecte-t-elle leurs jours devenus innocents ; peut-être le plaisir nouveau de vivre à l'abri des orages et de toute inquiétude, dans un état tranquille et respecté, comme l'état monastique l'était alors, suffit-elle à une aine sur laquelle les passions n'ont plus de prise. Un Ébroïn devait mourir de rage dans la retraite, Clodoald — Saint-Cloud — et Siagre y vécurent heureux et s'y sanctifièrent. Si le bonheur existe sur la terre il est avec la paix et dans la solitude, le monde ne l'aperçoit pas ; ceux dont le monde est forcé de s'occuper, parce que leur existence pèse sur celle des autres, parce qu'ils agissent et qu'on réagit sur eux, parce que l'agitation multiplie leur être, sont enviés, et ne sont pas heureux.

Quelques auteurs ont dit que Charlemagne avait fait trancher la tête à Didier ; ce qui paraît impossible à croire, et ce qui est contraire à l'opinion commune.

¹ Acta SS. Bened. t. 4, p. 446. Mon. S. Gal.

Les empires meurent¹ comme leurs maîtres, dit Bossuet ; le royaume des Lombards fut censé détruit par la prise de Pavie, après avoir duré deux cent six ans. La nouvelle monarchie que Charlemagne éleva sur ses ruines prit dans la suite une dénomination plus vaste, elle s'appela le royaume d'Italie. Elle comprenait le Piémont, l'État de Gênes, le Milanez, la Toscane et les autres petits États, qui sont des dépendances de ceux-ci, tels que le Mont-Ferrat, le Parmesan, le Modenois ; quelques provinces qui ont appartenu depuis à la république de Venise, ou qui ont été des objets de contestation entre elle et l'empire, telles que le Bressan, le Véronèse et le Frioul ; on y comprenait aussi, quant à la souveraineté, tout ce que Charlemagne avait abandonné au pape ; l'exarchat de Ravenne, la pentapole, la Marche d'Ancone, le Ferrarais, le Bolonèse et leurs dépendances, le duché de Spolète, celui de Bénévent, dans l'État de Naples. Anastase le bibliothécaire, comme nous l'avons dit, y comprend même non seulement le Mantouan et le duché de Reggio ou Rhége, mais encore l'île de Corse et jusqu'aux provinces de Vénétie et d'Istrie, enlevant ainsi à la république de Venise cette indépendance qu'elle se pique d'avoir eue dans tous les temps. Rome, qui dans la suite prétendit asservir à la tiare tous les royaumes de la terre, ne prétendit pas même alors à l'indépendance. L'autorité du roi y était généralement reconnue, ses ordres y réglaient tout ; la monnaie y était frappée à son coin, les actes publics étaient datés des années de son règne. On appelait à la justice du roi des jugements que les papes rendaient, non, comme on peut croire, en matière de doctrine, mais sur les contestations qui s'élevaient entre leurs vassaux ; les papes eux-mêmes, dans leurs affaires temporelles et personnelles, avaient recours à la justice du roi. Les lettres d'Adrien, rassemblées dans le *Codex Carolinus*, et l'exemple de Léon III, qui sera rapporté dans la suite, le prouvent invinciblement.

Charlemagne respecta, chez les Lombards, la forme de gouvernement qu'il trouva établie ; il ne se permit aucun changement qui ne fût absolument nécessaire, aucune précaution qui ne fût indispensable ; il ne mit de garnison française que dans Pavie, la plus forte place du royaume et dans les villes frontières et maritimes, pour s'assurer des passages ; du reste, il parut se livrer entièrement à la foi des vaincus², il marchait au milieu d'eux avec une faible garde ; il leur laissa leurs biens, leurs lois, leurs coutumes ; il leur accorda la liberté de contracter, à leur choix, ou suivant leurs lois, ou suivant les lois françaises, ou suivant les lois romaines ; il s'attacha en toutes choses à gagner les cœurs par des ménagements délicats, et à dissiper les préventions fâcheuses, qui s'élèvent toujours contre une domination étrangère. Il eut grand soin de joindre au titre de roi des Français ce titre de roi des Lombards³, dont il était d'autant plus jaloux, qu'il le de-voit à sa valeur. Il voulut, suivant l'usage des anciens rois de Lombardie, recevoir dans Modèce, ou Monza⁴, bourg voisin de Milan, la couronne de fer⁵, des mains de l'archevêque de Milan. Son

¹ *Muoiono le citta, muoiono i regni.* TORQUATO TASSO. *Les cités, les royaumes, tout meurt. Tot oppidorum cadavera.* SULPITIUS CICERONI. *Tant de cadavres de villes.*

² *Fecisti ut nemo sibi victus, te victore, videatur.* Pacat. Panég. de Théodose. *Vous avez fait, étant vainqueur, que personne ne s'est aperçu qu'il était vaincu.*

³ *Codex. Carol. Ep. 55, 51, 52, etc.*

⁴ En latin, *Modecia*.

⁵ C'était une couronne d'or, dans laquelle il y avait un cercle de fer incrusté. Ou dit que c'est la reine Theudelinde qui l'avait fait faire pour Acilufe, son mari. *Sigonius, Ripamont, le P. Le Cointe.* Ann. eccles.

administration parut réparer tous les torts de la conquête¹, et fit regretter qu'il n'eût pas eu sur ces peuples un titre plus légitime.

Mais on n'opère pas impunément une grande révolution, et les idées établies ne changent pas en un jour. La plupart des seigneurs lombards, nourris dans la haine du pape, n'étaient pas disposés à le laisser jouir tranquillement des bienfaits de Pepin et de Charlemagne : tandis que le roi était appelé par des guerres continuelles aux extrémités les plus éloignées de sa vaste monarchie, le duc de Spolète, qui, par le nouvel arrangement, devenait feudataire du pape, voulut s'affranchir de cette dépendance ; il forma une ligue contre Adrien, avec plusieurs seigneurs lombards [775]. L'archevêque de Ravenne trouvait aussi que le domaine utile des terres de l'exarchat aurait tout aussi bien convenu à son siège qu'à celui de Rome ; il donnait des couleurs à ses prétentions, il alléguait des titres ; cette cause fut plaidée en France : l'évêque Anastase, envoyé ou légat du pape, indigné de voir remettre en question ce qui concernait la donation faite au Saint-Siège, s'étant laissé emporter par son zèle jusqu'à tenir des discours qu'on jugea peu respectueux, le roi le fit mettre en prison, et ne le relâcha que sur de très humbles supplications du pape. La mort de l'archevêque de Ravenne, qui arriva peu de temps après, termina ou suspendit ce procès. C'était ce même Léon qui avait fait périr le traître Paul Afiarte ; mais quoique cet attentat, si c'en était un, eût été utile au pape Adrien personnellement, il n'avait jamais voulu en accorder le pardon à l'archevêque, **tant Adrien, dit monsieur Fleuri, était attaché à l'ancienne discipline de sauver la vie aux criminels, pour leur donner lieu de faire pénitence !** Ce refus n'avait pas peu contribué à la mésintelligence du pape et de l'archevêque.

Cependant Adrien eut occasion de donner au roi des avis fort importants pour tous les deux ; la petite querelle et les petits intérêts du duc de Spolète ne formaient d'abord qu'un léger nuage, qui ne paraissait pas même d'une si grande conséquence que le procès de l'archevêque de Ravenne ; ce fut bientôt un orage qui demanda que Charlemagne accourût du fond de la Saxe pour le dissiper. Nous avons dit que plusieurs seigneurs lombards avaient pris la défense du duc de Spolète : le duc de Bénévent, le comte de La Marche-Trévisane et d'autres de cette importance, étaient entrés dans la ligue. Rotgaud, duc de Frioul, en était l'âme ; c'était le plus considérable de tous, et par ses talents, et par la situation de son duché, qui donnait la main à-la-fois à l'Allemagne, à la France et à l'Italie, et qui dominait sur la mer Adriatique ; le duc de Frioul comprit d'abord que les négociations et les efforts de la ligue pouvaient être employés à quelque chose de plus utile qu'à soustraire Spolète de la mouvance du pape ; il éleva par degrés ses idées, d'abord jusqu'à dépouiller le pape des biens qu'il tenait de la libéralité des princes français, ensuite jusqu'à renverser entièrement l'ouvrage de Charlemagne, en affranchissant de son joug la Lombardie entière : le moyen qu'il vouloit employer pour y réussir, pouvait être d'autant plus efficace, qu'il était légitime. Le duc de Frioul, dans le fond de son cœur, était resté fidèle au malheureux Adalgise, fils de Didier : nous avons dit que ce jeune prince, assiégé dans Vérone par Charlemagne, s'était enfui à Constantinople, où il s'était mis sous la protection de l'empereur des Grecs, Constantin Copronyme ; les seigneurs lombards, par le conseil et par l'entremise du duc de Frioul, traitèrent avec Léon Porphyrogénète, fils de Constantin, et mari de la fameuse impératrice Irène. Léon avait succédé au trône et aux opinions de son père ; il saisit les vues qu'on lui présentait, il promit d'envoyer Adalgise avec une puissante flotte, et les

¹ **Gouvernant justement, ils s'en font justes princes.** CORNEILLE.

seigneurs ligués se chargèrent de favoriser sa descente. Tandis que Léon faisait lentement les préparatifs de cette expédition Charles arrive en Italie avec sa célérité ordinaire, fond' sur le duc de Frioul et le fait prisonnier ; un prêtre lui livre Trévis, l'évêché de Verdun fut sa récompense ; tout rentra dans la soumission ; le duc de Spolète, le duc de Bénévent, et les autres seigneurs ligués envoyèrent assurer Charles de leur fidélité : il usa d'indulgence envers eux ; mais par une rigueur, où l'on reconnaît toujours plus les principes du temps que l'âme de Charlemagne, il fit trancher la tête au duc de Frioul¹. Si l'on demande de quel droit, il nous est impossible d'en reconnaître d'autre ici que la force. Un grand, fidèle au sang infortuné de ses rois, était un homme précieux qu'il fallait gagner, et sur la fidélité duquel Charlemagne lui-même devait plus compter, en la méritant par la clémence et les bienfaits, que sur celle des sujets qui lui avaient livré leur roi dans Pavie, et qui s'étaient pliés avec tant de souplesse à un changement de domination si subit et si étrange. Si on dit qu'une conquête se conserve par les mêmes moyens que l'autorité légitime, c'est-à-dire en punissant ceux qui s'élèvent contre elle, et que les exemples alors sont nécessaires pour maintenir toute puissance, soit ancienne, soit nouvelle, soit qu'elle tire son origine des lois ou de la force ; je répondrai que, comme le conquérant est réduit à punir ce qu'il faudrait récompenser ; comme c'est la fidélité, l'attachement aux lois qu'il est obligé de réprimer par des supplices comme cet intervertissement des récompenses et des peines, de la gloire et de l'opprobre, sape tout principe de morale et de politique, et détruit les vertus mêmes qui sont la sûreté du trône, il s'ensuit qu'il ne faut point faire de conquêtes. Les historiens français traitent le duc de Frioul de *factieux*, et son projet *d'intrigue et de conjuration* ; tant on s'accoutume aisément à regarder comme le droit, ce qui a prévalu ! Adalgise et les Grecs, voyant le projet avorté, n'osèrent paraître, et Charlemagne revola en Germanie à de nouveaux combats contre les Saxons, après avoir donné à des Français le duché de Frioul, et le gouvernement des villes qui s'étaient soulevées en cette occasion.

L'historien des Lombards, Paul Varnefrid, plus connu sous le nom de Paul Diacre, avait été secrétaire de Didier ; il é toit tombé entre les mains de Charlemagne, qui eut pour lui tous les égards qu'il se piquait d'avoir pour les savants. L'attachement que Paul Diacre conservait pour son maître, l'ayant fait soupçonner d'avoir, eu part aux projets du duc de Frioul et du duc de Bénévent, en faveur d'Adalgise fils de Didier, il fut exilé sur le bord de la mer Adriatique ; il se sauva du lieu de son exil auprès du duc de Bénévent, beau-frère d'Adalgise : Paul Diacre mourut moine au Mont-Cassin. On peut le comparer avec Philippe de Comines ; comme lui historien de son pays, attaché au duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, comme Paul Diacre à Didier roi des Lombards ; devenu depuis sujet et créature de Louis XI, comme Didier de Charlemagne, avec cette différence que Comines s'était donné volontairement à Louis XI, au lieu que Paul Diacre était tombé entre les mains de Charlemagne par le sort des armes ; enfin, l'un et l'autre tombèrent dans la disgrâce du gouvernement français. Paul Diacre fut exilé' pour son attachement à la famille de son premier maître ; Philippe de Comines fut enfermé à Loches dans une cage de fer, pour avoir été dans les intérêts du duc d'Orléans, depuis Louis XII, contre madame de Beaujeu.

On dit que Charlemagne ayant voulu s'éclaircir avec Paul Diacre, sur l'affection que celui-ci paraissait conserver pour Didier et sa famille, Paul Diacre eut la fermeté de lui répondre : *Mes devoirs ne dépendent pas des événements ; Didier*

¹ Annal. Metens. Egin. in Ann.

est toujours mon maître, et je dois lui rester fidèle. On ajoute que Charlemagne, irrité, ordonna, dans son premier mouvement qu'on lui coupât les deux mains. Voilà le conquérant. Voici le prince, ami des lettres. A peine cet ordre était-il donné, qu'il était révoqué ; Charlemagne, prompt à se rétracter, s'écria : Eh ! où trouverions-nous un si habile historien, si on coupait la main qui a écrit de si beaux ouvrages ? car alors ces ouvrages étaient beaux.

Charles venait de prouver encore à l'Italie qu'il était invincible, et elle devait s'en souvenir longtemps. Accablée de ce nouveau coup de foudre, elle resta dix ou onze ans dans une paix forcée, ou du moins dans un calme apparent ; mais la terreur ne lie que les bras, et laisse au cœur toutes ses dispositions : le supplice du duc de Frioul avait plus envenimé les haines, qu'une indulgence équivoque envers ses alliés n'avait inspiré de reconnaissance et d'amour. Les restes du parti du duc de, Frioul subsistèrent toujours ; ce feu, caché sous la cendre, éclata de nouveau en 786 et 787. Arichise, duc de Bénévent, prit alors la place du duc de Frioul ; il avait épousé Amalberge, fille de Didier. Cette femme, dévorée d'ambition, et pénétrée d'un profond ressentiment contre les Français, regrettait avec amertume les grandeurs de sa maison, et brûlait de venger son père ; elle avait fait de son mari l'instrument de sa haine et de sa vengeance. A son instigation, il s'était étroitement lié avec Tassillon, duc de Bavière. Celui-ci avait épousé Luitperge, autre fille de Didier, qui partageait en tout les sentiments de sa sœur ; mais c'était moins encore comme gendre de Didier, que Tassillon haïssait les Français, que comme vassal de la couronne ; ce titre et les devoirs qu'il entraîne avaient été pour lui, dès sa plus tendre jeunesse, une humiliation qu'il ne pouvait supporter. Despote de ses sujets, il lui était affreux de reconnaître lui-même un souverain. Lorsque dans l'expédition de Pepin-le-Bref son oncle, contre Gaiffre duc d'Aquitaine, il avait quitté si brusquement l'armée française, on l'avait soupçonné d'intelligence avec Gaiffre : on s'était trompé ; Tassillon n'était point traître, il n'était qu'orgueilleux et incapable de subordination ; il eût accompagné avec plaisir à la guerre son oncle et son allié, mais il ne pouvait se résoudre à y suivre son seigneur ; son orgueil était sans cesse irrité par l'orgueil des seigneurs français, qui affectaient avec lui une égalité entière, sous prétexte qu'ils étaient tous vassaux d'un même souverain ; il, espéra qu'à la faveur des droits et des intérêts de la famille de Didier, il pourrait trouver les moyens de secouer entièrement le joug du vasselage ; il engagea dans sa querelle les Huns, ses voisins, qui avaient aussi, pour y entrer, leurs vues particulières ; c'était l'espérance du pillage de l'Italie qui les attirait dans cette contrée. Les ducs de Bavière et de Bénévent négocièrent aussi avec la cour de Constantinople, qui ne prit point pour lors d'engagement avec eux, mais qui ne les rebuta pas non plus. Tandis que ces ducs faisaient sourdement leurs préparatifs, et croyaient que Charlemagne, occupé loin d'eux contre d'autres ennemis, ne soupçonnait pas seulement cette nouvelle entreprise, voici Charlemagne qui descend en Italie, traverse rapidement Florence et Rome, et court vers Bénévent, en soumettant sur sa route toutes les places du duc. Le duc épouvanté envoie Romuald, son fils aîné, protester de sa fidélité, et amuser Charlemagne par des négociations et des prières : Charlemagne retient Romuald à sa suite sans l'écouter, et, pressant plus vivement sa marche vers Bénévent, ne laisse au duc que le temps de s'enfuir à Salerne¹, place plus forte que Bénévent, et qui, par sa situation sur le bord de la mer, lui ouvrait une voie pour la fuite, et lui facilitait les moyens d'aller rejoindre Adalgise à Constantinople. La perte du duc paraissait certaine ;

¹ Eginard, in Annal.

cependant les évêques, et surtout les seigneurs italiens, se rappelant le sort du duc de Frioul, et voyant avec terreur exercer sur leurs pareils ces actes violents d'autorité, sollicitèrent si instamment Charlemagne en faveur du duc de Bénévent, qu'il consentit à lui accorder la paix. Le duc se soumettait à toutes les conditions qu'on voudrait lui imposer, et offrait ses deux fils pour otages : Charlemagne eût la générosité de lui renvoyer l'aîné, qui fut remplacé par quelques Bénéventins.

Chaque voyage que Charlemagne faisait à Rome était utile au Saint-Siège. Dans ce dernier, il ajouta encore à la donation qu'il avait déjà faite au pape les villes qu'il venait de conquérir sur le duc de Bénévent ; c'étaient Sorea, Arcès, Aquin, Arpi, Théano et Capoue ; c'était toujours pour Rome que Charlemagne faisait des conquêtes en Italie.

Le duc de Bavière sentit l'impossibilité de résister seul à l'activité foudroyante qui venait d'accabler son allié. Rien n'était prêt ni de la part des Huns, ni même de la sienne. Charlemagne avait toujours exécuté avant qu'on eût seulement achevé de projeter. On a dit depuis de quelques guerriers distingués par la même qualité, qu'ils faisaient voler des armées : pour Charlemagne, il semblait qu'il en créât dans le lieu et dans le moment précis où il en avait besoin ; et il serait à cet égard le premier des modèles, si l'on pouvait comprendre et rendre sensible aux autres cette activité qu'on est forcé de croire, parce qu'elle est prouvée par les faits : cependant, comme le témoignage de l'histoire ne doit point laisser subsister de merveilleux, ne pourrait-on pas tenter d'expliquer cette célérité prodigieuse, en disant que Charlemagne n'avait à transporter ainsi d'une extrémité à l'autre de ses États que sa personne, ou tout au plus une suite peu nombreuse, et que, dans une nation toute guerrière, où chaque citoyen était soldat, il trouvait partout où il paraissait des armées prêtes à combattre sous lui ? Avec cette explication, et en supposant tous les relais propres à précipiter sa course, on aura encore de la peine à concevoir de certains détails de cette célérité qui le rendait présent partout.

Le duc de Bavière, obligé, comme le duc de Bénévent, de recourir aux supplications et de tenter les voies d'accommodement, parvint à mettre dans ses intérêts jusqu'au pape Adrien [737], qui fut flatté de ce rôle de protecteur du faible, et de médiateur auprès du puissant, rôle si noble en effet, et qui aurait dû suffire à l'ambition des papes : Charlemagne, naturellement disposé à l'indulgence envers Tassillon, son cousin-germain, accueillit les sollicitations d'Adrien ; mais Tassillon, plus éloigné du danger que ne l'avait été Arichise, et se sentant d'ailleurs défendu par les droits du sang, mit dans la négociation toute la mauvaise foi qu'il crut pouvoir se permettre impunément : à l'ardeur avec laquelle ses envoyés sollicitaient la paix, il semblait qu'il n'y eût qu'à conclure ; cependant, lorsque le pape, animé du même zèle, et entrant dans les mêmes vues, les pressa lui-même de s'expliquer sur les propositions, il fut bien surpris d'apprendre qu'ils n'avaient d'autres instructions que d'écouter et de rendre compte : on vit évidemment alors que le duc de Bavière n'avait voulu que gagner du temps pour faire ses préparatifs ; le pape retira sa médiation, indigné qu'on en abusât ainsi, et qu'on voulût faire de l'arbitre de la paix un instrument de guerre : pendant qu'il menaçait, qu'il parlait d'excommunication, qu'il justifiait Charlemagne et chargeait Tassillon du crime de la guerre, Charlemagne, entrant dans la Bavière avec trois armées à la fois, avait déjà réduit le duc à se soumettre aux mêmes conditions qu'Arichise, c'est-à-dire en donnant pour otages son fils et douze des principaux seigneurs bavares ; précautions

auxquelles n'ajoutait rien celle qu'il prit encore de le faire jurer sur les corps de saint Denis, de saint Germain et de saint Martin, qu'il serait désormais fidèle.

Ces soumissions forcées ne duraient qu'autant de temps qu'il en fallait au vainqueur pour s'éloigner¹ ; les États de Charlemagne étaient déjà trop vastes et ses ennemis trop nombreux, pour qu'il pût tout gouverner et tout contenir ; son activité prodigieuse ne faisait que l'engager dans un cercle continu de guerres : pendant qu'il combattait au midi, le nord se soulevait ; il revolait au nord, le midi secouait le joug ; il était comme au milieu d'un vaste incendie, qu'un vent impétueux étend et reproduit partout ; quand il l'éteignait d'un côté, et toujours dans des flots de sang, il le voyait à l'instant se rallumer de l'autre avec plus de violence. Comment ce grand prince, qui voulait le bonheur de ses sujets, qui s'en occupait sérieusement, qui voyait tout le bien que les lois et les mœurs pouvaient faire aux hommes, se condamnait-il ainsi à courir sans cesse d'un bout de l'Europe à l'autre pour leur faire du mal ? Comment ne sentait-il pas que, plus il avait vaincu, plus il aurait toujours à combattre ; qu'en agrandissant un empire, on ne fait qu'augmenter la difficulté de le régir ; qu'on a beau conquérir, on aura toujours des voisins, d'autant plus ennemis, d'autant plus disposés à nuire, que, d'un côté, ils se sentent toujours menacés par un conquérant, et de l'autre, toujours défendus par l'éloignement où ils sont du centre de l'empire ? Il faut choisir d'être législateur ou guerrier, partisan de la raison ou de la violence, bienfaiteur des hommes ou leur destructeur. Comment, encore un coup, des vérités si simples échappèrent-elles à Charlemagne ? C'est qu'en général on voit peu les erreurs et les contradictions de son siècle ; c'est qu'un cœur qui aime la gloire est pressé d'en jouir, et va d'abord la chercher dans les objets où l'opinion l'a placée, ce qui forme un engagement pour le reste de la vie ; c'est qu'avec beaucoup de lumières et de talents, il est encore plus simple, plus court et plus sûr de suivre les idées reçues, que d'entreprendre de les changer. Charlemagne croyant donc avoir soumis les Bavares et les Bénéventins, et avoir pacifié l'Italie, se hâta de revoler en Germanie à de nouveaux combats et à de nouveaux succès ; aussitôt Tassillon renoua ses négociations avec les Huns, et Arichise avec l'empire grec.

Une femme — chose absolument sans exemple depuis l'établissement de l'empire romain — remplissait seule alors, et remplissait avec éclat le trône de Constantinople, où elle était montée par des crimes ; c'était la fameuse impératrice Irène, digne alliée, digne rivale de Charlemagne, née pour charmer et pour commander, qui aimait à faire le bien, parce que c'était un moyen déplaire ; qui ne se refusait jamais au mal, quand elle le regardait comme un moyen de réussir ; qui sembla ne s'être permis tous les crimes du machiavélisme, et n'en avoir eu tous les succès que pour mieux prouver par sa chute éclatante, que le machiavélisme n'a point de succès durable. Irène, jeune Athénienne, d'une famille noble, mais obscure, était distinguée par ces talents, par ces grâces de l'esprit et de la figure, qui, dans les beaux Jours de la Grèce, avaient illustré les deux Aspases. Constantin Copronyme, comme nous l'avons vu, n'ayant pu obtenir pour Léon Porphyrogénète son fils la princesse Cisèle, fille de Pepin-le-Bref, dégoûté par ce refus de mendier une alliance étrangère, jeta les yeux sur une de ses sujettes, et nomma Irène pour être la femme de son fils ; ce fut le seul choix de Constantin Copronyme qui eut le suffrage de son peuple, et la seule action de sa vie qui fut applaudie. Constantin était un monstre détesté, tyran avide et avare, et surtout iconoclaste persécuteur comme Léon

¹ Eginard.

l'Isaurien son père ; Irène suivait la foi de l'église. Ce serait sans doute profaner le nom sacré de la religion que d'en attribuer à une femme souillée de crimes ; mais à l'exemple de tant de sectaires, et même de catholiques, qui ont su allier avec une indifférence coupable pour la religion un zèle fanatique pour telle ou telle opinion religieuse, Irène fut toujours aussi attachée au culte des images que son beau-père et son mari s'y montraient contraires, et peut-être parce qu'ils y étaient si contraires ; cependant, pour épouser Léon, il fallut qu'elle abjurât ce culte, et son premier degré, pour parvenir au pouvoir suprême, fut un parjure.

Sous l'empire de Copronyme, on ne vit dans Irène qu'une sujette respectueuse, qu'une épouse tendre, qu'une femme sans cesse occupée à plaire à son beau-père, à son mari, à ses peuples. C'est ainsi que, dans la suite, sous François Ier et sous Henri II, Catherine de Médicis, toujours occupée de fêtes, semblait née uniquement pour les plaisirs. Irène, aussi aimable, aussi séduisante, était plus intéressante encore, parce qu'elle était opprimée pour sa foi, que toute sa politique ne pouvait dérober aux regards, ou du moins aux soupçons du fanatisme iconoclaste.

Constantin Copronyme, chargé de l'exécution publique, mourut en peu de temps d'une espèce de maladie pestilentielle, à laquelle les médecins déclarèrent qu'ils ne connaissaient rien. Irène, à qui cette mort était utile, monta sur le trône avec Léon Porphyrogénète son mari. Le peuple respira sous un gouvernement plus doux, et crut devoir ce bienfait à Irène. Une princesse jeune et belle, pour être adorée, n'a qu'à le Vouloir. La beauté a par elle-même un empire auquel on aime à se soumettre, elle semble être sur la terre l'image la plus naturelle de la vertu¹ ; c'est du moins une illusion que l'expérience contraire peut seule détruire. Irène possédait le cœur de son mari, et lui assurait les cœurs de ses sujets ; mais la superstition et le fanatisme ne laissent subsister aucun bonheur sur la terre. Léon, fidèle à l'hérésie de ses pères, était tourmenté de l'idée d'avoir une femme peut-être orthodoxe dans le cœur ; l'œil soupçonneux de l'*inquisition*², toujours ouvert sur elle, parvint à découvrir une petite image de Jésus-Christ, et une de la vierge, cachées et cousues dans le chevet de son lit ; dès-lors Léon n'eut plus que de l'horreur pour elle. Ce fut en vain qu'Irène, accoutumée au parjure sur cet article, protesta qu'elle avait ignoré ce secret, et insinua que c'était un artifice de leurs ennemis pour semer entre eux la mésintelligence. Léon eut la crédulité de l'inquisition, et n'eut pas celle de l'amour. Il fut impossible à Irène de le ramener, il lui jura une haine et une persécution éternelles ; la persécution fut courte, l'empereur mourut subitement, et d'une maladie encore inconnue aux médecins.

Irène régna sous le nom de Constantin Porphyrogénète son fils, âgé de dix ans, et destiné à une longue enfance. Léon laissait quatre frères, qui pouvaient disputer à une femme l'administration de l'empire ; Irène les fit tous quatre ordonner prêtres, et crut s'être délivrée de leurs prétentions : mais, dans la suite, quelques mouvements du peuple en leur faveur lui ayant montré l'insuffisance de cette précaution, elle en prit de plus barbares, elle fit crever les yeux à l'aîné comme au plus redoutable, et couper la langue aux trois autres ;

¹ VIRGILE.

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.

La vertu dans un beau corps n'en a que plus d'attraits.

² On n'entend point ici par ce mot le tribunal, qui n'a été érigé que longtemps après, mais l'esprit qui l'a fait ériger, et qui existait longtemps auparavant, qui a même existé dans presque tous les temps et dans presque tous les pays.

elle eut la funeste adresse de rejeter sur son fils la haine de cette exécution, et de s'en faire absoudre par l'opinion publique ; mais, après la mort de ce fils, une nouvelle tentative faite en faveur de ses oncles, tout mutilés qu'ils étaient, ayant appris à Irène combien les droits de la masculinité s'anéantissaient difficilement dans l'empire grec, elle consentit à être cruelle à découvert et en son propre nom ; elle fit égorger à la fois ces quatre malheureux princes, et par ce coup elle éteignit entièrement la race de Léon l'Isaurien, qui fut peu regrettée, moins parce qu'elle était vicieuse, que parce qu'elle était iconoclaste.

Le plus grand ennemi d'une reine-mère ambitieuse, c'est son fils, lorsqu'il veut régner. Constantin Porphyrogénète, parvenu à l'âge de se gouverner et de gouverner les autres, avait voulu reprendre des mains de sa mère l'autorité dont elle n'était que dépositaire. Cette entreprise avait été traitée de conjuration, et Irène avait fait battre de verges le jeune empereur dans son palais, moitié comme un enfant, moitié comme un criminel ; alors ne concevant plus de terme à sa fortune, elle fit dépouiller son fils et son empereur de tous ses droits à l'empire, et se fit nommer elle-même impératrice. Cependant une révolution, qu'il ne fut pas possible de traiter de conjuration, puisqu'elle fut heureuse, la fit descendre du trône, et remit son fils à sa place ; mais elle conserva toujours sur lui son ascendant, et elle s'en servit, comme avait fait autrefois Brunehaut à l'égard de ses enfants, pour le rendre odieux et vil, et pour le dissoudre dans les voluptés : cet absurde enfant se livra sans réserve à une femme qui l'avait détrôné, qui l'avait fait battre de verges pour le punir d'avoir voulu régner.

Nous avons vu qu'elle avait eu l'art de rejeter sur lui la haine qu'excitait la mutilation barbare de ses oncles ; elle fit plus, elle parvint à lui rendre suspect son général Alexis, auquel il était redevable de la révolution qui l'avait replacé sur le trône ; et Constantin, pour prix d'un tel service, lui donna la mort. Dès-lors personne n'osa plus s'attacher à lui, il fallut choisir de combattre à-la-fois et le fils et la mère, ou de ramper sous celle-ci. Enfin, quand il en fut temps, Irène fit arrêter son fils au milieu d'une armée, qu'il avait rassemblée autour de lui pour sa sûreté, elle lui fit crever les yeux, ayant auparavant donné à l'exécuteur des ordres précis que le prince ne pût pas survivre à l'opération. Ses intentions furent remplies, et lorsque ensuite elle eut joint à Constantin les quatre princes ses oncles, qu'elle eut éteint la race de Léon l'Isaurien, qu'elle n'eut plus à craindre les droits d'un beau-père, d'un mari, d'un fils, de quatre beaux-frères, elle crut s'être délivrée pour jamais de toute inquiétude. Elle venait au contraire d'en ouvrir une source inépuisable. Personne n'ayant plus désormais de droit à l'empire, tout le monde y prétendit ; ceux surtout qu'Irène avait élevés jusqu'à elle en s'abaissant jusqu'à eux, les confidents et les complices de ses crimes s'armèrent contre elle de cette complicité même ; Storace, le Grand ministre de ses violences et de ses perfidies, l'ardent instigateur du meurtre de son fils, voulut n'avoir travaillé que pour lui-même. Déjà il commençait à braver Irène,

et à conspirer presque publiquement. Irène alla en personne l'accuser en plein sénat, et le déclarer déchu de tous ses emplois. Le même jour, il fut attaqué d'une de ces maladies inconnues qui avaient emporté Constantin Copronyme et Léon, et il en mourut de même presque subitement. On a remarqué que tous ceux qui ont pu nuire à Irène ont péri dans les circonstances où sa politique l'exigeait. Voilà ce que le vulgaire veut absolument trouver habile. Quelle habileté y a-t-il donc à se faire abhorrer ? Il n'y avait d'habile, dans la conduite d'Irène, que cet heureux instinct de son sexe qui la portait à chercher à plaire, quand les préjugés machiavélistes ne s'y opposaient pas.

A Storaçe succéda un Aétius, qui avait servi avec zèle le ressentiment d'Irène contre Storaçe, et qui voulut aussi se payer par ses mains, en usurpant l'empire ; enfin parut Nicéphore, qui fut plus heureux que tous les autres.

Irène n'avait déjà plus le pouvoir, de détruire d'un coup-d'œil ses propres créatures, révoltées contre elle ; c'était en vain qu'elle affectait encore de se montrer au peuple dans tout l'éclat de la parure la plus recherchée, et de la beauté la mieux conservée, le prestige se dissipait ; les crimes, s'accumulant avec les années, détruisaient l'illusion que ses charmes pouvaient encore faire naître ; la meurtrière des rois, la mère dénaturée, effaçait la femme aimable et l'impératrice illustre ; le machiavélisme, plus que le temps, l'avait flétrie. Nous dirons dans la suite quel fruit elle recueillit de tant d'attentats politiques.

Au temps que nous avons à examiner, Irène, délivrée d'un beau-père fanatique et d'un mari superstitieux, régnait avec grandeur et avec gloire ; la persécution avait cessé, son fils était sous sa tutelle, l'empire dans sa dépendance,, ses beaux-frères servaient les autels. Irène avait obtenu l'amour de ses sujets, l'admiration des étrangers, l'estime du pape Adrien et de Charlemagne.

Telle était la rivale de grandeur et de puissance avec laquelle Charlemagne avait à s'unir, ou qu'il avait à combattre. Au moyen des conquêtes qu'il avait faites en Italie, toutes les barrières qui avaient jusqu'alors séparé la France de l'empire des Grecs étaient renversées ; l'empire grec, qui se prétendait toujours l'empire romain, était la seule puissance qui partageât l'Italie avec Charlemagne ; mais ce partage était inégal. Charlemagne, appuyé de la reconnaissance des papes, était le vrai souverain de l'Italie, où il laissait subsister les faibles possessions des Grecs, comme dans la suite Charles-Quint, au faite de la puissance, laissa subsister dans le continent des Espagnes ce faible royaume de Portugal, que son fils envahit si facilement.

Irène, non moins alarmée que ses prédécesseurs des rapides conquêtes de Charlemagne, sentait la nécessité, ou de s'unir à lui par une étroite alliance, ou de lui opposer toutes les forces de l'empire, et de soulever contre lui tous les mécontents. La gloire des armes n'étant guère à l'usage des femmes, leur règne tend toujours à être pacifique. Irène, qui n'avait que trop d'affaires dans l'intérieur de l'empire pour y maintenir une autorité toujours combattue, prit le parti de la paix, et voulut même se faire de Charlemagne un appui contre ses autres ennemis, étrangers ou domestiques ; elle proposa le mariage de Constantin Porphyrogénète son fils avec Rotrude fille de Charlemagne. Ce grand prince ne pensa pas sur ce point comme Pepin-le-Bref son père, qui avait refusé Gisèle à Léon Porphyrogénète ; il fut flatté de pouvoir procurer à sa fille un établissement si avantageux. D'ailleurs le mérite personnel des princes ajoute aux motifs de rechercher leur alliance, et le nom d'Irène était plus imposant dans la politique que celui de Constantin Copronyme ; de plus, l'orthodoxie d'Irène, qui rétablissait dans l'empire le culte des images, levait l'obstacle que l'hérésie de Constantin Copronyme opposait autrefois à cette alliance. Les ambassadeurs grecs lurent très accueillis, et trouvèrent toute sorte de facilités dans leur négociation ; le mariage fut résolu [782], et les noces ne furent différées pour lors que parce que les deux époux étaient encore dans l'enfance. Les ambassadeurs laissèrent auprès de Rotrude un eunuque de la cour de Constantinople, pour lui apprendre la langue grecque, et la former aux usages du pays, dont un des principaux était d'avoir des eunuques à la cour, et de leur confier souvent l'autorité.

Le jeune Constantin Porphyrogénète, accoutumé à suivre en aveugle toutes les volontés de sa mère, se passionna sur sa foi pour cette illustre alliance ; il était enchanté du portrait de la princesse, et du récit que les ambassadeurs lui faisaient de ses bonnes qualités ; il était surtout flatté de devenir le gendre de ce grand roi, dont la renommée publiait partout la gloire. Plus il s'enflammait pour ce mariage, plus Irène commençait à se refroidir ; cette femme défiante craignit qu'une fille de Charlemagne n'eût une partie de l'élévation et de la grandeur de son père, qu'elle ne conçût et qu'elle n'inspirât à son mari le désir de régner, et elle fut effrayée du danger de procurer dans ce cas à son fils l'appui de Charlemagne¹.

Bien différent de cette marâtre ambitieuse, Charlemagne avait l'aine d'un père, il était incapable de sacrifier sa fille aux vues si souvent trompées de la politique ; il connut toute l'incapacité de Constantin, et, ce qui était plus à craindre, toute l'ambition de sa mère ; il fut instruit de ses crimes, et il frémit des dangers où il avait été près d'exposer sa fille.

On ne songea donc plus de part et d'autre qu'à rompre le mariage projeté. Mais la politique vulgaire est un malentendu perpétuel, qui force ceux-mêmes qui sont d'accord à se tromper l'un l'autre. Ni Charlemagne ni l'impératrice ne voulurent avoir le tort apparent de la rupture.

Les deux époux étaient parvenus à l'âge d'être unis [788]. Irène envoya des ambassadeurs, chargés de presser en public avec instance le départ de la princesse, et de profiter en secret de toutes les circonstances qui pourraient le retarder ; leur demande fut accueillie avec une froideur marquée — ils n'avaient pas osé se flatter de trouver des dispositions si favorables à leur projet — ; ils s'en plainquirent amèrement, et protestèrent qu'ils regarderaient le moindre délai comme un refus formel : on ne s'opposa point à cette interprétation, et ils partirent en montrant autant de colère qu'ils éprouvaient de satisfaction.

Cette même politique vulgaire a des combinaisons bien bizarres et bien ridicules. Charlemagne et Irène avaient fait, chacun de son côté, ce que l'autre désirait ; mais ils avaient agi par des motifs différents, et chacun d'eux ne pouvait que soupçonner les motifs de l'autre. Ils étaient contents, mais ils devaient paraître brouillés ; la rupture d'un mariage, la violation d'un traité, avaient toujours été un sujet de guerre ; les puissances subalternes, intéressées à l'union ou à la rupture de ces deux grandes puissances, avaient les yeux sur elles dans cette conjoncture ; il fallait une guerre pour l'honneur et pour la forme, le malentendu devait aller jusque-là Irène, qui s'était chargée de la honte du refus, se chargea de paraître mécontente, et le fut peut-être. Ce fut alors que les ennemis de Charlemagne, nommément le duc de Bénévent, Arichise, de concert avec Tassillon duc de Bavière, recommencèrent à traiter avec la cour de Constantinople, pendant que Charlemagne était éloigné d'eux². Adalgise, fils du malheureux Didier, était toujours dans cette cour, soit que le généreux Charlemagne, pendant tout le temps de son alliance avec Irène, eût dédaigné un si faible ennemi, et eût assez respecté son alliée pour n'en point exiger un pareil sacrifice, soit qu'Irène elle-même, si capable de crime en politique, fût incapable de bassesse. Léon Porphyrogénète avait toujours promis à Adalgise d'employer toutes les forces de l'empire pour son rétablissement : en effet, il était d'un intérêt sensible pour les empereurs grecs qu'il y eût, entre eux et une puissance

¹ Théophane.

² Egin. Annal.

telle que la France, une puissance intermédiaire, telle que les Lombards. L'empire et la France auraient pu être impunément limitrophes, s'il y eût eu entre ces deux États la barrière des Alpes ; mais au défaut d'une barrière naturelle, il en fallait une politique. Irène sentit cet intérêt, elle se chargea de remplir les engagements de son mari, et pour ôter toute espérance ou toute crainte de voir renouer le mariage de Constantin avec la princesse française, elle se hâta de le marier à une autre, elle lui annonça ses volontés despotiques : elle ne voulait pas, disait elle, exposer la majesté de l'empire à un troisième refus, il lui suffisait d'avoir à venger celui que Constantin Copronyme avait essuyé de la part de Pepin-le-Bref,, et celui qu'elle venait d'essuyer elle-même de la part de Charles. C'était une sujette qu'elle voulait qu'il épousât, comme avaient fait Léon et la plupart de ses prédécesseurs. Elle choisit une Arménienne, nommée Marie, d'une famille obscure : si dans ce choix elle consulta ses intérêts, elle sauva aussi les apparences. Marie était belle, vertueuse, et fut toujours également soumise à son époux et à Irène. Celle-ci comprit bien que Constantin, ayant l'imagination toute remplie des perfections de Rotrude, qui lui avaient été si vantées, et de l'ambition d'être gendre de Charlemagne, n'épousant Marie qu'avec répugnance, ne serait point porté à l'aimer, et c'était ce qu'elle voulait. Une femme aimée est toujours redoutable pour une mère absolue. Constantin n'aima jamais sa femme, et dans la suite il la répudia scandaleusement pour épouser une de ses maîtresses, nommée Théodote ; iniquité à laquelle Irène prêta les mains, mère toujours indulgente pour toutes les fautes qui pouvaient avilir son fils et le rendre odieux.

C'était principalement pour tromper Constantin, qu'Irène avait envoyé à Charlemagne cette ambassade, chargée de demander Rotrude et de ne pas l'obtenir. Constantin, en épousant malgré lui Marie, en faisant la guerre à la France en armant pour Adalgise, croyait se venger d'un prince qui lui refusait sa fille après la lui avoir promise.

Le duc de Bénévent, placé sur les confins des domaines de la France et des possessions des Grecs, entre les droits nouveaux du conquérant français, et les prétentions surannées de l'empire grec, qui se disait toujours le seul empire romain, semblait pouvoir choisir le souverain qu'il voudrait. Il choisit l'empire, il s'en reconnut vassal et sujet ; il prit l'habit grec, se fit couper les cheveux à la manière des Grecs ; Irène et Constantin le créèrent leur patrice en Italie¹ ; il reçut solennellement la robe qui était la marque de cette dignité, avec les ciseaux, qui, en lui coupant les cheveux, devaient le naturaliser grec. Il attendait impatiemment Adalgise et l'armée grecque, et pressait leur arrivée par les plus ardentes sollicitations : en même temps Tassillon armait le plus secrètement qu'il pouvait ses Bavares, et appelait les Huns dans les États de Charlemagne. Ce grand prince sentit toute l'importance de l'affaire que ses conquêtes et ses ennemis lui suscitaient ; c'était la première fois qu'il allait se commettre avec les forces de l'empire. Il avait autrefois bravé les menaces de Constantin Copronyme et de Léon Porphyrogénète² ; il n'eût fait que rire du dépit de Constantin Porphyrogénète : mais Irène ne pouvait être un ennemi à dédaigner, et le fils du roi des Lombards réclamant le trône paternel, et soutenu par les Grecs, par les Huns, par le duc de Bénévent, et par les Bavares, était une grande puissance, qui, avec l'avantage de la cause la plus favorable, venait de se mesurer en Italie et en Germanie à la fois avec la puissance française. Aussi Charlemagne

¹ Egin. Annal.

² Egin. Annal.

changea-t-il de conduite. Jusque-là les mouvements intérieurs n'avaient été que des conspirations qu'il avait étouffées en se montrant ; ses guerres n'avaient été que des expéditions rapides, et des courses ; il sentit que, cette fois, c'était le choc d'un grand État contre un grand État, qu'il s'agissait de la prééminence de l'empire français ou de l'empire grec, et du poids des noms de Charlemagne et d'Irène. A cette célérité foudroyante, *qui d'abord accablait ses ennemis surpris*, et qui avait suffi pour les guerres précédentes, il substitua toutes les ressources de la prudence et de la politique ; il conçut un grand plan. Il résolut de faire la guerre, comme Irène, par ses lieutenants, et de se réserver pour les occasions délicates et pour les moments difficiles ; il se plaça au centre de ses États, sur les confins de la France, de la Germanie et de l'Italie, pour veiller à la fois sur ces trois principales parties de son empire, et pour être à portée d'envoyer ou de conduire lui-même du secours, suivant les circonstances, partout où il en serait besoin. Il distingua d'abord ses ennemis couverts et ses ennemis publics, et il eut à leur égard une conduite toute différente. Le duc de Bénévent s'était hautement déclaré ; le duc de Bavière au contraire n'a-voit agi qu'en silence, et plus exposé aux regards de Charlemagne, moins à portée d'être secouru par ses alliés, il avait couvert ses armements du voile du mystère : mais il n'y avilit point de mystère pour Charlemagne, son œil vigilant perçoit tous les complots ; il assemble un parlement solennel à Ingelheim, lieu de sa naissance ; le duc de Bavière y est invité comme cousin-germain du roi, comme vassal de la couronne : cette invitation fut pour lui un coup de foudre. Il était également dangereux et de s'y rendre et de s'y refuser. S'y rendre, c'était remplir ce devoir de vassal qui lui était si odieux ; mais ce n'était là qu'un inconvénient, et non pas un danger. Le danger était de comparaître devant des juges, étant déjà condamné par sa conscience. Refuser de comparaître, c'était s'avouer coupable, et Tassillon n'était pas encore en état d'éclater. Après avoir pesé les inconvénients des deux partis, autant qu'une citation si pressante et le trouble où elle le jetait purent le lui permettre, il prit le parti de comparaître¹ ; il compta sur le secret qu'il croyait avoir mis à ses opérations, et sur la parenté qui l'unissait à Charlemagne ; il crut surtout que cette démarche même ferait illusion, et dissiperait jusqu'aux moindres soupçons qu'on pourrait avoir de ce qui se passait. A peine arrivé au parlement, il est arrêté, on lui fait son procès ; mille accusateurs s'élèvent contre lui de toutes parts, et ces accusateurs étaient pour la plupart ses propres sujets, qu'il avait engagés malgré eux dans sa révolte. Il n'eut rien à répondre pour sa défense ; il fut convaincu d'avoir traité directement avec les Huns pour les attirer sur les terres des Français, et indirectement avec les Grecs, par l'entremise d'Arichise. Ses propres sujets l'accusèrent de leur avoir donné des leçons d'une infidélité grossière, mais infernale, et au moyen de laquelle il n'y aurait plus rien de sûr parmi les hommes ; c'était de diriger leur intention de manière qu'en prêtant serment de fidélité à Charlemagne comme à leur suzerain, ils substituassent dans leur esprit le nom de Tassillon à celui de Charlemagne, et le titre de duc de Bavière à celui de roi de France². On voit que la doctrine de la direction d'intention, et tous ces absurdes artifices par lesquels les hommes croient tromper Dieu en trompant leur conscience, sont de tous les temps, et surtout des temps barbares. Tassillon fut jugé selon toute la sévérité des lois féodales ; il fut condamné unanimement à avoir la tête tranchée, comme vassal félon, et comme sujet traître envers l'État. Charlemagne parut user d'une assez

¹ Egin. Annal.

² *Et homines suos, quando jurabant, jubebat ut aliter in mente retinerent et sub dolo jurarent.* Ann. Loisel.

grande clémence en lui laissant la vie, par égard pour les liens du sang qui les unissaient, et en se contentant de faire enfermer, dans divers monastères, le duc, sa femme, deux fils et deux filles, fruits de leur union après avoir confisqué leurs États ; ce qui fut exécuté sans résistance, et même sans contradiction¹ : preuve certaine que les Bavarois ne partageaient point l'infidélité de leur duc, et qu'ils préféraient même l'autorité de Charlemagne à celle de leur souverain particulier. C'est ainsi que, dès l'ouverture de la guerre, la Bavière fut entièrement soumise, et réunie à l'empire français, en vertu d'un jugement, et sans que cette utile conquête eût coûté une seule hostilité. Ce fut une exécution de justice, et non une expédition militaire.

Le roi changea la forme du gouvernement de la Bavière ; au lieu d'un duc héréditaire, il établit dans cette province un certain nombre de comtes, qui n'étaient qu'à vie².

Quelques années après, le malheureux Tassillon comparut au concile de Francfort en habit de moine, confessa toutes ses infidélités, en demanda pardon au roi, et renonça, pour lui et pour sa postérité, à tous ses droits sur la Bavière³. Pour prix de sa soumission et de son repentir, le roi lui accorda quelques grâces, il le réunit avec ses deux fils sous une clôture moins rigoureuse, dans le monastère de Jumièges, et leur assigna une pension, que sa libéralité mesura moins sur leur état de moines, que sur le rang dont ils étaient déchus.

Cependant les Huns furent fidèles au traité qu'ils avaient fait avec Tassillon : n'ayant pu paraître en armes assez tôt pour le défendre, ils voulurent du moins le venger ; ils envoyèrent deux armées, l'une dans la Bavière, pour essayer de la reprendre, l'autre dans le Frioul, pour pénétrer en Italie et favoriser l'expédition du prince Adalgise et des Grecs. Grâce aux précautions que Charlemagne avait su prendre, aucune de ces deux entreprises ne réussit. Les Huns furent repoussés deux fois de la Bavière avec une grande perte, et ils ne furent pas moins complètement défaits dans le Frioul par le duc Français qui gouvernait cette province. La fortune voulut encore ajouter aux succès que Charlemagne se procurait par sa bonne conduite, des avantages dont il ne fut redevable qu'à elle. L'allié sur lequel Adalgise et les Grecs avaient principalement compté pour faciliter leur descente en Italie, Arichise, duc de Bénévent, mourut sur ces entrefaites, ainsi que Romuald son fils aîné : l'histoire ne répand à ce sujet aucun soupçon sur Charlemagne, qui, de si loin, n'avoir pas de moyens de se défaire si à propos de ses ennemis, et qui ne se permit jamais de semblables moyens. La duchesse de Bénévent, Amalberge, veuve d'Arichise, fit ce qu'elle put pour obtenir des Bénéventins qu'ils tinssent les engagements qu'Arichise avait pris avec Adalgise son frère et avec les Grecs ; mais les négociations de Charlemagne prévalurent ; les Bénéventins montrèrent les mêmes dispositions que les Bavarois, et crurent devoir la même fidélité à leur suzerain. Par la mort d'Arichise et de son fils, et surtout par la disposition des peuples, le duché de Bénévent rentra dans la main de Charlemagne ; il avait en sa puissance le jeune Grimoald, second fils d'Arichise ; ce fut à lui qu'il donna le duché de Bénévent, pour lui fournir l'occasion de réparer les torts de sa famille. Le pape Adrien, ne pouvant s'élever jusqu'à une politique si sublime, fit au roi de fortes

¹ Egin. Ann.

² Les duchés et les comtés ordinaires n'étaient qu'à vie. Un duché comprenait douze comtés : *Pippinus Grifonem, more ducum, duodecim comitatibus donavit*. Egin. ann. 749.

³ Sirmond. t. 2, concil. Gall. can. 5.

représentations sur l'imprudence d'un tel choix, fait surtout dans un pareil moment. Charlemagne n'en fut point ébranlé, il osa croire au pouvoir des bienfaits, en voyant quel est dans toute la terre le pouvoir des injures. En effet, l'ascendant naturel de Charlemagne avait agi sur le jeune Grimoald pendant le temps qu'il avait été en otage auprès de lui. Touché de la confiance généreuse que ce grand prince lui témoignait, il ne songea qu'à s'en rendre digne, et Charlemagne n'eut point alors de sujet plus fidèle. Uni au duc de Spolète son voisin, Grimoald combattit Adalgise et les Grecs avec autant de succès que de bonne conduite¹. Il est vrai que, sous prétexte d'envoyer du secours aux deux ducs, Charlemagne ; dont la prudence égalait la générosité, leur avait donné pour collègue et pour surveillant Vinigise, un de ses meilleurs généraux, avec l'élite des troupes françaises ; Vinigise fut témoin de la reconnaissance de Grimoald, et du zèle des Bénéventins, qui ne cédèrent en rien aux Français dans cette journée ; les Grecs furent entièrement défaits ; Adalgise dut son salut à la fuite ; le général d'Irène, nommé Jean, qui avait acquis de la gloire dans le commandement des armées, fut pris, et, ce que toute la barbarie qui pouvait encore rester dans ce siècle ne peut pas même faire concevoir, on le fit périr dans la prison, pour avoir rempli ses devoirs de général et de sujet. L'atrocité incroyable de ce fait avait persuadé à quelques auteurs que c'était Adalgise lui-même qui avait été pris, et qu'on l'a voit sacrifié aux intérêts de Charlemagne, pour terminer la querelle du royaume des Lombards ; crime politique, assez d'usage dans tous les temps, et que les circonstances, sans pouvoir j'excuser, expliqueraient du moins : mais il est bien reconnu qu'Adalgise ne tomba point dans les mains des Français, ni dans celles des Bénéventins, qu'il retourna vivre dans l'obscurité à la cour de Constantinople, et qu'il y vécut même longtemps encore ; mais on ne le vit plus faire aucune tentative pour réclamer ses droits, et la querelle de la Lombardie finit à cette époque de 788.

Les Français, dans cette seule campagne, qui avait été purement défensive de leur, part, avaient gagné quatre grandes batailles, tant contre les Huns que contre les Grecs, et, ce qui est très remarquable, c'était sans que Charlemagne eût assisté à aucune : pour la première fois, il n'avait dirigé que de loin les exploits de ses sujets, s'étant réservé pour des conjonctures qui n'eurent point lieu, parce qu'il sut les prévenir, en soumettant la Bavière sans combat, en faisant rentrer par des moyens doux le duché de Bénévent dans le devoir, en opposant aux Huns et aux Grecs d'habiles généraux, qu'il guidait par de sages instructions.

Irène s'en tint à cette épreuve, et ne voulut plus commettre sa fortune avec celle de Charlemagne. Ses violences et ses crimes lui suscitaient assez d'affaires dans l'intérieur de son empire. Elle eut toujours à combattre pour conserver son autorité, comme Charlemagne pour conserver ses conquêtes. Ce prince, de son côté, ne profita pas, comme on devait s'y attendre, et comme on s'y attendait à Constantinople, de la foi-blesse des Grecs, et de la victoire qu'il avait remportée sur eux, pour achever de les chasser de l'Italie, ou de les réduire du moins à la seule île de Sicile, en leur enlevant les possessions qu'ils conservaient encore dans ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Naples ; ils auraient eu peine à s'y maintenir, surtout ayant contre eux le duc de Bénévent. Charlemagne, acharné à réduire et à convertir les Saxons, tournait toutes ses vues de conquête du côté de la Germanie, et négligeait un peu les affaires de l'Italie. Cette préférence donnée aux conquêtes du nord sur celles du midi, et à une guerre

¹ Egin. Annal.

infructueuse contre des peuples barbares, sur une guerre en apparence plus utile contre des peuples amollis par les arts, et corrompus par le luxe, cette préférence était bizarre en politique ; aussi n'était-elle pas dictée par la politique, mais par l'intérêt de la religion, tel qu'on pouvait le concevoir alors. Voilà la clef de toute la conduite de Charlemagne, considéré comme prince guerrier ; il avait l'âme d'un conquérant beaucoup moins que celle d'un convertisseur : s'il était jaloux d'agrandir ses États, il l'était beaucoup plus encore d'étendre le royaume des cieux sur la terre ; aussi quelques uns des historiens germaniques, recueillis par Meibomius, l'appellent-ils l'apôtre de la Saxe et de la Westphalie. L'esprit qui l'animait est celui qui a présidé depuis aux croisades. C'était sans doute saisir bien mal l'esprit de la religion, dont le royaume n'est pas de ce monde, que de vouloir fonder son empire sur les armes ; il fallait conserver au christianisme sur le mahométisme l'avantage inestimable que lui donnait la manière divine dont il s'était établi. Nous écrivons ici l'histoire de Charlemagne, et non pas son panégyrique ; nous devons le faire connaître, et non le faire seulement admirer ; nous disons que convertir était son premier objet, et conquérir, le second. Cet esprit se manifestait déjà dans la conquête qu'il avait faite du royaume des Lombards ; content, à beaucoup d'égards, d'une suzeraineté stérile, c'était le Saint-Siège qu'il s'était plu à enrichir, parce qu'il regardait l'union du sacerdoce et de l'empire, dans la personne du pape, comme favorable à la propagation de la foi. S'il ménage les Grecs et s'acharne à soumettre les Saxons, c'est que les Grecs étaient chrétiens, et même orthodoxes, sous Irène, au lieu que les Saxons étaient idolâtres, et que la première loi qu'il avait à leur imposer était celle du baptême. Cette différence de motifs sera bien sensible dans la conduite différente que nous lui verrons tenir à l'égard des mêmes Grecs, et à l'égard des Huns, dont il avait eu également à se plaindre dans l'affaire d'Adalgise, de Tassillon et d'Arichise ; il oublia tous les torts des Grecs, et s'acharna sur les Huns, dont il voulut absolument soumettre tout le pays, parce que c'était soumettre des païens au joug de l'évangile. Un conquérant purement politique, uniquement occupé de l'utilité temporelle et sensible, en jetant ses regards sur l'empire entier de Charlemagne, après la destruction du royaume des Lombards, n'aurait pas vu de conquête plus urgente à faire que celle du reste de l'Italie ; Charlemagne fut plus pressé de baptiser les Saxons et les Huns.

Il semble que les princes aiment à faire des traités, pour avoir le plaisir de les violer ; Charlemagne et Irène n'en firent point. Ils n'entreprirent plus rien l'un contre l'autre, mais ils ne réglèrent rien entre eux ; Adalgise resta tranquille à la cour de Constantinople, et Charlemagne ne tenta rien pour lui enlever cet asile. L'empire français et l'empire grec, amis sans traité, ennemis sans hostilité, s'observèrent sans se nuire ; Charlemagne et Irène n'eurent plus de querelle qu'en matière de religion, comme nous le dirons dans l'histoire ecclésiastique de ce règne.

CHAPITRE IV

Guerres et affaires d'Espagne.

DANS le chapitre précédent, nous venons de suivre la grande querelle de la Lombardie dans ses diverses révolutions, jusqu'à l'époque de 788, où elle est entièrement terminée par le mauvais succès de la tentative d'Adalgise ; nous allons parcourir les expéditions de Charlemagne en Espagne pendant une partie du même temps : nous y retrouverons quelques restes de cette querelle de l'Aquitaine, qui s'était unie à celle de la Lombardie, lorsque le malheureux Hunaud s'était enfermé dans Pavie avec Didier. Nous avons dit que Loup duc de Gascogne, fils de Gaïffre, et petit-fils de Hunaud, avait à réclamer les droits et à venger les malheurs de sa maison ; nous verrons qu'il en trouva l'occasion dans les guerres que nous allons rapporter, mais qu'elle lui coûta cher.

L'Espagne était toujours sous la puissance des Sarrasins ; mais il était arrivé à ce peuple conquérant ce qui arrivera toujours aux peuples conquérants, d'être obligé de se diviser par l'effet même de la conquête, et de détruire par-là l'ouvrage de la conquête. Tout grand empire tend à se dissoudre ; tout grand empire semble frappé de paralysie, dit un auteur moderne¹ ; les soins les plus attentifs du gouvernement ne peuvent porter la chaleur et la vie dans tous les membres et jusqu'aux extrémités d'un corps trop vaste ; s'il pouvoit être permis de conquérir, ce ne serait jamais du moins que ce qu'on pourrait gouverner : le calife d'Orient avait beau être placé au centre de tant d'États, il était impossible de contenir dans la même main, et de soumettre aux mêmes lois, des provinces répandues dans les trois parties du monde alors connu ; l'Espagne avait secoué le joug du calife ; elle avait ensuite subdivisé sa propre puissance ; tous les gouverneurs s'étaient faits rois, et les plus forts d'entre eux, opprimant les plus faibles, travaillaient de nouveau à réunir ce qu'on avait été obligé de diviser : quelques uns de ces petits princes, accablés par les plus puissants, vinrent trouver Charlemagne au milieu d'un parlement qu'il tenait à Paderborn, se mirent sous sa protection, implorèrent son secours pour être rétablis dans les États dont ils avaient été dépouillés [777] ; et comme ils parlaient à un conquérant, ils présentèrent à son ambition une perspective brillante de conquêtes dans cette contrée², bien plus heureuse et bien plus digne de ses regards que la Germanie, qui l'occupait sans cesse. Charlemagne fut peu ébloui de ces belles espérances ; il ne vit d'abord dans ces princes suppliants que des infidèles dont les intérêts devaient peu le toucher ; il douta s'il convenait à un prince chrétien de s'allier avec des mahométans, même contre d'autres mahométans ; on ne savait point encore alors que c'est à la politique, et non à la croyance à décider des alliances politiques ; il appliquait à cette alliance ce que le pape Etienne IV lui avait écrit autrefois contre celle des Lombards : [Quelle société de la lumière avec les](#)

¹ Entretiens de Phocion.

² Egin. Annal.

ténèbres ! Mais ensuite il considéra que l'ascendant qu'il acquerrait par ses bienfaits et par ses victoires pourrait être utile aux chrétiens qui vivent sous les lois des mahométans, et ce motif religieux et humain le détermina ; il prend les armes, perce les Pyrénées comme il avait percé autrefois les Alpes ; en même temps une autre armée pénètre dans l'Espagne par le Roussillon : c'était la méthode ordinaire de Charlemagne, de jeter à-la-fois plusieurs armées dans le pays qu'il attaquait, et de l'entamer par des côtés différents ; c'était à cette méthode, qui ne laissait pas respirer l'ennemi, qui souvent l'enveloppait de toutes parts, qui du moins divisait son attention et sa défense, et lui exagérait le péril de sa situation, c'était à cette méthode que les Français, sous Charlemagne, avaient dû principalement la sûreté et la rapidité de leurs conquêtes. L'armée entrée par la Navarre prit Pampelune ; celle qui était entrée par le Roussillon prit Barcelone ; toutes deux soumirent la Navarre, l'Aragon, la Catalogne ; la prise de Pampelune, qui fut alors démantelée, est consacrée par une médaille. On y voit un trophée d'armes, élevé sur les murs d'une place forte, avec cette inscription : *Capta exeisague Pompelona, Pampelune prise et démantelée* (en 778). Charlemagne fut maître d'une grande partie de l'Espagne, d'une mer à l'autre, et des montagnes jusqu'à l'Ebre ; il remit sur le trône de Saragosse Ibinalarabi, le plus considérable de ces rois qui s'étaient mis sous sa protection ; les autres petits princes furent rétablis de même dans leurs États ; aucun n'avait imploré en vain le secours de Charlemagne ; tous le reconnurent pour leur bienfaiteur et pour leur seigneur suzerain ; tous furent fidèles à son alliance et aux obligations de cette vassalité, qu'il se contenta d'imposer en Espagne comme il l'avait fait en Italie, dans les États dont il avait abandonné au Saint-Siège le domaine utile : attentif surtout aux intérêts des chrétiens, il les affranchit de tout tribut envers les mahométans, dans la partie de l'Espagne qu'il avait conquise. Ce moment n'est pas un des moins brillants du règne de Charlemagne ; il semble avoir été le modèle de cet autre moment si mémorable, où Louis XIV délivra des fers d'Alger tous les captifs chrétiens, sans distinction d'amis et d'ennemis, de nationaux et d'étrangers, et fut le bienfaiteur de toute la chrétienté.

Cependant on a lieu de s'étonner qu'un prince tel que Charlemagne, si zélé pour la propagation de la foi, fait pour être le protecteur des chrétiens dans toute la terre, n'ait pas conçu un plan beaucoup plus vaste et plus noble ; qu'il n'ait pas rassemblé sous ses drapeaux les chrétiens épars dans toute l'Espagne, et gémissants sous le joug des Sarrasins ; qu'il n'ait pas donné la main à ces Goths qui se défendaient encore avec peine, Mais avec courage, dans les montagnes des Asturies et de la Galice ; qu'il n'ait pas fait enfin ce que ces mêmes Goths osèrent entreprendre dans la suite, et ce qu'avec le temps ils parvinrent à exécuter, c'est-à-dire arracher entièrement l'Espagne à la domination des Sarrasins.

Charlemagne rentrait dans ses États couvert de gloire et chargé de butin ; mais la haine veillait sur lui et l'attendait au passage.

Loup II, duc des Gascons, que tant de motifs d'intérêt et de vengeance animaient contre ce vainqueur, avait respecté la marche des Français à leur entrée en Espagne, soit qu'il eût été prévenu par leur célérité, soit qu'il jugeât plus utile pour ses desseins de les laisser s'engager dans l'Espagne, où ils devaient avoir en tête un ennemi redoutable, et de leur couper le retour, en les enfermant entre les Sarrasins et les montagnes. Un duc de Gascogne était alors pour les Pyrénées ce qu'un duc de Savoie est pour les Alpes ; il avait la clef de l'Espagne, comme les ducs de Savoie de l'Italie.

Le duc de Gascogne, dont Charles-le-Chauve, dans la charte d'Alaon, dit qu'il était Loup de nom et de caractère¹, et qui fut longtemps en exécration aux Français pour l'expédition dont nous parlons, attendit l'armée de Charlemagne dans les défilés des montagnes ; il n'osa pas cependant lui fermer le passage, de peur que si les Français venaient à le forcer ou à s'ouvrir quelque route négligée ou peu connue, comme ils avaient fait au passage des Alpes, il ne fût lui-même enveloppé par eux ; il laissa passer le gros de l'armée, et lorsqu'elle fut engagée dans les détours des Pyrénées, il fondit en traître sur l'arrière-garde, qui ne s'attendait nullement à cette brusque attaque, mais qui était prête à tout, étant composée des plus braves gens de l'armée : le bagage fut pillé, le choc fut même assez violent pour que l'arrière-garde, n'ayant pu être mise en désordre, fût taillée en pièces, et pour que les Français y perdissent plusieurs guerriers distingués, tels qu'Egibard, grand-maître de la maison du roi, Anselme, comte du palais, et ce Roland, neveu de Charlemagne, si célébré par les romanciers et par les poètes, mais dont l'histoire dit simplement qu'il était gouverneur des côtes de l'Océan britannique et fils de Milon, comte d'Angers, et de Berthe, sueur de Charlemagne. Les Français ne pouvant ni développer leurs forces, ni se mettre en bataille, ni atteindre un ennemi presque invisible, effrayés par la vue des précipices et par le bruit des torrents, étaient écrasés par de grosses roches qu'on roulait sur eux du haut des montagnes, ou percés par des flèches lancées d'un lieu sûr. C'est là cette fameuse journée de Roncevaux, dont l'Espagne est encore si fière, et où elle se vante d'avoir vaincu Charlemagne et ses douze pairs. Les Français disent qu'on ne doit point se vanter d'une si lâche trahison ; que s'il était possible d'en tirer quelque gloire, cette gloire serait un peu étrangère à l'Espagne ; qu'elle appartiendrait à des voleurs montagnards, demi-français, demi-espagnols, ou qui plutôt n'étaient ni l'un ni l'autre ; qui avaient moins combattu qu'ils n'avaient pillé, ce qu'ils pouvaient toujours faire impunément grâce aux retraites inaccessibles où ils se cachaient et où on ne pouvait les suivre ; que le fruit de la victoire fut pour Charlemagne ; que la Navarre, l'Aragon, la Catalogne, tout ce qu'il avait conquis en Espagne, resta soumis ; que tous les petits princes de ces pays ne cessèrent point d'être ses vassaux et ses tributaires ; que les avantages stipulés en faveur des chrétiens eurent lieu ; que Charlemagne établit dans la plupart des villes soumises par ses armes des gouverneurs qui veillaient sur les Sarrasins, et qui lui répondaient de leur fidélité ; que si les Français essayèrent un échec dans cette occasion, bien loin qu'il ait pu nuire à leur gloire, il semble avoir augmenté leur considération en Europe, par l'importance même que l'Espagne attache à ce petit fait de guerre, par les exagérations et les fables dont elle l'a orné.

Le P. Daniel, à l'année 778, a fait usage d'une relation manuscrite des antiquités du pays de Roncevaux, datée du 15 décembre 1707, et adressée au président de Lamoignon (Chrétien-François). Cette relation contient la description d'une chapelle, bâtie à trois cents pas de l'église de l'abbaye de Roncevaux : sous cette chapelle est une cave, au fond de laquelle l'auteur de la relation vit, à la lueur d'un flambeau, quelques ossements.

Autour de la chapelle sont trente tombeaux, simples et sans inscriptions.

¹ *Omnibus pejoribus pessimus, ne perfidissimus supra omnes mortales, operibus et nomine Lupus, latro potius quam dux dicendus.* — Pire que ce qu'il y avait de plus méchant, le plus perfide des hommes, loup de nom et d'effet, qu'on devait appeler brigand plutôt que duc.

Sur un mur de la chapelle, on voit une bataille peinte à fresque ; c'est la journée de Roncevaux ; on y voit quelques inscriptions, entre autres celle-ci : *Thierry d'Ardenne, Riolf du Mas, Gui de Bourgogne, Olivier Roland*.

La tradition du pays, est que c'est Charlemagne qui a fait bâtir cette chapelle, où l'on pria pour les Français morts à la journée de Roncevaux ; que la cave est l'endroit où il les fit enterrer ; que les trente tombeaux sont ceux des seigneurs les plus considérables qui périrent dans cette journée.

A l'appui de cette tradition vient un usage immémorial, c'est qu'on n'enterre dans ce lieu que des Français, et ce sont ceux qui meurent dans l'hôpital de l'abbaye de Roncevaux ; les gens du pays ne souffriraient pas qu'on y enterrât un des leurs.

Mais si cette tradition est véritable, il faut que les inscriptions rapportées ci-dessus, à l'exception des deux dernières, aient été ajoutées après coup ; car ; du temps de Charlemagne, les seigneurs français n'étaient point encore dans l'usage de prendre ainsi le nom de leurs terres, encore moins de leurs duchés et de leurs comtés, qui n'étaient point alors héréditaires.

Quoi qu'il en soit de ces antiquités, sur lesquelles, dit le P. Daniel, il n'est pas de la prudence de prononcer trop hardiment, Charlemagne, ainsi trahi par le duc Loup, ne pouvait laisser sans vengeance une pareille félonie 'de la part d'un vassal, il ne pouvait laisser la tache d'une défaite imprimée à son nom ; il porta la guerre dans la Gascogne : le duc tomba entre ses mains, et Charlemagne, par une atrocité qui flétrit bien plus sa gloire que n'avait fait la défaite de Roncevaux, et qui prouve qu'il se regardait comme ayant été vaincu dans cette journée, fit pendre ce prince, comme Pepin-le-Bref avait fait pendre Rémistain, grand-oncle de ce même duc. Si Pepin méritait d'être imité en quelque chose par son fils, ce n'était pas sans doute dans cette violence. Les lois, ou plutôt les usages de la féodalité, ne justifient point Charlemagne ; un prince tel que lui était digne d'abolir ces lois et ces usages barbares ; il devait du moins en tempérer la rigueur d'après les circonstances. et respecter dans le duc Loup, le sang royal dont il était issu, le malheur dont il était accablé, le juste ressentiment dont le fils de Gaïffre, le petit-fils de Hunauld, le petit-neveu de Rémistain, l'arrière-petit-fils du duc Eudes, devaient être animés contre Charles Martel, Pepin et Charlemagne, les ennemis et les persécuteurs éternels de sa maison.

Observons du moins que ce vainqueur inexorable n'étendit point sa colère jusque sur la postérité du duc Loup ; il laissa par pitié, *misericorditer*, dit toujours Charles-le-Chauve dans la charte d'Alaon, à Adalaric ou Adalric, fils de Loup, une partie de la Gascogne, pour qu'il eût de quoi vivre convenablement, *ad decenter vivendum*. Mais un si faible bienfait ne pouvait balancer de si horribles outrages. On voit dans la suite ce duc Adalric se révolter contre Louis-le-Débonnaire, et périr, en 812, avec Centulle un de ses fils, dans un combat contre ce prince¹.

Louis, de l'aveu de son père, partagea la Gascogne entre Sciminus, frère de Centulle, et Loup III, neveu de Sciminus et fils de Centulle. Loup III, et Garsimine son cousin, fils de Sciminus, ne furent pas plus fidèles que leurs pères, et perdirent la Gascogne, qui fut confisquée sur eux. Garsimine et Sciminus son père furent tués dans des combats auxquels leur révolte donna lieu. Sciminus périt comme Adalric son père, et Centulle son frère, en 812 ; Garsimine en 818 ; Loup fut chassé de son duché et exilé en 819. Donatus Lupus et Centulupus, fils

¹ C'était encore du vivant de Charlemagne. Louis, son fils, était alors roi d'Aquitaine.

de ce Loup, furent, l'un comte de Bigorre, l'autre comte-de Béarn ; celui-ci fut père de Sance, surnommé Mitarra, premier comte ou duc héréditaire de Gascogne, élu par les Gascons ; son petit-fils, Garcias Sance, dit le Courbé, eut deux fils, dont le second, nommé Guillaume Garcie, est la tige des comtes de Fezensac ; son second fils, Bernard de Fezensac, dit le Louche, fut la tige des comtes d'Armagnac. Othon, frère 'aîné de Bernard, eut pour petit-fils Aimeri comte de Fezensac, dont le second fils, nommé aussi Aimeri, est la tige des barons de Montesquiou, etc.

L'abbé Le Gendre, qui n'a point connu la Charte d'Alaon, quoique imprimée depuis longtemps dans les conciles d'Espagne, recueillis par le cardinal d'Aguirre, a ignoré que le duc Loup II fût fils de Gaïffre, et a cru que Gaïffre était mort sans enfants ; erreur fondée sans doute sur ce que Loup ne succéda point au duché d'Aquitaine, qui avait été confisqué sur Gaïffre par Pepin : mais nous ne concevons point les doutes que l'abbé Velly et monsieur Villaret, qui ont eu connaissance de la charte d'Alaon par l'histoire du Languedoc de D. Vaissette, affectent de répandre sur un point aussi clair que celui de la généalogie de la maison d'Armagnac et des autres qui ont la même origine.

Au reste, qu'il y ait ou qu'il n'y ait point des descendants de Clovis par Aribert et Boggis, on sent bien que ce n'est qu'un point de curiosité, flatteur pour les maisons qu'il concerne, mais dont il ne peut pas aujourd'hui résulter plus de droits, que la conquête de Jules-César n'en donnerait aux Romains sur le même pays.

La nouvelle victoire de Charlemagne sur les Gascons affermit encore son autorité dans les provinces espagnoles qu'il avait soumises, et qui formaient une espace de souveraineté particulière, sous le titre de *marche d'Espagne*. Les Sarrasins cependant ne respectèrent cette autorité que quand il leur fut impossible de l'attaquer ; ils épiaient avec soin les moments où Charlemagne était éloigné, où les Saxons et ses autres ennemis lui donnaient le plus d'embarras, pour faire des irruptions, non seulement sur cette partie de l'Espagne, mais même sur les provinces françaises adjacentes. En 793 ils surprirent Barcelone, forcèrent de ce côté la barrière des Pyrénées, pénétrèrent jusqu'à Narbonne¹, en brûlèrent les faubourgs, remportèrent une victoire sur le duc de Toulouse, qui était venu à leur rencontre, et ravagèrent ensuite à loisir tout le Languedoc ; on craignit de voir renaître le temps où ils régnaient sur cette belle province, d'où ils menaçaient le reste de la France. Charlemagne suspendit le cours de ses expéditions contre les Saxons et les Huns, pour donner toute son attention aux entreprises de ce peuple formidable, dont la défaite avait immortalisé son aïeul. L'année suivante ces alarmes cessèrent ; Issem, roi sarrasin de Cordou, ayant perdu une grande bataille contre Alphonse-le-Chaste, roi d'Espagne, c'est-à-dire chef des Goths chrétiens, Issem sentit le besoin de rassembler toutes ses forces, et rappela les Sarrasins qui occupaient le Languedoc, et qui semblaient vouloir y faire un établissement. Cette bataille et l'heureuse influence qu'elle eut sur les affaires de la France indiquaient assez à Charlemagne ses vrais intérêts, et étoient un avertissement de plus de suivre le plan dont nous avons parlé plus haut, c'est-à-dire d'embrasser la défense générale des Espagnols et des chrétiens contre les Sarrasins, et de réparer l'imprudence de Roderic et l'ouvrage de Julien, en rejetant les Sarrasins hors de l'Espagne, puisque enfin Charlemagne avait besoin de conquérir.

¹ Egin. Annal.

Toutes les conquêtes de Charlemagne en Espagne avaient été faites sur les Sarrasins, et l'on ne conçoit pas par quelle bizarrerie les auteurs espagnols, même chrétiens, sont plus favorables aux Sarrasins leurs oppresseurs, qu'à Charlemagne leur libérateur en partie ; mais enfin les Espagnols n'ont jamais pu souffrir qu'on dît que Charlemagne avait soumis une partie de l'Espagne, et pour n'en pas convenir, ils ont cherché à expliquer, par une fable ridicule et destituée de tout fondement, les témoignages qu'ils rencontraient à chaque pas des expéditions de Charlemagne dans leur pays. Cette fable est rapportée, sur la foi de quelque bruit populaire, par Roderic, archevêque de Tolède, écrivain du treizième siècle. Cet auteur dit que Charlemagne s'étant brouillé avec Pepin-le-Bref son père, ce monarque le chassa de ses États ; que Charlemagne se retira chez Galafre ou Galastre, roi de Tolède, qu'il servit dans ses troupes contre Marsile, roi de Saragosse ; qu'il reçut en Espagne la nouvelle de la mort de son père ; que sur cette nouvelle il revint en France, emmenant avec lui la fille du roi Galastre, nommée Galiène, qui se fit chrétienne, et qu'il épousa. On dit, ajoute Roderic, qu'il lui fit bâtir un palais à Bordeaux. En effet, on donne encore vulgairement le nom de *palais Galiene* à l'amphithéâtre de Bordeaux, dont M. le baron de La Bastie a donné la description dans les Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et qu'on croit avoir été construit par l'empereur Gallien ; ce qui fournit le mot de l'énigme, sans qu'on soit obligé de recourir à la fable de la princesse Galiène.

En 797, Charlemagne envoya encore une armée en Espagne : on ignore les détails de cette expédition¹ : le résultat fut un accroissement de puissance et d'autorité pour Charlemagne, que tous les princes, tant chrétiens qu'infidèles, s'empressaient de prendre pour arbitre de leurs différends, et de reconnaître pour leur souverain, parce que lui seul savait juger et régner.

¹ Rod. Tolet. de reb. Hisp. l. 4, cap. II, p. 75, t. II. Hisp. illustr. A Schott.

CHAPITRE V

Guerres et affaires de Germanie.

JETONS un coup-d'œil sur ces cruelles et pieuses expéditions, sur ces espèces de croisades, qui attiraient toujours Charlemagne du côté de la Germanie, et qu'il préférait aux entreprises plus utiles qu'il aurait pu tenter du côté de l'Italie et de l'Espagne. Les Saxons et une guerre de trente-trois ans s'offrent d'abord à nous, guerre aussi ennuyeuse que funeste, sans variété, sans intérêt, sans ces grands tableaux, sans ce spectacle imposant de talents et de passions contraires, qui peuvent rendre quelquefois l'histoire des guerres assez attachante. Si la sécheresse des écrivains qui ont décrit cette guerre des Saxons nous a privés de ces tableaux intéressants, elle nous a aussi épargné bien des scènes d'horreur qu'une histoire plus circonstanciée nous eût offertes. Le carnage et la désolation ne s'y montrent, pour ainsi dire, qu'en masse, sans que des détails affreux, et par-là peut-être salutaires, viennent souiller les regards et effrayer l'imagination. Si on a défini l'histoire en général le tableau des malheurs et des crimes de l'humanité, les guerres sont la partie honteuse de ce tableau.

La destinée de la Germanie a été d'avoir à soutenir des guerres remarquables par leur longueur ; le règne de Charlemagne est rempli presque tout entier par cette guerre de trente-trois ans contre les seuls Saxons, et le dernier siècle a vu, dans la même contrée, une guerre distinguée entre toutes les autres, par le nom de *guerre de trente ans*.

Les nations barbares sont jalouses de leur liberté, mais elles ne savent pas respecter celle de leurs voisins ; cependant quel droit a-t-on aux avantages de la liberté, quand on veut en priver les autres ? Les Saxons avaient horreur du joug, mais ils étaient toujours prêts à l'imposer ; et leurs incursions perpétuelles sur les terres françaises prouvent que l'esprit de conquête ne leur était pas étranger. La France les avait, à diverses reprises [772, 773], assujettis au tribut, et ce tribut même était une cause toujours renaissante de guerre : avec des voisins, tels qu'étaient alors les Saxons, il faut des précautions de la nature de celles que la Chine a prises contre les Tartares, il faut des barrières en un mot, et non point des combats. Les Français de leur côté, les Saxons du leur avaient bien quelques forteresses, telles que Éresbourg¹, Sigebourg, et quelques autres sur les bords du Weser, de l'Issel, de la Lippe, etc. ; mais pour deux nations si acharnées, l'une à combattre, l'autre à conquérir, il ne suffisait pas qu'elles pussent être arrêtées, il fallait qu'elles fussent totalement séparées ; Charlemagne au contraire cherchait à les unir inséparablement, en soumettant l'une à l'autre. Ceux qui ont jugé le plus favorablement de son ardeur pour les conquêtes germaniques, comparée avec son indifférence pour s'agrandir du côté de l'Italie ou de l'Espagne, ont remarqué que les nations germaniques, ayant avec les Français

¹ Aujourd'hui Stadberg, entre Cassel et Paderborn.

une origine commune et une grande conformité de mœurs, d'usages et de lois, étaient plus propres à devenir membres de l'empire français que les Napolitains, les Grecs, et les Sarrasins ; qu'elles devaient même être naturellement disposées à se regarder comme faisant partie de la nation française. Mais c'était cette conformité même entre les deux nations qui rendait les Saxons plus difficiles à vaincre ; deux peuples barbares, dans toute la vigueur et dans toute la férocité de leur jeunesse, sont nécessairement des ennemis redoutables l'un pour l'autre ; il n'y a que l'extrême inégalité des forces qui puisse assujettir l'un à l'autre, encore est-il souvent plus facile d'exterminer un peuple barbare que de l'asservir ; c'est ainsi que Childebert, fils de Sigebert et de Brunehaut, trouva plus aisé de détruire les Varnes, peuple germanique, que de lui imposer le joug ou le tribut. Régie générale, c'est contre les peuples énervés, c'est sur les empires qui tombent que les conquêtes sont faciles ; les Perses étaient déjà domptés par le luxe et par la mollesse lorsque Alexandre acheva de les subjuguier, l'empire romain tombait en lambeaux lorsqu'il succomba sous les barbares ; il allait se détruire, de lui-même, si les barbares ne l'eussent détruit. L'empire de Constantinople, cette branche bâtarde, de l'empire romain, née de sa décadence, n'avait que des vices, et n'attendait que sa ruine. Si Charlemagne eût suivi les exemples et les principes de tous les conquérants ses prédécesseurs, c'est contre l'empire grec qu'il aurait porté ses armes, ou contre ces Sarrasins dont Charles Martel avait augmenté la faiblesse en la révélant. La guerre de Charlemagne contre les Saxons fut bien moins une conquête comme celles d'Alexandre et de Clovis, qu'une rivalité comme celle de Home et de Carthage, ou celle de la France et l'Angleterre. Les Saxons et les Francs n'avaient presque pas cessé d'être en guerre depuis la fondation de la monarchie française, et dans cette grande guerre contre Charlemagne, c'étaient toujours les Saxons qui attaquaient, parce qu'ils avaient un joug à secouer. Au milieu des embarras que causaient à Charlemagne, au commencement de son règne, la guerre d'Aquitaine, et ensuite le soin de recueillir, au préjudice de ses neveux, la succession de Carloman son frère, les Saxons n'avaient pas manqué de se jeter sur les terres françaises¹ : pour les en punir, Charlemagne, dans un parlement assemblé à Worms, fait résoudre la guerre contre eux, entre dans leur pays, prend la forteresse d'Éresbourg, et commence l'ouvrage de la conversion des Saxons par la destruction de leur idole et de son temple. Cette idole, l'objet principal de la vénération des Saxons, qui, suivant l'usage de presque toutes les nations barbares, lui immolaient des victimes humaines, se nommait Irminsul. Les savants ont cherché à quelle divinité grecque ou romaine il fallait la rapporter² ; les uns ont cru que c'était Mars³, d'autres, Mercure : il importe assez peu de savoir bien précisément ce point. C'était peut-être une divinité plus particulière aux Saxons ; et ceux qui ont cru que c'était le célèbre Arminius, divinisé par ce peuple libre pour avoir défendu la liberté germanique contre la tyrannie romaine, n'ont peut-être pas le plus mal rencontré. C'est du moins l'idée à la fois la plus intéressante, et la plus analogue aux mœurs de ce peuple ; et l'on conçoit que Charlemagne, en détruisant le culte de ce dieu, et en cherchant à soumettre les Saxons au christianisme, qui, dans sa naissance, paraît avoir produit partout l'heureux effet d'adoucir les aînés et de polir les mœurs, travaillait pour ses

¹ Egin. Annal.

² Voir les *Mémoires de Littérature*, tome 3, page 175 et suivantes de l'histoire.

³ Mézeray (grande Histoire) dit que le nom d'Irminsul en vieux saxon, *statue commune*, et que cette statue était celle du dieu Mars, ainsi nommé chez les Saxons, *parce qu'il est commun à tous, favorisant maintenant un parti, puis demain un autre*.

intérêts ; c'était pour lui tout à la fois une affaire de zèle et une affaire de politique ; il voulait soumettre les Saxons pour les convertir, c'était sa première ambition, mais il voulait aussi par réflexion les convertir pour les soumettre. Les Saxons déjà consternés de la prise de cette forteresse d'Éresbourg, qu'ils avaient regardée comme imprenable, le furent bien plus encore, lorsqu'ils virent le temple d'Irminsul profané, les riches offrandes que la superstition des peuples y avait accumulées, devenues la proie du vainqueur, le dieu, impuissant à les défendre et à se défendre lui-même, consumé sur son autel. Les flammes qui dévoraient Éresbourg, éclairant au loin les campagnes dans les ténèbres de la nuit, glaçaient les peuples de terreur en même temps qu'elles les remplissaient de rage ; la crainte fut la plus forte, ils se cachèrent dans les forêts pour se dérober à ce spectacle ; et du Rhin au Wésér, les Français ne trouvèrent qu'un vaste désert, qu'ils dévastèrent encore. Charlemagne, pour enlever aux Saxons un objet d'idolâtrie, fit enterrer la colonne sur laquelle avait été élevée la statue du dieu ; elle fut déterrée sous Louis-le-Débonnaire, et transportée dans l'église d'Hildesheim. On célèbre encore tous les ans, dans cette ville, la veille du dimanche *Loetare*, la mémoire de la destruction de l'idole Irminsul.

La prise d'Éresbourg avait été précédée d'une bataille perdue par les Saxons, et qui s'appela la *bataille du torrent*. Les Français, que la soif consumait, et qu'elle allait forcer à la retraite, furent sauvés par un torrent, qui, ayant été à sec jusque-là roula tout-à-coup des eaux abondantes ; ce qui produisit le double effet de désaltérer les Français et de les encourager, en leur persuadant que le ciel faisait un miracle en leur faveur. L'événement est consacré par une médaille, qui représente un trophée élevé en face d'un torrent, avec cette inscription : *Saxonibus ad torrentern devictis. Les Saxons vaincus devant un torrent*.

Charlemagne se disposait à passer le Wésér, pour chercher des ennemis au-delà¹ ; les Saxons reparurent alors, mais en suppliants ; ils demandèrent Grace, et offrirent des otages : c'est par-là que nous verrons presque toujours finir chaque campagne.

En 774, lorsqu'ils virent Charlemagne occupé de la guerre de Lombardie, ils reprirent tout ce qui est entre le Wésér et le Rhin, et firent de nouvelles incursions sur les terres françaises ; c'était tantôt une peuplade, tantôt une autre ; car, ainsi que nous l'avons observé, les Saxons ne savaient guère se réunir pour la cause commune, ni suivre un plan, soit de conquête, soit de défense. Charlemagne était défié dans la Saxe, lorsqu'ils le croyaient en Italie, et il était avec les mêmes troupes qui venaient de soumettre la Lombardie ; il divisa son armée en quatre colonnes, dont trois virent l'ennemi et le battirent, la quatrième n'aperçut que de loin quelques fuyards.

L'année 775 fut encore employée presque tout entière contre les Saxons ; ils avaient reperdu tout le pays situé entre le Rhin et le Wésér ; ils voulurent du moins se faire de ce dernier fleuve une barrière contre le vainqueur, et ils s'avancèrent pour lui en disputer le passage : Charlemagne le passe à leur vue, fond sur eux, les dissipe, s'avance dans le pays, après avoir laissé un détachement pour garder le passage du Wésér, et s'assurer de n'être pas coupé. Les Français n'aimaient et ne connaissaient de la guerre que ce qui s'accordait avec leur impétuosité naturelle, des batailles, des coups de main ; tout ce qui demandait du sang-froid et de la patience, répugnait à leur caractère : les Saxons s'aperçurent que le détachement chargé de la garde du Wésér, comptant

¹ *Mémoires de Littérature*, t. 3, page 175 et suivantes de l'hist.

sur la fortune de Charlemagne, et sur le succès de ses armes, faisait cette garde assez négligemment¹, ils s'attachèrent à augmenter cette sécurité, en présentant eux-mêmes toutes les apparences de la négligence et de la faiblesse ; ils osèrent former le projet de fermer le retour à Charlemagne, en se rendant maîtres du Weser, et d'enfermer ce conquérant dans leur pays. Ils épièrent les moments favorables, et fondirent pendant la nuit sur le détachement du Wésér ; ils eurent d'abord tous les avantages qu'ils pouvaient attendre de la surprise : les Français furent d'abord égorgés sans combattre, combattirent ensuite en désordre, et sans savoir si leurs coups tombaient sur des amis ou sur des ennemis. Peu-à-peu l'ordre s'établit ; les marques auxquelles les Saxons étaient convenus de se reconnaître, furent distinguées : les Français se farinèrent en bataille, résistèrent avec plus d'égalité ; bientôt ils parvinrent à reprendre tous leurs avantages : pour comble de bonheur, Charlemagne, dont le talent magique était de se trouver partout, n'était pas alors assez éloigné du Wésér, pour que quelque bruit, ou quelque soupçon du combat ne parvint jusqu'à lui ; il arrive ; au grand étonnement et des amis et des ennemis ; les Saxons sont eux-mêmes pressés, enveloppés, et taillés en pièces². Leurs différentes peuplades viennent s'humilier, et demander grâce. Charlemagne leur pardonne ; car, après un grand carnage, accorder une trêve, dont on avait besoin soi-même, s'appelait pardonner ; comme demander la paix, quand on avait perdu les moyens de faire la guerre, et donner des otages d'une foi qu'on allait violer, s'appelait se soumettre. Les Saxons n'étaient jamais véritablement soumis, et ils étaient encore plus éloignés de l'être, depuis qu'ils avaient à leur tête cet Irminul vivant, ce nouvel Arminius, ce Vitikind, digne rival de Charlemagne par les talents, par la valeur, par les vertus, et plus intéressant que lui, puisqu'enfin il combattait pour la liberté³. Cet homme, aussi éloquent que brave, ne cessait d'animer les Saxons à la défense de leur pays ; ses discours, toujours animés du feu de la liberté, échauffaient et transportaient aisément des cœurs nés pour elle ; il avait pour les Français, parce qu'ils étaient conquérants, parce qu'ils voulaient être maîtres, la haine qu'Annibal avait autrefois vouée aux Romains. Non content d'errer dans toutes les peuplades des Saxons pour les remplir de son esprit, sa politique s'étendait jusqu'aux puissances étrangères, et il cherchait partout à susciter des ennemis à la France. L'entreprise que Rotgaud, duc de Frioul, le duc de Bénévent, et quelques autres seigneurs lombards, avaient formée dès l'an 776, de rétablir Adalgise sur le trône des Lombards, forçant Charlemagne à s'éloigner, parut aux Saxons une occasion favorable de reprendre les armes, ils la saisirent ; mais il fallait mieux connaître Charlemagne : ses ennemis ne savaient pas encore assez à quel point il était redoutable ; il venait d'accabler les Lombards, qui le croyaient en Germanie, il arrive, et foudroie les Saxons, qui le croyaient engagé pour longtemps au fond de l'Italie : à cette vue, ils se sentirent terrassés par un Dieu plus puissant que les leurs, ils ne surent que tomber à ses pieds et qu'implorer sa clémence. C'était pour la troisième fois qu'ils se révoltaient⁴, car on appelait révoltes tous les efforts qu'ils faisaient pour recouvrer la liberté, et nous les appellerons peut-être ainsi nous-mêmes,

¹ Egin. Annal.

² Un des auteurs germaniques, recueillis par Meibomius, représente cette affaire comme une défaite de la part de Charlemagne, et attribue à ce prince, dans cette occasion, un mot bien peu digne de lui. Ce mot est : *J'aime mieux qu'on dise : Charles a fui devant les ennemis, que si on disait : Charles a été tué par les ennemis.*

³ Egin. Annal.

⁴ Egin. Annal.

entraînés par l'exemple de tous les historiens ; Charlemagne voulut enchaîner les Saxons par les liens qu'il jugea les plus puissants sur les hommes, ce furent ceux de la religion. Après les deux autres soulèvements des Saxons, il avait agi en vainqueur qui accorde la paix ; cette fois il agit en maître qui pardonne ; il avait traité, il ordonna : il avait plutôt invité que forcé les Saxons au baptême ; cette fois il en fit une condition absolue de la grâce qu'il voulait bien accorder. Mais cet article peut-il être l'objet d'une convention ou d'un ordre ? Que prétendait Charlemagne ? que les Saxons fussent chrétiens. Que promettaient et qu'exécutaient les Saxons ? une cérémonie. Ils se faisaient baptiser. Avec la persuasion, pourquoi des commandements et des promesses ? Sans la persuasion, à quoi bon des promesses et des commandements ? Les Saxons ne virent dans ce qu'on exigeait d'eux qu'une formalité très aisée à remplir, et ils se trouvèrent fort heureux d'obtenir la paix à ce prix. Une si prompte obéissance devait être suspecte ; mais Charlemagne songeait à donner de la consistance et des effets réels à cette formalité : il affectait de regarder la réunion des deux peuples comme consommée par l'unité de foi et de culte ; en conséquence, les Saxons furent appelés aux délibérations communes, ils furent invités à l'assemblée du Champ-de-Mai de 777, qui devait se tenir pour cette raison à Paderborn dans leur propre pays : on espérait peu qu'ils s'y trouvassent, et ce fut pour les Français une surprise fort agréable d'y voir arriver leurs différentes peuplades, conduites par leurs chefs, à la réserve d'un seul ; mais ce seul chef était tout, c'était Vitikind. Incapable de toute feinte et de toute faiblesse, incapable de mentir à Dieu et aux hommes, il ne voulait ni être ni paraître chrétien et Français. Tandis que Charlemagne, à l'assemblée de Paderborn, imposait des lois à la Saxe, et faisait donner le baptême à ceux des Saxons qui ne l'avaient point encore reçu, Vitikind alla porter sa haine et sa douleur à la cour de Sigefroi son ami, roi des Danois ou Normands, démarche importante, première époque d'une : grande révolution dans l'Europe : ce fut cette alliance de Vitikind avec Sigefroi, ce furent ses continuelles instigations qui attirèrent sur les côtes de la France ces 'Normands qui, pendant plus d'un siècle, la fatiguèrent par tant de ravages, qui se firent céder la plus belle et la plus riche de ses provinces, à laquelle bientôt ils en ajoutèrent d'autres, qui conquièrent l'Angleterre sous Guillaume-le-Bâtard leur duc, et qui, depuis ce temps, sous le nom d'Anglais, n'ont cessé que par intervalles d'être nos ennemis et nos rivaux. Charlemagne sembla prévoir tous les maux qu'ils feraient un jour à la France. Étant sur les bords de la Méditerranée dans un port du Languedoc, et jetant les yeux, des fenêtres de son palais, sur la vaste étendue de la mer, il aperçut des navires de ces Normands, qui, pénétrant déjà d'une mer dans une autre, venaient examiner les côtes du Languedoc et de la Provence, et cherchaient à y faire une descente¹ ; ce spectacle l'émut, et lui arracha des larmes ; il s'accusa d'avoir négligé le soin de la marine, il résolut d'en créer une, capable de protéger toutes les côtes de son vaste empire, et d'en écarter ces pirates. Nous verrons dans la suite les efforts qu'il fit pour l'exécution de ce projet ; considérons seulement ici l'influence que ce voyage de Vitikind dans le nord eut sur tant de grands événements, qui firent dans la suite et qui font encore aujourd'hui la destinée de l'Europe, et concluons que, sur les conquêtes et l'agrandissement des empires, il faut en revenir à ce mot que dit un paysan à un grand roi, qui faisait enfermer dans son parc des terres immenses et des paroisses nombreuses : *Sire, vous aurez toujours des voisins*. Charlemagne, en subjuguant les Lombards, ne trouvait-il pas encore derrière eux l'empire grec, ennemi si

¹ Monach. San. Gall, l. 2, c. 2.

redoutable dans sa décadence même, et qui pouvait lui opposer tant de ressources ? En protégeant, en soumettant du côté de l'Espagne divers petits princes mahométans, ne pourvoit-il pas soulever contre lui toute la nation des Sarrasins, et toutes les forces du vaste empire des califes ? Enfin, en réduisant les Saxons au désespoir, il les forçait d'appeler à leur secours les puissances du nord, il apprenait aux Normands le chemin de la France, et préparait ces grandes révolutions dont les siècles suivants furent témoins. Défendons-nous et n'attaquons pas ; respectons les États de nos voisins, et rendons les nôtres respectables ; songeons à les améliorer, et non pas à les agrandir. C'est aux conquérants et non aux voyageurs qu'il faut appliquer *cette leçon que donnent les sauvages* : **RESTE DANS TON PAYS.**

Charlemagne, croyant avoir converti les Saxons, parce qu'il les avait baptisés, fit frapper à ce sujet une médaille, avec cette inscription : *Saxonibus sacro lavacro regeneratis ; les Saxons régénérés par les eaux du baptême.* Exergue 777.

En 773, pendant que Charlemagne était occupé en Espagne à rétablir Ibinarabi sur le trône de Saragosse, pendant qu'il essuyait à Roncevaux le seul échec qu'il ait jamais reçu en personne, pendant qu'il s'en vengeait glorieusement par la défaite du duc de Gascogne, et honteusement par son supplice, Vitikind revient du Danemark, il parle à ses compatriote, et bientôt toute la Saxe est en armes ; ils adoptent sa haine, ils respirent la vengeance, ils rougissent de leur esclavage et de leur christianisme forcé, ils relèvent leurs idoles abattues, ils renversent les forts mal défendus et trop peu nombreux, que Charlemagne avait crus suffisants pour les contenir ; ils reprennent tout le pays situé entre le Wésér et le Rhin : ce dernier fleuve, qui semble être la borne naturelle de la France du côté du nord-est, arrête seul leur impétuosité ; ils tentent de le passer, et n'ayant pu y réussir, ils en ravagent les bords depuis Cologne jusqu'à Coblenz. Observons que dans cette expédition, ainsi que dans les précédentes, les Saxons massacraient tout, sans distinction de sexe ni d'âge, qu'ils égorgaient les femmes, qu'ils écrasaient ou brûlaient les enfants dans leurs berceaux, les vieillards et les malades dans leurs lits, qu'ils épuisaient tous les moyens de nuire, en quoi — il faut l'avouer — ils étaient plus conséquents que les peuples policés, qui sont retenus dans leur cruauté par quelques principes du droit des gens, contradictoires avec l'esprit de guerre. En effet, si la guerre est bonne, il faut la faire à outrance ; s'il est beau de tuer ses frères et ses semblables, il ne faut point de terme au carnage et à la désolation ; s'il faut affaiblir l'ennemi, on ne peut remplir plus sûrement, plus pleinement cet objet, qu'en détruisant avec la génération déjà formée la Génération naissante, et jusqu'à l'espoir des générations futures. Le contresens serait trop fort, si l'on me soupçonnait de conseiller ici une guerre cruelle, et de vouloir ébranler le peu que nous conservons, ou que nous avons acquis, de principes d'humanité ; bien loin de vouloir les borner, c'est parce que je voudrais les étendre, que j'en montre l'incompatibilité avec notre système de guerre, et la nécessité de transformer ce droit des gens si faible, si impuissant, si contradictoire, en un système de paix constant et universel.

Charlemagne sortait à peine de l'échec de Roncevaux, lorsqu'il apprit le nouveau soulèvement des Saxons. A ces emportements forcenés, il opposa sa célérité ordinaire, remède toujours efficace aux maux du moment ; tandis qu'on le croyait engagé dans les Pyrénées, il était dans la Westphalie ; et les historiens observent encore expressément que les mêmes troupes qui avaient commencé cette campagne sur les bords de l'Ebre, la terminèrent sur les bords du Rhin et du bléser. La même chose était arrivée en 774 ; les mêmes troupes qui avaient

apaisé les troubles de la Lombardie, et qui avaient dissipé la faction du duc de Frioul, allèrent terminer la campagne en Saxe. Cette circonstance de la célérité française n'en est pas la moins inexplicable, et il se présente ici deux difficultés. 1° Comment des armées se transportaient-elles ainsi d'un bout de l'Europe à l'autre en si peu de temps ? Comment suffisaient-elles à deux guerres dans une campagne, à deux guerres si éloignées, et contre des ennemis si différents ? Comment les fatigues de ces marches forcées leur laissaient-elles les moyens d'accabler si promptement et si facilement leurs ennemis ? Ces hommes étaient donc bien différents de ceux que nous connaissons ! 2° Comment, en faisant toujours la guerre, en ignorait-on si parfaitement l'art ? Comment employait-on si peu ou si mal les espions ? Comment avait-on si peu de relation avec les peuples dont on était entouré, que des armées pussent ainsi se transporter du fond de l'Italie et de l'Espagne au nord de la Germanie, sans que leur marche fût aperçue ou même soupçonnée ?

Quoi qu'il en soit, les Saxons ne songeaient plus qu'à terminer la campagne, et ils passaient à gué la petite rivière nommée l'Eder, près d'un village nommé Lihesi, vers les confins de la Hesse, lorsque les Français parurent et les attaquèrent au milieu même de la rivière. Une partie des Saxons fut noyée, le reste taillé en pièces ou mis en fuite. L'année suivante, Charlemagne en personne gagna contre Vitikind une grande bataille, dans un lieu appelé Bucholt, sur les bords de la Lippe ; Vitikind fut obligé de retourner dans son asile auprès de son ami Sigefroi, et les Saxons eurent recours de nouveau à la clémence du vainqueur¹. Cette clémence était lassée, et le joug s'aggravait à chaque révolte. Charlemagne resta dans leur pays toute cette année 779, et une partie de l'année 780, à chercher inutilement les moyens de dompter cette nation indomptable. Toujours attaché à l'idée qu'ils ne seraient soumis que lorsqu'ils seraient véritablement chrétiens, il prit dès mesures pour rendre leur conversion solide et entière ; il fallait commencer par la rendre sincère, et c'est ce qui n'était pas aisé. Charlemagne fit à ce sujet des ordonnances, qu'un auteur moderne trouve pleines de sagesse² ; mais, encore un coup, était-ce là une matière à ordonnances ? Voyons ces règlements.

Tout Saxon qui refusera le baptême, sera puni de mort.

Premier article parfaitement contraire à la religion, à la raison et à l'humanité.

Ceux d'entre les Saxons qui, par zèle pour leurs dieux, parce qu'ils regardaient la cérémonie du baptême comme un acte formel d'apostasie, cherchaient à s'y soustraire, avaient aisément trouvé le petit stratagème de se dire baptisés et chrétiens, pour se dispenser de l'être. On voulut leur ôter cette ressource facile : on décida que **ceux qui, pour éviter le baptême, se diraient baptisés, seraient pareillement punis de mort**. C'était leur défendre d'être hypocrites ; mais toute défense d'être hypocrites ne peut que redoubler l'hypocrisie ; chacun sent d'ailleurs dans quels détails d'inquisition devaient jeter cette loi et quelques autres semblables dont nous allons parler. En général, on prodiguait volontiers la peine de mort dans ces règlements *si sages* ; elle était prononcée sans difficulté contre tout Saxon qui, après avoir été baptisé ou s'être dit baptisé, retournait à l'idolâtrie. Cet article est une suite nécessaire des précédents, et n'a plus rien qui étonne. Mais un autre article qui peint plus particulièrement les mœurs du temps, c'est de voir la peine de mort également prononcée pour le crime de tuer

¹ Annal. Moissiac.

² Tom. 2, concil. Gall.

un évêque ou un prêtre, et pour le péché de manger de la viande en carême¹. On ne savait guère alors proportionner les peines aux délits ; on faisait des lois comme on faisait la guerre, sans art, sans vues, sans principes ; ou, si l'on avait des vues immédiates et directes, comme de remédier à un inconvénient dont on était frappé, on ne savait pas voir plusieurs objets à la fois, et combiner ses idées de manière à ne pas ouvrir la porte à mille abus, en remédiant à un seul, ou sans y remédier.

Au reste, une loi de grâce tempérerait, ou plutôt détruirait toutes ces lois de sang : un Saxon coupable de tous les crimes dont on vient de parler, non seulement échappait à la peine, mais encore se mettait à l'abri de toute recherche, en se faisant baptiser², ou, s'il était baptisé, en se soumettant à la pénitence publique. Cette loi, placée ainsi à côté des autres, devait sans doute avoir une grande efficacité, mais seulement pour faire des hypocrites ; et qu'est-ce que c'est que de recevoir le baptême sans foi, ou d'embrasser la pénitence sans repentir, et uniquement pour racheter sa vie ? Quels motifs de conversion ! et comment pouvoir compter sur des conversions pareilles ? Ne louons point ces lois, qui ne pouvaient faire que de mauvais chrétiens, et des sujets très suspects. On ne peut se dissimuler d'ailleurs que ces précautions rigoureuses contre la rechute des Saxons dans l'idolâtrie, n'aient été le berceau de l'inquisition, qui même n'a pas manqué de s'appuyer du nom de Charlemagne, se servant ainsi de la gloire de ce grand prince pour imprimer une tache à sa mémoire, Nous trouvons cependant une chose à louer dans ces règlements, c'est la défense de brûler qui que ce soit, sous prétexte de sorcellerie. Les sorciers seront seulement donnés à l'église, c'est-à-dire deviendront serfs des ecclésiastiques³, disposition presque juste, si ces sorciers étaient des malfaiteurs.

Une autre défense bien louable encore, et qui condamne bien hautement les mœurs de la barbarie, est celle d'immoler des victimes humaines⁴. C'est le fameux traité que Gélon, selon Plutarque, fit avec les Carthaginois, mais dont on conteste la réalité.

Charlemagne fit publier ces lois avec la plus grande solennité, dans un parlement où assistèrent tous les chefs des Saxons ; mais, en les supposant même entièrement bonnes, elles n'auraient pas suffi pour amener les Saxons au christianisme, s'ils n'avaient eu les yeux continuellement frappés de l'appareil de la religion. Charlemagne bâtit dans leur pays des monastères et des églises ; il y fonda divers évêchés, il remplit la Saxe de prêtres et de missionnaires ; il s'avança dans le pays, et, sans combat, sans violence, par la seule terreur de

¹ Dans cette assimilation ridicule d'un péché avec les plus grands crimes, les auteurs de l'*Histoire de l'Église gallicane* n'ont vu que la matière d'une déclamation contre les riches mondains qui observent mal le carême. Ils triomphent en rapportant ce que nous apprend Dithmar, évêque de Mersbourg dans le onzième siècle, que de son temps, en Pologne, on arrachait les dents à quiconque était convaincu d'avoir mangé de la viande après la septuagésime. L'usage était sévère.

² Saxon Capitul. art. 19. *Omnes... infra annum baptizentur*. Art. 14. *Si quis pro his mortalibus criminibus... sponte ad sacerdotem confugerit, et confessione data agere pœnitentiam voluerit, testimonium sacerdotis de morte excuset*.

³ Art. 21. *Ad ecclesiæ servitium donentur*.

⁴ Art. 9. *Si quis hominem diabolo sacrificaverit, et in hostiam, more paganorum, demonibus obtulerit, morte moriatur*.

Si quelqu'un sacrifie un homme au démon, et que, suivant l'usage des païens, il l'offre en holocauste aux esprits impurs, qu'il soit puni de mort.

son nom, il étendit ses conquêtes et celles du christianisme jusqu'à l'Elbe ; il prit soin de relever les forts qui venaient d'être abattus ; mais ces forts étaient insuffisants, et les autres moyens ne le furent pas moins. Charlemagne s'éloigna, et Vitikind revint. Vitikind gouvernait les Saxons par l'éloquence et par l'amour, Charlemagne par la force et par la terreur.

En 782, la Saxe se révolta de nouveau¹ ; Charlemagne, occupé ailleurs, y envoya deux armées qui devaient se concerter dans leurs opérations ; car sans concert, quel succès peut-on attendre ? L'une était commandée par le comte Theudéric, parent et ami de Charlemagne, accoutumé à vaincre avec lui, et le Parménion de cet Alexandre : l'autre armée avait trois chefs ; Adalgise, chambellan du roi, Geilon, comte de l'estable ou connétable², et Wolrade, comte du palais. On ne conçoit pas bien par quelle politique Charlemagne avait tant multiplié les généraux ; c'était faire naître gratuitement des occasions de discorde ; les trois chefs furent cependant assez unis entre eux, parce qu'ils étaient tous les trois également jaloux de la faveur et des talents de Theudéric. Ce général avait tracé un plan de campagne dont le succès paraissait infaillible ; les trois chefs s'attachèrent à le faire manquer, et parce qu'il n'était pas d'eux, et parce qu'il était de lui. On trouve chez les peuples guerriers et barbares presque tous les vices des cours polies et corrompues, sans les avantages de celles-ci ; on savait dès-lors exposer le salut de l'État pour empêcher le succès d'un rival. L'armée des trois chefs devait se réunir à l'armée du comte Theudéric, qui devait en prendre alors le commandement général ; il avait déjà pris un poste très avantageux, d'où il incommodait fort les Saxons dans leur camp ; il indiqua aux trois chefs le poste qu'ils devaient prendre aussi, pour achever d'enfermer les Saxons, et de leur couper les vivres. Les trois chefs convinrent ensemble de déconcerter ce projet, et d'attaquer les Saxons, qu'ils se croyaient sûrs de vaincre, parce que Charlemagne les avait toujours vaincus. Vitikind reconnut d'abord, et à cette attaque faite mal-à-propos, et à la manière dont elle fut faite, qu'il avait affaire à des hommes imprudents ; profitant habilement de toutes leurs fautes, et déployant contre eux ce génie qui n'était terrassé que par celui de Charlemagne, il remporta la victoire la plus complète ; l'armée française fut mise en déroute et taillée en pièces, après avoir perdu tous ses plus braves capitaines. Adalgise et Geilon, voyant les tristes fruits de leur jalousie et de leur indocilité, ne voulurent point survivre à cet affront³ ; ils se jetèrent au milieu des ennemis, tendant la gorge aux épées et aux traits, et expièrent du moins une faute si funeste par une mort honorable ; le comte Wolrade, qui eut le malheur de ne pouvoir mourir, put s'en consoler, par l'honneur qu'il eut de n'être pas inutile à sa patrie dans ce grand désastre ; il sauva les restes de l'armée vaincue ; leur asile fut le camp du comte Theudéric, qui ne put être entamé par les vainqueurs. Cette bataille mémorable se livra au pied du mont Sintal, près du Wéser.

Charlemagne ne voulut confier qu'à lui-même le soin de sa vengeance ; il accourt dans la Saxe : à sa vue, les Saxons oublièrent leur victoire, ils se sentirent vaincus, et demandèrent grâce ; Vitikind prit la fuite ; et les Saxons, parce qu'il

¹ Egin. Annal.

² Ce n'était pas à titre de connétables que le connétable Geilon, et depuis encore sous le même règne, le connétable Bouchard, commandaient les armées. Cette dignité, qui répondait à celle de grand-écuyer, était alors purement domestique, et n'est devenue militaire que longtemps après.

³ Egin. Annal.

était absent, n'accusèrent que lui de leur révolte : mais Charlemagne irrité voulait des victimes présentes ; il pardonnait les révoltes, mais non pas les succès ; moins jaloux de sa puissance que de sa gloire, tout affront lui était insupportable. On a vu avec quelle cruauté il s'était vengé du duc de Gascogne, après l'échec de Roncevaux ; il fut plus cruel encore envers les Saxons ; il se fit remettre quatre mille cinq cents des principaux d'entre eux, et de ceux qu'il jugea les plus coupables, et il les fit tous décapiter. Les Saxons désarmés entouraient l'échafaud, et étaient entourés eux-mêmes par les Français en armes ; leurs regards furent souillés de cet affreux spectacle, qui réunissait l'appareil d'un supplice et l'horreur d'un massacre public ; ils furent obligés de renfermer dans le fond de leur cœur la rage et la douleur dont ils étaient dévorés. Charlemagne, en cette occasion, prit Alexandre pour modèle, et le surpassa en cruauté. Le conquérant macédonien ayant forcé la ville de Tyr, fit attacher à des croix plantées le long du rivage de la mer deux mille Tyriens échappés au carnage, spectacle horrible aux yeux mêmes des vainqueurs. Tout conquérant est forcé d'être barbare¹.

Aveuglé par les préjugés du temps, Charlemagne, tandis qu'il flétrissait par cette infatigable cruauté la gloire déjà si équivoque de ses conquêtes, ne doutait pas que cette horrible exécution ne lui répondît pour toujours de la fidélité des Saxons ; il y ajouta un ordre secret de poignarder ceux qui exciteraient les Saxons à la révolte, ordre si dangereux par la facilité d'en abuser ; il ne tint qu'à lui de reconnaître toute l'inefficacité de la violence. Jamais les Saxons n'avaient été si turbulents, si ennemis du christianisme et de la France, si dévoués à Vitikind. [Ce chef infortuné du parti le meilleur](#) revint leur demander comment ils avaient pu soutenir la vue du supplice de leurs compatriotes, de leurs frères, de leurs complices, s'ils étaient coupables [783] ; comment ils n'avaient pas renversé l'échafaud, égorgé les bourreaux, et si la vie était un si grand bien, qu'elle méritât d'être rachetée par un tel opprobre ? Leur réponse fut de le suivre, et de se précipiter de nouveau avec lui dans le péril et dans la mort. Une fureur sombre et farouche les rendait supérieurs à toute crainte, insensibles à toutes leurs pertes. Ce n'était plus pour la liberté ni pour l'honneur qu'ils combattaient, c'était pour mourir² en donnant la mort à leurs oppresseurs et à leurs bourreaux. Albion, un des principaux chefs des Saxons, digne lieutenant de Vitikind, comme lui plein de talents, de valeur et de ressources, comme lui ennemi des Français et de la servitude, associa son nom au grand nom de ce généreux défenseur de la liberté ; ils succombèrent tous deux sous Charlemagne, et ils furent plus grand que lui.

Jusqu'à-là les Saxons n'avaient pas osé combattre en bataille rangée contre Charlemagne en personne ; ou ils s'étaient soumis à sa vue, ou ils avaient fui devant lui, ou ils l'avaient attendu dans des retranchements : n'ayant plus rien à ménager, ils l'attaquèrent en plaine [784] ; ils perdirent contre lui deux grandes batailles, dont chacune leur coûta une armée presque entièrement détruite ou dissipée ; mais chaque fois ils disputèrent la victoire, et leur désespoir enfanta aussitôt des armées nouvelles. Convaincus de nouveau, par cette double expérience, de l'ascendant invincible de Charlemagne, ils voulurent croire du

¹ Quels traits me présentent vos fastes,
Impitoyables conquérants !

² *Devota morti pectora liberæ,
Quantis fatigaret ruinis !*

Que l'on vend cher sa vie, quand on a le courage de se dévouer à une mort volontaire !

moins que cet ascendant lui était personnel, et se rappelant la victoire qu'ils avaient remportée sur les lieutenants de ce prince au pied du mont Sintal, ils attaquèrent à Draigny [785], près de la Lippe, une autre armée, commandée par Charles, l'aîné des fils légitimes de Charlemagne¹ ; ils espéraient se venger sur le fils des triomphes du père, ils ne firent qu'augmenter ces triomphes, en lui procurant la satisfaction de vaincre encore par son fils : on ignore à quel point ce fils, âgé alors de douze ans, mais né et nourri dans les camps de Charlemagne, pouvait avoir contribué à la victoire ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il commandait à cette bataille, qui parut consommer pour lors la défaite des Saxons, et après laquelle ils ne reparurent plus en bataille rangée.

Mais ils ne se soumirent point. A la guerre de plaine ils substituèrent une guerre de montagnes ; ils se dispersaient par pelotons, que Vitikind et Albion rassemblaient quelquefois, et qui tenaient continuellement les Français en alarme ; ils obligèrent Charlemagne à se fixer pendant plusieurs années dans leur pays ; il employa d'abord ce temps à les chercher, à les poursuivre dans leurs retraites inaccessibles, à courir partout sur leurs traces, à combler leur désespoir, à ravager, à conquérir, à se rendre de plus en plus odieux et redoutable à ces peuples. Il reconnut ensuite l'abus de ce système de guerre, il se repentit de n'avoir fait de toute la Saxe qu'un vaste désert, il voulut y ramener des habitants ; il commença de négocier avec les Saxons, pour qu'ils abandonnassent leurs forêts et leurs montagnes ; mais il s'y prit mal encore ; il suivit les principes de la politique vulgaire, il voulut diviser pour commander, il jeta des semences de discorde parmi les Saxons ; il profita de la jalousie que la gloire de Vitikind et d'Albion inspirait à tous les autres chefs, pour attirer ceux-ci dans son parti. Son esprit naturellement éclairé, son cœur naturellement droit, lui découvrirent bientôt encore l'abus de cette politique artificieuse ; il n'écouta plus que sa générosité, qui ne le trompait jamais ; il s'adressa directement à ses illustres ennemis, Vitikind et Albion ; il entreprit de changer leurs cœurs, et de désarmer leur haine par des procédés nobles, de traiter avec eux comme un grand homme traite avec des gens braves qu'il a eu la gloire de vaincre [786] ; il leur prodigua ces égards et ces honneurs qui peuvent seuls flatter les grandes âmes ; il leur fit sentir les douceurs de la vie civile, les charmes de la paix, la sainteté du christianisme, qui tend à faire de tous les hommes un peuple de frères ; enfin, Vitikind et Albion sentirent qu'ils devaient se confier à Charlemagne², et ce prince ayant été rappelé en France par quelques affaires, ils vinrent le trouver au milieu de ses États à Attigny-sur-Aîne, où ils reçurent le baptême, ainsi qu'une foule de Saxons qu'ils menaient à leur suite ; ils donnèrent à tous l'exemple d'embrasser sincèrement le christianisme, et d'y rester constamment attachés. Divers auteurs mettent Vitikind au nombre des saints³ ; quelques généalogistes font descendre de lui la troisième race de nos rois.

¹ Pepin-le-Bossu, fils d'Himiltrude, première femme de Charlemagne, était réputé bâtard.

² Egin. Annal.

³ On raconte que Vitikind, après sa conversion, étant retourné en Saxe, encore imparfaitement instruit de nos mystères, mais-plein d'un désir ardent de s'en instruire mieux, il lui vint dans l'esprit, comme par inspiration, de se déguiser en mendiant, pour venir à la cour de Charlemagne, inconnu, et y examiner à son aise les cérémonies de l'église pendant la semaine sainte et la semaine de pâques ; il fut reconnu et conduit au roi, qui, surpris de ce travestissement, lui en demanda la cause. Vitikind la lui dit ; le roi alors l'interrogea sur les observations qu'il avait faites à la faveur de son déguisement. Vitikind, après avoir paru très édifié du pieux recueillement de Charlemagne, et de la manière dont il l'avait vu entrer dans l'esprit des différents mystères, ajouta : [Mais ce qui](#)

La soumission de ces deux chefs entraîna, au moins pour quelques années, celle de presque toute la Saxe ; nous voyons même Charlemagne se servir des Saxons, comme d'un peuple de sa dépendance, dans les guerres qu'il fait à d'autres peuples ; mais cette vaste nation, subdivisée en une multitude de peuplades, n'était jamais parfaitement réunie. Malgré tous les soins de Charlemagne, secondés par les efforts sincères de Vitikind et d'Albion, quelques unes de ces peuplades n'avaient point reçu le baptême ; et parmi celles, qui, de gré ou de force, de bonne ou de mauvaise foi, s'étaient soumises au christianisme, toutes n'étaient pas dans les intérêts de la France. Quelques unes fournissaient des secours à ces mêmes peuples, contre lesquels Charlemagne l'employait le gros de leur nation, d'autres entretenaient dans les montagnes une guerre sourde, qui éclatait dans les moments favorables, et qui, dans tous les temps, était un objet d'attention pour les Français.

L'année 790 a été remarquée comme -unique dans tout le règne de Charlemagne, parce qu'elle se passa sans guerre. Jusque-là il n'y avait point eu d'année où Charlemagne n'eût paru en armes, au moins dans la Saxe, qui, au défaut de toute autre contrée, lui fournissait toujours infailliblement des occasions de guerre. On a comparé cette année 790 à ces années si rares dans l'histoire romaine, où l'on fermait le temple de Janus. On a depuis remarqué de même, sous Louis XIV, une époque bien rare et bien courte, où, après le traité de Riswick en 1697, et celui de Carlowitz en 1699, il n'y eut aucune guerre, non seulement dans toute l'Europe, mais même dans tout le monde connu. L'année 790 n'a pas entièrement mérité d'être regardée comme une époque de paix, car elle se passa tout entière en préparatifs de guerre.

Les Saxons étaient toujours censés soumis, ils avaient pour gouverneur le comte Théderic, qui exerçait sans cesse leur valeur, et occupait leur inquiétude contre les autres ennemis de la France. En 793 ceux d'entre eux qui servaient dans son armée se mutinèrent, et taillèrent en pièces un détachement qui lui servait d'escorte ; bientôt ce mouvement, qu'on avait regardé comme un trait particulier d'indiscipline plutôt que comme un germe de révolte, et qu'on avait cru devoir dissimuler, dégénéra en un soulèvement général, qui éclata par les mêmes signes que les révoltes précédentes, c'est-à-dire par le retour à l'idolâtrie, par le rétablissement des idoles, par l'incendie des églises, par le massacre des prêtres ; ainsi l'ouvrage de tant de conquêtes et de tant de conversions fut renversé en un jour. On s'aperçut même que ces peuples grossiers avaient appris ou de la France, ou de la nécessité, à étendre les liens de la politique ; que non seulement ils avaient des correspondances avec ces peuplades de montagnards indomptés, dont les courses avaient toujours entretenu en Saxe une sorte de guerre, mais encore qu'ils avaient traité secrètement avec les ennemis mêmes

m'a le plus étonné, a été de voir que tous ceux qui approchaient d'une certaine table, placée au milieu du temple, recevaient dans la bouche, des mains du prêtre, un bel enfant, que j'ai vu distinctement sourire aux uns avec tendresse, et s'approcher des autres avec une répugnance marquée. Expliquez-moi ce que c'est que cet enfant. Charlemagne, plein d'admiration, s'écria : Que vous êtes heureux d'avoir vu ce que ni moi ni nos prêtres mêmes n'avons encore mérité de voir ! Qu'Albert Crantz, à la fin du quinzième siècle, ou au commencement du seizième, ait rapporté ce trait, dans sa *Métropole saxonne*, ou Histoire ecclésiastique de la Saxe, d'après quelque légende du temps, ou quelque vieille tradition saxonne, il n'y a rien là d'étonnant ; mais on peut être surpris de voir les auteurs de l'église gallicane, qui se piquent de critique, redire la même chose sur sa parole, au milieu du dix-huitième siècle, sans témoigner le moindre doute, quoique la réponse même de Charlemagne soit propre à en faire naître.

contre lesquels prétendait de les faire marcher, c'est-à-dire avec les Huns. Charlemagne fit entrer dans leur pays deux armées ; ils se soumirent. Il chercha nouveaux moyens, sinon de les punir, du moins de les contenir pour la suite ; il avait épuisé tour-à-tour les voies de rigueur et les voies de clémence ; il avait été cruel et généreux ; il crut être politique, en arrachant ces rebelles obstinés d'une patrie où ils respiraient, avec l'air, l'esprit d'indépendance et de révolte ; semblables à ces enfants de la terre dont parle la fable, qui, lorsqu'ils avaient été renversés, se relevaient plus hardis et plus vigoureux, comme ranimés par les embrassements de leur mère ; Charlemagne imagina de transplanter le tiers des Saxons, et de les disperser dans diverses provinces de la France, où, forcés d'abord de paraître Français et chrétiens, ils le devinrent naturellement dans la suite, et il mena de nouveau le reste de la nation contre les Huns ; non qu'il attendît d'eux un zèle sincère et des services utiles, mais pour les avoir sous ses yeux, et pour les tenir-sous sa main puissante et victorieuse.

Ces occupations remplirent toute l'année 794. Charlemagne indiqua un parlement à Cuffenstein, près de Mayence, pour l'ouverture de la campagne de 795 ; car chaque année était une campagne¹. Il avait ordonné à tous les Saxons de s'y trouver, il ne s'y en trouva qu'un fort petit nombre ; cette absence fut imputée à désobéissance². Charlemagne, pour les en punir, fit de nouveau de leur pays un vaste désert, et cela de deux manières : 1° en ajoutant encore à son système de transplantation, ce qui lui procurait le double avantage et d'affaiblir la Saxe et de peupler la France, 2° en portant le fer et le feu dans tout le pays situé entre le Wésér, la mer d'Allemagne et l'Elbe, et même au-delà de l'Elbe du côté de la mer Baltique ; il consuma toutes les années 795, 796 et 797 à ravager ces malheureuses contrées, qu'il était au moins inutile de conquérir pour les livrer au feu. Les tristes détails de ces stériles et funestes expéditions seraient aussi ennuyeux pour le lecteur qu'il dut être ennuyeux pour Charlemagne d'avoir à recommencer sans cesse un ouvrage toujours imparfait, et si souvent renversé.

En 795, les Saxons, dans un de leurs soulèvements, avaient attiré dans une embuscade le roi des Abodrites, ces fidèles alliés des Français, et ce prince y avait péri. Sa mort fut vengée par le massacre de plus de trente mille Saxons.

En 798, quoique Charlemagne fût dans le pays, il y eut encore un grand soulèvement des Saxons, qui fut encore puni par de nouveaux ravages et, de nouveaux massacres, et qui continua toujours plus ou moins vivement, plus ou moins ouvertement ; quand Charlemagne était en-deçà de l'Elbe, on se révoltait : au-delà quand il passait l'Elbe, la révolte était sur les bords du Weser. Enfin, ce ne fut qu'en 804 que Charlemagne parvint à couper entièrement la racine de ces guerres par une transplantation générale des Saxons, exécutée sous ses yeux par son armée victorieuse, dont toute la puissance et toute la violence suffisaient à peine pour arracher ces malheureux à une patrie qu'ils aimaient d'autant- plus, qu'ils la regardaient comme le seul véritable asile de la liberté ; les marais situés vers l'embouchure de l'Elbe leur étaient principalement chers par l'inaccessibilité qui les y avait défendus si longtemps. La Flandre et le Brabant étaient alors presque entièrement couverts de forêts ; dix mille familles saxonnes y furent

¹ Je vois quelques campagnes de plus sur le visage de votre majesté, disait à Louis XIV un flatteur, qu'un mouvement involontaire de surprise avait trahi, en annonçant à ce prince combien il le trouvait changé.

² Chron. Moissiac. Annal. Fuldens. Egin. Annal.

transplantées, et furent employées à les défricher, ouvrage doublement utile, et pour rendre ces contrées habitables, et pour dompter les Saxons par le travail.

On prétend cependant que le caractère dominant des Saxons, leur amour pour l'indépendance et pour la liberté, inspirés par eux aux naturels du pays, fut dans la suite le principe de tant de révoltes des Flamands contre leurs souverains¹ ; et c'était un proverbe commun du temps de Philippe-le-Bel et de Philippe de Valois, que Charlemagne, en mêlant les Saxons avec les Flamands, *d'un diable en avait fait deux*.

Un souverain légitime et juste a droit de traiter de rebelles les sujets qui résistent à ses lois ; mais ce titre de rebelles est trop souvent prodigué par les conquérants et les despotes aux amateurs de la liberté. Eh ! pourquoi vouloir asservir un peuple libre ? pourquoi exterminer ou transplanter un peuple, pour conquérir un désert au-delà duquel on retrouve encore la guerre et la haine ?

Le pays dont on arrachait les Saxons fut donné aux Abodrites leurs ennemis perpétuels et les alliés fidèles des Français.

Au-delà de ces peuples était cette formidable puissance des Danois ou Normands, qui ne voyait pas avec moins d'inquiétude l'agrandissement de Charlemagne de ce côté, que les Sarrasins du côté de l'Espagne, et les Grecs du côté de l'Italie : comme cette puissance était moins connue que les deux autres, parce qu'elle était encore dans sa naissance, peut-être Charlemagne avait-il moins songé à la ménager, et avait-il moins redouté de lui donner des alarmes, peut-être était-ce un des motifs de la préférence qu'il avait donnée aux conquêtes du nord sur celles du midi. Sigefroi, roi des Normands, avait toujours paru vouloir entretenir la paix avec la France ; mais ses sujets infestaient toutes les mers, observaient toutes les côtes. Ce peuple tirait de la marine une source nouvelle de puissance, inconnue à toutes ces nations barbares qui, sorties du sein de la Germanie, n'avaient jamais conçu d'agrandissement que par terre. Sigefroi parlait toujours de paix à Charlemagne, mais il était l'ami de Vitikind ; sa cour avait été la retraite de ce général saxon dans toutes ses disgrâces, et les États de Sigefroi servaient d'asile à tous les Saxons chassés de leur pays par le sort de la guerre ; il avait souvent envoyé à Charlemagne des ambassadeurs, qui avaient comparu dans les divers parlements que tenait ce prince ; mais ces ambassadeurs étaient des espions, choisis de concert par Sigefroi et par Vitikind pour épier les endroits et les moments faibles ; ils n'avaient jamais de rapport favorable à faire ; ils voyaient Charlemagne dans toute sa puissance et dans toute sa gloire ; ils le voyaient plus grand dans ses parlements et dans ses conseils qu'à la tête de ses armées, donner des lois aux nations vaincues, prendre des mesures sages pour l'exécution de tous ses desseins, et surtout gouverner ses sujets avec une douceur et une justice qui invitaient tous les cœurs à voler au devant de son joug. C'étaient autant de raisons pour éviter d'entrer en guerre ouverte avec un prince qui joignait ainsi au talent de vaincre le talent plus rare de régner ; ces raisons déterminèrent toujours Sigefroi à la paix : Godefroi son successeur, qui régnait dans le temps de la réduction des Saxons, suivit la même politique, et voyant la barrière qui séparait ses États de la France, renversée par la transplantation entière des Saxons, il n'en fut que plus empressé à marquer au vainqueur la plus grande condescendance ; il se hâta de conclure un traité, par lequel il s'obligeait à faire sortir de ses États les Saxons qui s'y étaient réfugiés.

¹ Jacob. Mey. An. rer. Flandr. Joan. Isaac. Pontan. Hist. Egin. Annal.

La guerre naît de la guerre, et les conquêtes rendent quelquefois les conquêtes nécessaires ; de la guerre des Saxons naquit la guerre des Wiltzes, qui fut moins une guerre qu'une conquête prompte et rapide, faite sans aucune hostilité, par la seule terreur du nom de Charlemagne. Les Wiltzes occupaient, sur les bords de la mer Baltique, les contrées qu'on nomme aujourd'hui la Poméranie et la marche de Brandebourg. Charlemagne, qui n'avait pas encore dompté ni transplanté les Saxons, sentit aisément l'avantage qu'il pourrait tirer contre eux de la possession de ces provinces, à la faveur desquelles il pourrait les presser du côté de l'Oder et de la Vistule, comme il les pressait déjà du côté du Rhin et du Weser. Il ne faut qu'un prétexte aux conquérants, souvent même ils ne daignent pas en alléguer : mais ces peuples barbares en fournissaient toujours plus ou moins par les courses qu'ils ne cessaient de faire chez leurs voisins, comme ceux-ci en faisaient chez eux ; les Wiltzes en avaient fait quelquefois chez les Abodrites, qui les serraient de près ; ceux-ci étaient sous la protection de la France. Charlemagne jugea qu'il devait venger les Abodrites, parce qu'il avait besoin du pays des Wiltzes ; il y parut tout d'un coup en armes, et ce pays fut soumis ; les Wiltzes furent Français comme les Abodrites, ils prêtèrent serment de fidélité, et, ce qui est peut-être assez étonnant après une conquête, ce serment ne fut guère violé.

Les Frisons avaient été enveloppés dans la ruine des Saxons leurs alliés, et leur pays avait été soumis, ainsi que celui des Sorabes, longtemps avant la réduction et la transplantation des Saxons. Ainsi toute la partie septentrionale de la Germanie était réduite. Saxons, Frisons, Abodrites, Wiltzes, Sorabes, tout était devenu Français ; mais à quel prix ! Les conquêtes de Charlemagne, jointes aux possessions que les Français avaient avant lui dans ces contrées, étendaient la domination de Charlemagne en Germanie, depuis la mer d'Allemagne et la mer Baltique, presque jusqu'aux confins de l'Italie par la Bavière ; mais cette domination ne s'étendait guère que sur des ruines, du moins dans la partie conquise, et même les anciennes possessions françaises se ressentaient des ravages de la guerre : les Saxons y avaient laissé, en plus d'un lieu, des monuments durables de leur désespoir.

Une autre guerre, née en partie de la guerre contre les Saxons, en partie des guerres d'Italie, voit occupé Charlemagne, dans le temps même où les Saxons lui donnaient le plus d'embaras ; cette guerre est celle qu'il fit aux Huns ou Avars¹. Nous avons vu que ces peuples étaient entrés dans la ligue que Tassillon duc de Bavière, et Arichise, duc de Bénévent, avaient formée avec les Grecs, pour replacer Adalgise leur beau-frère sur le trône des Lombards : Charlemagne avait triomphé de tous ces ennemis ; Arichise était mort, Tassillon dépouillé, Adalgise chassé, les Grecs et les Huns repoussés. Il était naturel cependant que Charlemagne conservât du ressentiment de cette entreprise, et que, d'après le système de guerre établi alors, il cherchât à se venger ; mais il semble que ce ressentiment aurait dû se tourner par préférence contre les Grecs, et que la politique l'exigeait ainsi : en effet, c'était la cour de Constantinople qui donnait un asile au prince Adalgise ; elle continuait de lui en donner un depuis sa défaite ; par-là elle menaçait sans cesse Charlemagne d'une entreprise nouvelle, et perpétuait la querelle de la Lombardie ; les Huns n'étaient entrés dans cette querelle qu'à la sollicitation du duc de Bavière, que clans le désir et dans l'espérance du pillage ; ils n'avaient point, comme les Grecs, une suite d'intérêts et de vues politiques qui les rendissent essentiellement ennemis des Français ;

¹ Egin. Annal. Fuld.

les provinces de l'empire grec, contiguës aux domaines des Français,- étaient peut-être beaucoup plus aisées à conquérir sur cette nation amollie et dégénérée, que ne l'était le pays sauvage d'une nation barbare, et la conquête en était sûrement plus utile. On dit que Charlemagne, faute de marine, ne pouvait pas faire la guerre aux Grecs avec avantage ; il sut créer une marine contre les Normands, il eût pu en créer une contre les Grecs. D'ailleurs, s'il fallait une marine pour enlever à ceux-ci la Sicile et les autres lies de la Méditerranée, il n'en fallait pas pour les dépouiller de ce qui leur restait en Italie, surtout dans un temps où il y avait si peu de places fortes, soit sur le bord de la mer, soit dans l'intérieur des terres ; il était peut-être assez extraordinaire qu'un roi conquérant, maître de la Lombardie, souverain de Rome, du duché de Bénévent, et d'une partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume de Naples, n'achevât point cette conquête, et qu'il laissât subsister une autre puissance que la sienne dans le continent de l'Italie. Les Français n'avaient au contraire avec les Huns que ces contestations inévitables entre voisins, et sur lesquelles on est si aisément d'accord, quand on veut sincèrement la paix ; on disputait sur les limites respectives de la Bavière et de la Pannonie ; on ouvrit même des conférences à ce sujet, pour paraître chercher la paix ; on ne put y convenir de rien, parce qu'on cherchait la guerre.

Le vrai motif qui engageait Charlemagne à porter la guerre dans le pays des Huns, en laissant, en paix les Grecs, est celui que nous avons défini dit. Charlemagne était un conquérant, mais un conquérant convertisseur¹. S'il voulait ajouter des provinces à son empire, il voulait aussi gagner des âmes à Dieu ; les Grecs n'offraient de ce côté aucune matière à son zèle, et les Huns étaient idolâtres ; c'était moins une guerre de politique qu'il voulait faire, qu'une guerre de religion et une véritable croisade ; il la fit en effet prêcher par les prêtres, comme on prêcha dans la suite les croisades ; son camp fut une espèce de séminaire, où l'on observait des jeûnes rigoureux, où l'on faisait des prières publiques et des processions solennelles, où l'appareil religieux était joint partout à l'appareil militaire. Ce faste pieux n'était pas sans politique. Les armées avec lesquelles Charlemagne entra en Pannonie étaient principalement composées de ces Saxons, de ces Frisons, de ces Wiltzes, de tous ces peuples encore mal soumis, et à peine chrétiens ; il était bon de fortifier leur christianisme par l'habitude des pratiques religieuses, et par la pompe imposante des cérémonies. Charlemagne pensait même que ce spectacle, exposé aux regards des peuples qu'il venait combattre et convertir, pourrait devenir un moyen de conversion pour eux, soit parce qu'un peuple, encore grossier et barbare, est facilement ému par les sens, soit parce que ce même peuple, témoin des cérémonies par lesquelles les Français appelaient sur leurs armes la protection divine, reconnaît l'efficacité de leurs prières aux succès mêmes dont elles seraient suivies. Charlemagne eut dans cette guerre ses succès ordinaires, et il les avait mérités par sa bonne conduite. Il avait tracé pour cette année [791] un plan de campagne, auquel on ne peut, ce semble, faire qu'un seul reproche, c'est qu'on n'en commença l'exécution qu'au mois de septembre, ou plutôt on ne peut pas même faire ce reproche, puisque, malgré cette exécution tardive, la campagne réussit. Ce plan était de pénétrer à la fois en Pannonie avec trois armées, et par trois endroits ; du côté de la Bohême, du côté de la Bavière et du côté de l'Istrie. Le comte Théderic, et Mainfroi chambellan du roi, à la tête des Saxons, des Frisons et des Thuringiens, s'avançaient le long du Danube par la rive

¹ Monach. Egin. Annal.

septentrionale ; Charlemagne avec ses Français, ayant passé ce fleuve, le côtoyait par la rive droite ; les Bavares descendaient le fleuve avec ce qu'on appelait alors une flotte, c'est-à-dire avec des bateaux qui, portant toutes les provisions, fournissaient à la subsistance des deux armées, et qui assuraient leur communication. Les ducs de Frioul et d'Istrie conduisaient de leur côté les troupes d'Italie ; ils furent les seuls qui virent l'ennemi ; ils remportèrent une victoire qui répandit une telle épouvante parmi les Huns, qu'ils se dispersèrent dans les bois et sur les montagnes, comme avaient fait si souvent les Saxons, et laissèrent leurs forteresses sans garnison, et leur pays sans défense. Charlemagne de son côté, Théderic du sien, n'eurent qu'à piller et à ravager ; ils arrivèrent ainsi jusqu'aux bords du Raab, où la saison avancée, et une épizootie qui détruisait les chevaux de l'armée du roi, obligèrent de terminer la campagne. Le roi se proposait de revenir l'année suivante achever sa conquête, et c'était le vœu de tous ses guerriers, qui, s'ils avaient perdu leurs chevaux, en avaient été bien dédommagés par le butin qu'ils avaient fait : mais avec tant d'ennemis et tant d'affaires, comment suivre un projet ? Le malheur d'avoir tant vaincu, est d'avoir toujours à vaincre ; la peine des conquérants est d'avoir toujours à recommencer l'ouvrage de leurs conquêtes, sans pouvoir jamais s'en assurer la paisible possession ; d'autres ennemis, qu'on avait crus domptés, occupèrent ailleurs la valeur de Charlemagne ; les Saxons n'étaient point encore débellés, ils firent alors une de ces irruptions si fréquentes dont nous avons parlé, ils la firent à l'instigation des Huns, qui commençaient à entretenir quelque correspondance avec leurs voisins, et à faire quelque usage de la politique ; ils auraient dit avoir celle de se joindre à tous les ennemis de Charlemagne pour augmenter son embarras, et lui ôter, même à l'avenir, le pouvoir de leur nuire ; ils se contentèrent de respirer pour le moment, et Charlemagne, obligé de renvoyer à un temps éloigné la conquête et la conversion de la Pannonie, ne tira aucun fruit du grand armement de 791. Cette campagne si savante et si bien combinée ne fut qu'une course ; ce formidable appareil, ce grand développement des forces d'un grand monarque, aboutit à quelque butin.

Enfin, ce ne fut qu'en 795 que Charlemagne, sans être libre encore de ses autres affaires, reprit son projet sur la Pannonie. Les Huns avaient dans leur gouvernement quelques uns des inconvénients qui avaient fait la faiblesse des Saxons, ou plutôt ils n'avaient aucuns principes fixes de gouvernement ; tantôt ils se rassemblaient sous un même roi qu'ils élisaient, tantôt ils se divisaient, comme les Saxons, en diverses peuplades, qui avaient chacune leur chef particuliers ; de là naissaient tous les troubles qu'on peut aisément imaginer. Au temps dont il s'agit, le pays était en proie aux discordes civiles ; ce fut le moment que Charlemagne prit pour y porter la guerre. Si les Huns avaient aussi bien su s'accorder entre eux alors, qu'ils avaient su depuis longtemps pourvoir à la défense de leur pays, cette conquête n'aurait pas été facile ; aucune autre nation n'avait pris, relativement à cet objet, de si sages mesures, et elles auraient pu servir de modèles aux Français mêmes, pour se mettre à l'abri des incursions des Saxons, et de leurs autres voisins germaniques, sans tant de guerres et d'effusion de sang. La Pannonie était divisée en neuf cantons, appelés *cercles* ; de là vient, à ce qu'on croit, l'usage qu'on fait encore aujourd'hui de ce nom dans la division des principales provinces de l'empire ; ces cercles étaient séparés les uns des autres par une haute levée qui les environnait de tous côtés, et qui était bordée d'une forte palissade. Outre ce rempart et ce retranchement général de chaque cercle, chaque ville, chaque bourg, chaque village, renfermé dans chacun des cercles, était encore défendu par de bonnes murailles, seul

genre de fortifications que l'on connût alors¹. Il y avait si peu de distance entre ces différents lieux, qu'on pouvait aisément, à la seule voix, donner l'alarme d'un poste à l'autre, et qu'en un instant le cercle entier pouvait être averti. On communiquait de cercle en cercle par des chemins pratiqués à travers des taillis qu'on tenait toujours à une hauteur telle que les gens du pays, en passant d'un cercle à un autre, pussent n'être pas vus des ennemis, et qu'ils pussent cependant voir par-dessus les taillis ce qui se passait au-dehors, et régler leur marche en conséquence, selon le besoin. Ainsi les secours pouvaient être facilement et promptement portés d'un cercle à l'autre, sans que les ennemis en fussent : instruits.

Charlemagne, contre qui ces barrières avaient déjà été impuissantes en .791, se préparait à les renverser .de nouveau ; mais encore occupé ailleurs par d'autres ennemis, il ne put faire cette guerre que par ses lieutenants. Le duc de Frioul, nommé Henri, pénétra dans la Pannonie sans trouver de résistance ; il arriva jusqu'à la capitale ou principale forteresse, qu'il força ; il livra au pillage ce fameux trésor des Huns, enrichi sous Attila des dépouilles de toutes les provinces de l'un et de l'autre empire, et des dépouilles mêmes de l'Italie et des Gaules : le soldat s'enrichit jusqu'à l'opulence, si l'on en croit Eginard.

Theudon, l'un des petits rois qui partageaient alors la Pannonie, et un des plus ambitieux, comme on le reconnut dans la suite, se sépara entièrement des intérêts de sa nation, se rendit aux Français, se reconnut leur vassal, vint trouver Charlemagne à Aix-la-Chapelle, lui rendit hommage, reçut le baptême, et le fit recevoir aux peuples de sa dépendance.

En 796, Charlemagne confia le commandement de l'armée de-Pannonie au jeune Pepin son second fils, et lui donna pour lieutenant et pour guide le même duc de Frioul². Ils trouvèrent plus de résistance ; les Huns avaient senti la nécessité de cesser ou de suspendre leurs querelles, et de se réunir pour la cause commune ; ils avaient repris leur capitale, et y avaient fait à la hâte quelques nouvelles fortifications ; ils avaient élu un nouveau roi, et s'étaient rassemblés sous lui : il fallut leur livrer bataille ; ils furent défaits, leur capitale reprise, et de nouveau livrée au pillage. Les Huns furent poussés jusqu'aux bords de la Teisse, et tout le pays ravagé, tandis que les heureux sujets de Theudon, contemplant de loin la flamme de ces incendies dont ils étaient environnés, et jouissant tranquillement et sûrement de leurs possessions, sous la protection du vainqueur, rendaient grâces à la prudence de Theudon, et bénissaient le christianisme, à l'ombre duquel on vivait ainsi en paix.

Cette campagne de 796 ne termina pourtant point encore la guerre de la Pannonie ; les Huns firent l'année suivante un dernier effort, et parvinrent à former encore une armée ; ils se battirent en désespérés : mais leur désespoir était aveugle, la valeur des Français était disciplinée ; les Huns succombèrent, et ne trouvèrent plus de ressources que dans la soumission et le baptême. Le jeune Pepin, au retour de cette glorieuse campagne, eut le plaisir de présenter à son père les ambassadeurs des Huns domptés et soumis ; Charlemagne les reçut comme des amis présentés de la main d'un fils ; tout ce qu'une affabilité politique peut répandre d'adoucissemens et de consolations sur les malheurs de la guerre et les torts de la conquête, fut prodigué par l'adroit monarque, pour attacher les Huns au joug de la France et de l'évangile.

¹ Monach. San-Gall. de reb. bell. Car. M. lib. 2, c. 2.

² Egin. Annal. Fuld.

La Pannonie fut tranquille pendant toute l'année 798 ; mais l'année suivante vit naître dans ce pays un grand orage du côté où on l'attendait le moins. Ce Theudon, qui avait montré tant d'empressement pour le baptême et pour l'alliance française, n'avait voulu en effet qu'étendre sa puissance et son autorité dans le pays, et qu'envahir successivement tous les différents cercles ; les chefs de ces cercles et les principaux seigneurs de la nation avaient péri pour la défense du pays ; Theudon, délivré par-là de tous les rivaux que son ambition pouvait redouter, crut que le premier qui s'annoncerait comme le restaurateur de la liberté, le premier qui proposerait aux Huns de secouer le joug étranger, auquel ils n'étaient point encore accoutumés, s'emparerait aisément du trône de la Pannonie entière ; il trahit donc les Français comme il avait trahi sa patrie, et avec assez de facilité, parce qu'on ne se défiait point de lui : lorsqu'enfin sa mauvaise volonté fut manifeste, on se hâta d'en prévenir les effets ; le duc de Frioul Henri et le comte de Bavière Gérold entrèrent dans la Pannonie, livrèrent bataille à Theudon et remportèrent une victoire qui coûta des larmes et un sang précieux au vainqueur : ce Theudon, qui n'était en politique qu'un hypocrite ambitieux et qu'un traître, était dans les combats un guerrier redoutable ; il se défendit avec un grand courage ; un des comtes de la Bavière fut tué dans la bataille ; le duc de Frioul tomba dans une embuscade où il périt aussi ; tous deux furent pleurés de leur roi. Theudon avait été pris ; il fut puni de mort, comme vassal félon et rebelle : il eut été à désirer pour lui et pour Charlemagne qu'il fût mort les armes à la main ; il aurait évité la honte du supplice, et aurait épargné à Charlemagne la honte d'une violence odieuse. Avec Theudon tomba pour jamais cette puissance des Huns, qui, même dans sa décadence, offrait encore de beaux monuments de grandeur et de sagesse. Cette monarchie ou cette république avait subsisté avec gloire près de deux siècles et demi.

De la guerre de Pannonie naquit la guerre de Bohême, comme celle des Huns était née de celle des Saxons. Les Bohémiens étaient une peuplade d'Esclavons, nation libre et féroce comme tous les autres peuples de la Germanie : l'amour du pillage les attirait souvent sur les terres de leurs voisins ; ils faisaient des courses dans le pays des Huns, qui n'étaient plus en état de leur résister, et dans les autres provinces soumises à la domination de Charlemagne. Des historiens observent que cet usage de leur liberté, que le spectacle de cette liberté même était un exemple dangereux donné aux nations nouvellement soumises. Ils ont raison ; et il suit de là qu'en s'engageant dans une première conquête, il faut avoir bien pris son parti de ne s'arrêter qu'après avoir achevé la conquête du monde entier, car au-delà du peuple qu'on aura soumis, on trouvera nécessairement un peuple libre¹, dont il n'y aura pas plus de raisons de laisser subsister l'indépendance, qui sera toujours pour les peuples soumis un exemple, un reproche, et une source de regrets.

Charlemagne voulait que ses fils partageassent sa gloire, il aimait à exercer leur valeur, et à cultiver leurs talents ; la politique n'avait pas encore établi qu'un roi dût être jaloux de ses fils, et préparer à la nation des rois sans mérite, en leur refusant toute occasion de s'illustrer et de s'instruire. La guerre contre les Huns avait été confiée au jeune Pepin : la guerre contre les Bohémiens fut confiée à Charles son frère aîné. Charlemagne lui traça le plan de sa campagne, et ce plan était celui qu'il avait suivi lui-même dans sa campagne de 791 contre les Huns. Trois armées pénétrèrent à la fois dans la Bohême par trois endroits différents ;

¹ Nous ne parlons ici que de la liberté considérée de nation à nation, et non de la liberté considérée des sujets au souverain dans un même État.

elles étaient composées de tous ces mêmes peuples germaniques qui avaient subi depuis longtemps le joug de la France, ou qui venaient de subir celui de Charlemagne : à peine ce conquérant avait-il soumis un peuple, qu'il en faisait un instrument de conquête à l'égard des nouveaux voisins qu'il acquérait. On ne pouvait guère faire d'autre usage de ces peuples guerriers et barbares : inhabiles aux arts de la paix, ils-ne pouvaient que faire la guerre, il leur fallait un ennemi, il fallait un aliment à leur inquiétude : sans cette politique, jamais leur vainqueur n'aurait pu s'assurer d'eux. Les Saxons, les Wiltzes, tous les habitants des bords de la mer Baltique s'avancèrent par la partie septentrionale de la forêt noire ; les Français austrasiens, les Thuringiens, les Allemands par la Franconie ; les Bavares et les Huns passèrent le Danube, et entrèrent en Bohême du côté du midi. Le jeune Charles conduisait tous ces peuples, et avait plusieurs rois sous ses ordres. Les Bohémiens, n'ayant point de digue à opposer à ce débordement effroyable de nations et d'armées qui les inondait de toutes parts, coururent se cacher dans les forêts et dans les montagnes¹. Les trois armées ravagèrent sans obstacle le plat pays, chacune de leur côté, et se réunirent au centre de la Bohême ; il y eut à peine quelques légers combats contre des détachements d'Esclavons qui paraissaient au bord de leurs forêts, et dans les défilés des montagnes : dans toutes ces rencontres, les Esclavons eurent un désavantage marqué ils étaient partagés, comme autrefois les Saxons et les Huns, en diverses peuplades, qui avaient chacune leur souverain : un de ces petits souverains, nommé Léchon, périt dans un de ces combats de la main même du prince Charles, ce, qui tenait encore des mœurs mérovingiennes ; c'était aussi le prince Charles qui avait soumis les Sorabes, et tué de sa main leur chef ou roi Miliduch. Les rois alors mouraient de la main des rois dans les batailles, comme si tous les combattants leur eussent fait place pour qu'ils se battissent en duel². Cette seule campagne décida du sort de la Bohême, elle fut soumise sans retour.

Dans l'histoire des autres princes et des autres peuples, les guerres sont ordinairement successives ; et les Romains mêmes, ce peuple conquérant, observaient-de ne faire leurs conquêtes qu'une à une, pour les faire plus sûrement. Une singularité qui caractérise peut-être le règne de Charlemagne, c'est cette accumulation de guerres simultanées, mais indépendantes les unes des autres, auxquelles non seulement la France, mais la personne même de Charlemagne suffisait toujours. On a vu Louis XIV résister presque seul aux efforts de l'Europe conjurée ; mais Louis XI V, sans sortir de Versailles, faisait préparer de grandes choses par de grands ministres,-et les faisait exécuter par de grands généraux ; Charlemagne était seul son ministre et son général, il dirigeait tout, il exécutait tout, il était partout : nous l'avons vu plus d'une fois venir achever sur les bords du Rhin, du Weser ou de l'Elbe, une campagne qu'il avait commencée sur les bords de l'Ebre ou de l'Ofanto. *Personne, dit M. de Montesquieu, n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité, et les difficiles avec promptitude.... Les affaires renaissent de toutes parts, il les finissait de toutes parts.* On a peine à comprendre, et que l'esprit puisse embrasser tant d'objets, et que le corps puisse résister à tant de fatigues. L'Europe dut se liguier contre Louis XIV, puisqu'il fut conquérant ; elle se serait liguée aussi contre Charlemagne, si on avait su se liguier de son temps. Cette ligue de l'Europe contre tout souverain ambitieux, si elle était poussée jusqu'à une réunion entière, si elle se faisait constamment et d'après des

¹ Cordemoy, *Histoire de France*, article *Charlemagne*.

² Annal. Metens, Moissiac et alii.

principes invariables contre tout ennemi de la paix indistinctement, serait le remède que nous cherchons à cette rage épidémique de guerre qui désole l'univers. Mais les nations n'ont jamais eu cette sagesse ; tout ce qu'ont produit jusqu'ici les alliances, les traités, tous ces jeux mobiles de la politique vulgaire, a été d'armer pour une, même querelle un certain nombre de nations les unes contre les autres : on sait, lorsqu'on entre en guerre avec une, quelles sont celles qu'on doit avoir à combattre, et quelles sont celles dont on sera secondé ; ce sont des parties de jeu cruelles qu'on arrange d'après des vues d'intérêt commun, vues souvent fausses et toujours changeantes : de part et d'autre on cherche à s'assurer la supériorité de forces, et le résultat de ces efforts contraires est de parvenir à qui entretient et perpétue la guerre. En un mot, parmi nous, point de guerre particulière, toute guerre est l'affaire de toute l'Europe, et tout le monde vient y prendre part. Du temps de Charlemagne au contraire toutes les nations étaient encore isolées¹, l'une ne savait rien de ce qui se passait chez l'autre ; nulle correspondance entre elles, nulles résolutions communes, nulles opérations concertées. Si quelquefois plusieurs nations, déterminées par un même intérêt, attaquent ou combattent à la fois l'ennemi commun, c'est par hasard et sans concert ; ce sont autant de guerres particulières, simultanées au lieu d'être successives ; si, par exemple, les Saxons se jetaient sur les terres des Français, tandis que Charlemagne était occupé en Espagne contre les Sarrasins, ou en Italie contre les Grecs ou les Lombards, ce n'était par l'effet d'aucune intelligence entre ces divers peuples, mais uniquement parce que Charlemagne était éloigné et occupé ailleurs, et que c'était un temps favorable pour lui nuire.

De cette séparation des nations, au temps de Charlemagne, suivaient divers effets qui mettent des différences essentielles entre les guerres de ce temps et nos guerres actuelles.

1° Dans ces temps anciens, comme nous l'avons dit, point de guerre générale, chaque guerre est une affaire particulière. Les guerres, même simultanées contre une même puissance, ne se mêlent point, et demandent des soins et des efforts particuliers.

2° On n'avait point alors d'alliés, puisqu'il n'y avait point encore de politique extérieure, et cette circonstance n'était point favorable à Charlemagne. Les Romains, quoiqu'ils menaçassent la liberté de tous les peuples, ou peut-être parce qu'ils la menaçaient, avaient des alliés ; ils avaient pour eux les politiques imprudents, qui ne voulaient pas voir le joug que ces alliés tyranniques leur préparaient, et les politiques timides, toujours partisans du plus fort. Charlemagne était seul², et il arrivait souvent que, sans se réunir contre lui,

¹ Les exemples, rares et faibles, que nous avons vus ou que nous pourrions voir du contraire, ne sont que des exceptions.

² Nous ne lui comptons point pour des alliés les Abodrites ou quelques peuplades saxonnes qui se détachaient des autres pour se soumettre à lui ; c'étaient des protégés plus que des alliés, ou plutôt c'étaient des sujets. Il ne faut pas, d'un autre côté, prendre trop à la rigueur ce que nous disons ici, qu'il n'y avait point alors de politique extérieure, car on en avait vu des traces dans les intrigues de Tassillon auprès des Huns et d'Arichise à la cour de Constantinople, en faveur d'Adalgise. On en a vu quelques autres exemples dans cette histoire ; mais tout cela n'était rien par comparaison avec nos temps modernes, et si la politique existait du temps de Charlemagne, elle émit encore au berceau.

plusieurs puissances, poussées par un même intérêt, l'attaquaient chacune de leur côté, ce qui faisait l'effet d'une réunion, mais sans concert.

3° Au lieu d'alliés, Charlemagne avait dans les peuples subjugués des sujets nouveaux qu'il employait à l'instant contre les voisins nouveaux qu'il voulait aussi subjuguier ; ce qui devait remplir ses armées de soldats indociles et mal intentionnés, sur lesquels il fallait toujours veiller, et qui rendaient la présence du prince presque nécessaire partout.

4° Si Charlemagne n'avait point d'alliés, ses ennemis n'en avaient pas non plus, et il semble d'abord qu'à cet égard tout soit égal ; mais comme Charlemagne était toujours seul, et qu'il arrivait souvent que plusieurs ennemis l'attaquaient ou se défendaient contre lui à la fois, c'était lui qui souffrait le plus de ce défaut d'alliés, c'était lui qui était privé sensiblement des avantages que des alliés peuvent procurer, comme de faire diversion, d'occuper les ennemis chez eux, ou de les tenir clans l'inquiétude ; il fallait qu'il suffît seul, par ses propres forces et par ses propres ressources, à plusieurs guerres, sinon réunies, au moins simultanées. Ainsi nous trouvons que, sous ce point de vue, l'inexistence d'une politique extérieure était fort contraire à Charlemagne ; mais d'un autre côté, si cette politique eût existé telle qu'elle est aujourd'hui, elle aurait réuni contre lui, par des nœuds bien plus forts, toutes les puissances alarmées de ses conquêtes, et elle aurait rendu ces conquêtes ou impossibles ou plus infructueuses encore.

Au reste ces guerres toujours si funestes, et de plus si uniformes et si ennuyeuses qu'elles fatiguent l'écrivain, qui n'en présente cependant que le résultat, furent du moins l'occasion de deux établissements, dont l'un paraît être le triomphe des arts dans ce siècle, et l'autre aurait été de l'utilité la plus sensible dans tous les siècles, s'il n'était resté imparfait.

Le premier est la construction du palais d'Aix-la-Chapelle et de ses dépendances, surtout de cette fameuse basilique ou chapelle qui a donné son nom à ce lieu [796].

Les conquêtes de Charlemagne avaient si fort reculé les bornes de son empire, qu'il sentit la nécessité de changer de capitale, de s'en faire une nouvelle qui fût plus au centre de ses États, qui donnât la main à la fois à la France et à la Germanie ; peut-être même le lieu qu'il choisit avait-il l'inconvénient d'être trop éloigné de l'Italie, sur laquelle s'étendait aussi sa domination ; mais c'était, comme nous l'avons dit, la Germanie qui l'occupait par préférence à tout ; c'était là sa conquête 'de prédilection, et ce fut en Westphalie qu'il plaça le siège de son empire. Eginard, le moine de Saint-Gal, et la plupart des auteurs contemporains, ou voisins de ce temps, parlent des édifices d'Aix-la-Chapelle¹ avec une admiration qui annonce qu'il venait de se faire une révolution dans les arts, et que Charlemagne imprimait à ses ouvrages la grandeur de son génie. Il avait profité de ses conquêtes, Rome et l'Italie ne lui avaient pas montré en vain leurs ruines augustes ; les monuments de la majesté romaine, échappés au ravage des barbares, en frappant ses yeux, avaient élevé son âme ; ses idées s'étaient étendues ; le goût du beau et du grand l'avait saisi. La destruction même servit à l'embellissement de ses édifices ; des blocs de pierre carrée, employés à la construction de la basilique, venaient des démolitions des murs de Verdun, que Charlemagne avait détruits pour punir l'évêque de cette ville, qui s'était révolté contre lui. Les colonnes de marbre et la mosaïque qui ornaient cette même

¹ Egin. in Vit. Carol. Magn. Monach. San-Gall. ap. Hincmar. Ord. Palat. c. 45.

basilique, étaient des débris de l'ancien palais impérial de Ravenne. Rome avait aussi fourni de très beaux marbres, et cette profusion de marbre était un spectacle nouveau et surprenant pour la France et pour la Germanie. Les historiens parlent aussi d'un dôme surmonté d'un globe d'or massif. Les portes et les balustres étaient de bronze, les vases et les chandeliers d'or ou d'argent ; les ornements employés au service divin étaient d'une magnificence inconnue jusqu'alors. Peut-être cette Magnificence n'était-elle qu'apparente, peut-être l'art d'imiter les métaux précieux trompait-il presque tout le monde dans ces temps d'ignorance. En général, on ne risque rien de soupçonner de quelque exagération les éloges prodigués aux arts dans leur naissance ; leurs inventeurs, comme nous l'avons déjà observé, ont presque tous été déifiés.

Quant au palais, on en vante surtout l'immense étendue, qui était telle, que non seulement les grands officiers de la couronne, avec tous ceux qui leur étaient subordonnés, toutes les personnes employées au service du palais, les députés de tous les pays soumis à la France, les seigneurs et les évêques que les affaires appelaient à la cour, et les vassaux qui les y suivaient¹, y étaient logés commodément ; mais encore qu'on y avait pratiqué de grandes salles où se tenaient dans les unes les conférences des prélats et des ecclésiastiques, dans les autres les diètes des grands vassaux ; dans d'autres, ces assemblées mixtes, ces synodes ou plaids, qui étaient à la fois des conciles et des parlements ; d'autres salles enfin étaient consacrées à l'administration de la justice tant civile qu'ecclésiastique.

La chambre du roi était, dit-on, disposée de manière qu'il voyait tout ce qui entrait dans ces salles et dans ces divers appartements², petit agrément qui pouvait offrir un grand sens, et donner une grande leçon ; c'est que le prince doit tout voir.

On parle aussi de vastes portiques, de superbes galeries, où les gardes, les soldats, la multitude des officiers et des *personnes du service* pouvaient être à couvert. On vante surtout celle de ces galeries qui conduisait du palais à la basilique. Les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle n'avaient pas peu contribué au choix que Charlemagne avait fait de ce séjour. L'art avait beaucoup ajouté à la nature par la construction des bains ; Charlemagne' avait fait creuser de vastes bassins, où on faisait couler les eaux en si grande abondance, que cent personnes pouvaient non seulement s'y baigner à la fois, mais y nager sans se rencontrer et se gêner. C'était un des amusements du monarque, et un des spectacles de sa cour. Il excellait dans cet exercice, comme dans tous les autres ; il prenait ce divertissement avec ses enfants, ses officiers, ses soldats, avec tous ceux qui voulaient le partager, sans distinction de rang ni d'état ; sa popularité en tout égalait sa magnificence.

L'autre établissement, dont les guerres germaniques donnèrent l'idée à Charlemagne, eût immortalisé son règne, et changé la face de la terre, s'il n'avait pas été abandonné. Le seul projet prouve au moins combien les grandes choses étaient familières à ce prince dans un temps où personne n'avait encore songé au bien public. Il voulait faire communiquer l'Océan germanique et la mer Noire par le Rhin et par le Danube [793], en joignant ces deux fleuves par des rivières intermédiaires ; et si l'on veut que les canaux de Drusus et de Corbulon,

¹ Hinemar (*Ordo Palat.* c. 27) parle de vassaux attachés à la suite de leurs seigneurs.

² Monach. San-Gall. de Ecclesiast, cura Carol. Magn. lib. I, c. 32. Egin. in vit. Carol. Magn.

dont l'un joignait le Rhin avec l'Issel, et l'autre avec la Meuse, aient contribué à lui inspirer ce projet, on voit par-là quel utile usage il savait faire de ses connaissances dans l'histoire. Les rivières qu'il s'agissait de joindre par un canal, étaient d'un côté le Rednitz, de l'autre l'Athmul ; le Rednitz se jette dans le Mein aux environs de Bamberg, le Mein dans le Rhin, près de Mayence, le Rhin dans l'Océan ; l'Athmul se jette dans le Danube à Kelheim, et le Danube dans la mer Noire. Du Rednitz à l'Athmul, il n'y a que deux lieues de distance ; le canal de jonction devait avoir trois cents pieds de largeur sur ces deux lieues de longueur ; le travail fut poussé jusqu'à deux mille pas¹ ; des pluies continuelles le firent abandonner ; les terres s'éboulaient, le sol était sans consistance ; mille obstacles, qui n'en seraient point aujourd'hui, parurent alors invincibles ; le découragement se mit parmi les travailleurs ; et un des plus beaux établissements que l'esprit humain eût encore conçus ne put avoir lieu. Les vestiges du canal subsistent encore près du village de Graben, qui en a tiré son nom, le mot allemand *Graben* signifiant un fossé.

On eût sans doute repris ce projet dans un temps plus favorable, si Charlemagne, en le formant, avait été animé des grandes vues de bien public, qui auraient dû présider à une pareille entreprise, s'il avait vu les diverses provinces de France, de Germanie, de Pannonie, tous ces vastes pays qu'arrosent le Danube, le Don et les autres rivières d'Europe et d'Asie, qui se déchargent médiatement ou immédiatement dans la mer Noire, excités, vivifiés, enrichis par le commerce le plus actif, et une communication directe et facile établie depuis le fond du nord de l'Europe jusqu'au centre de l'Asie. Voilà les objets qui minaient dû s'offrir aux regards de Charlemagne, et parler à son cœur. Il ne vit dans ce grand et bel ouvrage qu'une facilité pour faire la guerre de Pannonie, qu'un moyen de faire descendre des troupes des bords de l'Océan germanique jusqu'aux rives de la Save, de la Drave et du Raab, de leur procurer aisément et à peu de frais toutes les provisions nécessaires. Et comme il parvint sans ce secours à terminer heureusement la guerre de Pannonie, il ne pensa plus à cet ouvrage ; il perdit par-là l'occasion de faire pour toute la suite des siècles plus de bien au monde qu'il n'avait fait de mal par ses conquêtes passagères.

Il tenta aussi d'unir la Moselle à la Saône.

Observons encore, avec quelque consolation, que la guerre, qui détruit tant de villes, fut une fois pour Charlemagne l'occasion d'en fonder une. Résolu de passer plusieurs années de suite dans la Saxe pour achever de la réduire, ce qu'il s'obstinait à croire possible, il forma sur le bord du Wéser un camp retranché [767], pour la commodité duquel il bâtit tant de maisons, et avec tant de diligence, qu'elles formèrent dès-lors une espèce de ville, qui en devint réellement une dans la suite, et qui prit le nom d'Héristal² qu'elle porte encore aujourd'hui.

¹ Annal. Fuld. Poet. Saxon. Moine d'Angoul. Chron. de Moissac. Reginon.

² Cet Héristal est différent de celui qui donnait son nom à Pepin, bisaïeul de Charlemagne ; celui-ci était un château sur les bords de la Meuse.

CHAPITRE VI

Famille de Charlemagne.

DÉTOURNONS un moment nos regards de tant de guerres, et arrêtons-nous à considérer Charlemagne dans le sein de sa famille, d'où partaient aussi quelquefois des mouvements et des orages qui troublaient la politique tant extérieure qu'intérieure. Charlemagne, porté à l'amour et par la tendresse de son aine et par la vigueur de son corps, eut un grand nombre de femmes et de maîtresses ; mais les mœurs avaient fait assez de progrès pour ne plus permettre d'avoir plusieurs femmes à la fois, comme au temps de la première race, encore moins d'avoir à la fois pour femmes les deux sœurs, comme avait fait Clotaire Ier, le plus licencieux et le plus pervers de tous ces mauvais rois. L'indissolubilité de ce lien sacré n'était pas encore bien reconnue, ni confirmée par l'exemple des souverains ; mais on ne pouvait avoir une femme qu'à la fois, et le divorce n'avait plus d'autre effet que de substituer une seule femme à une seule. Du moins le sage Fleuri et le judicieux Cordemoy font les plus grands efforts pour prouver qu'il est possible en toute rigueur que Charlemagne n'ait jamais eu qu'une femme à la fois, soit femme en titre, soit concubine. Des esprits sévères restent effrayés de ce grand nombre de femmes — car il en eut neuf —, en le supposant même successif, selon l'idée de M. l'abbé Fleuri ; ils disent que c'eût été un grand scandale dans la primitive église ; ils citent saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, qui disent qu'au-delà des troisièmes noces, n'en connaissait plus de légitimes, et qu'elle condamnait tout le reste comme excès d'intempérance. Saint Basile imposait un an de pénitence à ceux qui s'étaient seulement mariés deux fois ; encore s'accusait-il de trop d'indulgence et de quelque relâchement dans la discipline ; car dans d'autres églises, disait-il, on les soumettait à deux ans de pénitence. L'intérêt de l'État semble dicter d'autres maximes.

Charlemagne, qui ne voulait être ni privé des douceurs de l'amour par la guerre, ni distrait des soins de la guerre par l'amour, et qui se sentait en état de suffire à tous les devoirs, à tous les plaisirs, à toutes les fatigues, menait partout avec lui ses femmes dans ses expéditions les plus lointaines, et elles habitaient plus les camps qu'elles ne régnaient dans une cour paisible. Les despotes de l'Asie avaient connu cet usage clans l'antiquité ; lorsqu'ils allaient à la guerre, ils traînaient à leur suite leurs femmes, leurs maîtresses, leurs enfants, leurs eunuques, leurs esclaves, et tout l'appareil de leur vaine grandeur ; c'est-à-dire qu'ils transportaient dans leurs camps, et qu'ils étalaient au milieu de leurs innombrables et faibles armées, le luxe et les vices de leur cour. Charlemagne menait sa femme à l'armée, parce que cette douce société était pour lui un délassement naturel et comme le prix de ses travaux ; mais alors la reine paraissait sans suite et sans pompe, et moins comme la femme du roi que comme la compagne d'un guerrier.

La première femme de Charlemagne, nommée Himiltrude, n'est regardée que comme une concubine ; mais il faut prendre ce nom dans le sens que nous avons expliqué¹, c'est-à-dire dans le sens d'une femme légitime, qui, par la disproportion de naissance ou le défaut de dot, avait dans la maison moins de considération qu'une femme de condition égale ; mais dont les enfants étaient réputés légitimes, et pouvaient succéder, radins peut-être par le droit de leur naissance que par la volonté de leur père.

De ce mariage naquit un fils, que son père n'aima point assez, soit parce qu'il n'avait pas longtemps aimé sa mère, soit parce que ce jeune prince, avec un très beau visage, avait une taille difforme. Il est connu dans l'histoire sous le nom de Pepin-le-Bossu : ainsi ce Charlemagne distingué entre tous les hommes par sa taille majestueuse et par la beauté régulière de ses proportions, était fils de Pepin-le-Bref, et père de Pepin-le-Bossu.

Les Français ne s'accoutumèrent jamais à regarder Pepin comme destiné à être leur roi ; et s'il avait besoin, pour succéder, d'une disposition expresse de son père, il dut peu se flatter de l'obtenir.

C'était cependant cet engagement de Charlemagne avec Himiltrude, si peu respecté de la nation, et si peu agréable à Charlemagne, que le pape Étienne IV voulait faire regarder comme le lien le plus indissoluble et le plus sacré, pour empêcher Charlemagne d'épouser Hermengarde, fille de Didier, roi des Lombards ; le motif qui le faisait parler était trop manifeste pour qu'on pût s'y méprendre : on ne fit que rire en France de cette prétendue indissolubilité : Charlemagne épousa Hermengarde [770] ; mais cette alliance malheureuse, conclue par la politique, ne fut point ratifiée par l'amour ; Charlemagne n'aima pas même assez Hermengarde pour en avoir des enfants ; il la renvoya ignominieusement à son père [771], et détruisit le royaume des Lombards [774].

La troisième femme de Charlemagne se nommait Hildegarde ; elle était d'une famille noble, de la nation des Suèves. C'est, de toutes les femmes de Charlemagne, celle qui paraît avoir été la plus chère et à son mari et au peuple français ; il sortit d'elle une nombreuse postérité, mais entre autres trois princes, l'espérance de la nation. L'aîné se nommait Charles, comme son père ; le second, qui se nommait Pepin, comme son aïeul, avait d'abord été nommé Carloman, comme son oncle et son grand-oncle. Le pape, en le baptisant, fit ce changement de nom, apparemment pour lui en donner un plus cher au Saint-Siège. Le troisième se nommait Louis, nom qui paraît être le même que celui de Clovis, à jamais illustré par le conquérant, véritable fondateur de la monarchie française, et porté depuis avec moins d'éclat par plusieurs autres princes de la première race. Ce nom de Louis, porté pour la première fois sous cette forme par le prince dont nous parlons, est, comme on sait, celui qui a été porté par le plus grand nombre de rois, tant de la seconde race que de la troisième.

Nous avons vu les deux premiers de ces princes marcher sur les traces de leur père dans la carrière de la gloire ; Charles se signaler contre les Saxons, gagner sur eux, à douze ans, la bataille de Draigny, et subjuguier dans la suite la Bohême ; Pepin faire la conquête de la Pannonie. Louis avait aussi commandé en Espagne, mais avec moins d'éclat et de bonheur. Hildegarde leur mère mourut, en 784, à Thionville, sous les yeux de Charlemagne, emportant au tombeau les regrets de tous les Français. Charlemagne fut pénétré de douleur, mais il n'en

¹ Voir l'introduction, chapitre II.

fut point accablé ; il combattit son affliction comme une ennemie de sa gloire ; il s'imposa la loi de la vaincre par l'effort du travail, et de l'étouffer sous le poids des affaires. La satisfaction de n'avoir pas suspendu un moment des devoirs que l'état de son âme lui rendit si pénibles, lui tint lieu de consolation¹. Il fit faire par Paul Diacre l'épithaphe d'Hildegarde.

Il ne pouvait se passer de femme ; il épousa trop tôt pour l'honneur de sa douleur, mais trop tôt surtout pour le bonheur de son peuple et pour le, sien, une femme impérieuse, injuste et cruelle, nommée Fastrade, fille d'un seigneur français². Si cette femme toucha moins son cœur qu'Hildegarde, elle prit un plus grand empire sur son âme, et elle abusa de cet empire ; elle rendit Charlemagne complice de ses violences, elle lui fit faire des coups d'autorité contraires à son inclination ; elle parvint enfin à faire haïr ce prince aimable, de qui le don suprême était le don de plaire. On conspira, non pas comme les Rotbold, les Tassillon et les Arichise, seulement contre sa puissance, mais contre sa personne. On attenta en un mot à sa vie, et des ennemis domestiques, nombreux, puissants, redoutables, se joignirent à tant d'ennemis étrangers que Charlemagne avait toujours à combattre [785]. Le chef de la conjuration était Hartrade, un des comtes de Thuringe ; il croyait avoir à se plaindre de la reine, et il s'en prenait au roi, dont il n'avait pu obtenir justice contre elle. On ne sait point de particularités sur le sujet de ses mécontentements ; on n'en sait pas davantage sur la conspiration même, ni sur la manière dont elle fut découverte. Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle répandit beaucoup d'effroi dans la maison royale, que le nombre et la qualité des conjurés semblaient annoncer des dispositions à une révolution, et annonçaient du moins quelles alarmes excitait le moindre abus du pouvoir de la part d'un vainqueur et d'un conquérant. C'est encore un des inconvénients des conquêtes, de rendre le conquérant trop redoutable, même à ses sujets. On le voit toujours armé de toute la puissance militaire, puissance toujours prête à braver toutes les lois, et à laquelle on ne connaît d'autre frein que les complots secrets. On en forma plusieurs contre Alexandre au milieu de son camp ; César, qui avait conquis Borne, tomba sous le poignard de la liberté qu'il avait détruite ; Charlemagne fut menacé, mais il écarta les orages et les dangers ; il répara en partie les torts de Fastrade, et ajouta même à l'amour et à l'admiration publique par la politique sublime qu'il eut de faire grâce de la vie à tous les conjurés, dont la plupart ne furent qu'exilés ; mais cette grâce fut bien légère pour Hartrade, car il eut les yeux crevés. Ce genre de supplice, usité depuis longtemps dans l'Orient, s'était introduit en France par les relations que ce royaume avait avec l'empire grec : l'abbé Velly a tort de dire qu'on en vit le premier exemple en France dans la personne d'Hartrade ; car nous avons vu que le duc d'Aquitaine, Hunaud, avait fait crever les yeux à son frère Hatton, et longtemps auparavant Ébroïn avait traité de même saint Léger.

Nous avons eu plus d'une fois occasion d'observer que les conquêtes sont impossibles quand il y a une politique extérieure, c'est-à-dire lorsque les diverses nations ont entre elles des liaisons suivies ; lors même qu'il n'y a point encore de politique extérieure, ni de communication entre les nations, les conquêtes sont encore difficiles à faire, et surtout à conserver : mais, soit dans l'état barbare, soit dans l'état civil, soit qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de politique extérieure, et que les conquêtes soient faciles ou difficiles, il y a une grande raison qui s'élève toujours contre elles, et qui en montre l'abus, c'est l'impossibilité de gouverner

¹ *Negotia pro solatiis accipiens*. TACITE.

² Eginard. in Annal. et in Vit. Carol. Magn.

des États trop vastes¹. Nous avons vu que quand les rois de la première race voulurent saisir le vrai système de la monarchie, qui est de réunir le royaume, la nature même des choses y résista, le royaume se trouva trop étendu. Les influences du gouvernement ne pouvaient s'étendre partout, ni parvenir jusqu'aux extrémités ; le monarque fut obligé de donner des rois particuliers ou des fantômes de rois à de certaines portions de ses États : c'est ainsi que Clotaire II se vit forcé de donner l'Austrasie à Dagobert son fils, et Dagobert de la donner de même à Sigebert II. Charlemagne avait bien augmenté par ses conquêtes les inconvénients de la trop vaste étendue de l'empire français ; il sentit la nécessité d'y appliquer le même remède, il jugea qu'il falloir un roi en Italie, et un du côté de l'Espagne. Pepin, le second des fils d'Hildegarde, eut le royaume d'Italie, qui s'étendait des Alpes à l'Ofanto, et auquel on joignit la Bavière ; Louis eut le royaume d'Aquitaine ; qui comprenait le Poitou, l'Auvergne, le Périgord, le Limousin, le Languedoc, la Gascogne, et auquel était joint le département des affaires d'Espagne. Leur père, dans un voyage qu'il fit à Rome en 781, les fit couronner par le pape Adrien². Pour lui, il se réservait plus particulièrement les affaires de la Germanie, comme celles qu'il avait le plus à cœur.

Ces rois enfants — l'aîné n'avait que quatre ans, et l'autre que trois³ —, étaient utiles aux pays dont on leur confiait l'administration, ou plutôt dont on leur donnait le titre et les revenus ; ils y tenaient une cour particulière ; ils avaient un conseil composé des personnes les mieux intentionnées et les plus éclairées, qui connaissaient le pays, et qui avaient intérêt qu'il fut bien gouverné ; enfin les peuples savaient où adresser leurs plaintes et leurs demandes. Charlemagne, en donnant ainsi à ses fils des royaumes, leur donna aussi des ministres de son choix ; le titre de ces ministres était *bajales*, *bajuli*, sans doute à cause du fardeau dont ils étaient chargés. On ne sait le nom que de celui qu'il donna au roi d'Aquitaine, et on ne sait que son nom. C'était Arnoul, nom d'heureux présage dans la race carolingienne, dont saint Arnoul, cet excellent *bajule* ou gouverneur de Dagobert, avait été le chef.

Lorsque Clotaire II et Dagobert avaient cédé l'Austrasie à leurs fils, ils s'étaient réellement dépouillés de leur autorité sur ce royaume ; Charlemagne, en confiant la sienne, se la réservait tout entière, il était le roi de tous ces rois ; ses fils n'étaient que ses représentants ; c'étaient les canaux par lesquels son influence se répandait sur ses sujets les plus éloignés : il mandait souvent ces jeunes princes pour recevoir ses ordres, quelquefois ses réprimandes, et pour apprendre de lui à réformer les abus qu'ils avaient ou introduits ou soufferts. De Paris ou d'Aix-la-Chapelle à Milan, à Ravenne, à Toulouse⁴, il veillait sur eux avec plus de soin que bien des rois et bien des pères ne veillent sur leurs enfants, élevés sous leurs yeux dans leur propre maison ; il avait en eux des exécuteurs zélés et fidèles de ses volontés. Instruit de tout, présent à tout par eux, s'il y avait un

¹ Souvenons-nous de la fable du conquérant et de la pauvre femme :
Eh ! pourquoi donc, seigneur, répondit la matrone,
Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis ?

² Le 15 avril, jour de pâques.

³ On porta ce dernier en Aquitaine dans son berceau ; mais, pour son entrée, on lui fit des armes et des habits de guerre proportionnés à sa taille ; on le mit comme on put à cheval, et ce fut dans cet appareil qu'il reçut les hommages des grands et du peuple.

⁴ Milan était la capitale du roi d'Italie, et Ravenne le lieu de sa résidence la plus ordinaire. Toulouse était la capitale du roi d'Aquitaine.

mouvement à prévenir ou à réprimer, un voisin à combattre, un rebelle à soumettre, on retrouvait partout Charlemagne dans des fils formés par ses leçons, animés de son esprit, et guidés par ses ordres. C'était le jeune Pepin qui avait fait la conquête de la Pannonie, parce qu'elle appartenait au département de la Bavière jointe à l'Italie ; Louis fit souvent la guerre en Espagne, parce qu'elle était du département de l'Aquitaine.

Lorsqu'en 791 le jeune roi d'Aquitaine, Louis, fit ses premières armes, Charlemagne fit la cérémonie de lui ceindre l'épée. Ce fut l'institution de la chevalerie, et de la manière d'armer les chevaliers. Ce sont les grands princes qui, souvent sans y songer, forment les établissements et introduisent les usages, parce qu'on aime toujours à imiter un grand homme, et à s'appuyer de l'autorité d'un grand nom.

En donnant ainsi aux fils puînés d'Hildegarde ces brillants apanages, décorés du titre de royaumes, et revêtus de tous les droits d'une juridiction qui n'était subordonnée qu'à son autorité suprême¹, Charlemagne ne donna au prince Charles, l'aîné de ses fils, que le Maine pour tout apanage², et il eût pu ne lui en donner aucun ; l'apanage du fils aîné des rois est d'être l'héritier du trône. L'intention de Charlemagne avait été de fixer le partage des cadets, et de réserver à l'aîné les trois royaumes de l'ancienne division, savoir, l'Austrasie, la Neustrie et la Bourgogne ; observons que l'Austrasie s'était accrue par les conquêtes de Charlemagne jusqu'à comprendre la Germanie presque entière.

Cependant l'aîné de tous [792], Pepin-le-Bossu, traité en bâtard, n'avait aucune part à ces dispositions d'un père. On le destinait à l'état ecclésiastique ; mais il ne s'y destinait pas. L'exemple de Thiéri, fils de Clovis, et de tant d'autres princes bâtards, ou qu'on pouvait regarder comme tels, et qui n'en avaient pas moins succédé à la couronne, formait en sa faveur un préjugé qu'il affectait de regarder comme un droit, et qu'il était résolu de faire valoir. La prédilection marquée de Charlemagne pour les fils d'Hildegarde, et l'indifférence que tout le monde, à l'exemple du roi, témoignait pour Pepin, avaient depuis longtemps jeté dans le cœur de ce jeune prince des semences de jalousie, auxquelles on n'avait pas fait assez d'attention : quand il vit les États de son père partagés d'avance entre les seuls fils d'Hildegarde, sans qu'on eût paru seulement songer à lui, il ne mit plus de bornes à son ressentiment³. Dès-lors tous les mécontents — et Fastrade en avait fait beaucoup — se rallièrent à lui ; on ranima les restes de la faction de Hartrade ; on en fortifia le parti de Pepin ; on le mit en relation avec ceux des complices de Hartrade qui étaient encore exilés, et qui devaient s'estimer trop heureux de n'avoir été qu'exilés, mais qui étaient toujours prêts à entrer dans tous les complots dont ils croiraient pouvoir attendre leur rétablissement ; enfin en irritant un caractère naturellement pervers et une ambition naturellement violente, on amena ce prince jusqu'au projet monstrueux d'assassiner un père qu'il ne regardait plus que comme son tyran, et des frères dans lesquels il ne voyait que des rivaux enrichis de ses dépouilles. Nous ne prétendons nullement infirmer le témoignage des historiens, qui est unanime sur ce fait ; nous observons seulement qu'une telle entreprise devait avoir bien des difficultés, et demandait des intelligences bien étendues et bien combinées, pour

¹ Egin. in vit. Ludov. Pii.

² On se sert ici du mot d'*apanage*, faute d'autre terme. L'apanage, tel qu'il est conçu aujourd'hui, est très postérieur à ces temps. Il a remplacé les partages des cadets, et il est absolument étranger à l'héritier du trône.

³ Egin. Annal.

que quatre princes, presque toujours séparés, et très éloignés les uns des autres, fussent frappés par les assassins, si à propos et si bien de concert, qu'aucun des quatre n'échappât, qu'aucun ne pût être averti par le sort des autres, et ne restât pour les venger.

Comme il s'agissait d'une révolution générale, que les conjurés ne pouvaient opérer par leurs propres forces, ils se mirent sous la protection des puissances étrangères ; il est à présumer qu'on cacha soigneusement à celles-ci toute l'horreur du complot, et qu'on leur parla seulement de rétablir dans les droits de sa naissance un fils aîné injustement déshérité [792]. Les Saxons qui n'étaient pas encore transplantés, les Huns qui n'étaient pas encore subjugués, mais qui étaient menacés, et qui avaient même déjà été attaqués, les Grecs, les Lombards, c'est-à-dire ceux des Lombards qui souffraient encore impatiemment le joug de Charlemagne, furent sollicités d'entrer dans cette entreprise, et promirent de faire diversion ou de fournir des secours ; mais avant qu'ils pussent agir, la conjuration fut découverte par l'imprudence des conjurés. Au lieu de s'assembler, et même encore avec précaution, chez un d'entre eux, ils se donnèrent rendez-vous dans une église pour délibérer sur leurs affaires voulant peut-être par-là échapper plus sûrement au danger d'être entendus de leurs domestiques. Comme ils se croyaient apparemment maîtres de cette église, et qu'ils en avaient fermé les portes, tout ce que leur complot avait de plus coupable et de plus affreux fut dévoilé sans crainte. Près de se séparer, ils songèrent : à prendre une précaution qu'ils avaient négligée d'abord. Ils s'étaient contentés d'un examen un peu superficiel, pour s'assurer en entrant qu'il n'y avait personne dans l'église ; en sortant, ils recommencèrent cet examen avec plus d'exactitude ; ils trouvèrent un ecclésiastique caché sous l'autel, et qui avait été à portée de les entendre. Il avait tout entendu en effet, et il était tellement saisi d'horreur de tout ce qu'on avait dit, et d'effroi de ce qu'il avait à craindre pour lui-même, que n'en pouvant tirer aucun éclaircissement, ils le prirent pour un imbécile et pour un homme sans conséquence. Ce fut son salut, comme celui du roi et de ses fils, car ils avaient d'abord eu dessein de le tuer ; ils se contentèrent de prendre une précaution, qui devenait superstitieuse à force de supposer la superstition, ce fut de le faire jurer qu'il ne révélerait rien de ce qu'il avait entendu¹ ; ils crurent qu'un ecclésiastique, un prêtre même — car il s'annonça pour tel — n'oserait jamais violer un serment fait dans l'église et sur l'autel, quoiqu'il s'agît de la vie du roi et de ses enfants. Echappé de ce péril, cet homme courut tout révéler ; il donnait des avis tellement circonstanciés, qu'il ne fut pas possible de les négliger. On fit les perquisitions nécessaires ; tous les conjurés furent arrêtés, et condamnés à divers supplices, selon leur qualité, ou selon la part qu'ils avaient eue au complot. Le roi ne fit grâce qu'à son fils, et ne lui fit grâce que de la vie. Pepin fut rasé, et enfermé dans le monastère de Prum, où il finit ses jours du vivant même de son père, en 811.

Au premier bruit de la découverte de cette conjuration, les rois d'Italie et d'Aquitaine quittèrent leurs royaumes [793], et coururent se ranger auprès de Charlemagne à Ratisbonne, pour le défendre, s'il était encore en danger, ou pour le consoler du moins par leur zèle, des attentats d'un fils dénaturé.

L'homme qui sauva l'État en cette occasion eut pour récompense l'abbaye de Saint-Denis ; il se nommait Fardulfe, et était Lombard de nation.

¹ Egin. Annal.

Tels étaient les chagrins que trouvait au sein de sa famille ce Charlemagne qui remplissait l'univers de sa gloire. Si l'on ne peut pas dire qu'il les eût absolument mérités, on ne peut pas dire non plus qu'il eût la consolation de n'avoir à cet égard aucun reproche à se faire : car, sans examiner si ce roi distingué entre tous les pères par sa tendresse pour ses enfants, fut assez tendre et assez juste envers le fils d'Himiltrude ; si, puisqu'il donnait des partages à ses fils, et puisque les partages eurent lieu sous la seconde race comme sous la première, il n'eût pas mieux fait d'imiter Clovis et les autres rois qui avaient admis leurs bâtards à succéder ; si enfin il n'eut pas tort d'ajouter au malheur que Pepin avait eu d'être maltraité par la nature, celui de le maltraiter encore du côté de la fortune : il est certain qu'il eut la faiblesse de souffrir dans Fastrade des hauteurs et des violences qui aliénèrent les cœurs que Charlemagne savait si bien gagner. Il sentit ce tort, et il s'empressa de le réparer, non en usant de plus de fermeté à l'égard de Fastrade, mais en redoublant d'attention pour prévenir ou pour dissiper les mécontentements par des bienfaits, par des égards, par ces mots obligeants et flatteurs, qui n'ont tout leur prix que dans la bouche des rois.

Fastrade ne survécut que deux ans à la conjuration de Pepin-le-Bossu ; elle mourut en 794¹, et ne fut regrettée que de Charlemagne, dont le suffrage, dit un auteur moderne, ne décidait rien en cette occasion, parce qu'entraîné par un penchant impérieux il appliquait sans discernement à l'objet qu'il possédait, ce goût vif que la nature lui avait donné pour les femmes en général.

Il n'avait eu de Fastrade que des filles.

Il prit peu de temps après une cinquième femme, dont l'histoire ne dit ni autant de mal que de Fastrade, ni autant de bien que d'Hildegarde ; elle se nommait Luitgarde, et était de la nation des Allemands. Elle mourut encore du vivant de Charlemagne [800], sans laisser d'enfants.

Charlemagne eut ensuite successivement quatre concubines ; Madelgarde, Gersuinde, Régine, Adelaïde ; il eut des enfants de toutes les quatre, et même des fils des deux dernières, mais ils entrèrent tous dans l'état ecclésiastique.

Indépendamment de tant de femmes et de tant de concubines, qui n'étaient distinguées des autres femmes des rois, qu'en ce qu'elles ne portaient pas le titre et ne recevaient pas les honneurs de reines ou d'impératrices, et que cette alliance était ce qu'on appelle en Allemagne mariage de la main gauche, en France et ailleurs, mariage de conscience, il paraît que Charlemagne eut plusieurs maîtresses proprement dites, et qu'il aima diverses femmes, dont on sait qu'une au moins lui fut rebelle ; c'est sainte Amalberge : peut-être obtint-elle principalement ce titre de *sainte*, pour avoir eu le courage de résister au plus puissant des rois et au plus aimable des hommes². L'accident arrivé à cette vertueuse fille, qui, en voulant échapper à Charlemagne, tomba et se cassa le bras, n'a pas peu contribué sans doute à établir la réputation d'incontinence dont la mémoire de ce grand prince est restée chargée : en effet, cet air de violence, et je ne sais quel air d'inceste spirituel que ce titre de *sainte* semble avoir répandu après coup sur cette entreprise de Charlemagne, ont dû faire tort à ce prince ; cependant, plus la vertu de la sainte doit avoir été prompte à s'alarmer,

¹ Egin. Annal.

² Histoire de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, tom. 7, page 283, Rec. des Bolland.

plus il reste permis de croire que le généreux Charlemagne n'eut contre lui que les apparences, et n'avait pas réellement intention d'aller jusqu'à la violence.

Ceux qui voudraient trouver dans Charlemagne toute la pureté d'un saint, puisqu'enfin il a été canonisé, observent qu'il fit de très beaux règlements pour réprimer les effets de l'incontinence ; ils ajoutent que Charlemagne n'était capable ni de l'hypocrisie, qui eût affecté un zèle pour les mœurs qu'aurait démenti sa conduite, ni de la tyrannie qui exige dans les autres des vertus dont on se dispense soi-même. Ces raisons peuvent avoir quelque force ; mais il est certain que l'opinion reçue ne met point la continence au nombre des vertus qu'on révère dans Charlemagne.

La *Vision de Wetin*¹, ouvrage composé en 825, onze ans après la mort de ce prince, fait voir quelle idée on en avait de son temps. On y rend justice aux grandes vertus de Charlemagne, on y rend hommage à sa gloire, on y vante son zèle pour la religion ; on ne l'attaque enfin que sur un seul point, l'incontinence. Wetin est transporté en songe dans un lieu d'expiation, tel que notre purgatoire ; il est fort étonné d'y rencontrer Charlemagne. L'ange qui conduit Wetin, et qui lui explique tout ce qu'il voit, le rassure en lui déclarant que ce prince recevra dans l'éternité la récompense des justes, mais qu'en attendant il est justement puni, dans ce lieu de souffrances, de son amour pour la volupté. En effet, un monstre tel que le vautour de Prométhée, lui déchire le coupable organe de ses plaisirs en respectant toutes les autres parties de son corps.

Un bon mari est naturellement un bon père ; Charlemagne aima autant ses enfants qu'il avait aimé ses femmes et ses maîtresses ; le partage qu'il fit de ses États entre ses fils fut autant l'effet de sa tendresse que de sa politique ; il aimait à leur fournir les occasions de se former et de se signaler ; il jouissait de leur gloire encore plus que de la sienne ; sans s'aveugler sur leurs fautes, sans cesser de veiller sur eux, il les laissait suivre la nature et l'exemple ; il les abandonnait à leurs talents, jamais à leurs défauts. Il avait entendu parler, peut-être avec éloge, de la magnificence du jeune roi d'Aquitaine, Louis, et de l'éclat de sa cour, il craignit que cet éclat ne fût fatal à ses peuples ; il envoya en Aquitaine un homme de confiance, nommé Archambaud, qui, sous prétexte de traiter de quelque autre affaire, était chargé secrètement d'examiner la conduite de Louis, et d'écouter ce qu'on en disait : cet homme, qui n'aurait pas voulu tromper Charlemagne, et qui savait qu'on ne le trompait pas longtemps, lui avoua que l'administration du roi d'Aquitaine avait d'abord été imprudente ; et que son luxe avait été à charge à ses peuples ; mais il assura que ce prince avait eu le mérite de se réformer de lui-même ; que son administration était devenue très sage, et ses peuples très heureux, et qu'il avait trouvé dans une austère économie les moyens de tenir toujours une cour brillante, sans fouler ses sujets. Charlemagne fit part de ces bonnes nouvelles à ses courtisans : *Mes amis*, s'écriait-il dans les transports de sa joie, *réjouissons-nous de ce que ce jeune homme est déjà plus sage et plus habile que nous*².

On prétend que sa tendresse pour ses filles nuisit à leur établissement. Éginard dit formellement que ce monarque ne put jamais se résoudre à marier aucune de ses filles, parce qu'il ne pouvait s'en séparer³. On a vu les raisons qui l'avaient empêché de marier Rotrude, l'aînée des filles d'Hildegarde, avec l'empereur

¹ Wetin était un moine de l'abbaye de Richenoue, près de Constance.

² Vit. Ludov. Pii.

³ Egin. in Vit Carol. Magn.

Constantin, fils de la fameuse Irène ; on ne peut le blâmer d'avoir voulu dérober sa fille aux dangers dont l'ambition d'Irène la menaçait. Mais toutes les puissances de l'Europe devaient briguer l'alliance de Charlemagne, et toutes les alliances n'avaient pas le même inconvénient. Ces princesses étaient filles de Charlemagne, et Hildegarde leur mère avait été d'une fécondité remarquable. Charlemagne n'y fit point assez d'attention ; il aima plus ses filles pour lui que pour elles-mêmes, il eut sujet de s'en repentir. Des désordres honteux déshonorèrent sa maison ; Rotrude eut du comte Ptoricon un fils, nommé Louis, qui fut abbé de Saint-Denis, et chancelier de France¹. Berthe eut deux enfants d'Angilbert, un des seigneurs les plus aimables de la cour de son père, savoir Nitard, connu pour avoir écrit une partie de l'histoire de son temps, et Harnilde, dont on ignore la destinée. On pourrait induire du récit de quelques historiens, que Berthe, du consentement de son père, avait épousé secrètement Angilbert ; d'autres ne parlent point de mariage ; d'autres disent clairement qu'il n'eut lieu qu'après qu'il eut été rendu nécessaire par la naissance de ces enfants. Quoi qu'il en soit, Angilbert renonça dans la suite au monde et à la faveur ; il se fit moine, et fut abbé de Saint-Riquier. Un de ses successeurs dans cette abbaye, nommé Auscher, qui, dans le douzième siècle, a écrit la vie d'Angilbert, prétend qu'Angilbert était déjà prêtre lorsqu'il épousa la princesse Berthe, ce qui n'empêcha pas Charlemagne de consentir à ce mariage. Ce trait n'est pas aussi dépourvu de vraisemblance que la décence des usages actuels pourrait le faire croire. Les mariages des prêtres n'étaient pas rares alors ; ce fut Charlemagne qui réforma cet usage, comme un abus introduit à la faveur des guerres et de la licence ; mais il pouvait en avoir profité pour réparer l'honneur de sa fille ; et lorsque les prêtres eurent été rappelés à la loi du célibat, Angilbert aura cru expier et ses galanteries et son mariage en se faisant moine.

Les galanteries d'Hiltrude — fille non d'Hildegarde mais de Fastrade, et abbesse de Farmoutier — avec un autre seigneur, nommé Odillon, causèrent encore, s'il se peut, plus de scandale.

On parle aussi d'une Emma, fille de Charlemagne, dont la mère n'est point connue, et qu'il fit, dit-on, épouser au célèbre Éginard, son secrétaire et son historien, ayant découvert le commerce que cette princesse avait avec lui. Voici comment on raconte cette histoire.

Éginard ayant passé une nuit dans l'appartement de la princesse Imma ou Emma, et voulant se retirer avant le jour, trouva la terre couverte de neige ; il craignit que la trace de ses pas ne trahît le mystère de ses amours ; il fit part de son inquiétude à Emma, qui, prenant son parti d'après les circonstances, le porta sur ses épaules jusqu'au-delà de la neige². Cependant, si les pas d'un homme sortant de l'appartement d'Emma, étaient un indice de leur commerce, les pas d'une femme allant de l'appartement de la princesse à l'appartement d'Éginard, ne pouvaient-ils pas aussi être suspects ? Il faut sans doute supposer qu'elle le porta dans un lieu où les pas d'une femme pouvaient s'adresser sans faire naître aucun soupçon, et d'où Éginard pouvait ensuite se retirer sans inconvénient. Mais Charlemagne qui se levait souvent au milieu de la nuit pour observer les astres, vit ce stratagème de l'amour ; il reconnut sa fille courbée sous son fardeau et marchant avec peine, il reconnut aussi Éginard. Il fit d'abord la démarche assez peu prudente, ce semble, d'assembler son conseil, et de le consulter sur cette

¹ *Ex illicita copula, D'un commerce illicite*. Annal. de S. Bertin.

² Chroniq. de Lauresheim. Bayle, art. *Eginard*.

matière, qui n'était pas de son ressort ; c'était d'ailleurs un peu trop compter sur la discrétion des conseillers. Le conseil se montra plus sage que le prince, il ne décida rien, et s'en rapporta entièrement à la prudence de Charlemagne. Celui-ci fit- venir Éginard et Emma, et après leur avoir fait quelques plaisanteries qui les déconcertèrent beaucoup, en leur annonçant qu'ils étaient découverts, il se hâta de les marier. Cette histoire, rapportée dans la chronique de Lauresheim, publiée par Marquard Freher, dans son recueil des écrivains de l'histoire germanique, sert de sujet à un conte en vers flamands, de Jacob Cast, grand pensionnaire de Hollande, traduit en vers latins hexamètres par Gaspard Barlée, sous le titre de *Virgo Androforos*, et où diverses estampes représentent des particularités de cette aventure. Un savant allemand, nommé Hermann Flayder, fit sur le même sujet un drame latin, intitulé *Imma Portatrix*, qui fut joué, en 1625, par des écoliers de l'université de Tubinge ou Tubingue en Souabe.

Vincent de Beauvais, auteur du treizième siècle, rapporte une histoire semblable de l'empereur Henri III ; et dans une histoire du maréchal de Saxe, qui a paru peu de temps après sa mort, on attribue aussi à ce général une aventure à peu près pareille : l'original de tous ces contes est l'anecdote d'Éginard et d'Emma. Mais la plupart des critiques la rejettent, en se fondant sur le silence d'Éginard. Un sujet, disent-ils, aurait-il dissimulé l'honneur d'avoir été le gendre de son souverain, et d'un souverain tel que Charlemagne ? On pourrait même alléguer son témoignage formel ; car Éginard dit expressément que Charlemagne ne maria aucune de ses filles.

Dom Mabillon, loin de rejeter cette anecdote, l'a crue confirmée par le titre de neveu, *neptitas vestra, neptitatem vestram*, qu'Épinard donne à l'empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne¹ ; mais le bollandiste Papebroch essaie d'expliquer ce titre par une autre généalogie².

Les Bénédictins, auteurs de l'histoire littéraire de la France, disent qu'il est difficile de se refuser aux preuves qui établissent la vérité de l'anecdote ; M. de Foncemagne répond que celles qui la combattent ne sont pas moins fortes³ ; on les trouve presque toutes rassemblées dans la préface que M. Schminke a mise à la tête d'une bonne édition qu'il a donnée de la vie de Charlemagne, par Éginard.

Charlemagne eut en tout vingt enfants connus, et il est à présumer qu'il en eut d'autres que l'on ne connaît pas.

D'Himiltrude, il avait eu, outre Pepin-le-Bossu, une fille, nommée Rochais ou Rothais, dont la destinée n'est pas connue.

D'Hermengarde, il n'eut point d'enfants.

D'Hildegarde, il en eut neuf, savoir quatre fils : Charles, Pepin, Louis, et un Lothaire, mort dans l'enfance. Les cinq filles furent Adélaïde, Rotrude, Berthe, Gisèle, et Hildegarde ; Adélaïde et Hildegarde moururent jeunes.

De Fastrade, il n'eut que deux filles : Théodrate, abbesse d'Argenteuil, et Hiltrude, abbesse de Farmoutier. Luitgarde n'eut point d'enfants.

Voilà tous les enfants nés des femmes qui eurent le titre de reine, si cependant on doit mettre Himiltrude au nombre de ces femmes.

¹ Annal. Ord. Bened. l. 28, n. 47.

² Bolland. 2. Junii ad transl. Marcellini et Petri.

³ Histoire de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, tom. 14, p. 218.

Quant aux concubines :

De Madelgarde naquit Rothilde.

De Gersuinde, Adeltrude.

De Régine, deux fils : Hugues, dit l'abbé, parce qu'il le fut de Saint-Bertin, de Saint-Quentin, et de Noaillé ; Drogon, évêque de Metz, et une fille, nommée Adalinde.

D'Adelaïde, un fils, nommé Thierry, qui fut ecclésiastique.

Enfin, selon quelques uns, d'une mère inconnue ; cette Emma, qui fut ou ne fut point femme d'Éginard, ni peut-être même fille de Charlemagne.

On montre à Bourges, dans le chœur de l'église de Saint-Laurent, le tombeau et l'épithaphe de sainte Eu-fraise, première abbesse de ce monastère. Quelques auteurs disent qu'elle était fille naturelle de Charlemagne. C'est une erreur, dit le père Anselme.

Charlemagne pourvut à la subsistance de ses bâtards par des bénéfices et des terres, mais il les exclut de la succession du royaume.

CHAPITRE VII

État des affaires de la France et de la puissance de Charlemagne avant le rétablissement de l'empire d'Occident.

LA guerre des Saxons n'était pas encore terminée, mais elle touchait à sa fin (797, 798, etc.) ; ces peuples, découragés par tant de défaites, affaiblis par tant de massacres et par diverses transplantations, ne se défendaient encore que parce qu'ils préféraient la mort à la servitude. Les Huns étaient subjugués, Charlemagne était maître de presque toute la Germanie ; mais ses conquêtes, comme nous l'avons dit, aboutissaient à trouver au-delà des ennemis vaincus, un nouvel ennemi qui pouvait lui être plus funeste, et qui le fut à sa postérité. Cet ennemi, c'étaient les Danois ou Normands.

Godefroy, leur roi, avait conservé les impressions qu'il avait reçues de Vitikind, son ami, et l'ami de Sigefroy son prédécesseur ; et quoique Vitikind se fût converti et soumis, quoiqu'il fût devenu le disciple et l'ami de Charlemagne, Godefroy n'avait pas changé comme lui de sentiments ; d'ailleurs il n'avait besoin des suggestions de personne pour sentir combien cette puissance de Charlemagne, accrue par tant de conquêtes, devenait redoutable pour lui ; elle l'était à tel point, depuis qu'il n'y avait plus entre lui et Charlemagne la barrière des Saxons, qu'elle le forçait à des ménagements politiques, et le réduisait à prendre des voies détournées pour nuire à la France ; il sentait qu'il aurait dû s'attacher avec plus de soin à fortifier cette barrière, et que, depuis qu'elle était à-peu-près renversée, il était tard de vouloir s'opposer au vainqueur. Il se garda bien de l'attaquer du côté de la terre, il n'eût fait peut-être que lui fournir une occasion de joindre la Chersonèse cimbrique à ses autres conquêtes ; mais la mer était à lui ; Charlemagne qui suffisait à tant de choses, mais qui ne pouvait suffire à tout, avait négligé jusqu'alors ce moyen de puissance. Les rois mérovingiens, comme on peut croire, ne lui avaient point laissé de marine, et Pepin son père, principalement occupé des affaires d'Italie, n'avait point tourné ses vues du côté de la mer. Les vaisseaux de Godefroy infestaient tous les parages, et menaçaient toutes les côtes ; Charlemagne avait à défendre contre eux plus de six cents lieues de côtes sur l'Océan seul, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'au-delà de Fontarabie ; de plus, il les retrouvait même du côté de la Méditerranée, puisque ce fut d'un port du Languedoc qu'il les aperçut pour la première fois, ce qui lui arracha des larmes prophétiques sur les maux réservés à ses descendants.

Les navires des Danois étaient si légers, et prenaient si peu d'eau, que ces corsaires pouvaient remonter les fleuves, entrer dans l'intérieur des terres, et choisir, les lieux qui fournissaient le plus à leurs ravages. Charlemagne, pour la

défense des côtes, fit fortifier avec soin toutes ses places maritimes¹, comme on savait alors fortifier les places : pour préserver des courses des Normands les bords des rivières et l'intérieur des terres, il fit construire avec une diligence presque incroyable une multitude de navires, qu'il plaça aux embouchures des fleuves, et qui empêchaient les Normands de les remonter [800]. Quelles que fussent les difficultés, une volonté forte, de grands moyens, employés avec intelligence et avec activité, surent en triompher ; Charlemagne eut une marine purement défensive : il aurait été à souhaiter que ses forces de terre se fussent bornées de même à la défense ; mais enfin, grâce à ses soins prévoyants et actifs, il n'eut plus rien à craindre des Normands, ni par terre, ni par mer.

En Espagne, il était arrivé diverses révolutions ; presque tout ce que Charlemagne avait conquis était retombé sous la domination des Sarrasins [797]. Nous avons dit que les Sarrasins ou Maures d'Espagne avaient secoué le joug du calife ; ils s'étaient fait un calife ou roi particulier, dont la résidence était à Cordoue, et qui était la plus grande puissance de l'Espagne ; le reste de cette contrée était partagé entre divers petits souverains, que le roi de Cordoue cherchait à soumettre ; il avait de plus à combattre le roi de Galice, Alphonse-le-Chaste, prince goth et chrétien, qui défendait avec courage et avec succès les restes de la puissance des Goths en Espagne. Issem, roi de Cordoue, s'était fait encore d'autres ennemis, en voulant, selon l'usage barbare de quelques Orientaux, faire périr ses deux frères Zulema et Abdalla, lorsqu'il eut un fils pour lui succéder² ; manière de se procurer la sûreté, qui a si souvent et si justement coûté le trône et la vie aux despotes d'Asie qui l'ont voulu employer. Les deux frères, échappés à la cruauté d'Issem, s'étaient sauvés en Afrique. Abdalla reparut en Espagne après la mort d'Issem, s'y fit un parti, et donna beaucoup d'embarras au jeune Abulas son neveu, fils d'Issem. Ce désordre des affaires d'Espagne enhardit un aventurier, nommé Zatus, simple particulier parmi les Sarrasins selon les uns, émir ou prince selon les autres, à tenter fortune ; il s'empara de Barcelone, et quand il l'eut prise, il trouva le fardeau dont il s'était chargé trop pesant pour lui ; il ne songea plus qu'à en acheter la protection de quelque grande puissance qui pût faire prévaloir son parti. Ce fut à Charlemagne qu'il remit cette place, dont il ne se réserva que le gouvernement. Il vint lui rendre hommage à Aix-la-Chapelle, et Charlemagne envoya le roi d'Aquitaine son fils faire la guerre en Espagne pour les intérêts de ce Zatus. Louis fit d'abord le siège d'Herda ou Lérida [801], place alors peu fortifiée, et qui, dans nos temps modernes³, a été l'écueil du comte d'Harcourt et du grand Condé. Louis prit Lérida, et leva le siège d'Oscá, léger affront dont il se vengea cruellement par le ravage des campagnes voisines. On s'apercevait cependant d'une grande différence entre la manière dont Charlemagne faisait la guerre, et celle dont la faisait Louis, dit le Débonnaire⁴ ; ce n'était plus cette impétuosité foudroyante à laquelle rien ne pouvait résister ce n'étaient plus ces trois armées qui fondaient à-la-fois sur un même pays par trois endroits différents ; c'était une irrésolution dans les conseils, et une lenteur dans l'exécution, dont il fallait bien que le succès se ressentît ; c'étaient des sièges témérairement entrepris, faiblement suivis, honteusement levés. Zatus, qui avait compté sur un appui plus solide, abandonna les Français, fit sa paix avec Abulas, et lui remit Barcelone, dont il

¹ Egin. in Ann. et in Vit. Car. Mag.

² Egin. Annal.

³ En 1646 et en 1647.

⁴ Vit. Ludovic. Pii. Annal. Fuld.

fallut faire le siège, qui fut sans succès ; car c'était toujours le roi d'Aquitaine qui commandait, le roi d'Aquitaine, plus moine que roi et que général, aussi indifférent sur la gloire militaire et sur la grandeur royale, qu'exact et zélé sur les pratiques de dévotion.

La France ne fit que changer d'alliés en Espagne ; ceux qu'elle y acquit pouvaient la dédommager de la défection de Zatus, qui d'ailleurs s'étant remis imprudemment entre les mains du roi d'Aquitaine, qu'il voulait tromper de nouveau, fut retenu prisonnier. Ah-dalla, hors d'état de résister à la puissance d'Abulas son neveu, vint à Aix-la-Chapelle implorer la protection de Charlemagne. D'un autre côté, Alphonse envoyait au même Charlemagne des ambassadeurs et des présents, et l'appelait aussi à son secours ; pour l'exciter, il lui faisait part de tous ses succès : il avait pris et pillé Lisbonne ; il envoya au monarque français sa part du butin, comme si les Français avaient eu part à la victoire ; il ne cessait de l'exhorter à suivre le plan que nous avons tracé plus haut¹ ; il voulait que Charlemagne prît plus de part aux affaires de l'Espagne ; il voulait que ce grand prince entreprît d'y rétablir la monarchie chrétienne, d'en chasser entièrement les Maures, et de s'en faire le souverain ; il offrait de lui faire hommage de son royaume de Galice ; il se nommait déjà d'avance son *homme* et son vassal [802]. Charlemagne ne fit pas peut-être à cette proposition autant d'attention qu'elle en méritait : entraîné par les affaires de la Germanie, auxquelles il s'obstinait à donner la préférence, il se contenta de faire entretenir faiblement la guerre en Espagne par le faible roi d'Aquitaine, qui n'y eut point de succès, et il continua d'opprimer la Saxe. C'était préférer à la plus riche contrée de l'Europe un désert mille fois dévasté : il faut l'avouer, Charlemagne ne mit pas même de politique dans le choix de ses conquêtes ; il semblait que l'échec de Roncevaux l'eût dégoûté pour jamais. des conquêtes d'Espagne ; c'était donner à cet échec trop d'importance et justifier celle qu'affectaient d'y mettre les Espagnols.

On fut plus heureux dans les îles que dans le continent de l'Espagne : les Sarrasins étaient alors, comme les Danois, une puissance maritime ; ils étaient le fléau de la Méditerranée, comme les Danois de l'Océan ; des pirates maures s'étaient emparés des îles Baléares, ou îles Majorque et Minorque, d'où ils pouvaient infester les provinces méridionales de la France, la partie de l'Espagne qui appartenait encore aux Français, et toutes les côtes de l'Italie ; les insulaires, maltraités par ces pirates, implorèrent la protection de Charlemagne, et l'obtinrent ; les Maures furent chassés de Baléares [799], et ces îles furent ajoutées à l'empire français.

Tous les faibles, tous les opprimés, tous les malheureux avaient recours à la puissance bienfaisante de Charlemagne. S'il était la terreur du monde par ses exploits, il en était l'espérance par ses vertus, et l'amour par ses bienfaits.

Il faut publier à la gloire des souverains, qu'on vit alors régner une amitié sincère et personnelle entre les deux plus illustres monarques, entre les deux héros, l'un de l'Orient, l'autre de l'Occident. Charlemagne et le calife Aaron Rachid² étaient bien plus unis par l'heureuse conformité de leurs grandes âmes, et par le respect qu'ils avaient pour le caractère l'un de l'autre, que par les intérêts politiques. Aaron Rachid qu'on appelait en France le Charlemagne de la Perse, et Charlemagne qu'on appelait en Perse le Rachid de la France, étaient à la vérité

¹ Voir ci-dessus, dans le chapitre IV.

² Ou Haroun Rashid ou Al Rashid.

placés aux deux extrémités opposées de l'empire grec ; et ils auraient pu le presser, chacun de leur côté, s'ils avaient voulu s'agrandir à ses dépens : il est difficile de croire qu'ils aient été absolument sans vues et sans projets à cet égard ; mais ces projets en sont toujours restés à la simple spéculation, sans passer jusqu'à l'exécution. Ces deux princes, qui ne se virent jamais, avaient conçu l'un pour l'autre, sur leur réputation, une inclination naturelle, bien supérieure aux liaisons intéressées de la politique ; ils cherchaient à se complaire, à se prévenir dans les moindres choses [802] ; les présents qu'ils se faisaient l'un à l'autre étaient toujours, par le choix, par le moment, par les circonstances, une marque d'estime et un témoignage d'amitié. Aaron sut que Charlemagne désirait d'avoir un éléphant, cet animal était alors un grand objet de curiosité en France, Aaron s'empressa de lui envoyer le seul qu'il eût pour le moment. On croit que c'est le premier éléphant qui ait paru en France. Par le soin que les historiens ont pris de nous conserver son nom — Abulabaz —, et de marquer l'année de son arrivée en France (801), et celle de sa mort (810), on voit que cet animal fut fort considéré en Europe.

Eginard et les auteurs des annales de Metz et de celles de Moissac, ont pris plaisir à décrire quelques uns des présents d'Aaron ; et il ne sera peut-être pas hors de propos de les décrire d'après eux, pour donner une idée de l'état où étaient alors les arts en Perse et même en France où on admirait ces présents. On vante surtout une tente du lin le plus fin, et d'une grande variété de couleurs, élevée à tel point, qu'un trait lancé par le bras le plus vigoureux n'en pouvait atteindre le sommet. On peut juger en effet de cette élévation par l'étendue intérieure de la tente, qui contenait autant d'appartements que le plus vaste palais.

On admirait encore une horloge d'eau, dont l'artifice a tant été imité depuis sous toutes les formes, qu'il ne paraîtrait plus aujourd'hui qu'une puérité. Douze portes représentaient les douze heures ; quand l'heure sonnait, une des portes s'ouvrait, et il en sortait un nombre réglé de petites boules, qui, tombant dans des temps pareillement réglés sur un bassin d'airain, marquaient l'heure par le bruit qu'elles faisaient en tombant. Ainsi l'œil jugeait de l'heure par le nombre des portes ouvertes, et l'oreille par le nombre des boules tombantes. A la douzième heure, douze petits cavaliers, sortant chacun par une porte, les refermaient toutes, en faisant le tour du cadran¹.

A Châteaudun, dans l'abbaye de la Madeleine, dont on attribue le rétablissement à Charlemagne, on conserve un verre, de neuf pouces de haut, et de cinq de diamètre, à compartiments d'émail, séparés par des filets d'or ; on voit autour de ce verre d'anciens caractères arabes, que les uns ont rendus par ces mots : *Majestas perpetua, vita longæva ac sana, fortuna ascendens, tempos adjuvans, imperium perfectum*² ; et d'autres par ceux-ci, qui expriment de même des vœux pour le bonheur et pour la gloire d'un prince — apparemment de celui à qui le verre avait été envoyé — *bona vita, felix regnum, ceterna majestas, somma gloria*³. Ce verre, depuis un temps immémorial, porte le nom de *verre de Charlemagne*. C'est, dit-on, un des présents envoyés à ce prince par Aaron Rachid.

¹ *Histoire de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres*, t. 9, p. 190, 191. Poet. Saxon. l. 4.

² *Majesté perpétuelle, vie longue et bonne santé, fortune croissante, temps favorable empire parfait.*

³ *Bonne vie, règne heureux, majesté éternelle, le comble de la gloire.*

Nous allons parler d'un présent beaucoup plus considérable, que le même Rachid fit à Charlemagne, si l'on en croit les historiens ; mais nous avouons que leur récit sur ce point nous paraît sujet à interprétation et à restriction. Jérusalem et les lieux saints étaient sous la puissance d'Aaron. Le patriarche de Jérusalem, connaissant les sentiments de ce calife pour Charlemagne, envoya en France un de ses moines implorer la protection de ce grand prince pour les églises d'Orient, nommément pour les chrétiens de la Palestine : le moine présenta au roi un morceau de la vraie croix ; le roi montra, par des présents magnifiques, le prix qu'il attachait au monument sacré qu'on lui apportait. Les historiens ne disent pas plus positivement quel était l'objet de cette ambassade, qui attestait la gloire de Charlemagne autant qu'elle flattait sa piété ; un prêtre, nommé Zacharie, accompagna au retour le député du patriarche jusqu'à Jérusalem, pour voir par ses propres yeux ce qu'il serait possible de faire en faveur des chrétiens de ce pays : aussitôt que le calife fut instruit de l'intérêt que Charlemagne y prenait, il n'attendit pas que ce prince lui demandât formellement ce qu'il désirait ; il se fit un plaisir délicat, disent les historiens, de prévenir ses prières et de surpasser ses espérances. Il put les surpasser en effet, et il surpassa certainement l'attente des nations, s'il est vrai qu'il alla jusqu'à céder au roi en toute souveraineté Jérusalem et les lieux saints, ne s'y réservant que le titre de son lieutenant¹. Tel est le récit des historiens, il nous paraît susceptible de modification. Des souverains ne cèdent point ainsi leurs États à d'autres souverains sans intérêt et sans motif. Nous ne voyons d'ailleurs, ni dans l'histoire de Charlemagne, ni dans celle de ses successeurs, aucun exercice, aucune trace de cette propriété. Nous concevons donc que ce n'était qu'une propriété honorifique, et qui n'avait rien de réel. Nous concevons qu'Aaron Rachid aura dit à Charlemagne : *La religion vous fait attacher à cette portion de mes États un prix qui ne peut être le même pour moi. Regardez-vous donc comme le souverain de Jérusalem en tout ce qui concerne les monuments de votre foi. Ordonnez de tout ce qui intéresse les chrétiens ; ne me considérez à cet égard que comme votre lieutenant et l'exécuteur de vos ordres.* En conséquence, Zacharie, à son retour, accompagné d'ambassadeurs persans, apporta au roi les clefs du saint sépulcre et du calvaire, avec l'étendard de la ville de Jérusalem, et de magnifiques présents. Aaron Rachid, outre qu'il aimait Charlemagne sur la foi de la renommée, n'estimait que lui parmi tous les souverains de la terre, qu'il traitait tous avec beaucoup de hauteur. Illustre comme Charlemagne par *la gloire des conquêtes* — on parlait ainsi alors —, il avait gagné en personne huit grandes batailles contre ses divers ennemis ; il avait étendu son empire dans les trois parties du monde, depuis l'Espagne et l'Afrique jusqu'aux Indes ; il avait forcé l'empire grec à lui payer tribut.

Les rois n'entretenaient point alors, comme aujourd'hui, des ambassadeurs ordinaires dans les cours étrangères ; toutes leurs ambassades étaient extraordinaires, et envoyées pour le besoin du moment, lorsqu'il s'agissait de quelque négociation et de quelque objet particulier de politique. Par un effet ou de la politique ou du hasard, il y avait auprès de Charlemagne, dans le temps dont il s'agit, un ministre de l'empire grec — c'était un des plus grands seigneurs de la cour d'Irène —, qui eut le désagrément de voir quelle différence Aaron mettait entre Charlemagne et sa souveraine, entre l'empire français et l'empire grec.

¹ De pareils lieutenants n'ont des chefs qu'en idée. CORNEILLE.

Cette cession vraie ou fausse de la Terre-Sainte, faite à Charlemagne par Aaron Rachid, jointe aux divers voyages de Charlemagne à Rome, et à l'éclat que ces voyages av aient eu, est ce qui a fait imaginer dans la suite que non seulement Charlemagne avait fait le voyage de la Terre-Sainte, mais encore qu'il en avait fait la conquête sur les Sarrasins ; fable qui pourrait bien elle-même n'avoir été bâtie que sur une autre fable — la cession des lieux saints —, mais qui n'en a pas moins été longtemps accréditée, et qui, même dans le seizième siècle, a encore été consacrée par le poème de l'Arioste.

Ainsi les grands souverains recherchaient l'amitié de Charlemagne, et les petits sa protection ; le roi d'Ecosse et d'Irlande aimait à se dire son vassal, aussi-bien que le roi de Galice. Tous les petits rois de l'heptarchie imploraient son secours les uns contre les autres. Alred, roi de Northumberland, l'appelait son seigneur¹, et faisait intercéder pour lui auprès de Charlemagne l'archevêque de Mayence Lulle. Il rétablit sur le trône Eadulfe, autre roi du Northumberland. Un des plus grands rois de l'Angleterre, et qui devait un jour en être le seul roi, Egbert, chassé pour un temps de son pays par la persécution, trouva un asile dans sa cour, et apprenant de lui à réunir des États, y médita et y mûrit le grand projet de l'extinction de l'heptarchie ; il accompagna Charlemagne au voyage de Rome, dont l'objet et les effets vont être la matière du livre suivant. Lorsqu'il partit pour réunir l'Angleterre sous ses lois, Charlemagne, en l'embrassant, lui fit présent de son épée : Elle a vaincu mes ennemis, dit-il, j'espère qu'elle aura la même vertu contre les vôtres. — Elle n'est plus dans la même main, répondit Egbert, mais votre disciple tâchera de suivre les leçons et les exemples d'un tel maître².

La rivale d'Egbert, la reine Edburge, que les Anglais occidentaux abandonnèrent pour se donner à lui³, et qui avait mérité ce sort par ses vices et par ses crimes, trouva aussi un asile à la cour de Charlemagne. Cette femme, qui avait empoisonné son mari en voulant empoisonner un de ses amants qu'elle craignait, ou dont elle avait à se plaindre, disait un jour à Charlemagne que le plus grand objet de son ambition serait d'être reine de France. Eh bien ! dit Charlemagne, tournant la chose en plaisanterie, je suis veuf, et mon fils aîné n'est pas marié, qui voulez-vous épouser de nous deux ? — Le plus jeune, dit Edburge. — Ah ! répliqua Charlemagne, si vous m'aviez choisi, je vous aurais donné mon fils ; mais puisque vous me l'avez préféré, vous n'aurez ni lui ni moi. Il lui donna une abbaye, qu'elle quitta pour s'enfuir avec un nouvel amant ; elle finit par aller mourir à Pavie, dans la misère.

Les historiens parlent d'une alliance indissoluble, conclue entre la France et l'Écosse en 790, et renouvelée en 809⁴ ; et d'un secours de quatre mille hommes, envoyé par Charlemagne au roi Achaïe ou Archaïe — Achaius —, que les Écossais comptent pour le soixante-troisième dans la liste fabuleuse de leurs rois.

Ils parlent aussi des soins que se donna Charlemagne, et des missionnaires qu'il envoya pour établir la foi en Suède, de concert avec Biorn roi de cette contrée⁵.

¹ *Ad dominum nostrum gloriosissimum regem Carolum.*

² *Vita Alfridi regis Saxonum.* Le Père Daniel à l'année 802.

³ *Inter Epist.* S. Bonif., n. 90.

⁴ Buchanan, *Hist. Scot.* Jean Leslé, *Histoire d'Écosse.* Polyd. Virgile, *Hist. Angl.*, l. 4.

⁵ Eginard. Baronius. Mézeray.

LIVRE DEUXIÈME

CHARLEMAGNE EMPEREUR

CHAPITRE PREMIER

Affaires d'Italie. Renouveau de l'empire d'Occident.

DANS le livre précédent, chapitre III, nous avons laissé les affaires de l'Italie au moment où la fortune de Charlemagne triomphait de la ligue formée contre lui en faveur du prince lombard Adalgise, par Arichise, duc de Bénévent, et Tassillon, duc de Bavière, secondés d'un côté par les Huns, de l'autre par les Grecs. Arichise était mort dans l'instant où Adalgise et les Grecs descendaient en Italie ; Tassillon avait été accablé et détrôné ; les Huns avaient été battus alors, et ensuite subjugués ; les Grecs repoussés s'étaient estimés très heureux que Charlemagne, occupé ailleurs, et les réservant peut-être pour une autre occasion, ne leur eût pas fait éprouver, comme aux Huns, tout son ressentiment. Nous avons vu que Grimoald, fils d'Arichise, touché de la confiance généreuse que Charlemagne lui avait témoignée, en lui donnant ce même duché de Bénévent que la *félonie* d'Arichise mettait dans le cas de la confiscation, n'avait pas peu contribué à repousser Adalgise et les Grecs, que son père avait appelés. Mais la reconnaissance des princes a des bornes plus étroites que celle des particuliers ; chez les premiers, *la raison d'État* fournit à l'oubli des bienfaits des prétextes raffinés qui ne sont point à l'usage du vulgaire. Charlemagne, en donnant à Grimoald le duché de Bénévent, avait attaché une condition à cette libéralité ; il avait exigé que Grimoald fit démolir trois des plus fortes places de son duché, savoir, Salerne, place maritime dans laquelle consistait la principale force de cet État, Acherontia et Consia ou Conza. Grimoald, fidèle d'ailleurs à la France, ne le fut pas de même à l'exécution de cette condition, qui lui paraissait trop dure. Charlemagne, n'ayant eu pour objet que de lui rendre la félonie impossible, ou du moins plus difficile, eût peut-être dissimulé cette légère infidélité, qui n'entraînait point une défection formelle ; mais le jeune Pepin, roi d'Italie, emporté par cette ardeur guerrière dont son père et tous les héros de sa race lui avaient donné l'exemple, voulut regarder les délais de Grimoald, relativement à l'exécution de cette clause, comme une infraction au traité, et comme un refus de l'exécuter ; il saisit cette occasion d'exercer son jeune courage. Grimoald et lui étaient de même âge, ils entraient l'un et l'autre dans la carrière de la gloire ; la guerre qui s'alluma entre eux fut une affaire d'émulation, et plutôt une guerre personnelle qu'une guerre politique. La force était du côté de Pepin, à qui même le roi d'Aquitaine, Louis, amena en personne un puissant secours¹ ; il eut l'avantage, mais il l'acheta cher. La famine, qui désolait alors l'Italie, ainsi que plusieurs provinces de la France, fut surtout poussée aux dernières extrémités dans le camp français [792] ; les historiens, pour représenter l'excès de misère où on fut réduit, en rapportent un effet assez bizarre, c'est que les soldats furent obligés de manger de la viande pendant le

¹ Eginard, Ann.

carême. Un effet plus funeste de cette disette, fut la ruine d'une grande partie de l'armée. Si quelque chose peut faire craindre que cette rage épidémique de guerre dont l'espèce humaine est possédée ne soit incurable, c'est de voir qu'elle subsiste à l'aspect des ravages causés par les fléaux, et que les hommes ne concluent pas qu'ils peuvent s'en rapporter à la nature pour leur destruction, et pour celle de leurs semblables. Tout l'effet de cette petite guerre imprudente, qui produisit d'ailleurs peu d'exploits et peu d'événements, fut d'affranchir Grimoald du joug de la reconnaissance, de le détacher des intérêts de la France, et de le jeter, comme son père, dans l'alliance de l'empire grec, avec lequel la situation de ses États lui donnait des relations presque nécessaires.

Rome était alors le théâtre de révolutions importantes ; le pape Adrien I' était mort après environ vingt-quatre ans de pontificat [796], ayant plus approché qu'aucun autre pape de ce terme qu'aucun pape ne doit voir¹. Charlemagne ne le regretta pas seulement comme un de ces alliés que donne la politique, et sur lesquels on ne peut compter qu'en proportion de l'intérêt, il le pleura comme un ami tendre, courageux, d'une constance éprouvée dans des temps difficiles² ; qui, assiégé dans Rome par Didier, et pressé de couronner les fils de Carloman, avait sauvé Rome, et peut-être la France, par son intrépide fidélité ; un ami, dont le cœur ne s'était jamais démenti à son égard dans tout le cours de sa vie. Nous avons dit qu'Aaron Rachid et Charlemagne s'étaient aimés fidèlement sans s'être jamais vus ; Charlemagne et Adrien s'aimaient d'autant plus qu'ils s'étaient vus, qu'ils s'étaient connus dans l'une et l'autre fortune, et que leurs relations étaient plus intimes. Adrien avait fait en vers l'éloge de Charlemagne ; Charlemagne fit aussi en vers latins l'épithaphe d'Adrien, il y peint sa tendresse et sa douleur ; c'est un monument bien précieux de l'amitié d'un grand prince. On voit encore cette épithaphe gravée sur une table de marbre auprès de la porte de l'église du Vatican.

Charlemagne apprit la mort d'Adrien au moment où il lui envoyait Angilbert, abbé de Saint-Riquier, son gendre, comme nous l'avons dit, et son ami particulier — car, on ne peut trop l'observer, Charlemagne eut beaucoup d'amis — ; Angilbert portait à ce pontife ce qui, dans le butin fait sur les Huns, avait paru être le plus précieux, ce que Charlemagne avait jugé le plus digne d'enrichir le trésor de Saint-Pierre.

Léon III, élu en la place d'Adrien, ne fut pas moins dévoué à Charlemagne. II commença par lui faire part de son exaltation avec toutes les marques possibles de soumission ; il lui envoya les clefs du tombeau de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome, et le pria d'envoyer un commissaire, pour recevoir le serment de fidélité que les Romains devaient lui renouveler à cause de cette mutation. Charlemagne chargea de cette commission Angilbert, qui porta en même temps à Léon HI les présents originairement destinés pour Adrien. Charlemagne, dans les instructions qu'il donne à son envoyé, parle, sur ce qui concerne le pape, d'un ton de maître et de souverain, qui eût fort étonné les Innocent III et les Boniface VIII. Il lui trace tous ses devoirs de pape, il lui en recommande l'accomplissement, ainsi que l'observation des canons.

¹ *Non videbis annos Petri*. Vingt-quatre ans, cinq mois et dix jours, pendant lesquels saint Pierre gouverna l'église de Rome. Adrien Ier fut, dit-on, le premier pape qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds.

² Eginard, in Vit. Carol. Magn.

Après avoir ainsi parlé en maître, il eut occasion dans la suite d'agir en juge du pape, et il fut reconnu pour tel par le pape lui-même et par ses adversaires.

Pascal et Campule, parents du dernier pape, et revêtus en conséquence des premières dignités de Rome, après avoir fait inutilement, chacun de son côté, tout ce qu'ils avaient pu pour lui succéder, avaient contribué malgré eux à élever Léon III sur le trône pontifical¹. Quels que fussent leurs services, ils les mettaient, selon l'usage, à trop haut prix, et n'étaient jamais contents de la reconnaissance de Léon. Outrés de ce qu'ils appelaient l'ingratitude du pape, ils ne mirent point de bornes à leur ressentiment ; mais ils le dissimulèrent si bien, que le pape, qui avait lieu de les croire fort contents de lui, les mettait au rang de ses meilleurs amis, tandis qu'ils formaient le complot de l'assassiner. Il est difficile de dire pourquoi ils choisirent pour l'exécution de leur crime 'le moment d'une solennité où tous les yeux étaient fixés sur le pape ; ce fut au milieu d'une procession, le 24 avril 799, que Pascal et Campule étant aux côtés du pape, auquel ils n'avaient jamais fait leur cour avec plus d'empressement, on vit paraître une foule d'assassins armés, qui dissipèrent la procession, se jetèrent sur le pape, le renversèrent de cheval, le foulèrent aux pieds, et, craignant que le peuple ne s'émût en sa faveur, le portèrent dans un couvent voisin, pour y outrager plus à loisir. Pascal et Campule, restés seuls du clergé avec le pape, changèrent tout-à-coup de personnage, et se mirent à la tête des assassins. Leur intention était, Biton, de crever les yeux au pape, et de lui arracher la langue, comme on avait fait trente ans auparavant à l'antipape Constantin. Tout est fort étrange dans cette aventure ; il est inconcevable qu'une troupe d'hommes armés, tenant entre ses mains un homme sans défense, et voulant lui arracher la langue et lui crever les yeux, n'ait pu y parvenir ; et comme un pape attaqué avec cette violence au milieu de ses fonctions pontificales est un événement propre à exalter l'imagination, Anastase le bibliothécaire n'a pas balancé à dire que Léon eut réellement la langue arrachée et les yeux crevés, mais que la langue et les yeux lui furent à l'instant rendus miraculeusement ; ce miracle a même été inséré, en 1673, dans le Martyrologe romain. Laissons aux miracles leur rareté, pour leur conserver le respect qui leur est dû, quand l'Être suprême, par des raisons cachées dans le secret de sa sagesse, juge à propos de suspendre les immuables lois de l'ordre qu'il a établi lui-même, et qui sera toujours le plus grand des miracles. Les assassins furent sans doute très imprudents d'attaquer le pape, en plein jour, au milieu des rues, à la vue du peuple, dans une procession solennelle ; ils furent peut-être plus imprudents encore de laisser leur crime imparfait ; mais on aurait tort d'aimer mieux croire au merveilleux qu'à l'imprudence humaine, qui n'a rien du tout de merveilleux.

Au reste, tout prétexte même de merveilleux disparaîtra, si l'on suppose que les assassins, au lieu de s'arrêter à mutiler le pape, voulaient le tuer, et le laissèrent pour mort ; mais que les blessures dont il était couvert ne se trouvèrent point mortelles.

Albin, camerlingue² du Saint-Siège, vint à main armée enlever le pape pendant la nuit [799], et le duc de Spolète Vinigise étant accouru avec de plus grandes forces sur le bruit de ce qui s'était passé, emmena le pape à Spolète, pour l'enlever à ces complots ténébreux et mal éclaircis.

¹ Annal. Egin. Théophane. Anastase.

² Maître de la chambre ou trésorier. Le cardinal camerlingue est aujourd'hui celui qui régit l'État de l'église et administre la justice.

Le premier soin du pape, lorsqu'il se vit en sûreté, fut d'instruire le roi de son aventure, et de lui demander la permission de l'aller trouver, pour conférer avec lui sur leurs affaires communes. Il vint en effet trouver le roi à Paderborn. Ce voyage donna lieu à beaucoup de raisonnements et de conjectures, surtout quand on vit qu'il était suivi d'un autre voyage de Charlemagne à Rome. Avec quelque facilité que les princes se transportassent alors hors de leurs États, et entreprissent les plus longs voyages, on jugea que Charlemagne, à qui l'âge commençait à rendre le mouvement moins agréable et plus fatigant, et que tant d'affaires obligeaient à se placer au centre de ses États, pour avoir l'œil sur tout et donner la main à tout, ne s'engageait pas dans le voyage de Rome sans quelque grand intérêt ; c'en était un sans doute que d'aller remplir, dans cette capitale du monde chrétien, dans l'ancienne capitale de l'Empire, la fonction de juge suprême, d'exercer cette juridiction sur le pape même, et de décider de sa déposition ou de son rétablissement ; car les assassins du pape, ne pouvant se cacher, avaient pris le parti de se déclarer hautement ses accusateurs : ils entreprenaient de prouver la légitimité de leur attentat et l'indignité du pape ; mais on soupçonna qu'un motif plus personnel à Charlemagne, plus important pour lui que la querelle du pape avec les neveux de son prédécesseur, attirait ce conquérant en Italie, et l'événement persuada qu'on ne s'était pas trompé. Cependant Charlemagne parut ne s'occuper que du procès du pape ; il affecta de donner le plus grand éclat à cette affaire. Pascal, Campule et leurs complices, qui étaient les principaux chefs de la noblesse romaine, avaient pris le roi pour juge entre le pape et eux [800] ; ils avaient envoyé à ce prince un mémoire contenant contre Léon III des accusations que la plupart des écrivains qualifient d'atroces et de calomnieuses, mais sans les spécifier. Il est difficile de concevoir quel succès les ennemis du pape avaient pu se promettre dans une pareille affaire. Quand leurs accusations auraient été fondées, quand le pape aurait été coupable, ses assassins étaient-ils moins criminels ? Quand un pape a eu des torts, quand le dernier même des hommes a commis des crimes, faut-il l'assassiner ?

Comme, suivant les lois de toutes les nations, la provision est due au titre, Charlemagne, avant même de partir pour Rome, fit rétablir solennellement le pape dans son siège par deux archevêques, quatre évêques, et trois comtes, qu'il nomma ses commissaires, non seulement pour cette fonction, mais encore pour faire toutes les informations nécessaires, tant sur la violence commise à l'égard du pontife, que sur tous les faits allégués dans le mémoire de ses ennemis. Parmi les historiens les uns disent que le retour du pape à Rome y causa dans le peuple une joie universelle ; les autres observent que l'indifférence que le peuple avait témoignée pour le pape le jour de l'assassinat, et le peu d'empressement qu'il avait eu à le défendre, malgré l'horreur du sacrilège jointe à l'horreur du crime, n'annonçaient pas que Léon fût aimé.

Quoi qu'il en soit, Léon III avait été reçu à Paderborn comme Étienne III l'avait été en France du temps de Pepin, et Charlemagne fut reçu à Rome comme il l'avait été vingt-huit ans auparavant. Ce fut le même empressement de tous les corps à lui rendre les honneurs dus au souverain, et la même ardeur du peuple à voir, à applaudir le héros du siècle.

Le pape Léon III, dit le P. Ménétrier¹, reçut Charlemagne comme *avoué* de l'église, faisant aller au-devant de lui toutes les bannières, et c'est pour cela qu'il

¹ *Chevalerie ancienne et moderne*, p. 30.

est représenté l'épée nue à la main ; c'est aussi pour cela que les empereurs sont vêtus d'une chape aussitôt après leur élection.

Les informations étant faites, et le résultat étant en faveur du pape et à la confusion de ses adversaires, le roi convoqua dans l'église de Saint-Pierre une assemblée solennelle, pour procéder au jugement ; Anastase le bibliothécaire rapporte qu'au jour indiqué, le roi et même le pape, quoiqu'accusé, ayant pris séance, ils firent asseoir les archevêques, les évêques, et les abbés ; que le reste du clergé et les seigneurs laïcs, tant les Français de la suite du roi que les Romains de la suite du pape, restèrent debout¹ : petite circonstance de cérémonial, dont les lecteurs feront tel cas qu'ils voudront. Le roi prit les voix, elles furent toutes favorables au pape, il était sans contradicteurs ; ses accusateurs, convaincus de calomnie et d'assassinat, n'avaient pas osé paraître devant cette assemblée ; l'innocence de Léon fut reconnue d'une voix unanime, et comme par acclamation. Cependant on proposa que le pape se purgeât par serment des accusations intentées contre lui. Parmi ceux qui firent cette proposition, les uns regardaient seulement cette cérémonie comme un complément convenable de la justification du pape ; les autres, et de ce nombre étaient principalement les évêques, avaient des vues ultérieures ; ils voulaient épargner au pape la formalité humiliante, selon eux, d'un jugement, même d'absolution ; ils disaient que le premier des évêques, et le juge de tous les autres, ne pouvoit avoir d'autre juge que lui-même : or, c'était se juger soi-même, que de déclarer s'il se sentait innocent ou coupable ; aussi les évêques insistaient-ils pour que le pape fit ce serment de son chef, volontairement, et sans calcul jugement qui l'ordonnât. Le pape prit le livre des évangiles, monta au jubé ; là élevant la voix, il prit le juge éternel à témoin de son innocence : **Je fais, dit-il, ce serment sans y être obligé par aucune loi et sans vouloir en faire une coutume ou une loi pour mes successeurs, mais seulement pour dissiper plus pleinement d'injustes soupçons.** L'église retentit à l'instant des acclamations du peuple, et des applaudissements du clergé ; on chanta le *Te Deum*, pour remercier Dieu d'avoir manifesté l'innocence du pape. Ce jour fut uniquement consacré à la joie ; le jugement des ennemis du pape, le jour de la vengeance, fut remis à un autre temps. Cette assemblée se tint le 15 décembre de l'an 800.

Dix jours après, le même temple fut témoin d'une autre cérémonie encore plus pompeuse, qui avait sans doute avec la première plus de rapports qu'on ne le disoit. Le jour de Noël de l'an 800, à commencer l'année comme aujourd'hui au premier janvier, mais de l'an 800, en commençant l'année à Noël, comme font les auteurs français de ce temps-là Charlemagne étant dans tout l'appareil de la souveraineté à la messe solennelle de ce jour, dans l'église de Saint-Pierre, le pape choisit un moment où ce prince était à genoux au pied du grand autel ; il prit une couronne, et la lui posa sur la tête ; le peuple qui assistait en foule à cette cérémonie s'écria d'une voix unanime : **Vive Charles, toujours auguste, grand et pacifique² empereur des Romains ; c'est Dieu qui le couronne par les mains de son vicaire ; qu'il soit à jamais victorieux !** Aussitôt Léon lui répandit l'huile sainte sur la tête, et se prosternant devant lui, fut le premier à l'*adorer* ; c'est le terme dont se servent tous les annalistes contemporains, et les auteurs même ecclésiastiques. Dans la suite, les papes se sont fait adorer à leur tour. C'est ainsi que Charlemagne fut proclamé empereur, et c'est ainsi que s'opéra

¹ Annal. Moissiac. Anastase, de Vit. Pontif.

² Ce titre de *Pacifique* était de forme, et les formes expriment quelquefois ce qui devrait être.

dans sa personne le renouvellement de cet empire d'Occident, qui avait péri l'an 476, sous Augustule.

Le premier acte d'autorité que Charlemagne exerça en qualité d'empereur, fut de condamner à la mort Pascal, Campule, et leurs complices. Ils l'avaient bien mérité ; mais le pape, par une générosité paternelle, digne de son caractère sacré, demanda grâce pour eux, et voulut que l'exil fût leur seul châtement ; ils moururent en France dans l'opprobre et dans les remords.

Éginard dit que Charlemagne, en se voyant couronner, montra une surprise mêlée de colère, et déclara hautement que, s'il avait pu prévoir ce qui devait arriver, il se serait dispensé d'aller à la messe ce jour-là malgré la solennité de la fête. D'autres auteurs disent aussi que, quelques jours auparavant, le pape avait proposé au roi de recevoir ce titre d'empereur, l'assurant qu'il pouvait compter sur les suffrages du clergé, de la noblesse et du peuple, et que la réponse de Charlemagne avait été un refus formel, accompagné de prières faites au pape de ne lui en plus parler.

Éginard et les autres auteurs tiennent sur ce point le propos qu'on était convenu alors à la cour de tenir¹ ; mais il est impossible de croire que Charlemagne ait été fait empereur malgré lui ; que le voyage du pape à Paderborn, et surtout celui de Charlemagne à Rome n'aient pas eu pour objet ce grand dessein du renouvellement de l'empire d'Occident. Les empereurs grecs étaient toujours les ennemis nés des papes ; les ducs de Bénévent, alliés presque nécessaires de l'empire grec, et par leur position, et par les mauvais traitements qu'ils recevaient quelquefois de la France, serraient de près l'Etat de l'église. Indépendamment de ces ennemis que lui donnait la politique extérieure, Léon avait des ennemis domestiques, sous lesquels il avait pensé succomber ; on l'avait assassiné dans sa capitale, on voulait le déposer : à qui Léon pouvait-il plus naturellement avoir recours qu'au prince généreux, protecteur de tous les princes faibles, qu'au bienfaiteur illustre du Saint-Siège, fils de ce premier bienfaiteur à qui les papes avaient dû leur puissance temporelle ? Lorsque Étienne III était venu en France solliciter cet important service, il avait tâché de le payer par les moyens que les conjonctures mettaient en son pouvoir ; il avait donné à l'élection des Français, en faveur de Pepin, une sanction alors respectable ; et pour engager par honneur Pepin et ses fils à protéger et à défendre le Saint-Siège, il leur avait donné, au nom du peuple romain, le titre de *patrices de Rome*. Léon III venait demander à Charlemagne une nouvelle grâce, celle d'être délivré de ses persécuteurs et rétabli dans son siège il fallait de nouveaux services pour ce nouveau bienfait ; car en politique les bienfaits ne sont qu'un commerce : les papes n'avaient que des titres à donner ; mais les titres font les droits aux yeux de la multitude ; et la puissance même, sans les titres, semble avoir quelque chose d'illégitime. Quel titre plus noble pour celui qui l'obtenait, plus utile pour celui qui le conférait, et, à tout événement, plus sans conséquence pour le Saint-Siège, que ce titre d'empereur romain qu'offrait Léon III à son bienfaiteur !

Titre noble pour celui qui l'obtenait.

On ne le lui donnait que parce qu'il en avait déjà la puissance, et cette puissance, il ne la devait qu'à lui ; cette élection était un hommage rendu à sa gloire. Il était substitué à toute la grandeur des Césars, avec le mérite d'en être le

¹ Egin. in Vit. Car. Magn.

restaurateur, et le mérite même d'en avoir été le vengeur : en effet, Charlemagne, par ses conquêtes sur les Saxons et sur les autres peuples germaniques, avoir vengé l'empire romain des nations barbares qui l'avaient détruit quatre siècles auparavant, et il est peut-être assez remarquable que ce second empire romain ait dans la suite établi son siège au milieu même des contrées habitées par les barbares, qui avaient détruit le premier empire romain.

Mézeray croit que le mécontentement de Charlemagne pouvait être réel, parce qu'on lui faisait, dit-il, tenir [de l'élection des Romains ce qu'il ne tenait que de son épée](#).

Il ne tenait que de son épée la réalité du pouvoir, mais il était flatteur pour lui de tenir du choix libre du peuple romain un titre que n'avaient eu ni les rois lombards, ni les autres souverains vaincus par Charlemagne.

Titre utile pour celui qui le conférait.

1° Il est toujours utile de conférer des titres, c'est s'en donner un à -soi-même, c'est exercer une autorité

qui ne peut être désavouée par celui sur qui on l'exerce, puisqu'il en profite, et c'est acquérir des droits à sa reconnaissance.

2° Le pape, en donnant à Charlemagne ce titre d'empereur romain, espérait le rendre irréconciliable ennemi de l'empire grec, qui se prétendait le seul empire romain, quoiqu'il n'en fût en effet qu'un démembrement, et comme une espèce de colonie. L'empire d'Occident étant rétabli, l'Italie entière, avec toutes les îles qui en dépendent et qui peuvent servir à sa sûreté, étaient incontestablement de son partage ; ainsi le pape croyait engager le nouvel empereur à chasser pour jamais les Grecs de l'Italie : alors le duc de Bénévent, nécessairement soumis, et privé de l'allié qui l'encourageait à la révolte, eût cessé d'être inquiétant pour le pape. Il est vrai qu'alors Charlemagne, défia souverain de Rome, enfermant l'État de l'église au sein de ses États, eût été pour le Saint-Siège une puissance bien formidable, et dont rien n'aurait pu la défendre ; mais la politique ne porte pas ses vues bien loin dans l'avenir, le présent seul entraîne ; on veut se délivrer de l'ennemi qui gêne actuellement : ce sentiment trop vif du présent a souvent préparé de grands malheurs pour la suite ; l'avenir, pour peu qu'il soit éloigné, n'est rien pour les hommes.

Enfin ce titre, à tout événement, et dans tous les cas, était sans conséquence pour le Saint-Siège.

Cette proposition n'est vraie qu'en ne considérant, comme on fait toujours en politique, que le présent ou un avenir peu éloigné.

En effet, Charlemagne ferait ou ne ferait pas valoir son nouveau titre d'empereur.

Dans ce dernier cas, rien n'était changé.

Dans le premier cas, Charlemagne chassait les Grecs de l'Italie et de la Sicile, et c'était ce que désirait le pape, éclairé ou non sur ses vrais intérêts.

Il y a tout lieu de penser que ces grands intérêts du sacerdoce et de l'empire avaient été discutés et concertés entre le pape et le roi dès le temps de l'entrevue de Paderborn. Si Charlemagne, même depuis son arrivée en Italie, avait refusé ce titre d'empereur lorsque Léon le lui avait offert, son refus avait si fort ressemblé à une acceptation, que le pontife s'y était mépris, et qu'il s'y

méprît impunément ; jamais, sans l'aveu du monarque, aveu ou formel ou fortement présumé, il n'eût osé risquer la proclamation du jour de Noël. D'ailleurs tout était visiblement préparé de tous côtés. Charlemagne était accompagné de ses deux fils aînés, Charles et Pepin roi d'Italie, et des princesses ses filles, qu'il avait mises du voyage, sans doute pour qu'elles fussent témoins de cette éclatante cérémonie : les Romains l'avaient fait prier de venir à la messe en habit de patrice ; et sans s'informer du motif de cette prière qui annonçait quelque dessein, il y avait consenti, quoiqu'il eût, dit-on, beaucoup de répugnance à quitter l'habit français. Le pape présenta aussi au prince Charles la couronne royale, et lui donna aussi l'onction sacrée : de là vient peut-être — car les usages établis par les grands princes, ou à leur occasion, sont ceux qui se conservent le plus longtemps —, de là vient l'usage d'élire roi des Romains le fils de l'empereur régnant, pour lui assurer l'empire.

Si l'empereur — nous l'appellerons ainsi désormais — témoigna de la surprise, il témoigna aussi de la satisfaction, et même de la reconnaissance par les présents magnifiques dont il se plut à enrichir cette église de Saint-Pierre où il avait été proclamé, présents dont Anastase le bibliothécaire s'est plu à faire l'énumération¹. C'étaient quantité de vases d'or, une croix de ce même métal, enrichie d'hyacinthes, un livre d'évangiles tout brillant d'or et de pierreries, deux tables d'argent massif, l'une pour le service de la basilique, l'autre pour être mise devant le tombeau de saint Pierre. Les princesses, filles de Charlemagne, pour montrer leur satisfaction particulière du spectacle flatteur dont elles avaient joui, firent aussi de magnifiques offrandes ; c'étaient plusieurs vases de grand prix, et une couronne d'or du poids de deux cents livres, ornée de pierres précieuses.

Ces présents, tant de Charlemagne que de ses filles, outre qu'ils prouvent leur contentement, donnent d'ailleurs l'idée d'une magnificence qu'on explique par la conquête faite sur les Huns de trésors immenses que ceux-ci avaient enlevés à Rome, et Rome à l'univers. Charlemagne les rendait à Rome. Tous ces présents furent faits le jour même du couronnement après la -messe ; on les tenait donc tout prêts dans l'attente de cette cérémonie.

Enfin, si Charlemagne était sincèrement mécontent de la démarche du pape et du zèle du peuple romain, que ne les désavouait-il ? que ne refusait-il ce titre d'empereur indiscretement donné ? Pourquoi, de ce moment, les actes sont-ils toujours datés à Rome de l'année de son empire, comme autrefois de celui des empereurs romains ? Pourquoi fait-il battre cette monnaie, où l'on voyait d'un côté son nom avec son nouveau titre d'empereur, et de l'autre celui du pape ?

Mais, dira-t-on, si tout avait été concerté entre le pape et Charlemagne, pourquoi cet air de surprise et de mécontentement dont parlent tous les historiens ? Pourquoi ce petit trait d'hypocrisie, si peu digne d'un si grand monarque ?

C'est — en supposant le récit des historiens bien fidèle sur cet article —, c'est que le pape avait son point de vue dans cette affaire, et que Charlemagne avait le sien qui était tout différent. Le pape voulait le brouiller avec l'empire grec ; Charlemagne voulait éviter cette rupture : elle paraissait inévitable par la concurrence des prétentions et des intérêts. Horace semblait avoir prévu ces inconvénients, dans cette belle ode où il détournait Auguste du projet que cet empereur semblait avoir formé de rétablir Troie, et d'y fixer le siège de

¹ Anastase in Vit. Leon. III.

l'empire¹. Constantin avait fait à-peu-près ce qu'avait projeté Auguste, ou plutôt il avait fait beaucoup mieux, il avait choisi une situation unique dans le monde, qui commande à la Propontide, au Pont-Euxin, au Bosphore de Thrace, qui tient à l'Europe et jette ses regards sur l'Asie ; il y avait bâti la ville qui porte encore son nom. Après la mort de Constantin, il arriva ce qui doit toujours arriver à tout empire trop vaste ; et, ce qui prouve l'abus des grands empires, l'empire romain fut divisé. Il l'avait déjà été avant Constantin, entre Dioclétien et Maximien, qui, trouvant encore leur portion du fardeau trop pesante, l'avaient partagée de nouveau entre Galérius et Constance-Chlore père de Constantin. Sous les successeurs de Constantin, la division fut marquée par les deux capitales, Rome, de l'Occident, Constantinople, de l'Orient. Rome conserva son droit d'aînesse, et fut la capitale de l'empire romain proprement dit ; l'autre fut l'empire grec. L'empire romain tomba le premier ; l'empire grec alors voulut lui succéder, comme un frère puîné succède à son frère. Les victoires de Bélisaire et de Narsès, sous Justinien et Justin II, donnèrent du poids à cette prétention. L'empire grec soumit une partie de l'Italie, et Rome même à qui ce titre d'empire et d'empire romain faisait supporter plus patiemment le joug des Grecs, que celui des conquérants barbares qui l'avaient successivement soumise ; mais les vrais successeurs de l'empire d'Occident avaient été d'abord les Hérules, ensuite les Goths, puis les Lombards, et enfin les Français. On prétend que Rome avait conservé, depuis les Tarquins, son ancienne aversion pour le titre de rois, et que celui d'empereurs lui plaisait davantage, quoique assurément elle eût beaucoup moins souffert de la tyrannie de Tarquin, que de celle de tant d'empereurs *qui n'avaient conservé que la figure d'hommes* : tant les préjugés nationaux sont difficiles à détruire ! Ce fut, dit-on, une des raisons qu'employa le pape auprès de Charlemagne, pour l'engager à recevoir du peuple romain ce titre d'empereur : *Jusqu'à présent, lui dit-il, vous n'avez succédé qu'à la puissance des Lombards, des Goths et des Hérules, qui n'avoient point l'aveu du peuple romain ; il s'agit de succéder, de l'aveu de ce peuple, à la puissance des empereurs romains. Rome alors sera véritablement soumise ; et se croira libre.*

Mais si l'empire romain était rétabli, le premier devoir du nouvel empereur semblait être de lui rendre ce qui restait encore de l'Italie à conquérir ; c'était ce qu'espérait et désirait le pape : mais Charlemagne, encore un coup, avait des vues bien différentes, il jugeait qu'il avait assez d'ennemis, l'abus des conquêtes commençait même à se faire sentir à son aine éclairée : nous avons vu, d'ailleurs, que la Germanie était l'objet dont il s'occupait toujours par préférence, et auquel il sacrifiait les affaires de l'Italie et de l'Espagne. Il prévoyait les alarmes que ce renouvellement de l'empire romain allait répandre dans l'empire grec ; il voyait naître de ce titre d'empereur d'Occident des guerres sanglantes et des haines éternelles : d'un autre côté, ce titre flattait son orgueil, il semblait légitimer et consacrer ses conquêtes, et l'autoriser à des conquêtes nouvelles ; c'était un noble et digne prix de Ses travaux. Charlemagne était sans doute très combattu, et nous ne serions point surpris qu'à la première proposition que le pape lui fit de cette affaire son premier mouvement eût été un refus et un refus sincère ; mais du moment où il se détermine à passer en Italie, il est évident que son parti était pris d'accepter, non pas pourtant dans le même esprit où le pape lui faisait cette offre : le pape, ministre de paix, voulait et proposait la guerre ; Charlemagne, guerrier et conquérant, désabusé enfin de la guerre et des conquêtes, ne respirait plus que la paix : il n'accepta que parce qu'il sentit qu'il

¹ Ode 3 du liv. 3. *Justum et tenacem propositi virum*, etc.

dépendrait toujours de lui seul de faire valoir ou de négliger les droits résultants de son nouveau titre, et qu'il entrevit des moyens d'entretenir la paix, en réglant à l'amiable, et par la voie de la négociation, les droits des deux empires. Nous ne voyons pas en effet qu'il se soit livré un moment aux vastes idées, aux grandes entreprises que ce titre de successeur des Césars et d'empereur romain, élu par les Romains mêmes, semblait devoir lui inspirer.

Les bienfaits de Charlemagne envers le Saint-Siège, et l'autorité qu'il exerçait dans Rome avant même d'être empereur, ont donné lieu à des fables et à des prétentions contradictoires. Les papes ou leurs partisans indiscrets ont imaginé après coup une prétendue donation de Constantin, que Pepin et Charlemagne, selon eux, n'avaient fait que confirmer et qu'étendre ; et au lieu que dans l'origine l'élection des papes était confirmée par les empereurs français, comme elle l'avait été auparavant par les empereurs romains, et même par les empereurs grecs, ce furent les papes qui, dans la suite, voulurent confirmer ou même concéder la dignité impériale, qui auraient voulu disposer même de la couronne de France, et en général asservir toutes les couronnes à la tiare. Les impérialistes ont eu aussi leurs fables et leurs prétentions exagérées. Ils ont conté qu'en 774, après la réduction de la Lombardie, Charlemagne avait fait tenir à Rome un concile de cent cinquante-trois évêques, où on lui avait accordé le droit, non pas de confirmer, mais d'élire le pape. Il paraît que c'est une équivoque fondée sur la convention par laquelle les papes s'engagèrent à n'entrer en possession de leur temporel qu'après avoir obtenu l'agrément des empereurs, rois de France ; il est cependant parlé de ce droit dans le décret de Gratien, et précédemment encore dans Sigebert et dans Waltham, évêque de Naumbourg, et postérieurement dans Sigonius. Cette tradition s'est longtemps conservée en France : on trouve dans les mémoires de Castelnau un discours du chancelier de l'Hôpital à Charles IX, dans lequel il lui dit que les rois ses prédécesseurs ne seraient jamais excusés d'avoir laissé perdre un des plus beaux droits de leur couronne, celui de nommer à la papauté, si justement acquis à Pepin et à Charlemagne.

On conserve en original dans les archives de la ville de Beauvais un discours de Henri IV, tenu le 2 août 1594, aux députés de cette ville. En voici les propres termes : *J'accuse mes prédécesseurs d'une grande lâcheté d'avoir laissé perdre ce beau titre d'être le pilier du chef de l'église, et la première nomination qu'ils avaient anciennement du saint père à Rome.*

Mézeray dit expressément que le pape Adrien et les évêques accordèrent à Charlemagne le pouvoir de donner l'investiture *des évêchés, et même de nommer les papes, pour ôter les cabales et les désordres qui se faisaient dans l'élection.*

Le Blanc ne s'éloigne point de cette opinion, dans la savante dissertation placée à la suite de son traité des monnaies. Nous ne pouvons mieux terminer le tableau de cette grande époque du renouvellement de l'empire d'Occident, et l'examen des droits qu'ont exercés à Rome les empereurs français, que par l'extrait d'une partie de cet ouvrage de Le Blanc. Il a pour titre : *Dissertation historique sur quelques monnaies de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, de Lothaire, et de leurs successeurs, frappées dans Rome ; par lesquelles on réfute l'opinion de ceux qui prétendent que ces princes n'ont jamais eu aucune autorité dans cette ville que du consentement des papes.*

La fausseté de la prétendue donation faite par Constantin au pape Silvestre est reconnue. Constantin et ses successeurs n'ont pas cessé d'être maîtres dans.

Rome. Constantin exila le pape Libère, puis le l'appela, et chassa le pape ou antipape Félix, qui avait pris la place du pape Libère pendant l'exil de ce pontife.

L'empereur Honorius termina en maître le schisme d'Eulalius et de Boniface.

Odoacre, roi des Hérules, fut maître de Rome, comme étant substitué par la conquête aux empereurs romains. Il fit un édit pour régler l'élection des papes ; et, dans cet édit, il défend d'élever qui que ce soit à la papauté sans son consentement : *Non sine nostra consultatione eujuslibet celebretur electio*¹.

Théodoric termina le schisme de Laurent et de Symmaque, et les rois Goths furent les maîtres dans Rome², ainsi que l'avaient été les empereurs romains et Odoacre.

Athalaric fit, pour l'élection des papes, des règlements à-peu-près conformes à celui d'Odoacre³.

Après l'expulsion des Goths, les empereurs de Constantinople, et en leur nom les exarques, confirmaient l'élection des papes. L'empereur Maurice, gendre de Tibère, confirma celle de Grégoire Ier. L'exarque Isaac, lieutenant de l'empereur Héraclius, confirma celle du pape Sévérinus. L'abus même de vendre ces confirmations s'était établi ; ce qui prouve combien il était impossible de s'en passer, et combien les empereurs étaient les maîtres. L'empereur Constantin Pogonat, à la prière du pape Agathon, réforma cet abus ; c'est peut-être ce quia fait dire que ce prince s'était démis du droit de confirmer l'élection des papes : on cite cependant une constitution de l'an 684, qui porte cette renonciation ; mais quelques savants la regardent comme supposée ; et le pape Conon ayant été nommé deux ans après (en 686), son élection fut confirmée, *ut mos erat*⁴, dit Anastase le bibliothécaire, par l'exarque Théodore, lieutenant de Justinien II.

La souveraineté des empereurs grecs à Rome était universellement reconnue ; les papes étaient leurs sujets, et furent quelquefois traités en sujets rebelles. L'empereur Justinien et l'impératrice Théodora, sa femme, traitèrent ainsi les papes Sylvère et Vigile, à tort ou avec raison, n'importe ; la preuve de l'autorité est toujours la même. Boniface IV voulut faire du Panthéon une église ; il fut obligé d'en demander la permission à l'empereur Phocas. Le pape Honorius n'osa enlever les tuiles d'airain du temple de Romulus, pour en couvrir l'église de Saint-Pierre, qu'après en avoir de même obtenu la permission de l'empereur Héraclius.

Il n'est pas vrai que, comme l'ont dit plusieurs auteurs, lorsque l'empereur Léon l'Isaurien voulut abolir à Rome le culte des images, le pape Grégoire II ait délié les italiens du serment de fidélité envers l'empereur, et que les Romains alors se soient soumis au Saint-Siège ; mais il est vrai qu'ils commencèrent dès lors insensiblement à se rendre indépendants de l'empire, et que les papes paraissent aussi avoir formé dès lors le projet de devenir souverains.

Ce projet ne pouvant s'exécuter qu'avec le temps et qu'à la faveur des conjonctures, les papes parurent plus longtemps soumis aux empereurs grecs qu'ils ne le furent véritablement. L'autorité de Constantin Copronyme, fils de Léon, était toujours censée reconnue à Rome lorsqu'Astolphe, roi des Lombards,

¹ Concil. t. 10, p. 307.

² Théophane, Eginard, et *alii passim*.

³ Cassiodore, *Var.*, lib. 8, Epist. 15 ; lib. 9, Epist. 16.

⁴ Comme c'était la coutume.

s'étant emparé de l'exarchat de Ravenne et de la pentapole, voulut se rendre maître de Rome, le pape Étienne III s'étant adressé vainement à l'empereur Constantin Copronyme pour obtenir des secours, que ce prince hérétique et indolent n'était ni en état ni dans l'intention de lui accorder, s'adressa ensuite à Pepin ; et lorsqu'avant de passer en France, il alla conférer avec Astolphe à Pavie, il était accompagné d'un ambassadeur de l'empereur, qui était venu à Rome porter des ordres au pape de la part de Constantin ; *regiam jussionem*, dit Anastase. Le Blanc paraît croire que le pape fit sincèrement tous ses efforts, de concert avec cet ambassadeur, et en conformité des ordres de Constantin, pour engager Astolphe à rendre à cet empereur l'exarchat de Ravenne et la pentapole. D'après ce récit, ce serait un problème, si Étienne, en passant en France, venait seulement demander à Pepin du secours pour lui et pour l'empereur, contre les Lombards, ou s'il avait dès lors le projet d'acquiescer au Saint-Siège une souveraineté temporelle par les armes des Français.

Selon le récit du même Le Blanc, Pepin envoya deux fois des ambassadeurs au roi Astolphe, et lui fit offrir douze mille sous d'or, s'il voulait rendre à l'église et à l'empire ce qu'il leur avait enlevé : jusque-là les droits de l'empire étaient toujours reconnus par le pape et par le roi de France : mais dans le même temps, Constantin Copronyme, emporté par un zèle aveugle d'iconoclaste, et abandonnant le soin de ses États pour faire la guerre aux images, ayant assemblé un concile hérétique, où il fit condamner le culte catholique, le pape Étienne, qui avait eu occasion de connaître la bonne volonté, le zèle même des Français à l'égard du Saint-Siège, et leur indifférence pour l'empereur grec, n'eut pas de peine à persuader à Pepin que cet empereur, par son hérésie et par sa négligence sur les affaires d'Italie, méritait peu qu'on lui fit rendre l'exarchat et la pentapole ; il fut donc convenu que ce serait au pape même que Pepin ferait ce présent ; Le Blanc croit que le projet n'en fut formé qu'en France ; nous croyons seulement qu'il y fut concerté, mais qu'il avait été le motif et l'objet du voyage du pape ; question indifférente. Ce fut pour déterminer encore plus efficacement le roi en faveur de Rome que le pape conféra la dignité de patrice à Pepin et à ses deux fils.

La chronique du Mont-Cassin dit que Pepin ne fut fait patrice qu'après qu'il eut obligé Astolphe de céder au pape l'exarchat de Ravenne et la pentapole : le pape Adrien Ier, dans une de ses lettres, ne fait commencer le patriciat de Charlemagne qu'à l'époque de la prise de Pavie et de la ruine du royaume des Lombards ; il date ses lettres des années de ce patriciat, que quelques auteurs, nommément dom Mabillon et Le Blanc, distinguent de celui qui avait été conféré à Pepin et à Charlemagne lui-même par Étienne III, regardant le premier comme un simple titre d'honneur ; et le second comme un titre de pouvoir et d'autorité : en effet, il est remarquable que Charlemagne n'ait jamais pris ce titre de patrice avant la ruine du royaume des Lombards, et que depuis ce temps il n'ait jamais manqué de le prendre à la suite du titre de roi des Lombards. Il paraît que les Romains concoururent avec le pape à donner, soit à Pepin, soit à Charlemagne, le titre de patrice.

Telle est donc la succession des souverains de différentes nations, qui ont exercé ou prétendu dans Rome une autorité absolue.

D'abord les empereurs romains.

Après la division de l'empire, les empereurs d'Occident.

Après la chute de l'empire d'Occident, Odoacre, roi des Hérules.

Théodoric, vainqueur d'Odoacre, et après lui, les rois goths, ses successeurs.

Les empereurs grecs, après la destruction du royaume des Goths.

Les Lombards, après avoir chassé les Grecs d'une grande partie de l'Italie, nommément de l'exarchat de Ravenne, qui était devenu le siège de l'empire des Grecs en Italie, et duquel Rome dépendait.

Enfin, Charlemagne, après la destruction du royaume des Lombards.

C'est par l'effet de cette conquête, et en vertu de la dignité de patrice, conférée par le pape au nom du sénat et du peuple romain, que Charlemagne fut reconnu pour souverain dans Rome, et qu'il y exerça des actes d'autorité avant même qu'il fût empereur. Paul Diacre dit que Charlemagne ayant détruit le royaume des Lombards, unit la ville de Rome à sa couronne : *Romuleam urbem suis addidit sceptris*¹. Le même auteur, en dédiant à Charlemagne, toujours avant qu'il fût empereur, le livre de Pompeius-Festus, lui dit : *Vous trouverez dans ce livre les noms des rues, des portes, des montagnes, et des tribus de votre ville de Rome.*

En 795, le pape Léon III lui fit part de son élection, lui envoya l'étendard de la ville de Rome, et lui fit prêter serment de fidélité par les Romains. Charlemagne lui dit dans sa réponse : *Nous avons une grande joie de ce qu'on nous rend l'obéissance qui nous est due.* Des monnaies de Charlemagne et de ses successeurs, frappées dans Rome, attestent l'autorité qu'ils ont eue dans cette capitale du monde chrétien. Parmi celles de ces monnaies qui portent le nom de Charlemagne, il y en a quelques unes dont l'inscription à demi effacée ne permet plus de connaître certainement la date ; mais on a des raisons de croire qu'elles avaient été frappées avant que ce prince parvînt à l'empire. Le Blanc les rapporte dans sa dissertation.

C'est encore avant l'époque du rétablissement de l'empire d'Occident que Charlemagne déploie à Rome tout l'appareil de la souveraineté, en rétablissant le pape Léon III, et en condamnant ses assassins Pascal et Campule. Cette autorité de Charlemagne s'étendait à toute la partie de l'Italie, conquise par ses armes. En nommant duc de Bénévent, Grimoald, fils d'Arichise, il exigea qu'en reconnaissance de sa souveraineté, son nom fût mis dans les actes et sur les monnaies. Le Blanc rapporte une de ces monnaies, où Charles est qualifié seigneur².

Les ducs de Spolète appellent, dans plusieurs titres, Charlemagne et Pepin son fils, *leurs rois et leurs maîtres*, ils datent toujours leurs actes des années du règne de ces princes.

Les habitants de Viterbe, dans un acte daté de la sixième année du règne de Charlemagne en Italie, l'appellent *rex noster*³.

C'étaient des officiers de Charlemagne qui rendaient la justice, et à Rome, et dans tous les lieux voisins de cette ville. Charlemagne ; dans ses lois, donne des ordres, fait des défenses aux papes comme à ses moindres sujets, et tout cela, encore un coup, avant d'être empereur.

Ainsi les Romains, en couronnant Charlemagne empereur, n'ajoutèrent rien à son autorité, qui avait dès auparavant toute son étendue. On peut même dire qu'en

¹ Lib. de Metens. Eccles. Episcop.

² Chronique d'Etchemp.

³ Notre roi.

le créant patrice, soit avec Pepin son père, soit surtout seul après la ruine du royaume des Lombards, ils ne firent que consacrer, par leur approbation, une autorité que Charlemagne devait tout entière aux armes de son père et aux siennes.

Le patricial avait été conféré à Pepin et à Charlemagne au nom du peuple romain ; ce fut aux acclamations du même peuple que Charlemagne fut couronné empereur. **Il fut élu par tous les Romains**, disent Anastase et Luitprand. — **Les Romains l'élevèrent sur le trône impérial**, dit le moine d'Angoulême.

Ce renouvellement de l'empire romain dans la personne de Charlemagne est consacré par un monument que Le Blanc rapporte dans sa dissertation : c'est un sceau de plomb, offrant d'un côté la figure de Charlemagne, qui est qualifié *dominus noster*¹, de l'autre la ville de Rome, avec cette inscription :

*Renovatio Romani imperii*².

Il résulte de quelques titres, aussi bien que du récit de divers auteurs, que Charlemagne fit bâtir à Rome, près de l'église de Saint-Pierre, un palais où il rendait publiquement la justice, soit par lui-même, soit en son absence, par des juges qu'il choisissait.

Le pape Léon III respecta toujours Charlemagne comme son souverain et son bienfaiteur ; il datait ses lettres des années de l'empire de ce prince ; il lui donnait les titres de *Seigneur* et d'*Auguste*.

Charlemagne, dans un capitulaire de l'an 813, met expressément les Romains au nombre de ses sujets.

Éginard, en faisant l'énumération des villes métropolitaines des États de Charlemagne, auxquelles cet empereur fit des legs dans son testament, met Rome la première.

Enfin, tout ce qu'on peut reconnaître d'autorité dans un souverain est reconnu dans Charlemagne par les Romains et les Italiens, le pape à leur tête, et dans Charlemagne, soit roi, soit empereur, sans aucune différence, avait succédé à toute la puissance des empereurs romains, des conquérants hérules et goths, des empereurs grecs, des Lombards ; comme les empereurs romains et grecs, et comme les rois goths, il jouissait du droit, non d'élire les papes, fonction ecclésiastique, mais de les confirmer, droit assez général de la souveraineté. Si le pape et les Romains lui firent une concession particulière de ce droit, ils ne lui donnèrent que ce qui était à lui, aussi-bien qu'en lui conférant les titres de patrice, d'exarque, de seigneur, d'empereur, tous compris dans celui de conquérant, qu'il ne devait qu'à lui seul. Mais ce titre violent a besoin de se cacher sous des titres plus populaires, et la tyrannie adroite feint de devoir quelque chose à la liberté. Au reste, Charlemagne avait sur les Romains, surtout sur les papes, le titre de souveraineté le plus respectable, celui que donnent les bienfaits. Baronius, selon les principes ultramontains, a voulu tirer du couronnement de Charlemagne, par le pape Léon III, un argument en faveur du droit qu'il attribue au pape de disposer des empires et des royaumes³ ; il a été pleinement réfuté par tous les bons critiques allemands et français, et cet extrait de la dissertation de Le Blanc le réfute suffisamment.

¹ Notre seigneur.

² Renouveau de l'empire romain.

³ Annal., t. 9.

A son retour du voyage de Rome, où il avait été fait empereur, Charlemagne, étant à Spolète, éprouva un violent tremblement de terre, qui renversa plusieurs villes en Italie, et dont la France et l'Allemagne sentirent aussi quelques secousses plus faibles. Selon les observations du temps, cet accident fut accompagné de tempêtes, et suivi de maladies contagieuses. Ce fut à l'occasion de ce fléau que Léon III établit à Rome la cérémonie des rogations¹, que saint Mamert avait établie en France dès le cinquième siècle, à l'occasion aussi de quelques désastres arrivés à Vienne et dans, la province du Dauphiné.

¹ On a remarqué que ce pape fort dévot avait surtout une dévotion assez singulière. On prétend qu'il disait quelquefois sept et même neuf messes par jour. *Valafr. Strab. de Reb. Eccles.*, c. 21.

CHAPITRE II

Affaires de l'empire d'Orient.

CETTE grande nouvelle du rétablissement de l'empire d'Occident porta, comme Charlemagne l'avait prévu, le trouble et l'effroi à Constantinople, et fit trembler Irène sur le trône qu'elle avait enlevé à son fils avec la vie. La politique intérieure ne lui fournissait déjà que trop d'embarras et d'affaires. C'était la première fois qu'on voyait une femme assise en son nom au trône des Césars, et c'était la première fois qu'une mère avait régné pour avoir assassiné son fils. Nos Frédégonde et nos Brunehaut avaient gouverné, mais sous nom de leurs fils : mères dénaturées, elles n'avaient pas toujours respecté leur propre sang, mais elles n'en avaient point hérité ; le crime avait quelquefois prolongé leur puissance, mais il ne leur avait pas acquis la propriété du trône, et le droit héréditaire n'avait reçu aucune atteinte. Irène après avoir puni son fils, par un supplice ignominieux, du projet de monter sur le trône qui était à lui, l'avait puni, par une mort cruelle, d'avoir occupé ce trône pendant quelques années, et le prix de tant de violences avait été d'obtenir l'empire de son chef, et en son nom ; c'est peut-être le plus grand scandale qui ait été donné au monde ; mais il était près de cesser, le sang de son fils criait vengeance, et allait l'obtenir ; la haine des peuples était encore renfermée, mais elle était près d'éclater. Irène crut qu'a cette haine des peuples allaient se joindre les entreprises de Charlemagne ; elle crut que le moment était arrivé où il allait tirer vengeance de l'appui qu'elle avait prêté contre lui au prince lombard Adalgise et au duc de Bénévent Arichise. Elle regarda l'Italie comme perdue pour elle, ne doutant point que la réunion entière de cette contrée sous l'obéissance de Charlemagne ne fût le grand objet de ce renouvellement de l'empire d'Occident, et s'estimant peut-être heureuse dans son âme, si elle en était quitte pour la perte de Naples et de la Sicile.

Charlemagne n'était pas fâché qu'elle eût ces inquiétudes ; mais il ne voulait pas que, perdant toute espérance de négociation et d'accommodement avec lui, elle prît le parti désespéré d'armer toutes les forces de l'Orient contre l'Occident, et d'allumer une guerre furieuse, dont l'idée commençait à lui déplaire et à l'alarmer lui-même. Cette disposition d'esprit explique les mouvements qu'il fit paraître et les discours qu'il tint, lorsque le pape lui posa sur la tête la couronne impériale, et lorsque le peuple le proclama ; cet air de surprise et ce mécontentement affecté entrent naturellement dans ce plan. Charlemagne voulait qu'on publiât, et qu'on crût, s'il était possible, qu'il n'avait eu aucune part au grand événement dont il avait été l'objet, et qu'il l'a-voit même improuvé comme un effet indiscret de la reconnaissance du pape, et de l'effervescence du peuple : cette idée laissait à Irène des espérances de conciliation, et prévenait les résolutions extrêmes. En effet, Irène, qui ne recourait guère à la force qu'après avoir essayé l'artifice, imagina un moyen très heureux de tirer parti de la conjoncture, et de faire tourner à l'affermissement de son autorité cette même entreprise qui semblait faite pour la détruire. Charlemagne était veuf, depuis

quelque temps, de Luitgarde sa cinquième femme ; Irène était depuis longtemps veuve et, libre ; elle était belle encore au-delà de ce que son âge semblait permettre ; elle offrit sa main à Charlemagne : elle lui portait en dot tout ce qu'il aurait pu vouloir conquérir, elle joignait l'empire d'Orient à l'empire d'Occident ; elle joignait le grand nom d'Irène au grand nom de Charlemagne ; elle sentait quel secours la politique intérieure allait tirer de la politique extérieure ; combien la gloire de Charlemagne, qui n'était pas, comme la sienne, souillée par le crime, combien sa puissance, chère à ses peuples, redoutable ou respectable à toutes les nations, imposeraient aux sujets de sa femme : il est à présumer que, dans le traité qui devait se faire, Irène aurait pris des mesures pour s'assurer l'exercice de cette autorité à laquelle elle avait tout sacrifié ; que ces époux auraient été souvent séparés par les soins qu'entraînait l'administration de leurs vastes États ; qu'enfin Charlemagne, dans les États de sa femme, n'aurait été que son lieutenant.

Il était assez difficile de prévoir quel ordre de succession allait naître de cette réunion de l'empire d'Occident et de l'empire d'Orient dans la main de Charlemagne : tant que la race de Léon l'Isaurien avait subsisté, la succession n'avait pas eu d'incertitude ; Constantin Copronyme avait succédé sans difficulté à Léon l'Isaurien son père, Léon Porphyrogénète à Constantin Copronyme, et Constantin Porphyrogénète, ou Irène sous son nom, avait succédé à Léon : mais Irène n'avait plus de fils, elle avait immolé ce fils unique à son ambition et au maintien de son autorité ; les peuples allaient-ils, après la mort d'Irène, rentrer dans les droits d'élection, et se nommer des maîtres, ou l'empire d'Orient allait-il passer avec l'empire d'Occident par droit héréditaire dans la famille de Charlemagne ? Cette question était ce dont Irène s'occupait le moins : sa politique n'avait qu'elle seule pour objet ; elle voulait, ne disons pas régner, mais être la maîtresse à Constantinople, tout le reste n'était rien pour elle. Irène ne voyait dans Charlemagne qu'un instrument utile à ses desseins ; ses intérêts, toujours uniquement personnels, étaient séparés de ceux de l'empire, comme ils l'avaient été de ceux de son fils ; elle voyait tomber cet empire en lambeaux, et ne paraissait pas s'en inquiéter : Aaron Rachid lui imposait tribut, et dédaignait de le conquérir ; les Arabes et les Tartares le déchiraient à l'envi : un prince de cette dernière nation faisait impunément des courses jusqu'à Constantinople, et enlevait dans l'écurie même de l'impératrice les chevaux réservés pour son usage. Irène dissimulait tous ces affronts ; mais le ministre Storace et l'eunuque Aétius, s'armant contre elle de ses bienfaits, et lui enviant l'autorité dont elle était si jalouse, la faisaient trembler ; une mort prompte, et arrivée très à propos pour ses intérêts, l'avait délivrée de Storace ; la qualité d'eunuque éloignait sans retour Aétius du trône, et ce préjugé, que le trône ne pouvait être rempli par un eunuque, parce que le vœu public attendait de chaque empereur un héritier né de lui, était peut-être le principe de la confiance des empereurs dans cette espèce d'hommes, qui ne pouvaient être pour eux un objet de jalousie, ni dans leurs plaisirs, ni dans leur ambition¹ ; mais Aétius avait un frère incapable de gouverner, et propre uniquement à lui fournir un nom sous lequel il pût régner lui-même. Aétius était alors le grand objet de l'inquiétude d'Irène : n'ayant pu s'en défaire ainsi que de Storace, elle imagina de lui opposer toute la puissance

¹ On peut dire des eunuques-ministres ce que Pline disait à Trajan des affranchis, qui avaient été si puissants sous l'empereur Claude et sous Néron : *Scis præcipuum esse indicium non magni principis magnos libertos*. Il est reconnu que la grandeur dans des affranchis est une preuve certaine que le prince n'en a point.

de Charlemagne, et de se jeter entre les bras de ce conquérant. C'était peut-être à Charlemagne à balancer sur cette alliance avec l'empoisonneuse d'un mari, et la meurtrière d'un fils ; peut-être devait-il craindre de prendre pour femme celle qu'il avait Craint de donner pour belle-mère à sa fille. Il ne paraît pas que cette considération l'ait arrêté ; il était dans son caractère ambitieux et intrépide qu'un grand empire lui parût plus à désirer que la femme la plus criminelle ne lui paraissait à craindre ; ce fut donc de bonne foi et avec beaucoup d'ardeur qu'on traita de part et d'autre cette grande affaire. Aétius, témoin de la négociation, n'oublia rien pour la traverser ; ses émissaires répandaient dans le public que Constantinople allait être assujettie à Paris ou à Aix-la-Chapelle, et que l'empire romain allait être dépendant d'un empire barbare, élevé sur les ruines des Saxons dans les forêts de la Germanie. Ces discours, et plus encore l'évidence des intérêts, firent impression sur les esprits ; mais Aétius ne recueillit point le fruit de ses intrigues ; on ne voulait être gouverné ni par un eunuque, ni par un étranger, et on se lassait de l'être par une femme.

On parut cependant se contenter d'abord d'avertir Irène sans la rejeter : les grands de Constantinople lui déclarèrent sans détour qu'il fallait qu'elle renonçât à l'alliance de Charlemagne ; qu'en lui permettant de s'asseoir sur le trône des Césars, on n'avait pas prétendu lui donner le privilège d'en disposer à son gré, encore moins d'anéantir l'empire, en le soumettant à une puissance étrangère et ennemie ; que la nation s'était réservé tous ses droits, et voulait les exercer lorsque le trône serait vacant.

Mais comme on comptait peu sur l'effet que ces remontrances pourraient produire dans son âme, or conspira contre elle, et bientôt ce fut moins une conspiration qu'un soulèvement général. Les regards des grands s'abaissèrent sur un homme qui n'avait jamais élevé les siens jusqu'à l'autorité suprême ; son manque et de crédit et d'ambition fut son titre le plus puissant ; c'était Nicéphore, chancelier de l'empire. Le peuple et les soldats le proclamèrent empereur, le patriarche le couronna dans l'église de Sainte-Sophie, et Irène, prisonnière dans son palais, n'eut plus de gardes que pour l'observer, et non pas pour la défendre.

Nicéphore parut devant elle plutôt comme un sujet que comme un maître ; il protesta qu'il la respecterait toujours comme son impératrice et comme la bienfaitrice de l'empire ; mais il finit par lui demander les trésors des empereurs Constantin Copronyme et Léon Porphyrogénète, dont elle s'était, disait-on, emparée. *Qu'en veux-tu faire ?* lui dit Irène ; *ils m'ont trahi comme mes sujets. Je les prodiguais ces trésors pour conserver l'empire, et l'empire m'a échappé.* Nicéphore, toujours respectueux, mais inflexible sur un article si important, lui fit entendre que sa liberté dépendait de sa condescendance ; il jura sur la vraie croix, serment ordinaire à Constantinople, qu'à ce prix elle serait traitée et servie en impératrice dans son palais : elle obéit, ne pouvant résister, et remit à Nicéphore ce qu'elle appelait le reste des trésors de l'empire. Nicéphore ne crut pas, ou ne voulut pas croire cette restitution bien complète, en conséquence, ne se jugeant point lié par son serment, il relégua Irène au fond d'un monastère, qu'elle avait bâti elle-même dans l'île du Prince ; mais ensuite, la trouvant trop près de Constantinople, et jugeant qu'elle n'était pas assez oubliée, il l'envoya dans l'île de Lesbos, à Mitylène, où il la fit étroitement garder. Elle y mourut, dans la même année, de la maladie des ambitieux, ayant eu le loisir de reconnaître combien est fausse et trompeuse cette politique machiavéliste, qui foule aux pieds la nature et la justice, qui, ne voyant rien au-delà du moment présent, se permet toute sorte de crimes pour renverser le moindre obstacle,

sans songer que de ces crimes mêmes naîtront des obstacles plus forts. Irène avait fait périr trois empereurs, son beau-père, son mari, et son fils ; elle avait empoisonné son ministre, le complice de ses crimes, et peut-être aussi le prince de sa grandeur et de sa gloire ; elle avait appelé Charlemagne pour renverser l'eunuque Aétius qui alarmait son autorité, et cette autorité lui est enlevée par un homme obscur, sans talents, sans desseins, qui n'était à craindre que parce que personne ne le craignait. Combien elle dut regretter ce fils, qu'elle avait sacrifié au désir de conserver le pouvoir et d'usurper la couronne ! s'il eût vécu, quelque faible part qu'il lui eût laissée dans l'autorité, cette part eût été consacrée par ses droits et affermie par sa puissance : elle perdit tout, parce qu'elle l'avait perdu, et surtout parce qu'elle l'avait fait périr, car sa chute fut évidemment l'effet, non du hasard, mais de l'indignation qu'excitaient ses crimes, et c'est ce qu'on ne peut trop redire aux petits politiques, aux petits ambitieux, toujours prêts à se prosterner devant les criminels, qu'ils appellent *habiles*, et à se croire très habiles eux-mêmes, quand ils peuvent se rendre le témoignage qu'ils sont faux et malfaisants. Tout machiavéliste est essentiellement maladroit, va directement contre son but, et sera tôt ou tard, mais infailliblement et par la nature des choses, la victime de ses artifices, parce qu'il n'en est point qu'on puisse dérober entièrement aux regards, ou du moins aux soupçons, et qu'il n'en est point qui n'irrite et ne révolte, dès qu'il est aperçu ou soupçonné. C'est une vérité qu'il importe encore plus de bien inculquer, que celle de l'inutilité de la guerre, car il est effrayant de considérer quel vieux respect pour la fourberie et pour le crime est encore enraciné dans le cœur des hommes, et combien l'une les séduit par un air d'esprit, et l'autre par un air de grandeur.

Les ambassadeurs français, à la tête desquels était un évêque nommé Hetton, furent témoins de la révolution qui renversa Irène du trône ; à tout ce que cet événement avait de désagréable pour eux, la nation grecque ajouta des marques choquantes d'éloignement pour la France. Les ambassadeurs prirent d'abord le ton de la menace, ils protestèrent que Charlemagne ne laisserait pas impuni le traitement fait à son alliée, et ils partirent mécontents. Cependant l'affaire tourna bientôt en négociation. Nicéphore sentit l'intérêt qu'il avait de ne pas s'attirer un ennemi tel que Charlemagne, il se hâta de lui envoyer des ambassadeurs pour demander la paix.

Charlemagne, ordinairement le plus simple de tous les hommes dans son extérieur, ne voulut pas même que l'empire d'Occident cédât à l'empire d'Orient le foi-hie avantage de la représentation ; il prit plaisir à étonner les ambassadeurs grecs par une magnificence, inattendue, et à étaler un faste plus qu'asiatique aux yeux de cette nation vaine et frivole, qui n'estimait que l'éclat. Le moine de Saint-Gal dit que ceux qui servaient de guides aux ambassadeurs les firent passer à dessein à travers les Alpes par des chemins impraticables¹, ce qui en allongeant leur route et la rendant plus pénible, les avait excédés de fatigue, et même épuisés d'argent, de sorte qu'ils manquaient de tout à leur arrivée. Cette petite vengeance ou ce petit artifice, pour leur faire trouver la magnificence de l'empereur plus imposante par le contraste de leur pauvreté, est au moins d'un mauvais goût. Les ambassadeurs furent admis à l'audience de l'empereur dans le palais de Seltz en Alsace ; on les fit passer par quatre grandes salles superbement ornées, et où la pompe allait toujours en croissant de salle en salle. Dans la première, qui était consacrée au faste militaire, une

¹ Moine de S. Gal, de reb. bellic. Car. Magn.

foule de guerriers et d'officiers, revêtus, les uns d'habits somptueux, les autres de riches armures, environnait avec respect un trône élevé, sur lequel était assis un roi devant qui les ambassadeurs allaient se prosterner, lorsqu'on les avertit que cet honneur devait être réservé à l'empereur, dont ils ne voyaient là que le connétable. Dans la seconde salle, le comte du palais rendait la justice¹, et joignait à la magnificence dont il était environné, un appareil imposant de grandeur et de puissance. Le maître de la table du roi, qui, dans la troisième salle, semblait étaler tout le luxe de la cour, était encore effacé en magnificence par le grand chambellan qui présidait dans la quatrième salle ; partout nouvelle surprise, nouvelle erreur, nouvelle envie de se prosterner de la part des ambassadeurs, saisis d'admiration et de respect. Le moine de Saint-Gal dit qu'on chassait ces ambassadeurs de chaque salle, en leur donnant des soufflets, *cumcolaphis propellerentur* : ne peut-on pas ici se dispenser de croire le moine de Saint-Gal ? Deux des plus grands seigneurs de la cour vinrent ensuite recevoir les ambassadeurs, et au fond d'un appartement encore plus riche, ils trouvèrent l'empereur tout éclatant d'or et de pierreries, au milieu des rois ses enfants, des princesses ses filles, et d'une multitude de prélats et de ducs, auxquels il paraissait se communiquer avec une dignité paternelle et une auguste familiarité. Il avait dans ce moment la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Hetton, auquel il affectait de prodiguer les marques de considération, comme pour le venger des dégoûts qu'il avait essuyés à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs reconnurent aisément dans Charlemagne le roi de tous ces rois, le prince que la nature et la fortune semblaient avoir fait pour être le monarque du monde, ils se prosternèrent devant lui avec une espèce de vénération religieuse, non sans quelque confusion de retrouver dans la plus haute faveur auprès d'un tel souverain et dans une telle cour, ce même évêque Hetton, pour lequel ils savaient qu'on avait eu à Constantinople fort peu d'égards. L'empereur les releva, les rassura, et leur dit avec un mélange imposant de sérénité et de fierté : *Hetton vous pardonne, et je vous pardonne à sa prière ; mais désormais respectons la personne des évêques et des ambassadeurs.* La leçon était utile. Quant à cette petite recherche, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, cette débauche de représentation, que des écrivains, même modernes, vantent et admirent comme une des actions les plus imposantes de Charlemagne, c'est un véritable jeu d'enfant, qui ne reçoit d'excuse que parce que c'était devant des enfants qu'on le jouait, et qu'il faut des spectacles pour tous les yeux.

Le respect que Charlemagne exigeait avec raison pour ses ambassadeurs, il se piquait de l'avoir pour les ambassadeurs étrangers, ce qui ne s'observait pas alors fort exactement, les ambassades étant assez rares, et les principes du droit des gens, à cet égard, peu familiers. Les ambassadeurs de Perse s'étant plaints d'avoir été assez mal accueillis à leur passage, par quelques gouverneurs et quelques évêques, Charlemagne cassa ces gouverneurs, et condamna ces évêques à une forte amende : ce qui peut faire douter de quelques circonstances dont le moine de Saint-Gal charge l'histoire de la réception des ambassadeurs

¹ Ordinairement la cour de justice de nos rois siégeait à l'entrée du palais (*Mémoires de Littérature*, tome 30, p. 590) ; peut être même dans la cour, quand le temps le permettait, pour que l'audience contint plus de monde ; chez les Juifs, les jugements se rendaient à la porte des villes. Chez nos ancêtres, dit M. Fleury (*Mœurs des Israélites*), les vassaux de chaque seigneur s'assemblaient dans la cour de son château, et de là sont venues les *cours des princes*. En Levant, comme les princes sont plus enfermés, les affaires se font à la porte de leur sérail. De là le nom de *la Porte* donné à la cour ottomane, et le nom de *cours* donné aux demeures des rois et aux divers tribunaux.

grecs, surtout de celle des soufflets, qui est incroyable, et de celle du passage par les Alpes, qui ressemble trop encore à un jeu d'enfants fâchés, qui *font des niches* pour se venger.

La paix, objet digne d'occuper des hommes, fut bientôt conclue ; il ne pouvait plus être question d'unir les deux empires ; il s'agissait d'en consacrer les droits et d'en fixer les bornes. Nicéphore, si inférieur à Charlemagne, fut trop heureux de le reconnaître pour collègue et pour égal, et de conserver à ce prix tout ce que l'empire d'Orient possédait encore en Italie. Les deux empires furent également l'empire romain, comme ils l'avaient été autrefois, et les Grecs admirèrent la modération du nouvel empereur, qui, avec tant de moyens de conquérir, n'acquiesçait tant de droits litigieux que pour les éteindre ou les suspendre.

CHAPITRE III

Autres affaires de l'Europe.

CHARLEMAGNE cependant était plutôt dégoûté que détrompé de la guerre ; il la faisait peu par lui-même, mais il la faisait faire par ses fils ; il avait été un héros, il fallait qu'il leur permît de devenir des héros à leur tour ; il regardait la guerre comme une carrière de gloire qu'il fallait que tout roi parcourût. L'aîné de ses fils, le prince Charles, à qui l'empire était destiné, avait sous son père le département de la Germanie ; il soumit les Sorabes et les Bohémiens qui s'étaient révoltés. Le roi d'Italie, toujours jaloux de Grimoald, duc de Bénévent, voulait toujours le soumettre ; et Grimoald se révoltait toujours, quand il pouvait espérer d'être soutenu par l'empire grec. Nicéphore ayant fait sa paix avec Charlemagne, le duc de Bénévent fit aussi la sienne avec le roi d'Italie.

D'autres ennemis vinrent exercer la valeur de ce roi. Les Sarrasins, non contents de leurs possessions d'Espagne, tentèrent de subjuguier quelques unes des îles voisines de l'Italie ; ils voulurent faire une descente en Sardaigne, ils furent repoussés avec perte de trois mille hommes. Ils tombèrent ensuite sur l'île de Corse ; mais Charlemagne avait déjà des flottes sur toutes les mers ; il remporta sur eux, par les armes du connétable Bouchard, une grande victoire navale. D'un autre côté, le roi d'Aquitaine, Louis, alla les chercher en Espagne, pour les punir de leur incursion en Italie. Après cette vicissitude de succès heureux et malheureux, à laquelle il faut s'attendre dans la plupart des guerres ; après que le roi d'Aquitaine eut pris, perdu, repris plusieurs fois, ou par lui-même, ou par ses lieutenants, plusieurs places sur l'Èbre, ou dans le voisinage ; après que les Gascons, qui avaient pris parti pour les Sarrasins, eurent été sévèrement châtiés, on fit un traité, par lequel toute la Navarre et tout le pays jusqu'à l'Èbre, en un mot, tout ce qui avait été originairement conquis par Charlemagne, et qui depuis avait passé et repassé tour-à-tour sous la domination des Français et sous celle des Sarrasins, demeura définitivement aux Français, sous le nom de *Marche d'Espagne*.

L'empereur s'était réservé l'ennemi le plus redoutable peut-être, et une guerre purement défensive ; s'il ne voulait plus être conquérant, rien ne pouvait l'empêcher de redevenir guerrier pour la défense de son pays et de ses conquêtes. Le turbulent Godefroy, roi de Danemark, courait toujours toutes les mers, et observait toutes les côtes du vaste empire de Charlemagne ; il voyait partout avec dépit les précautions que la sagesse de l'empereur avait prises contre les incursions des corsaires ; toutes les rivières gardées à leur embouchure, toutes les côtes défendues ou par des flottes ou par des forts, un principal arsenal de marine établi à Boulogne, d'où les munitions nécessaires étaient distribuées, au-dessus, dans la mer d'Allemagne, au-dessous, dans la Manche et dans tout l'Océan. Dans ce même lieu, Charlemagne avait fait relever un ancien phare qu'avait bâti Caligula ; lorsque s'étant avancé jusque-là dans l'intention d'aller conquérir la Bretagne, c'est-à-dire l'Angleterre, il s'était

contenté de ramasser quelques coquilles sur le bord de la mer, et de bâtir ce phare, comme s'il eût craint que les Bretons ne voulussent venir attaquer la Gaule. Des auteurs disent que ce phare fut bâti par Jules César. Charlemagne y faisait avec soin allumer des feux toutes les nuits, pour éclairer les vaisseaux et leur indiquer l'entrée du port : ce monument s'appelle encore aujourd'hui la tour d'Ordre, nom qu'il portait dès le temps de Charlemagne, et qu'on croit avoir été une corruption de *turris ardens*¹. M. Bonamy le dérive du mot *odrans*, dont il avoue qu'il ignore la signification.

Godefroy s'indignait d'une telle vigilance, et n'en était que plus animé contre l'empereur : le même zèle que celui-ci avait eu pour la conversion des Saxons, et qu'il conservait peut-être dans le fond de son cœur à l'égard des Danois, Godefroy l'avait pour le culte de ses dieux² ; c'était autant par fanatisme religieux que par politique qu'il aimait à faire la guerre aux chrétiens ; aussi faisait-il une guerre doublement cruelle, et dans toutes ses incursions, ses plus grandes violences s'exerçaient sur les plus grands ennemis de ses idoles c'est-à-dire sur les prêtres et les moines. La politique d'un autre côté, lui reprochait sans cesse l'imprudence qu'il avait eue de laisser opprimer les Saxons, et renverser la seule barrière qui le séparât de la France, il voulait, mais trop tard, réparer cette faute : le seul moyen d'y réussir était de vivre toujours en paix avec un voisin si redoutable, qui, lui-même, heureusement, inclinait toujours de plus en plus pour la paix : mais les passions ne raisonnent point ainsi ; Godefroy irritait toujours Charlemagne par des menaces suivies d'incursions [808] : il voulait envahir tout le pays des Saxons et des Frisons ; il attaqua le Meckelbourg, il prit quelques châteaux sur les bords de l'Elbe ; ses faibles exploits furent chèrement achetés par la perte d'un de ses neveux, tué dans un assaut, et promptement arrêtés par Charlemagne et le prince Charles son fils³, qui le repoussèrent avec tant de vigueur, châtièrent si rudement les alliés qui s'étaient laissé séduire ou entraîner par Godefroy, et lui inspirèrent à lui-même tant de terreur, qu'il prit enfin de tous les partis qui n'étaient point la paix, le seul qui fût raisonnable, celui que Charlemagne aurait dû prendre contre les Saxons et les autres nations germaniques, celui que les Chinois prennent contre les incursions des Tartares, celui que les Romains et les Bretons avaient pris contre les Pictes et les montagnards écossais ; il fit fermer par une haute muraille, garnie, d'espace en espace, de forts et de tours, cette langue de terre qui s'étend entre l'Océan germanique et la mer Baltique, et qui contient le Holstein, le duché de Sleswick et le Jutland : Charlemagne de son côté fit défendre, par divers forts, les confins de la Saxe, et les bords de l'Elbe ; mais ces précautions ne pouvant s'étendre à tout, Godefroy fit une descente dans la Frise, battit les Frisons et ce qu'il y avait parmi eux de Français pour les seconder. Charlemagne, à cette nouvelle, s'avança jusqu'au Weser avec sa célérité ordinaire. Il apprit, en arrivant, que le roi de Danemark venait d'être assassiné par un de ses gardes. Le premier soin d'Hemminge, fils et successeur de Godefroy, fut de demander la paix [810] ; il l'obtint, en sacrifiant le peu de conquêtes que son père avait faites, fort inutilement, comme on voit.

La république de Venise était alors dans une situation assez critique. Placée entre l'empire d'Orient et celui d'Occident, entre Nicéphore et Charlemagne, elle avait, selon les conjonctures, la prétention tantôt avouée, tantôt secrète, d'une

¹ Egin. in Annal. et in Vit. Car. Magn.

² *Histoire de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 18, p. 270, 804.

³ Annal. Egin. Annal. Lois. Annal. Met.

indépendance entière ; elle soutenait que les premiers citoyens qui l'avaient fondée du temps d'Alaric¹ et d'Ataulphe, puis d'Attila, et enfin de Genséric, et qui avaient construit Rialte, avaient dû, par leur retraite au milieu des eaux, et par leur séparation absolue de la terre, échapper à la fois et aux ravages des barbares et à la souveraineté de l'empire romain. Les acquisitions qu'ils avaient faites dans la suite en terre ferme n'avaient rien changé, selon eux, à la nature des choses ; ces espèces de colonies devaient suivre le sort de la métropole et participer à son indépendance. L'empire soutenait au contraire que rien de ce qui existait dans le monde connu ne pouvait prétendre à l'indépendance, et que tout devait reconnaître la souveraineté de Rome. Ce qu'il y avait de plus singulier, c'était que les empereurs de Constantinople conservassent cette prétention dans le temps où Rome même n'était plus dans leur dépendance.

Le renouvellement de l'empire d'Occident, sous Charlemagne, est une Grande époque dans la fameuse question de l'indépendance des Vénitiens, question agitée tant de fois avec tant d'éclat, mais surtout vers le temps de la conspiration du marquis de Bedmar [1618]. Il paraît que les Vénitiens, dans l'origine, étaient sujets de l'empire romain ; ceux qui formèrent leur république étaient personnellement sujets de l'empire ; les îles où ils la formèrent étaient du domaine de l'empire. Ces réfugiés, contents d'avoir trouvé un asile contre la fureur des barbares, regardaient sans doute eux-mêmes comme un avantage de tenir à l'empire d'Occident, tout ébranlé, tout déchiré qu'il était. En effet, quel autre moyen avaient-ils de résister aux barbares, que de rester incorporés à l'empire, qui seul pouvait les défendre ? Il paraît encore qu'à la chute de l'empire d'Occident, les Vénitiens portèrent leur hommage aux empereurs d'Orient, et que s'ils furent soumis aux barbares, ils ne le furent que de fait, et que malgré eux. On ne voit pas qu'Odoacre ait rien entrepris en particulier contre les îles vénitiennes.

Théodoric, qui enleva l'Italie à Odoacre, rendit les îles vénitiennes tributaires ; mais le royaume des Goths, qu'il avait fondé, dura peu, et aussitôt que les armées impériales eurent commencé d'en ébranler les fondements, les Vénitiens, qui n'avaient été que malgré eux soumis aux barbares, se livrèrent à leur ancienne inclination pour le nom romain, et se mirent sous la protection des empereurs d'Orient.

Les Lombards n'eurent jamais sur les îles vénitiennes ni droit ni prétention. Les Français succédaient aux Lombards, et tant que Charlemagne fut simplement roi de France et de Lombardie, il ne paraît pas qu'il eût aucun domaine direct à prétendre sur les Vénitiens ; mais il renouvela l'empire d'Occident, dont les Vénitiens avaient dépendu dans l'origine : ce renouvellement de l'empire d'Occident devint pour eux une source d'embaras et d'inquiétudes.

Dans la division qui avait été faite de l'empire entre Nicéphore et Charlemagne, celui-ci avait nommé dans son partage l'Istrie et la Dalmatie, provinces si voisines de l'État de Venise, que, jointes aux contrées de l'Italie, dont Charlemagne avait, même avant le renouvellement de l'empire d'Occident, le domaine, soit direct, soit utile, elles devaient au moins donner à un si puissant prince une très grande influence sur les affaires de la république de Venise ; et il résulte de divers témoignages historiques que les possessions que Venise avait dès-lors en terre ferme relevaient de l'empire d'Occident, et que les îles qu'ils occupaient dans le golfe, ou étaient indépendantes, ou relevaient de l'empire

¹ Cet Alaric était antérieur d'un siècle au rival de Clovis.

d'Orient. Le mystère que les Vénitiens ont toujours affecté de répandre sur les matières de gouvernement, et leur inquisition d'État, aussi ombrageuse, aussi terrible que peut l'être dans d'autres pays l'inquisition religieuse — qui n'est elle-même dans le fond qu'une inquisition politique —, rendent leur histoire, surtout dans ces temps-là fort obscure et fort incertaine ; on croit voir seulement qu'ils se mettaient tour-à-tour sous la protection de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident, pour se dérober à la souveraineté de tous les deux. Nicéphore croyait quelquefois avoir acheté la paix trop cher, en reconnaissant Charlemagne et l'empire d'Occident ; il était toujours prêt à entrer en guerre avec les Français ; et dans le même temps où le connétable Bouchard battit la flotte des Sarrasins dans la Méditerranée, aux environs de l'île de Corse, le patrice Nicéas croisait avec une flotte grecque dans le golfe de Venise, disposé à seconder les Sarrasins, s'ils eussent été plus heureux. La défaite de ceux-ci empêcha Nicéas de rien entreprendre. Nicéphore montra encore dans d'autres occasions des dispositions ennemies ; les Vénitiens, suivant les intérêts de leur indépendance, prirent tour-à-tour le parti de Nicéphore et celui de Charlemagne.

Venise était alors gouvernée par un duc ou doge, et par des tribuns. Le doge Jean, et son fils Maurice qu'il s'était associé, étaient dans les intérêts de Nicéphore ; les tribuns Obélério et Béat son frère, dans ceux de Charlemagne. Le doge, pour plaire à Nicéphore, fit choix d'un Grec pour remplir le siège épiscopal d'Olivolo, une des îles qui compose Venise¹ ; les tribuns prièrent l'archevêque de Grado de refuser l'ordination au Grec que le doge avait choisi. L'archevêque alla plus loin, il excommunia le Grec ; le doge irrité, ou son fils, assiégea l'archevêque dans sa ville, l'y prit, et le fit précipiter du haut d'une tour. Paulin patriarche d'Aquilée-, non moins ami de Charlemagne qu'Obélério et Béat, tint à ce sujet à Altino un concile, pour lequel il prit les ordres de ce monarque. Fortunat, neveu du patriarche assassiné, se sauva en France à la cour de Charlemagne ; Obélério, à Trévis. Charlemagne, sur leurs remontrances et leurs plaintes, donna ordre à Pepin son fils, roi d'Italie, de prendre en considération les affaires des Vénitiens, et Pepin fit la guerre aux doges. Ceux-ci appelèrent Nicéphore à leur secours ; mais bientôt, par les intrigues plus puissantes du parti français, les doges furent obligés de prendre la fuite. Obélério, leur ennemi, fut fait doge à leur place, et son frère Béat lui fut associé, comme Maurice l'avait été à Jean son père. Fortunat fut fait patriarche de Grado à la place de son oncle. Cette affaire de Grado, ainsi que les autres qui concernaient l'État de Venise et l'empire des Grecs, parurent d'une assez grande importance pour mériter que le pape fît à ce sujet un voyage en France, en prétextant je ne sais quel miracle opéré à Mantoue, et dont il voulait, disait-il, rendre à Charlemagne un compte détaillé. Dans une lettre où ce pontife recommande au roi les intérêts de l'archevêque de Grado, il parle du *respect* que ce prélat *doit à son maître* ; ce maître, c'est Charlemagne². On voit en effet que ce prince fit des actes de souveraineté dans l'État de Venise ; Éginard dit formellement que Charlemagne donna ses ordres sur tout ce qui regardait les ducs et les peuples de Vénétie et de Dalmatie. Louis-le-Débonnaire y conserva la même autorité ; l'auteur du *Squitinio della liberta Veneta*, et après lui Le Blanc, en rapportent pour preuve

¹ Venise, telle que nous la voyons aujourd'hui, n'existait pas alors ; on n'avait pas encore réuni toutes ses îles en une seule ville. Rialte, qui en occupe aujourd'hui le centre, est la première de ces îles qui ait été habitée ; mais c'était alors Malamauco qui passait pour la capitale de l'État vénitien.

² Tome 7, Concil. Epist. II, Leon. ad Car. Magn.

une monnaie d'argent de ce prince, frappée dans Venise, ce qui fut toujours la marque la moins équivoque de la souveraineté.

La flotte de Nicéphore reparut dans le golfe de Venise sous un autre commandant, nommé Paul ; elle tenta de surprendre Comacchio, et fut repoussée¹ ; elle s'en vengea sur Populonie², aujourd'hui Piombino, qu'elle prit et pillà.

Dans le cours de ces diverses expéditions, les nouveaux doges servirent Charlemagne avec zèle ; mais ils ne purent entraîner leur nation, qui persévéra dans son attachement pour les Grecs. Pepin continua la guerre contre Venise ; et alors Obélério et son frère, étant devenus suspects aux Vénitiens, furent chassés à leur tour. Quelques auteurs disent au contraire que ces deux doges, en affectant beaucoup de zèle pour les intérêts de Charlemagne, s'attachaient surtout à perpétuer la guerre et à traverser tous les traités entre les deux empires : on s'aperçut qu'ils n'étaient pas plus fidèles à Charlemagne qu'à Nicéphore ; alors ce fut à eux-mêmes que Pepin, roi d'Italie, crut devoir faire la guerre ; il les attaqua par terre et par mer, les battit partout, et les força de se soumettre à sa domination. C'est ainsi du moins que l'abbé Velly raconte l'histoire de ces guerres, d'après Sigonius³ : en général, les auteurs français ne parlent que des triomphes de Pepin dans ses diverses hostilités contre Venise ; mais les auteurs vénitiens racontent les choses bien différemment. Ils conviennent que Pepin s'avança en vainqueur jusqu'à Malamauco ; mais ce fut, selon eux, le terme de ses succès. Par le conseil d'Ange-Participatio, qui fut doge après l'expulsion d'Obélério et de Béat, les Vénitiens abandonnèrent Malamauco pour se retirer tous à Rialte, comme les Athéniens, dans la guerre contre Xerxès, avaient quitté leur ville pour se réfugier dans leurs vaisseaux. Les lagunes rendaient l'accès de Rialte difficile et dangereux, et c'était sur cette ressource que les Vénitiens avaient compté ; ils se présentèrent au combat avec des navires [810], dont la petitesse excita, de la part des Français, un rire universel de mépris et de pitié. Les Français avaient toute la confiance que les succès de Charlemagne devaient naturellement inspirer à sa nation ; mais ils n'avaient pas toujours la prudence qui avait assuré ces succès ; ils crurent qu'avec leurs gros vaisseaux ils allaient écraser cette flotte légère. Les Vénitiens reculant toujours devant eux à mesure que les Français s'avançaient, les attirèrent insensiblement au milieu des lagunes, où les vaisseaux français s'embourbèrent, tandis que les légers bâtiments vénitiens, pour lesquels il y avait toujours assez d'eau, semblaient voltiger autour de ces masses immobiles, prenant leur temps pour les attaquer et se retirer à-propos ; les Vénitiens remportèrent une victoire complète, dont Pepin ne put jamais prendre sa revanche. La paix se fit entre les deux empires aux mêmes conditions qu'auparavant ; par conséquent la guerre avait été inutile. Venise fut mise ou rentra sous la dépendance de l'empire grec⁴ ; la Dalmatie resta aux Français, du moins en grande partie. Les bornes de l'empire de Charlemagne étaient, au nord, la mer Baltique jusqu'à la Vistule ; à l'orient, la Teisse et la Save ; au midi, la Calabre ultérieure en Italie ; au couchant, le cours de l'Ebre en Espagne. Il avait ajouté aux États du roi Pepin

¹ Annal. Egin. Loisel. Met. et *alii*.

² Virgile parle de ce lieu dans le dixième livre de l'*Énéide*.

*Sexcentos illi dederat Populonia mater,
Expertos belli juvenes.*

³ Sigonius, l. 4, de *regno Italiae*.

⁴ Sigonius, de *regno Italiae*.

son père toute la Saxe, depuis le Rhin jusqu'à la Vistule, depuis la Franconie jusqu'à la mer Germanique, et jusqu'à la mer Baltique ; le duché de Bavière avec la Stirie et la Carinthie ; la Pannonie, c'est-à-dire l'Autriche, la Hongrie et l'Esclavonie ; les pays situés entre l'Italie et la Pannonie, tels que l'Istrie, la Liburnie ou Croatie, une partie de la Dalmatie ; toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la Pouille et à la Calabre ; car ce que Pepin avait conquis deux fois en Italie sur Astolfe avait été repris par Didier ; enfin, l'Aquitaine, et la Gascogne, les Pyrénées, et toute la partie de l'Espagne située entre ces montagnes de l'Ebre.

La paix régna entre les deux empires tout le reste du règne de Nicéphore. Michel Curopalate, son successeur, n'eut rien de plus pressé, à son avènement, que d'envoyer demander à Charlemagne son amitié, et que de le reconnaître sous le même titre de Basileus qu'il prenait lui-même.

CHAPITRE IV

Affaires de l'intérieur de l'empire français sur la fin du règne de Charlemagne.

CHARLEMAGNE reconnaissait de plus en plus que le résultat de ses conquêtes avait été seulement de changer d'ennemis, et d'en acquérir toujours de plus puissants ; au lieu des Saxons, des Lombards et des peuples de l'Aquitaine, c'étaient les Danois ou Normands, les Grecs et les Sarrasins qu'il avait à combattre ; l'ardeur des Normands était surtout ce qui l'inquiétait pour la suite. S'ils osent, disait-il¹, attaquer un si puissant empire, réuni dans une main, qui peut-être n'est pas faible ; que n'oseront-ils pas contre ce même empire, affaibli comme il le sera par le partage et peut-être par les divisions ?

Mais, d'un autre côté, ce partage si contraire à l'esprit de conquête, puisqu'il tend à resserrer ce que la conquête veut étendre et agrandir, devient, comme nous avons déjà eu occasion de l'observer, un effet presque inévitable de la conquête, par l'impossibilité de gouverner des États trop étendus : il fallait être Charlemagne, pour suffire au gouvernement d'un si vaste empire ; encore avait-il été obligé d'en partager les Soins entre ses trois fils ; et ce partage, fait de son vivant, devait à plus forte raison subsister après sa mort. Les grands empires demandent nécessairement un partage. L'empire romain, partagé plusieurs fois, et encore trop vaste, avait péri, principalement parce qu'un fardeau qu'Auguste et Constantin avaient pu porter tout entier, et auquel ils avaient suffi, s'était trouvé beaucoup trop pesant pour la foule de leurs faibles successeurs : on était accoutumé en France à ces partages, et l'accroissement de l'empire sous Charlemagne ajoutait un motif de plus à la force de l'habitude. D'ailleurs la nature parlait au cœur de Charlemagne, et la nature veut que tous les enfants aient un partage, et même un partage à-peu-près égal ; c'est la politique qui cherche à réunir, et qui sacrifie tous les cadets à l'aîné seul. La nature, qui devrait seule régler les successions particulières, conseille le partage. La politique, qui a seule le droit de régler la succession des empires, suivant l'intérêt des peuples, demande la réunion ; mais la trop grande étendue des empires, fruit des conquêtes, rend la réunion impossible, et le partage nécessaire, même en politique : ainsi la nature et la politique étaient d'accord pour exiger le partage de l'empire français ; ces raisons avaient déterminé Charlemagne à l'acte de partage dont nous avons parlé². Charles, l'aîné des fils, devait avoir l'empire et la France, et en attendant il avait sous son père le département de la Germanie, et le soin de réprimer les courses des Normands ; Pepin était roi d'Italie, ce qui entraînait la fonction de veiller sur l'empire grec, et d'en arrêter

¹ Monach. San. Gall., l. 2, c. 2.

² Voir le livre I, chap. VI.

les entreprises ; le roi d'Aquitaine avait dans son partage la marche d'Espagne, et était opposé aux Sarrasins.

En l'an 806, Charlemagne se sentant vieilli et affaibli, fit un testament¹, qui, pour le fond des dispositions, n'était proprement qu'une confirmation du partage qu'il avait fait entre ses fils en 781 ; il y faisait seulement quelques légères modifications ; il augmentait de quelques provinces les royaumes d'Italie et d'Aquitaine, tant pour récompenser le zèle et les services des puînés de ses fils, que parce que l'empire ayant reçu de nouveaux accroissements depuis l'acte de partage, les états qui devaient former le département de l'aîné ne devaient encore être que trop étendus.

Mais c'est surtout dans les clauses étrangères au fond même des dispositions que ce testament offre plusieurs objets dignes de remarques².

1° Ce testament fut lu dans un parlement solennel, assemblé à Thionville, en présence des principaux seigneurs, dont le suffrage était alors nécessaire, ou du moins bon à obtenir.

2° L'opinion générale, que, sous la seconde race, la couronne était à-la-fois héréditaire et élective, c'est-à-dire qu'il fallait être de la race carlovingienne pour pouvoir être élu, mais que le droit d'aînesse pouvait être démenti par l'élection, cette opinion paraît principalement fondée sur une des clauses du testament ou de la charte de partage de Charlemagne. Cette clause porte **que si un des trois princes a un fils que le peuple veuille bien élire pour succéder à l'État de son père, ses deux oncles donneront leur consentement à cette élection, et le laisseront régner dans la partie de l'État que son père avait eue en partage**³.

3° Ce testament fut envoyé au pape, qui le signa : nous disons avec raison en France que cette signature n'y donnait pas plus de validité, mais seulement plus d'authenticité ; l'expérience a fait connaître que ces sortes de déférences ne sont jamais sans conséquences, et qu'on ne fournit point impunément à la cour de Rome le prétexte d'une prétention.

4° L'empereur fit jurer à ses fils d'observer son testament dans tous les points ; il leur recommanda l'union, comme s'il eût prévu que la discorde devait un jour faire périr sa malheureuse⁴ famille ; et dans cet acte même où il fait le partage de ses États entre ses fils, il se réserve expressément, par la vingtième et dernière clause, toute l'autorité.

5° L'empereur prévoyant le cas où, malgré tous ses soins, il s'élèverait quelques contestations entre ses fils, leur défend d'avoir recours aux armes, et leur interdit la voie du duel ; il veut qu'on s'en rapporte au jugement de la croix⁵.

¹ Baluze (t. 2 des *Capitulaires*, p. 1068), et dom Bouquet (t. 5 du *Recueil des Historiens de France*, p. 771), ont fort bien prouvé contre P. Pithou l'authenticité de ce testament ou acte de partage (*Charta divisionis*) de 806, et c'est l'opinion générale des savants.

² *Charta divisionis*.

³ *Quod si talis filius cuilibet istorum trium fratrum natus fuerit, quem populos eligere voluerit ut patri suo succedat in regni hæreditate, volumus ut hoc consentiant patri ipsius pueri*. Art. 5.

⁴ *Ego regnum trado firmum, si boni eritis, sin mali, inbecillum. Nam concordia parvæ res crescunt, discordia maximæ dilabuntur*. SALLUSTE, *Bellum Jugurthinum*. Le trône que je vous laisse est affermi, si vous êtes bons, et chancelant, si vous êtes mauvais ; car avec la concorde les petites choses croissent, et la discorde ruine les plus grandes.

⁵ *Charta divisionis*, c. 14.

Nous ne voyons plus aujourd'hui dans cette disposition qu'un monument de la superstition du temps ; nous pourrions y voir un assez grand trait de sagesse, et nous pourrions nous applaudir moins de nos lumières actuelles : ne nous flattons pas en effet d'avoir beaucoup perfectionné la science de vérifier les faits ; peut-être cette science n'est-elle pas susceptible de perfection chez les hommes : nous avons eu raison sans doute de préférer la preuve testimoniale au duel et aux prétendus *jugements de Dieu* ; car les jugements de Dieu nous sont inconnus, et il est du moins vraisemblable que deux hommes aimeront mieux dire vrai que de mentir, surtout s'ils sont menacés de peines, dans le cas où on viendrait à découvrir qu'ils ont menti : mais enfin les diverses épreuves étaient fondées sur une supposition qui n'avait rien d'injurieux à la divinité, et qui était très consolante pour les hommes, c'est que Dieu ne peut pas laisser succomber l'innocence. La preuve testimoniale est aussi fondée sur une supposition qui n'a rien de plus réel, c'est que deux hommes ne peuvent être visionnaires, ou calomniateurs. Au reste, dans un temps où les épreuves passaient pour un moyen sûr de connaître la vérité, et chez une nation toute guerrière et encore féroce, qui, parmi toutes ces épreuves, préférait hautement celle qui décidait tout par le fer, il n'y avait que des lumières supérieures qui pussent faire préférer une épreuve sans conséquence, telle que celle de la croix. A la vérité, de ce qu'un homme avait, plus ou moins qu'un autre, la faculté de rester longtemps les bras en croix, ou dans une posture gênante, en présence de la croix, il ne s'ensuivait pas qu'il eût tort ou raison ; mais puisqu'il fallait un jugement, on en avait un, et sans effusion de sang¹. Remarquons d'ailleurs que si cette précaution était d'un père qui voulait épargner à ses fils l'horreur d'un fratricide, la préférence que Charlemagne accordait en toute occasion au jugement de la croix sur le duel était d'un monarque qui ménageait le sang de ses sujets, et d'un philosophe qui réduisait à sa juste valeur la preuve de vérité résultante des diverses épreuves.

Quant à la preuve testimoniale, elle était connue et admise alors, et Charlemagne ne renvoie au jugement de la croix qu'à défaut de preuve testimoniale ; mais on avait rendu celle-ci presque impossible en matière criminelle à l'égard de certaines personnes ; on en avait entièrement corrompu et altéré les principes ; on avait mesuré le nombre des témoins sur la qualité de l'accusé ; il en fallait, d'après les fausses décrétales qui ont fait loi si longtemps, soixante et douze pour convaincre un évêque, quarante pour un simple prêtre, trente-sept pour un diacre, et sept pour les autres clercs inférieurs. Si ces témoins étaient des laïcs, il fallait qu'ils eussent femme et enfants. Il semblait qu'il fût question de rendre hommage à la dignité, non d'acquérir la preuve d'un fait. Il semblait aussi qu'on supposât les hommes plus portés à calomnier les personnes constituées en dignité, surtout les ecclésiastiques. Au contraire, quand c'étaient les ecclésiastiques qui déposaient contre des laïcs, le moindre témoignage suffisait, et c'est avec peine qu'on voit dans une loi de Charlemagne la disposition suivante :

Le témoignage d'un seul évêque sera reçu par tous les juges sans difficulté, et on n'en entendra point d'autre dans la même affaire.

Lorsque les témoins manquaient, Charlemagne, pour les accusations les plus graves, telles que celle de parjure, ne voulait point d'autre épreuve que celle de

¹ Mabill., de re dipl. p. 498. *Rec. des Hist. de Fr.*, t. 5, p. 734.

la croix, et n'imagina pas d'autre moyen de terminer les contestations qui pourraient s'élever entre ses fils¹.

Cette précaution était superflue ; la discorde, qui devait un jour ruiner la maison de Charlemagne, n'était pas le fléau dont ses fils étaient menacés ; mais une grande douleur était réservée à sa vieillesse, celle de perdre les deux aînés de ses fils, les deux qui annonçaient le plus de talents, et de ne laisser pour régner après lui qu'un prince qui n'était pas sans vertus, mais qui, comme on le lui a tant reproché, avait plus les qualités d'un moine que celles d'un roi. Pepin, roi d'Italie, mourut le premier [8 juillet 810], à trente-trois ans, laissant un fils, nommé Bernard, qui lui succéda dans ce royaume, et cinq filles, dont l'éducation fut la consolation et l'amusement de leur aïeul ; on ignore le nom de la femme ou de la concubine de Pepin. Thégan parle de Bernard comme d'un bâtard ; Adrien de Valois le croit légitime. Le prince Charles suivit de près Pepin au tombeau. Il était âgé de trente-cinq ans, et mourut sans enfants [4 décembre 811]. Charlemagne perdit vers le même temps Gisèle sa sœur, abbesse de Chelles, et Rotrude sa fille aînée ; elles eurent l'une et l'autre une grande part à ses regrets. Quelques historiens cherchent à excuser la sensibilité que Charlemagne fit paraître en cette occasion ; c'est, s'il n'en eût point montré après de telles pertes, qu'il aurait fallu lui chercher des excuses, et qu'on n'aurait pas pu lui en trouver. Les hommes sont quelquefois d'étranges estimateurs des choses ! Pourquoi donc vouloir que l'insensibilité convienne aux rois ? A qui peut-elle convenir ?

Le testament de Charlemagne n'avait plus d'objet : en 811, après la mort de ses deux fils aînés, Charlemagne fit un autre testament, par lequel il laissait les deux tiers de ses trésors et de ses meubles aux diverses métropoles de ses États ; quant à ses vastes domaines, le roi d'Aquitaine restait seul sans frères et sans rivaux. Bernard devait remplacer son père dans le royaume d'Italie ; tout le reste de l'empire français n'avait plus d'autre héritier que Louis. Charlemagne succombait assez sensiblement sous le poids des années, des fatigues et de la douleur ; sa tendresse semblait se rassembler particulièrement sur Louis, mais cette tendresse n'était point aveugle ; Charlemagne, avant de s'y livrer, et de lui en donner les dernières et les plus fortes preuves, voulut encore savoir à quel point Louis en était digne : il n'oublia point ses peuples en se souvenant de son fils ; il chargea plus que jamais des amis affidés de faire des informations secrètes et approfondies sur l'administration de Louis dans l'Aquitaine ; il sut que ce prince s'était corrigé sans retour de quelques erreurs de jeunesse, et que ses sujets étaient contents et heureux. Il mande le prince à Aix-la-Chapelle, il assemble les grands et les prélats dans cette magnifique chapelle qu'il avait pris plaisir à construire ; en leur présence il lui recommande ses sœurs, les enfants de ses frères, ses sujets surtout ; il le fait jurer d'être leur père ; il demande ensuite expressément aux évêques et aux grands assemblés, **s'ils voulaient bien qu'il donnât à son fils le titre d'empereur** ; et après qu'ils eurent juré de lui être fidèles, et que Louis eut juré de bien gouverner, il commande à Louis d'aller prendre sur l'autel la couronne impériale, et de se la mettre lui-même sur la tête². Louis obéit, et on applaudit. Telle fut la cérémonie de son association à l'empire, et de son couronnement. Baronius dit que Charlemagne, par son testament, ne donna l'empire à aucun de ses enfants³, parce qu'il avait laissé au

¹ Capit. Baluz., t. I, p. 197.

² Thégan, chap. 7.

³ Baronius, Ann. ad ann. 806, n. 26.

pape la liberté d'en disposer à son gré ; Baronius se trompe par ignorance, ou à dessein et pour favoriser les préjugés ultramontains ; Charlemagne avait fait un testament dans un temps où il avait trois fils dont il fallait régler les droits ; n'en ayant plus qu'un, et averti par sa propre défaillance qu'il était temps de se l'associer, il lui donne la couronne impériale en souverain absolu, qui croit ne la tenir que de Dieu, et qui en dispose comme de son patrimoine. Quant à la fable de la disposition de l'empire abandonnée au pape, elle a pour unique fondement la déférence peut-être un peu trop forte que Charlemagne avait eue pour Léon III, en lui faisant signer son testament.

Après la cérémonie du couronnement, Louis prit congé de son père ; et l'on remarqua qu'en se séparant ils s'embrassèrent plusieurs fois les larmes aux yeux, avec un attendrissement plus fort qu'à l'ordinaire.

Charlemagne, dans les dernières années de son règne, donna un grand exemple à son fils, celui d'éviter la guerre avec autant de soin qu'il l'avait autrefois recherchée : en général, il n'eut jamais contre la seconde enceinte des ennemis de la France, les Danois ou Normands au nord, l'empire grec au levant, les Sarrasins d'Espagne au midi, la même ardeur qu'il avait eue contre la première enceinte, c'est-à-dire contre les Saxons, les Lombards et les Aquitains. L'âge, qui s'avancait, lui communiquait l'indifférence qu'il amène à sa suite ; la mort de ses deux fils aînés, nobles imitateurs de sa valeur et de ses talents militaires, redoublait cette indifférence. D'ailleurs il n'était pas possible que les réflexions qui condamnent la guerre n'eussent pas fait quelque impression sur un esprit si sage, accoutumé, dans ses grandes vues de législation, à méditer sur les principes de la justice et de l'humanité. Aussi voyons nous dans ses dernières années beaucoup moins d'hostilités de sa part, et beaucoup plus de règlements de tout genre. Nous trouvons même vers ce même temps une preuve assez marquée de l'éloignement qu'il avait enfin pris pour la guerre. En 812, les trois grandes puissances, ses ennemies et ses rivales, étaient en combustion. Deux compétiteurs se disputaient la couronne de Danemark ; deux autres, celle de Cordoue, et l'empereur des Grecs, Nicéphore, avait été tué dans une bataille contre les Bulgares. C'était le moment que la politique vulgaire eût choisi pour attaquer ces trois États ; ce fut le moment que choisit Charlemagne pour conclure avec eux une paix plus solide, sans vouloir profiter de leurs troubles.

Ainsi pensait, ainsi agissait ce prince, guéri des passions de la jeunesse, détrompé des erreurs, instruit par l'expérience ; et la raison peut appeler de Charlemagne, roi guerrier au huitième siècle, à Charlemagne empereur pacifique au neuvième.

FIN DU TOME PREMIER